Edition finale

# LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET En page 5

54e ANNEE—No 54 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, VENDREDI 1er MARS 1935 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX ; DEUX CENTINS

# NOUVELLES ACCUSATIONS PORTEES CONTRE L'HYDROELECTRIQUE

**Le Procureur général d'Ontario affirme que lors de l'achat du courant de la Gatineau par l'Hydro, il y eut cinq accords secrets — Vigoureux défi de M. Hepburn à l'opposition conservatrice.**

Toronto, 1er. (Trad. de la C. P.)—On sait aujourd'hui que les négociations pour l'achat du courant de la Gatineau par la Commission hydroélectrique d'Ontario en mai 1926 furent accompagnées de quatre accords secrets, qui complétaient le contrat public, et qu'un cinquième s'y ajouta le mois suivant.

Le détail en a été communiqué à la Chambre hier par M. Roebuck, procureur général et membre de la nouvelle Commission hydroélectrique, qui a traité ce sujet trois heures durant, disant qu'autant qu'il sache on n'avait jamais encore fait mention en public de ces accords par le gouvernement Ferguson.

Le discours de M. Roebuck hier fut la continuation de celui de mercredi dans lequel il avait commencé à traiter la question de l'Hydro. Ce sujet n'est pas encore épuisé et le procureur général parle aujourd'hui d'autres contrats passés par la Commission hydroélectrique. Hier il a parlé du contrat de la Gatineau.

Il a fortement blâmé la décision de l'Hydro d'acheter du courant dans le Québec, voyant là l'abandon de la ligne de conduite suivie par feu sir Adam Beck qui, dit-il, voulait la construction d'usines génératrices à vapeur marchant seulement aux heures où la demande de courant était la plus forte et qu'on utiliserait jusqu'à ce que la consommation fût assez forte pour justifier l'aménagement du Niagara, du St-Laurent et de l'Ottawa.

"L'achat du courant de la Gatineau fut, dit-il, un renversement de la politique Beck ce fut une trahison envers l'Hydro et un outrage pour l'Ontario."

Il blâma encore le "Gatineau Deal" parce que ce contrat n'avait aucune clause de renouvellement permettant de le continuer à l'expiration des trente ans. "En n'obtenant pas, dit-il la faculté de renouveler le contrat l'Hydro capitula complètement devant les propriétaires des forces hydrauliques québecoises."

Le premier accord supplémentaire portait qu'il pourrait être mis fin au contrat immédiatement par une loi des corps législatifs du Québec; le second stipulait que tout nouvel impôt ou accroissement d'impôt par les gouvernements de Québec ou d'Ottawa, ou toute augmentation dans le loyer de l'eau du Québec, majoreraient d'autant le prix (par cheval-vapeur) du courant électrique de la Gatineau.

M. Roebuck trouve peu à redire au 3e accord, d'un caractère purement technique, mais il s'en prend au 4e d'après lequel la Gatineau pouvait annuler son contrat, si elle n'obtenait pas le "power site" pour lequel elle négociait alors.

La principale disposition du 5e accord tendait à déplacer le point de livraison de la ligne de démarcation interprovinciale à un point dix pieds en deça dans l'Ontario, parce que A.

(Suite à la page 17, 1ère col.)

# UN DEBAT SUR LES TRAVAUX PUBLICS A OTTAWA

## UN TRAITE

Washington, 1.—Un traité de commerce avec la Belgique—le premier que les Etats-Unis aient conclu avec un pays individuel d'Europe et le troisième depuis que le Congrès ait autorisé le président à négocier avec les pays étrangers—est en existence aujourd'hui. Il comporte une réduction de tarifs sur plus de cent item.

## LE BILL DU CREDIT RURAL EST ADOPTE

**Le bill du crédit agricole a été adopté hier en deuxième lecture par le comité de la Chambre des Communes — La discussion réduite au minimum.**

Ottawa, 1. (D. N. C.) — Le nouveau bill du crédit agricole, qui place à la disposition des fermiers du pays la somme de $90 millions qu'ils peuvent emprunter contre garanties suffisantes, a été adopté en comité en deuxième lecture, hier après-midi. Il est maintenant prêt pour la troisième lecture. Cette discussion de la dernière heure, parce qu'il y a déjà longtemps que le projet de loi est à l'étude, n'a pas produit beaucoup de discussion. Les députés ontariens libéraux ont défendu le gouvernement provincial, dirigé par l'hon. Mitchell Hepburn, contre les attaques proférées à son endroit par les députés conservateurs qui accusaient le premier ministre de l'Ontario d'avoir suspendu tous les prêts agricoles le lendemain de son arrivée au pouvoir.

Le Dr Ira Cotnam, député conservateur de Renfrew-Nord, est le premier qui ait proféré cette accusation, et l'hon. H.-C. Elliott, député libéral de Middlesex-Ouest, s'est chargé de lui répondre. Toute la discussion s'est confinée aux attaques conservatrices contre M. Hepburn et les libéraux ontariens ont rétorqué avec preuves à l'appui. A certains moments, la lutte était très acerbe, les députés en vinrent aux gros mots.

M. George Spotton, conservateur de Huron-Nord, a accusé le premier ministre de l'Ontario d'être un chef de cannibales, et M. T.-A. Thompson, conservateur de Lanark, a répété les mêmes propos. Le Col. Arthurs, conservateur de Parry-Sound, est d'avis que le gouvernement ontarien a fait agir toutes ses ficelles politiques pour aider à ses amis, contre les conservateurs.

Un peu plus tard, une autre dis-

(Suite à la page 11, 6e col.)

*L'OURAGAN AU KANSAS ET SES RAVAGES*

**On trouvera remarquable la photographie, à gauche, de l'ouragan à Wichita, au Kansas, quelques minutes avant qu'il ne détruisit édifices commerciaux et maisons privées. Des centaines de personnes ont été blessées à cette occasion, comme on le pense bien. Les ruines que l'on voit à droite sont tout ce qui reste de l'ancien magasin de William Fishback, à North Wichita. —Bien que cette construction se soit écroulée, son propriétaire a réussi à se sauver à temps, non sans blessures.**

## AU VATICAN

Cité Vaticane, 1. (Trad. de CP-Havas).—Lecture sera faite dimanche, en présence de Sa Sainteté Pie XI, du décret "tuto tuto" autorisant le procès en canonisation des bienheureux Thomas Morus et John Fisher, cardinal, mis à mort tous deux par Henri VIII, dont ils ne voulaient pas reconnaitre la suprématie religieuse.

## LE SENAT ET LE BILL DU C. NATIONAL

**La Chambre Haute a voté hier en deuxième et troisième lecture le bill ayant pour but la conversion de $200,000,000 d'obligations du Canadien National.**

Ottawa, 1. (D. N. C.) — Le bill ayant pour objet d'autoriser le ministre des Finances à convertir près de $200,000,000 d'obligations du Canadien National garanties par le Dominion a subi hier sa deuxième et troisième lecture au Sénat. Ces obligations sont en grande partie remboursables avant échéance par le gouvernement s'il désire exercé son droit d'option. L'opération permettra de faire une économie de $2,509,000 par an sur les intérêts. Une seule émission est venue à échéance cette année précisa le très hon. Arthur Meighen, leader du gouvernement, qui pilote le bill. Elle est de $17,500,000. Elle a été remboursée par un emprunt à courte échéance portant 2 pour cent. Une émission de $20,500,000 venue à échéance en décembre fut convertie par des valeurs qui permirent au Canadien National, c'est-à-dire au gouvernement, de faire une économie de plus de $200,000 par an. La liste des obligations à convertir se lit comme suit : $26,000,000, 4 1-2 pour cent, remboursable à 102, échéant le 15 septembre 1954 du C. N. R. ; $35,000,000 à 4 1-2 pour cent, à 40 ans échéant le 1er décembre 1968, remboursables à 103 ; $60,833,333, 4 pour cent perpétuelles du Grand Tronc, remboursables à 100 ; obligations 1ère hypothèque à 4 1-2 pour cent du Transcontinental National, échéant le 1er octobre 1955, remboursable à 100 ; obligations 1ère hypothèque, 6 pour cent, du Mont-Royal Tunnel & Terminal, échéant le 15 avril 1970 ; de $952,983 remboursables à 105 ; $23,740,000, 7 pour cent, du Grand

(Suite à la page 11, 3e col.)

**Le Ministère des Travaux Publics demande une somme de $13,024,050 pour les entreprises imputables au revenu — MM. Casgrain et Pouliot prennent part à la discussion — Les travaux dans Québec.**

Ottawa, 1er. (D.N.C.) — Pendant plusieurs heures, hier, à la Chambre des Communes, les députés ont discuté les crédits du ministère des Travaux Publics. L'hon. Stewart demande cette année la somme de $13,024,050 pour les entreprises publiques imputables au revenu. La Chambre a donné son approbation au vote de la somme de $258,400 pour les édifices de la province de Québec. Ces dépenses sont les suivantes: Amqui, édifice public, $19,000; Asbestos, édifice public, $8,000; Bagotville, édifice public, $25,000; Dolbeau, édifice public, $22,000.

Edifices publics fédéraux, améliorations et réparations $100,000. Station de quarantaine, Grosse-Ile, Montréal—versement sur le prix d'achat d'une salle d'armes $7,800, $15,000 Montréal-Annexe à la salle d'armes du génie de la division, $7,000, Citadelle de Québec—améliorations et entretien $15,000. Entrepôt et inspection à Québec, réparations et aménagements $1,200. Ste-Anne de Beaupré, édifice public, $25,000. Westmount, versement sur le prix d'achat d'un manège militaire, $12,700.

M. P.-F. Casgrain, député libéral de Charlevoix-Saguenay, demande des renseignements sur un édifice public que l'on contruit actuellement à Montréal. Il croit comprendre que le contrat pour les excavations a été donné à d'autres personnes que celles qui ont le contrat principal.

M. Stewart déclare que ce contrat fut donné au plus bas soumissionnaire.

Des complications sont survenues quand il s'est agi des excavations. On a frappé une source souterraine qui forçait les entrepreneurs à pomper de 300,000 à 400,000 gallons par jour. Cette situation n'était pas prévue dans les spécifications et les entrepreneurs ont cru qu'ils avaient droit à une rémunération spéciale. Il y a eu délai dans les pourparlers. Ces travaux furent finalement enlevés aux "contracteurs", et on a demandé d'autres soumissions. Une entente a été conclue pour les donner à d'autres entrepreneurs pour les fondations et les caissons. Ces contracteurs sont Anglin & Norcross . M. Casgrain demande si les entrepreneurs ont basé leurs calculs sur les renseignements fournis par le département.

Le ministre déclare que la découverte de l'eau fut inattendue.

M. Casgrain demande d'autres renseignements au sujet de la dépense

(Suite à la page 17, 2e col.)

## LONDRES ET LES FETES DU 6 MAI 1935

**Le parlement britannique a voté une somme de $250,000 pour les fêtes du Jubilé royal — La ville de Londres vote $75,000.**

Londres, 1er.—(Spéciale).—Les prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier, annoncées hier par le gouvernement, comprennent $250,000 pour les fêtes du 25e anniversaire de l'avènement de Georges V. La ville de Londres a déjà votée un crédit de $75,000 livres à cette fin, dont $15,000 pour le grand bal du Guildhall auquel assisteront Leurs Majestés. Ce sera la première fois que des souverains assistent à un bal dans la "City".

Les prévisions budgétaires annoncées hier sont au titre civil seulement et comprennent les allocations de chômage. Elles accusent une augmentation de $52 millions relativement aux dépenses de l'exercice en cours.

Le crédit affecté aux fêtes par le gouvernement sera employé principalement à illuminer les édifices historiques et les plus importants, à la réception des visiteurs de marque, dont les chefs des gouvernements de tout l'empire, à défrayer les frais des visites officielles que le Prince de Galles, du duc d'York et le duc de Gloucester feront à Cardiff, Edimbourg et Belfast respectivement.

## EGLISE INCENDIEE

**New-York, 1er. — Un incendie a détruit hier l'intérieur de l'église catholique de Ste-Thérèse, vieil édifice de la 187e rue, au point où celle-ci rencontre le Broadway. Il n'en reste plus que les murs. L'église fut construite il y a près d'un siècle, quand des champs cultivés s'étendaient encore dans cette partie de New-York. L'abbé Gabriel Ginar brava les flamme pour sauver les saintes espèces.**

## Le drapeau allemand flotte sur la Sarre

Sarrebruck, 1.—(Trad. de l'A. P.) —Hitler est arrivé dans la Sarre aujourd'hui pour prendre part aux réjouissances qui vont marquer le transfert de ce pays allemand au Reich après 15 années d'occupation étrangère. Le bassin de la Sarre a été officiellement rendu à l'Allemagne vers midi, le commissaire du Reich dans la Sarre, Joseph Buerkel, recevant la transmission des pouvoirs du baron Pompeo Aloisi, venu dans la Sarre à cette fin. Durant ce temps-là l'avion d'Hitler volait vers Sarrebruck.

M. Knox, président de la commission du gouvernement, était parti hier soir pour Londres, où l'attend le titre de "sir". Son départ précéda la remise officielle des pouvoirs parce que les officiels nazis refusaient d'entrer dans la Sarre tant que le "dictateur" étranger n'en serait pas parti. C'est ainsi que le baron Aloisi remplaça M. Knox pour la cérémonie de la transmission des pouvoirs. Ce dernier gouvernait la Sarre depuis 15 ans et sa tâche ne fut jamais une sinécure.

Une grande foule a acclamé les couleurs allemandes quand on les a arborées sur le palais du gouvernement. En même temps que celles-ci commençaient à flotter dans l'air sept colonnes de gardes d'assaut, fortes de mille

(Suite à la page 11, 4e col.)

## ON AURA LES LISTES VERS LE 1ER AVRIL

**Le Secrétaire d'Etat déclare à la Chambre que les listes électorales seront prêtes le premier avril— Les imprimeurs font diligence.**

Ottawa, 1er. (D. N. C.). — M. Cameron McIntosh, libéral de Battleford-Nord, a demandé hier, au gouvernement combien de noms ont été composés sur les listes électorales et quand ces listes seront prêtes ? L'hon. C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat, annonce que l'impression des listes se fait le plus rapidement possible. Il ne sait pas combien de noms ont été imprimés jusqu'à date. Il croit que les listes seront prêtes vers le premier avril, et distribuées. Plusieurs sont déjà terminées, surtout dans les centres urbains, mais il serait injuste de distribuer des copies des listes en question, parce qu'il faut traiter tout le monde de la même manière. Vers le 1er avril, il pense que toutes les listes pourront être distribuées parmi les membres de tous les groupes parlementaires.

M. McIntosh demande s'il ne serait pas possible d'avoir des listes prêtes pour le 21 ou 25 mars ?

Le ministre déclare que le député de Québec-Sud, M. C.-G. Power, libéral, a demandé déjà que les listes des villes soient préparées avant les autres. Un grand nombre de ces listes sont prêtes. Elles ont été remises au commissaire des élections. Dans d'autres cas ces listes ne sont pas encore prêtes. Elles seront distribuées aux intéressés d'ici le premier avril. Si la chambre désire des listes, elle pourra les avoir avant le 1er avril, mais il faudrait hâter indûment le travail.

Le Ministre ne semble pas très sûr de ce qu'il dit au sujet de l'état actuel de ces listes. Comme on le sait, d'après la loi électorale, ces nouvelles listes serviront si elles sont prêtes avant le 15 avril. Si un appel au peuple survenait auparavant, il faudrait se servir des anciennes.

## Un fasciste provoque un incident à Ottawa

**Des déclarations du consul général de l'Italie au Canada au sujet du fascisme sont citées à la Chambre des Communes — Propagande fasciste.**

Ottawa, 1 (D. N. C.) — Le député travailliste de Hamilton, M. Humphrey Mitchell, s'est élevé hier contre les remarques faites par le représentant de la dictature italienne. H. Luigi Petrucci, consul général de l'Italie au Canada, lors d'un banquet offert récemment par les Italiens d'origine canadienne à leur consul, quand il est passé par Ottawa.

D'après les journaux de lundi dernier, le consul italien aurait dit que le devoir des citoyens canadiens d'origine italienne serait d'enseigner à leurs concitoyens la véritable signification du fascisme de Mussolini, afin que le peuple canadien puisse facilement se familiariser avec le nouveau système économique et politique qui doit un jour ou l'autre être le lot de l'humanité toute entière. Le député de Hamilton-Est demande si le représentant d'un pays étranger a le droit de soutenir la substitution de la forme de gouvernement démocratique pour celle de la dictature et quelle attitude le gouvernement canadien a l'intention de prendre à la suite de l'intervention d'un étranger dans la politique étrangère ou dans les affaires domestiques du Canada.

Sir George Perley, premier ministre intérimaire, qui agissait en l'absence de M. R.-B. Bennett, dit que la question sera étudiée. Il communiquera la réponse à la Chambre des Communes aussitôt qu'il l'obtiendra.

Il arrive très peu souvent que l'on cite en Chambre les paroles d'un représentant d'un pays étrangers. Par suite de ce fait, l'incident d'hier prend une importance spéciale.

## UN PARALYTIQUE DONNE LE BON EXEMPLE A TOUS

Salisbury, Md, 1er.—Walter Dykes, que la parlysie retient au lit depuis 24 ans, va recevoir dimanche le "Salisbury award" de 1934, honneur conféré chaque année au citoyen qui, avec le plus d'oubli de soi, a le plus contribué à améliorer les conditions d'existence dans sa ville. Le certificat remis à cet effet portera l'inscription suivante :

"Invalide sans espoir et retenu au lit depuis 24 ans, ne s'est jamais découragé. Souffrant continuellement, n'a jamais manqué de sourire à ceux qui le visitaient. Aussi les "trustees" ont-ils le sentiment que cet optimisme, ce courage, cette endurance, cette foi et cette tolérance, l'ont rendu cher à tous ceux qui l'ont approché, et que ces qualités enrichissent moralement la ville habitée par cet homme."

## A LA COUR D'APPEL

Montréal, 1. (P. C.) — A cause de la maladie de l'honorable juge T. Rinfret, de la Cour Suprême du Canada, l'honorable juge Lyman-P. Duff, de la Cour Suprême, a demandé à l'honorable juge en chef sir Mathias Tellier, de la Cour d'Appel de la province de Québec, de nommer des juges ad hoc pour siéger temporairement à la Cour Suprême, dans les causes de la province de Québec.

## UN CENTENAIRE

Londres, 1er. — Le révérend Matthew Gold, pasteur baptiste dont le ministère s'exerça au Canada, a célébré hier son centenaire au foyer de son enfance, à Winsford, près de Minehead, Somerset. Il passe pour le plus vieux clergyman du monde. En 1835 il s'embarquait à Plymouth pour le Canada, où, après trois ans d'études au collège de Woodstock, Ont., il était fait ministre et partait pour l'Ouest. A l'âge de 60 ans il se mit à faire de la bicyclette et ne cessa qu'il y a deux ans.

## ON PARLE DU POISSON A LA CHAMBRE

Peut-être parce que c'était vendredi, la Chambre a consacré sa séance à parler poisson: morues, éperlans, harengs, boette, entrepôts frigorifiques, etc. à l'occasion d'une motion de l'hon. J.-N. Francoeur, demandant au Parlement de lui accorder cent mille dollars pour la construction d'entrepôts frigorifiques. Avec cette somme le gouvernement construira neuf autres entrepôts frigorifiques, dont cinq sont déjà édifiés mais n'ont pas encore reçu la machinerie.

MM. Francoeur, P.-E. Côté, de Bonaventure et Maurice Duplessis ont participé au débat. La résolution fut alors votée en comité et la troisième lecture renvoyée à une prochaine séance.

Trois députés ont voulu répondre à un article du "Star" qui prétendait qu'ils avaient l'intention de quitter les rangs du parti libéral: MM. J.-A. Francoeur, Montréal-Dorion, Joseph Samson, Québec-Ouest et Oscar Drouin, Québec-Est. M. Francoeur a dit qu'il était libéral et ferait la lutte sous la conduite du premier ministre aux prochaines élections, M. Samson a dit qu'il est libéral depuis 55 ans et entend le rester toujours et M. Drouin a dit qu'il reste fidèle aux principes du parti libéral.

La Chambre s'est ensuite ajournée à mardi après-midi à trois heures mais le comité des Bills Publics siégera mardi matin pour discuter les affaires de Montréal.

## SIMON A LONDRES

Londres, 1er, (Trad. de C.P.-Havas) — Sir John Simon est revenu de Paris par avion aujourd'hui. Bien que sa conférence d'hier avec M. Laval n'ait été suivie d'aucun communiqué, l'impression persiste, dans les milieux français bien informés, que l'Angleterre et la France sont toujours d'accord sur le point que l'Allemagne devra déclarer clairement son attitude sur les divers aspects du pacte de sécurité envisagé.

## Prajadhipok renonce à la couronne de Siam

Cranleigh, Angl., 1er (Trad. de la P.A.) — Le secrétaire particulier du roi de Siam, Prajadhipok, annonce aujourd'hui que son souverain a abdiqué la couronne. Cette démission royale survient après des mois de dissensions intestines dans le Siam et de conférences successives à Londres avec une délégation de notables siamois, envoyés pour essayer de combler l'abîme qui se creusait entre le roi et son gouvernement.

Prajadhipok ayant reçu de Bangkok, sa capitale, notification officielle que le Parlement du pays avait carrément repoussé les conditions posées par le roi pour rester le souverain de son royaume, il n'en a pas fallu davantage pour déterminer ce potentat voyageur à renoncer au trône de ses pères.

Le secrétaire Smaksman a déclaré: 'La délégation se rend compte que cette réponse de Bangkok, c'est l'abdication du roi."

Le roi lui-même, au dire du secrétaire, n'a pas l'intention d'abdiquer formellement, mais entend laisser au gouvernement de Bangkok la res-

(Suite à la page 17, 2e col.)

*ILS ABANDONNENT LE TRONE*

**Le roi PRAJADHIPOK et la reine RAMBAI BARNI, souverains du Siam, qui ont déjà visité la ville de Québec et qui sont actuellement à Londres, viennent d'annoncer qu'à la suite des troubles survenus en leur pays, ils abandonnent leur trône.**

## L'AFFAIRE LINDBERGH

Boston, 1er — Le Boston Post annonce que le consul d'Allemagne dans cette ville a reçu certaines informations tendant à établir que le rapt de l'enfant Lindbergh aurait été ourdi dans un hôtel de Boston et que quatre hommes au moins y auraient trempé. D'après le journal le consul aurait répondu à certaines questions: "Je ne saurais discuter avec personne d'un sujet aussi délicat. Je n'affirme donc ni ne nie que pareille information m'ait été fournie." D'après le Post le consul aurait communiqué son information au consul général d'Allemagne à New-York.

New-York, 1er. — Il y aura trois ans ce soir le colonel Lindbergh cria à sa femme: "Anne, ils ont pris notre bébé", puis, fusil en main, se précipita au dehors dans les ténèbres. Ce troisième anniversaire trouve Hauptmann condamné à mort, mais en appelant du verdict. Le procureur Hauck, du comté d'Hunterdon, cherche à porter une accusation de parjure contre quatre des témoins favorables à l'accusé.

## MENACE DE GREVE

Toronto, 1er. — A moins qu'on ne remette en honneur les insignes de bonne conduite et que d'autres griefs ne soient redressés dans la police de Toronto, celle-ci se mettra en grève à minuit samedi soir, annonce aujourd'hui William Hatchison, président de la Police Association.

## Un scandale dans une exposition féminine

## UN AUTRE VOTE DE CONFIANCE AU CABINET FLANDIN

Paris, 1.—(Trad. de l'Ass'd Press)—A une majorité écrasante la Chambre a de nouveau voté confiance dans le cabinet Flandin aujourd'hui en ajournant, par 427 voix contre 126, le débat sur une demande de la gauche, qui voulait qu'une poursuite fût intentée contre le "front paysan" pour avoir menacé de faire la grève de l'impôt et de marcher sur le Parlement.

M. Flandin a demandé qu'on lui fasse confiance pour prévenir les désordres politiques pouvant résulter du malaise agricole aggravé des déclamations de la gauche contre les mouvements fascistes. Il a déclaré que les leaders du front paysan, y compris Henri Dorgères, allaient être l'objet de poursuites. Dorgères, dans un meeting à Rouen le 23 février, engagea les paysans à refuser l'impôt parce que le gouvernement ne leur était pas venu en aide dans la crise.

## SECOUSSE SISMIQUE

Kansas City, 1er. — Un tremblement de terre assez violent pour réveiller plusieurs habitants de la ville a secoué Kansas City aux premières heures ce matin. La police dans cette ville et à Independence Missouri, a reçu nombre de rapports, mais dans aucun cas n'a-t-on signalé de dégâts.

## HORS DE DANGER

New-York, 1er. — Radio Marine Corporation a reçu du steamer allemand Stuttgart un radio l'informant que le cargo yougoslave "Bosanka, désemparé au large des côtes de France, est maintenant hors de danger, ayant pu réparer les avaries à son gouvernail.

## RECEVEUR OFFICIEL

Ottawa, 1er. — J.-S.-N. Turcotte, de Normandin, Québec, a été nommé receveur officiel pour le district de Roberval, en vertu de la loi des concordats agricoles, a annoncé hier le ministre des Finances, M. Rhodes.

**Quinze mannequins allemands envoyés à Londres par le service de propagande nazi déambulaient devant le public lorsque Miss Whateley fit une violente sortie contre le Reich.**

Londres, 1er. (Trad. de l'A.P.) — L'exposition de modes où s'affichent les 15 mannequins allemands envoyés par le ministère de la propagande du Reich a été plongée dans le tumulte hier par l'intervention soudaine de Miss Monica Whateley, leader travailliste, qui fit une violente sortie contre le gouvernement du Reich.

Les hauts et minces mannequins allemands mirent fin momentanément à leurs évolutions devant le public et l'orchestre cessa de jouer, tandis que Miss Whateley faisait retentir la salle de ses protestations.

"C'est à nous, les femmes, disait-elle, de boycotter les produits allemands. Cent mille Allemands ont été bannis de leur pays et 20,000 autres sont aujourd'hui en prison sans autre raison que leurs opinions politiques, leurs origines raciales ou leurs croyances religieuses. L'Allemagne ne se soucie pas de l'enfance. C'est là un état de choses qui ne saurait durer, si elle veut trafiquer avec les autres pays."

Les employés tentèrent d'imposer le silence à Miss Whateley et celle-ci quitta la salle avec une douzaine d'autres personnes. L'exposition s'est ouverte mercredi et une foule fashionable la fréquente depuis.

## TEMPERATURE

Toronto, 1.—(P. C.)—La pression est élevée dans les provinces maritimes et dans les états de l'est ainsi que dans la vallée du Mackenzie, mais relativement basse dans la Saskatchewan et dans l'ouest. A l'exception de quelques bourrasques de neige, il a fait généralement beau et froid dans la province de Québec

Bas St-Laurent: vents du sud-ouest; partiellement nuageux et plus doux cette nuit et samedi avec un peu de neige.

## SOMMAIRE

1ère page, nouvelles générales. 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. 3e, nouvelles générales. 4e, éditoriale. 5e, nouvelles diverses. 6e, la vie sociales. 7e et 8e, nouvelles diverses. 10e, la vie universitaire. 11e, nouvelles diverses. 12e, finance. 13e, nouvelles diverses. 14e et 15e, sport. 16e, petites annonces classées. 17e, naissances et décès. 18e, nouvelles générales.

# NOUVELLES DE LEVIS

**Notes personnelles**

M. l'abbé Jacques Blais, retiré à l'Hôtel-Dieu de Lévis, était dernièrement en promenade chez sa soeur, Mme Joseph Mercier, à Berthier.

M. Maurice Paris, de Lévis, est allé vendredi dernier assister aux funérailles de son oncle, M. Arthur Paris, à Parisville.

**Nos malades**

Mlle Camille Couet, de St-Henri de Levis, soeur de M. A.-E. Couet, gérant de la Banque Canadienne Nationale, à Lévis, est gravement malade. M. Couet s'est rendu au chevet de sa soeur.

Mlle Rose-Aimée Caron, fille de M. Charles Caron, de St-Aubert de L'Islet, est arrivée hier après-midi sur le train à la gare de Lévis et l'ambulance de M. J.-P. Thibault l'a transportée à l'hôpital de Lévis pour y suivre un traitement médical.

**On fête son 16ème anniversaire de naissance**

Un nombreux groupe de parents et d'amis se sont réunis, ces jours derniers, à la résidence de M. et de Mme Joseph Gagnon, à Lévis, pour fêter le seizième anniversaire de naissance de leur jeune fille, Mlle Marie-Flore Gagnon. Il y eut lecture d'une adresse et présentation de riches cadeaux. Il y eut chant, musique et tous passèrent une agréable soirée.

**L'Ecole Apostolique de Lévis compte son 32ème prêtre.**

La petite revue "La Sourcière", de l'Ecole Apostolique de Lévis contient la note suivante:

Le 2 décembre dernier, le Père Marie-Athanase, de la Trappe de Saint-Norbert, Manitoba, recevait l'onction sacerdotale. Né à Saint-Rémi du Lac-aux-Sables, le jeune Alphonse Touzin fut protégé pendant tout son cours d'études par l'Ecole Apostolique. Il termina ses études en 1928 et entra chez les Trappistes. Nous nous réjouissons de cette heureuse nouvelle avec tous nos bienfaiteurs et amis et lui présentons nos hommages et nos meilleurs voeux de bonheur.

**Sortie du club de ski de Lévis "Le Montagnard" ce soir.**

Les officiers et membres du club de ski de Lévis 'Le Montagnard" auront une sortie ce soir. Le rassemblement se fera au chalet, côte du Passage, à 8 heures et le départ aura lieu vers 8 heures 15. Au retour un goûter sera servi aux skieurs.

**Le club "Bienville' ira jouer à St-Raymond dimanche.**

Le club de hockey Bienville ira jouer dimanche après-midi prochain à St-Raymond contre le club de cet endroit qui se prétend champion du comté de Portneuf et le club visiteur aura fort à faire au cours de cette joute. Le "Bienville" a l'intention de ne pas aller jouer à cinquante milles de distance sans faire l'impossible pour en revenir vainqueur.

Sur le patinoire de Bienville, dimanche après-midi, il y aura du hockey entre le club "La Marine" et bon club.

**Joute de hockey à Lauzon ce soir.**

Le club de hockey Davie & Son (ancien Lauzon) recevra ce soir, à 8 heures, sur la patinoire du collège de Lauzon le club "Chez Gaston" et promet aux amateurs une intéressante partie.

Mardi soir dernier le club Davie & Sons a reçu le club Black Hawks de Québec et l'a défait au score de 6 à 5. Pour cette partie le club de Lauzon avait son gardien de buts régulier Amenault, contrairement à la rumeur qui a circulé, qu'il avait un joueur étranger.

**Elle fonda une bourse pour faire instruire un futur prêtre**

Nous lisons dans la petite revue "La Sourcière", de l'Ecole Apostolique de Lévis, ce qui suit :

"Le 20 septembre dernier, à Notre-Dame de Lévis, décédait pieusement Mlle Elise Samson. La communauté de l'Ecole Apostolique de Lévis assista à ses funérailles. C'était une de nos bienfaitrices. Depuis quelques années elle économisait sur son salaire de chaque jour, dans la pensée d'aider l'Ecole Apostolique. Dieu seul sait les privations qu'elle s'imposait. Son grand désir était sans doute de vouloir un jeune homme prêtre. Dieu a béni le désir de cette fille vertueuse puisqu'elle pouvait laisser par testament une somme suffisante à la fondation d'une bourse. L'un de nos aspirants au Sacerdoce en bénéficiera. Elle aura son prêtre. Elle ne sera pas oubliée ! Chaque jour nos écoliers adressent à Dieu de ferventes prières pour leurs bienfaiteurs. A chacune de leurs messes, nous en avons l'assurance, les anciens protégés de l'Ecole ne manquent pas de prier pour les bienfaiteurs d'une oeuvre qui les a conduits au sacerdoce. Et songez qu'elle partagera les mérites de tous les prêtres qu'elle aura aidés et cela éternellement.

**Soirée lundi soir prochain au chalet du club "Le Voltigeur"**

A l'occasion du lundi gras, les officiers et membres du club de raquettes de Lévis "Le Voltigeur" ainsi que leurs amis avec leurs dames ou compagnes sont invités à une soirée qui aura lieu lundi soir, à 9 heures, au chalet du club, côte du Passage, à Lévis. Cette soirée sera sous la présidence conjointe de M. Hervé Gosselin et Roméo Lemieux, respectivement directeur et assistant-secrétaire du club. Un très beau programme a été préparé pour ce soir-là et comme cette soirée sera la dernière du carnaval on compte sur une salle comble.

**Le mois consacré à St-Joseph**

Nous commençons aujourd'hui le mois consacré spécialement à saint Joseph. Dans les différentes églises de la rive sud, pendant le mois de mars, auront lieu chaque soir les pieux exercices en l'honneur de ce grand patriarche.

A Lévis, ces exercices auront lieu chaque soir de la semaine, à 7 heures 30 et le samedi soir, à 7 heures, à cause des confessions. Ce soir, le premier exercice aura lieu en même temps que l'heure d'adoration, à 7 heures 30.

A Bienville, les exercices auront lieu à 7 heures le soir et à Lauzon, à 7 heures 30.

Les fidèles voudront bien se faire un devoir pendant ce mois de mars et aussi à l'occasion du saint temps du Carême, d'assister chaque matin à la messe, communier et le soir assister aux prières faites à saint Joseph, afin de pouvoir obtenir sa protection spéciale et les grâces qu'il se plait à accorder à tous ceux qui s'adressent à lui avec confiance.

**Ces dames aux chapeaux verts ce soir à la salle St-François Xavier**

Le public de Lévis et des paroisses environnantes aura l'avantage d'assister ce soir, à 8 heures 30, à une belle séance dramatique et musicale donnée en la salle St-François-Xavier, à Lévis, par les Voyageurs de Commerce de Lévis au bénéfice des pauvres. La troupe Ratté, du poste C. H. R. C., de Québec, interprètera une belle comédie en quatre actes intitulée "Ces dames aux chapeaux verts". On peut être certains de passer une agréable soirée tout en faisant la charité. Il y aura des cartes à vendre à la porte de la salle. Les Voyageurs de Commerce comptent sur une salle comble à leur soirée annuelle.

**La séance des Demoiselles Enfants de Marie de Lévis jeudi prochain**

Les Demoiselles Enfants de Marie de Lévis donneront jeudi soir prochain, le 7 mars, en la salle St-François-Xavier, à Lévis, leur séance dramatique et musicale annuelle. Elles interpréteront "Le Papillon Bleu". Le plan de la salle est déposé à la Pharmacie de Lévis et les cartes sont maintenant en vente par les Demoiselles Enfants de Marie qui comptent, comme les années dernières, sur une salle comble.

**Elèves inscrits au tableau d'honneur**

Voici les élèves du cours classique, au collège de Lévis, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de février dernier:

Philosophie senior: 1er, Jacques de Billy: 2e, Adrien Cloutier: 3e, Albert Desjardins; 4e, Louis-Yves Vien; 5e, Armand Mathieu; 6e, Marc Blanchet; 7e, Georges Lepage; 8e, Pierre Boutin.

Philosophie junior: 1er, Georges Turgeon; 2e, Raymond Lavoie; 3e, Willie Turmel; 4e, Majella Caux; 5e, Henri Gagnon; 6e, Evariste Dumas; 7e, Eugène Morin; 8e, Charles-Aimé Auclair.

Rhétorique: 1er, Maurice Proulx; 2e, Roland Royer; 3e, Guy Drouin; 4e, Odilon Beaudoin; 5e, J.-P. Morissette; 6e, Charles-Eugène Roy; 7e, Armand Maranda; 8e, Richard Fortin.

Belles-Lettres A: 1er, Jean-Marie Roy; 2e, Gaston-M. Déchêne; 3e, G.-Alb. Samson; 4e, Roland Grenier; 5e, Philippe Lemay; 6e, Maurice Champagne; 7e, Chs-Aug. Roberge; 8e, Charles Guilmette.

Belles-Lettres B: 1er, Jac. Ethier; 2e, Nathaniel Chassé; 3e, Adrien Fontaine; 4e, Benoit Morin; 5e, Jacques Nadeau; 6e, Charles Beaudet; 7e, Raymond Cayouette; 8e, Odina Poirier.

Versification A: 1er, Roland Beaudet; 2e, Georges Warren; 3e, Alfred April; 4e, Lucien Dubois; 5e, Antonio Duchesne; 6e, Dollard Simard; 7e, Maurice Nolin; 8e, Paul-Eugène Bélanger.

Versification B: 1er, Jean-Paul Audet: 2e, Napoléon Gagné; 3e, Robert Marchand; 4e, Charles-Henri Samson; 5e, Henri-Noel Blais; 6e, G.-Emile Mathieu; 1e, Roland Bourgault; 8e, Lucien Gingras.

Humanités A: 1er, Arcade Gingras; 2e, Lionel Nadeau; 3e, Gérard Bussières; 4e, Camille Dumas; 5e, J.-M. Hallé; 6e, Anicet Fradette; 7e, Gérard Carbonneau; 8e, Benoit Gonthier.

Humanités B: 1er, Laurent Noel; 2e Paul Rioux; 3e, Marcel Bisson; 4e, C.-Henri Giroux; 5e, Jules-Aimé Breton; 6e, J.-Antoine Tremblay; 7e, François-d'Assise Gosselin; 8e, Benoit Labrecque.

Eléments Latins A: 1er, Laval Savoie; 2e, Georges-Etienne Proulx; 3e, Paul-Eugène Robert; 4e, Henri-Paul Nadeau; 5e, Gérard Frenette; 6e, Charles-Benoit Fortier; 7e, François-Xavier Dubé; 8e, Lucien Dionne.

Eléments Latins B: 1er, Yves Montambault; 2e, Wilbrod Brochu; 3e, Laval Dubreuil; 4e, Lorenzo Lamontagne; 5e, Gaudiose Dubé; 6e, Conrad Gagnon; 7e, Lucien Bédard; 8e, Jean-Marie Carrier.

**Demain est le samedi en l'honneur de la sainte Vierge**

Demain sera le premier samedi du mois en l'honneur de la sainte Vierge. Les fidèles voudront bien assister à la sainte messe, communier et prier avec confiance cette bonne Mère du Ciel afin d'obtenir sa protection spéciale et les grâces demandées.

**Mort d'une ancienne Lévisienne**

Nous avons appris avec regret la mort de dame Rose-Anna Gaumond, épouse de M. Philémon Beaudet, arrivée mercredi, le 20 février dernier, à sa résidence, à St-Sauveur de Québec. La défunte, âgée de 42 ans et 6 mois, était autrefois de Lévis. Les funérailles ont eu lieu samedi dernier, en l'église de St-Sauveur et les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie où l'inhumation fut faite dans le terrain de la famille, à laquelle nous présentons nos plus cordiales sympathies.

**Funérailles de Mme Vve Ludger Garneau**

Lundi matin, le 25 février, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Bienville, les funérailles de dame Arthémise Turcotte, épouse de feu M. Ludger Garneau, décédée le 21 février, à l'âge de 71 ans et 11 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé S. Villeneuve, curé de la paroisse. Le service fut chanté par le Révd Père D. Barillec, O.P., assisté comme diacre et sous-diacre de M. le vicaire Maurice Boutin et de M. l'abbé Vital Labrie, du collège de Lévis. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé D. Pelletier, de Bienville et M. l'abbé Paul-Emile Méthot, du collège de Lévis.

On remarquait dans le choeur, M. le curé S. Villeneuve et M. l'abbé Joseph Maranda, assistant-aumônier à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Le chant fut fait par la chorale de la paroisse, sous la direction de M. l'abbé Placide Gagnon. Le soliste fut M. E. Michaud. M. Adélard Lainé touchait l'orgue.

M. Albert Picard portait la croix, accompagné de Mme Edouard Paradis. Les coins du drap étaient portés par Mmes Philippe Perrault, Joseph Tardif, Honoré Payne et Adélard Lapointe.

Conduisaient le deuil: M. Charles Garneau, fils de la défunte ; MM. Antonin Métayer, Gérard Garneau, Armand Garneau, P.-Henri Garneau, Jean-Charles Garneau, Noël Garneau et Louis Garneau, Robert Boisvert, Marcel Boisvert, Marie-Louis Turgeon, ses petits-fils; M. Ernest Boisvert, son gendre; M. Edouard Turcotte, son frère; MM. Sévérin Garneau, Félix Desrochers, Emile Routhier, Charles Guay et Hubert Hallé, ses beaux-frères; MM. Eugène L'Hébreux, Paul Turcotte, Charles-Henri Guay, Ernest Garneau, Albert Garneau, Philémon Garneau, Lorenzo Garneau, Charles Garneau et Maurice Garneau, ses neveux.

Dans le nombreux cortège on remarquait M. le Dr Roméo Roy, de Lévis, M. Wilfrid Couture, échevin de Lauzon, etc. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et l'inhumation fut faite dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.


**Rhumes des Enfants**

enrayés sans drogues. Frictionnez avec du VICKS VAPORUB

AGIT DE 2 FACONS A LA FOIS



**Lisez cette lettre de Saint-Pacôme, Kamouraska :**

Mlle Rita Lévesque, de Saint-Pacôme, Québec, est enthousiasmée du bien que lui a fait le Vitalex. Elle dit :

**"Depuis cinq ans je souffrais de troubles d'estomac; j'étais nerveuse et très épuisée; j'ai essayé plusieurs remèdes dispendieux. On me conseilla de prendre votre grand remède Vitalex: après la première bouteille, je ne sentais plus de douleur à l'estomac. Je prends encore Vitalex et mes forces augmentent de jour en jour."**

**VITALEX**

**Le Nouveau Tonique du Jour**

**75c**

*chez votre pharmacien*



**SI VOUS AVEZ MAL AUX PIEDS**

Demandez une bouteille

**MOONE'S EMERALD OIL**

à votre pharmacien. C'est le traitement domestique qui soulage promptement les CORS MOUS, les OIGNONS, les PIEDS SENSIBLES, ENFLES, DOULOUREUX et BANNIT IMMEDIATEMENT LES ODEURS. Soulagement garanti ou argent remis.

L'Huile Emeraude de Moone est 5 fois plus profitable que les liniments ordinaires. Elle est maintenant fabriquée au Canada.

Prix: 90 cents.


## La compagnie Bell soigne ses abonnés

(Suite de la page 3)

notre ville deux bureaux: l'un à 114 rue St-Jean, dans l'immeuble de la compagnie, et l'autre à 65 rue Ste-Anne, dans l'immeuble Price. Lorsque d'ici environ quinze jours, seront terminés les remaniements que l'on est à faire au bureau de la rue St-Jean, le personnel qui travaille dans l'immeuble Price sera transporté dans les nouveaux bureaux où se trouvera centralisée toute l'administration.

La compagnie, qui compte plus de 18,000 usagers du téléphone à Québec, a maintenant entièrement terminé son installation du téléphone automatique à cadran, non seulement pour la ville de Québec, mais aussi pour les localités environnantes dont les appels passent par le central de Québec. Les lignes de groupes sont même pourvues, également, du système à cadran. L'"échange" de ce système automatique est situé à l'angle des rues St-Réal et Ste-Claire, au sommet du Cap, en face de la rue de la Couronne; il est sous la surintendance de M. R.-J. Sutcliffe.

C'est le surplus d'espace résultant de l'élimination des tableaux à distribution "manuelle" d'autrefois, et qui se trouvaient tous dans l'immeuble de la rue St-Jean, qui va permettre à la compagnie de ramener tout son personnel dans ce même immeuble. Par suite de l'accroissement très rapide du nombre des usagers, elle avait dû ouvrir une annexe à ses bureaux dans l'édifice Price il y a cinq ans. M. Louis Belcourt, le gérant de la Compagnie Bell à Québec, avait luimême ses bureaux à ce dernier endroit.

M. Belcourt a bien voulu nous expliquer, hier, en quoi consisteront les modifications que l'on est à préparer dans le service que la compagnie va inaugurer pour répondre avec toute la célérité possible aux usagers qui désirent obtenir des renseignements sur leurs contrats d'abonnement, leurs appels à longue distance, leurs factures, et le reste.

A l'heure présente, lorsque quelqu'un désire s'informer, disons, d'où provient le montant de 90c qui est ajouté à sa facture, l'employée qui lui répond est obligée de se lever et d'aller consulter quelque part dans le burau le dossier où se trouvent classés les documents relatifs à l'appelant. Cela demande un certain temps qui est perdu pour l'usager. Cela oblige en outre les employées à se déplacer continuellement dans le bureau, car le nombre de ces appels reçus chaque jour est assez élevé.

Dorénavant, c'est-à-dire à compter du 16 mars, plusieurs jeunes filles seront préposées à répondre à ces appels. A chacune sera assigné un certain nombre de numéros: disons de3-000 à 3-500 pour l'une, de3-500 à 4-000 pour la seconde, et ainsi de suite. De la sorte, dès qu'un usager du téléphone demandera un renseignement relatif à son compte mensuel ou à son contrat, l'opératrice qui recevra l'appel demandera à l'abonné de lui donner le numéro de l'appareil au sujet duquel le renseignement est requis. Aussitôt le numéro connu — disons que c'est 3-2922 — l'opératrice mettra l'usager en communication avec la jeune fille à qui ont été assignés les numéros 3-000 à 3-500 et celle-ci sera immédiatement en mesure de fournir tous les détails désirés.

Sur le pupitre de chacune des jeunes filles auxquelles un secteur sera confié se trouveront classés, à portée de la main, tous les documents voulus. La même jeune fille ayant toujours les mêmes numéros à surveiller, elle finira par connaître l'histoire de chacun, si l'on peut dire, et cela facilitera et hâtera grandement la solution des demandes de renseignements. A cette fin, la ville et le district de Québec seront divisés en huit ou neuf secteurs, qui pourront être augmentés à mesure que s'accroîtra le nombre des usagers.

M. Belcourt disait, en terminant cette entrevue: "La compagnie veut, avant tout, que les usagers du téléphone soient satisfaits et nous cherchons constamment à atteindre ce but."


**Le Rhumatisme**

**est causé** par l'impuissance des **reins à chasser** hors du sang les poisons de **l'acide urique**. Les Gin Pills y apportent soulagement en neutralisant cet acide et en faisant reprendre aux reins leur fonctionnement normal.

**60c la boîte chez tous les pharmaciens.**

## Causerie de M. A. Pouliot au Kiwanis

(Suite de la dernière page)

ployant la méthode de M. Pouliot, affirma que le jeune conférencier reviendrait encore intéresser les membres du Kiwanis.

La première tentative pour définir la "probabilité" est attribuée à Aristote puis vint le milanais Jérôme Cardan qui discuta d'une façon absolument mathématique certaines questions se rapportant aux différents jeux. Mais ce n'était que le commencement et il fallut le génie puissant de Pascal pour éclairer ce grave problème. C'est une question posée en 1654 à Pascal par le chevalier de Méré, joueur effréné, qui fut l'occasion des premières recherches de Pascal sur le calcul des probabilités.

Le chevalier de Méré voulait savoir du grand savant la solution d'un problème: deux joueurs déposent chacun un enjeu de $8 et conviennent de jouer un certain nombre de parties. Or, après la première partie, les joueurs, pour une raison ou pour un autre, doivent se séparer et le chevalier voulait savoir dans quelle proportion les deux joueurs devaient se partager la somme des enjeux. Pascal chercha ardemment la solution du problème et il en vint à bout, établissant du fait même une science nouvelle. Les deux joueurs devaient se partager la somme dans la proportion de 11 à 5.

Il y avait à ce moment, à Toulouse un jeune savant, Pierre Fermat, qui faisait de merveilleuses découvertes dans le domaine de l'analyse, de la géométrie et Pascal lui soumit le problème. Fermat arriva au même résultat par une route différente. Ce fut une grande joie pour Pascal de voir que ses calculs étaient confirmés par Fermat et l'enthousiasme suscité par cette invention d'un nouveau calcul ne tarda pas à provoquer l'étude d'un bon nombre de problèmes analogues au problème des partis. Des ouvrages répandirent la nouvelle et à partir de cette époque le nouvel calcul connut une vogue universelle. Ce fut un élan vers l'application de la théorie des chances.

A partir de ce moment commença une série extraordinaire de travaux qui suivant Gouraud remplissent non seulement l'histoire de la théorie des hasards mais aussi celle de la pensée humaine. C'est Buffon qui pose le problème de l'épingle puis, c'est Condorcet, c'est Euler, ce disciple de Bernouilli qui ne devait pas tarder à dépasser son maître. C'est La Grange et, les dominant tous de son prodigieux génie, c'est Laplace dont la carrière fut si éblouissante et dont on connait l'oeuvre immortelle: "la mécanique céleste", qui complétait le "Livre des Principes", de Newton. La Place publia en 1812 son prodigieux ouvrage: "Théorie analytique et probablilités" et on peut dire avec M. Gustave Du Pasquier que depuis lors, rien d'essentiellement nouveau n'a été ajouté au développement de ce calcul; seul son domaine d'application a continué à s'élargir, à se préciser.

Au cours du dernier siècle, ce calcul s'est peu à peu introduit en géodésie, en astronomie, en biologie et en science sociologie en sorte que, à l'heure actuelle, le mathématicien se trouve à jouer le rôle de prophète au milieu des équipes scientifiques de chercheurs et d'observateurs ce qui a donné naissance à la statistique.


**LES PELLICULES!**

*Détruisez-les avant qu'elles ne détruisent vos cheveux*

**Les pellicules encroûtées obstruent les pores et étouffent la croissance des cheveux. Le Shampoo Enlève-Pellicules Fitch est garanti détruire dès la première application toute parcelle de pellicules volantes et encroûtées. En vente chez tous les pharmaciens, barbiers et salons de beauté. Essayez-le dès aujourd'hui.**

*● Après et entre les shampooings, le Tonique Idéal de Fitch pour la chevelure est la préparation sans pareille qui stimule la racine des cheveux et leur donne une vie, une beauté et un lustre nouveaux.*

Fitch's Dandruff Remover Shampoo

## Jeune fille qui réclame

(Suite de la dernière page)

Jane du Bois aimait Forbes. Dans une lettre lue à l'enquête sur la mort des deux soeurs, quand fut rendu un verdict de double suicide dans un moment de folie, Jane avait écrit que Forbes allait rompre ses fiançailles avec Mlle Blakely pour l'épouser, elle.

"Je ne peux pas croire que l'idée que Charles Forbes dût épouser l'une des deux soeurs du Bois ait existé ailleurs que dans leur imagination," dit Mlle Blakely, d'une voix tremblante. "Nous devions nous marier en juin. Il parlait constamment de nos projets.

"Je puis affirmer que rien de ce que Charles m'a écrit n'indiquait que ses sentiments pour les deux soeurs (dont il avait fait la connaissance à Naples au cours de la randonnée aérienne qui se termina par sa mort avec plusieurs compagnons dans une chute en Sicile) fussent autre chose que ceux d'une simple amitié.

"Parfois, quand Charles parlait d'elles, ce n'était pas toujours dans les meilleurs termes. Je n'étais pas sans préparation pour une suggestion comme celle que donnent les lettres, parce que je savais qu'il avait fait leur connaissance et je savais aussi qu'on avait dit lors de leur mort qu'elles s'étaient tuées de désespoir. En tout cas, il semblait s'intéresser à l'ainée des deux soeurs (Elizabeth) plus qu'à l'autre...

**POURQUOI OXYDOL** Marque déposée

***travaille si vite... sans aucun danger***

● Madame! Les fabricants du gentil "Ivoire" vous prient d'essayer ce "merveilleux savon" moderne. A votre tour vous direz que c'est une merveille . . . juste 15 *minutes de trempage* par cuvée. . . ni frottage ni bouillage. . . et du linge blanc, tellement blanc que vous en serez émerveillée. Vous vous demanderez comment un savon qui travaille si *vite* peut être aussi *sûr*. Voici pourquoi. Oxydol est le résultat d'un procédé breveté qui fait *travailler bien plus vite* un savon doux et inoffensif; une formule qui le fait *laver de 2 à 3 fois plus blanc*. Vous avez ainsi la plus grande rapidité avec la plus grande sécurité. Même les plus fins imprimés de coton, après 100 lavages consécutifs à l'Oxydol, sortent brillants, frais et comme neufs ! Par comparaison, les vieux savons "sans frottage" semblent durs aux couleurs, violents pour les mains. Rien d'étonnant que les femmes de partout quittent les vieux savons favoris de toute sorte pour adopter cette merveilleuse invention nouvelle. Procurez-vous dès aujourd'hui chez votre épicier une boîte d'Oxydol. Vous n'aurez pas lieu de vous en repentir.

**FABRICATION CANADIENNE**

***Se multiplie***

**500 FOIS EN MOUSSE**


**FEUILLETON DU "SOLEIL"**

# MAGDA
## FILLE D'UNE DANSEUSE

*par*

Margaret PEDLER

*Adapté de l'anglais par* LOUIS D'ARVERS

**PREMIERE PARTIE**

No. 29

Elle n'entendit pas entrer Juliane et resta silencieuse et absorbée.

— A quoi pensez-vous, Magda. Rêvez-vous d'une danse nouvelle qui fera pâlir la légende du Cygne ? demanda la jeune femme que le silence de Magda et son air lointain avaient fini par effrayer un peu.

Magda ne répondit pas tout de suite. Quand elle le fit ce fut d'une voix où perçait une amertume profonde.

— Il me semble qu'il y a des siècles depuis la première représentation du Cygne.

Vivement, Juliane négligeant la remarque, s'avança près de son amie.

— Qu'y a-t-il, Magda ? Davilof vous a-t-il apporté de mauvaises nouvelles ?

— Non, il m'a offert sa main et son coeur. Rien de neuf, vous voyez, seulement une reprise.

Ce début n'était pas trop décourageant, Juliane crut pouvoir plaider la cause de la malheureuse Jane.

Elle essaya de le faire d'un air détaché.

— A propos d'offre de ce genre ne croyez-vous pas qu'il serait vraiment charitable de votre part de ne pas être si gentille avec Dan Storran ?

— Suis-je gentille avec lui ? demanda Magda d'une voix indifférente.

— Beaucoup trop pour la paix de mon esprit... et du sien ! Cela me fait de la peine, Magda, vraiment. Vous jouez encore avec le feu...

— Ma chère Juliane, je suis vraiment capable de me conduire toute seule. Croyez-vous, dit-elle en souriant avec une légère ironie, que je sois capable de donner mon coeur à un fils de la terre ?

Juliane eut envie de la battre pour cette réponse.

— Non, certes, et ce n'est pas pour vous que je m'inquiète. C'est pour Dan Storran qui n'est pas capable de se conduire. Et se penchant sur la chaise de Magda elle l'entoura de ses bras.

— Partons, Magda, dit-elle d'une voix persuasive, quittons Stockbridge et rentrons à Londres.

— Certainement non, Magda se leva brusquement. Je m'amuse ici et je n'ai pas l'intention de partir avant la date fixée.

Elle s'exprimait avec décision. Juliane sentit qu'il était inutile de la presser davantage pour le moment. Tristement elle prit congé et monta lentement l'escalier pour gagner sa chambre. En montant elle entendit les pas de Dan dans le corridor du bas. Mais ce n'était pas son pas habituel. Il semblait harassé, sa démarche alourdie témoignait d'une fatigue intense.

Mais ce n'était pourtant pas le travail qui cet après-midi avait fatigué Storran. En quittant ses hôtes, groupés sous les ormeaux, il était parti à travers champs, sans faire attention où il allait ; pendant des heures il avait erré, aveugle et sourd à tout ce qui l'entourait, plongé dans les pensées qui l'avaient obligé de partir.

Tout à coup, il comprenait l'entière signification des dernières semaines. Jusqu'à présent, il s'était laissé aller à la dérive, sentant seulement que la vie était devenue pleine d'intérêt et faite de douceur et d'amertume quand Magda n'était pas près de lui, douce, follement douce, quand elle était là.

Les événements de la journée lui avaient montré tout à coup où il en était. Il en avait eu la révélation lorsqu'il s'était trouvé sur le bord de la rivière avec Magda et en ressentant cette soudaine jalousie déraisonnable qui avait couru dans ses veines comme une flamme en présence de Davilof. Il s'aperçut alors avec stupeur où l'avait entrainé le tourbillon de ses sentiments.

Il aimait l'étrangère, et la tranquille et paisible affection qu'il avait pour sa femme était de l'eau comparée à de l'alcool qui excite et brûle.

Et comme dans le code moral très élémentaire de Dan, la fidélité d'un homme envers sa femme occupait une place bien définie, il s'accusa avec amertume et mépris lorsqu'il eut vu clair dans son coeur. Il n'avait pas du tout l'intention d'obéir à sa passion. Tandis qu'il errait à travers champs, heure après heure, il débattait cette question. Cet amour qu'il ressentait était une chose défendue, une chose qu'il fallait combattre et rejeter loin de sa vie. Pour l'amour de Jane, il ne fallait plus voir Magda. Il fallait qu'elle partit, qu'elle quittât Stockbridge. Après cela il arracherait son souvenir de son coeur.

Dan était un homme droit. Sa décision prise il ne s'arrêtait pas à examiner ce qu'elle lui coûterait. Il savait seulement que sa souffrance serait grande, mais il était fort maintenant... assez fort pour faire la seule chose possible.

La main sur la poignée de la porte il se demandait si, ce qu'il allait dire, révélerait tout à Magda ou rien qu'une partie de l'importance que cette décision avait pour lui. Il se le demandait tandis que son sang battait à grands coups affolés dans sa poitrine.

La poignée grinça en la tournant ; il ouvrit la porte toute grande. Magda était debout près de la porte, elle se retourna promptement en l'entendant entrer ; la lumière douce du soleil couchant tombait autour d'elle. Les yeux de Dan se posèrent, affamés sur la petite tête noire qui se détachait dans la lumière délicate.

— Mais... Dan... Elle se troubla et se tut devant l'expression de son visage.

— Quand vous serait-il possible de quitter la ferme de Stockbridge ? demanda-t-il d'une voix dure et tranchante.

L'orgueil de Magda que Michel avait déchiré et piétiné se cabra. Elle se redressa, vibrante d'indignation.

— Quitter la ferme ? Et pourquoi je vous prie ?

— Parce que vous êtes entre ma femme et moi, et que cela doit cesser, dit-il, se détournant brusquement pour sortir.

Magda resta une minute hébétée plus surprise encore que peinée.

La leçon de ce rustre après celle de Michel Quarrington ne pouvait avoir d'autre effet que de lui rappeler ce dernier et de la ramener à l'obsédante nouvelle apportée par Davilof.

Elle se hata de se débarrasser de lui, se sentant trop misérable ellemême pour avoir, pitié de la misère des autres...

Michel Quarrington était marié !

Elle ne pensait pas à se coucher, elle restait affaissée sur une chaise basse près de la fenêtre ouverte sur la nuit.

Peu à peu les bruits s'éteignirent autour d'elle. Le silence engloutit la maison pendant que la lune émergeait lentement de l'ombre et prenait possession du jardin parfumé.

Tout était paix et repos, calme et beauté.

Mais il lui semblait que pour elle il n'y aurait jamais de paix, plus jamais le désir de vivre, plus jamais d'aspiration au bonheur.

Sa vie n'avait plus de raison d'être.

Après le départ de Davilof elle avait fait un effort pour écarter de sa pensée son humiliation et sa désespérance enfuies.

Pendant le diner, elle avait réussi à causer et à rire si naturellement que Juliane elle-même s'y était trompée.

Mais quand elle se trouva enfin seule dans sa chambre, elle n'avait plus de raison de se contraindre et elle s'effondrait.

— Michel était marié !

L'amertume qu'elle s'était efforcée de refouler depuis le jour — il y avait de cela des mois — où lady Arabella lui avait appris que c'était résolument qu'il avait quitté l'Angleterre sans vouloir la revoir, elle n'avait cessé de souffrir en son coeur et en son orgueil, mais elle gardait en elle l'espérance de le revoir, d'avoir encore une fois la chance de le ramener.

Maintenant elle n'avait plus rien à espérer, la chance ne s'offre pas à vous deux fois en ce monde !

A cette minute sa souffrance était submergée par une colère terrible... un sentiment de révolte envers cet homme qui avait réussi à la faire souffrir autant. C'était injuste après tout ! Etait-ce sa faute si elle était ainsi de par sa naissance, son éducation et son tempérament !

Les heures passèrent... L'horloge en bas, dans le vestibule, sonna une heure... un seul coup qui se répercuta à travers la maison silencieuse et pénétra dans son cerveau engourdi. Elle était accroupie depuis si longtemps ainsi, que ses membres en étaient paralysés et douloureux.

La nuit était tiède et la chaleur de la chambre lui parut suffocante. Le jardin baigné de lune l'attira comme en une sorte de vertige. Elle ne pouvait plus respirer ainsi confinée dans cette chambre, le plafond bas, pesant sur elle comme le couvercle d'un cercueil. Il fallait qu'elle sortit, qu'elle entrât dans la nuit calme et argentée qui l'attirait par la fenêtre ouverte.

Elle jeta un coup d'oeil sur ses pieds nus dans ses sandales et sur son léger vêtement de nuit.

Evidemment elle n'était pas vêtue pour sortir. Mais qui la verrait à cette heure ?

Et puis elle éprouvait un besoin irrésistible de fouler de ses pieds nus le gazon rafraichi par la bise nocturne, et comme toujours quand ses nerfs la dominaient sous le poids d'une angoisse elle éprouvait un besoin fou, un besoin irrésistible de danser... comme elle avait dansé toute petite fille après que son père l'eût si cruellement frappée.

Doucement, elle ouvrit sa porte et descendit le vieil escalier d'un pas si léger que pas une planche ne craqua sous ses pieds. Elle traversa le vestibule et chercha à tâtons le verrou massif qui fermait la lourde porte de chêne. Elle se demanda si elle pourrait la refermer sans bruit. Elle hésita. Elle se souvint qu'elle l'avait souvent entendue grincer quand Storran la refermait après avoir fait le tour de la maison le soir, pour fermer les portes. Mais elle s'aperçut que ce soir, par négligence, Storran avait oublié de le tirer. Elle n'eut qu'à soulever le loquet pour entr'ouvrir la porte et se glisser dans le jardin. Elle courut à la pelouse et le contact de la terre nette et fraiche fut agréable à ses pieds nus.

Une voûte de rosiers grimpants conduisait dans la partie éloignée du jardin où elle dirigeait ses pas ; la poussière de ces petites fleurs brillait comme des grappes d'étoiles empruntées à la voie lactée. Magda se baissa en passant pour éviter une branche retombante. Puis en se redressant, en levant la tête, elle s'arrêta net, soudain immobile, une vingtaine de mètres d'elle, sur un banc de pierre, Dan Storran était assis.

Sur le banc baigné de lune, d'une blancheur irréelle, sa silhouette immobile se détachait noire et sombre comme celle d'une image de deuil ; les larges épaules étaient inclinées, ses mains jointes pendaient entre ses genoux, son masque blême, révélé sans pitié par la claire lumière de la lune était contracté en plis amers qui résultaient de sa lutte intérieure. Dans les plis de sa bouche, et sa mâchoire jetée en avant, on lisait un certain triomphe acquis non sans efforts.

Magda pendant quelques minutes l'observa en silence. Elle s'expliquait maintenant pourquoi elle avait trouvé la porte ouverte, Storran n'était pas rentré à la maison de la nuit. Elle devinait quelle lutte l'avait forcé à chercher la complète solitude du jardin. Elle pensait deviner aussi à la suite de quelles pensées ses lèvres s'étaient contractées en cet étrange pli de triomphe ironique. Il lui avait donné l'ordre de partir... alors que chaque atome de son être désirait qu'elle restât. Et il était fier et heureux d'avoir gagné cette bataille.

(à suivre)


**LES ÉRUPTIONS CUTANÉES**

**Font Place aux Peaux Veloutées**

**D'innombrables gens jadis affligés d'affections cutanées sont reconnaissants à D.D.D., la prescription liquide de l'éminent Dr D. D. Dennis, maintenant fabriquée et recommandée par les chimistes qui composent le Campana's Italian Balm. Elle soulage presque immédiatement l'irritation et fait disparaître eczéma, urticaire, acné, dartres, pellicules, boutons et éruptions. Demandez la Prescription D.D.D. à votre pharmacien. Bouteille d'essai, 35¢. Garantie soulager instantanément ou argent remis.** 2F

**Le TIRAGE du "Soleil"** *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

# LE SOLEIL

***Le sentiment n'y fait rien***
*Si vos annonces dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.*
*A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre*

54e ANNEE—No 54 QUEBEC, VENDREDI 1er MARS 1935 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

# UN VOTE UNANIME SUR LE PRINCIPE DE LA LOI VAUTRIN

**Après les discours de l'hon. A. David et de MM. Ed. Fortin et A. Guertin, la Chambre des Députés adopte à l'unanimité le principe du bill Vautrin. — Sa valeur est telle que M. Guertin ne peut s'empêcher de se rallier au gouvernement — Suggestions de M. David.**

(Par Georges Léveillé)

Le débat au sujet de la colonisation, qui en est encore aux prémises, puisqu'hier l'Assemblée Législative a simplement adopté la motion de l'hon. M. Irénée Vautrin: "pour que l'Orateur quitte le fauteuil afin que la Chambre puisse se former en comité plénier dans le but de considérer les résolutions afférentes au bill de la colonisation et du retour à la terre", s'est enrichi de trois autres discours ceux de l'honorable Athanase David, secrétaire de la province, Edouard Fortin, député de Beauce, et Aimé Guertin, député de Hull.

Disons tout de suite, avant de commenter le très intéressant discours de M. David, que M. Aimé Guertin a vanté sans restriction le plan soumis par l'hon. M. Irénée Vautrin.

—"Je n'ai pas la moindre hésitation à déclarer que ce projet constitue l'effort le plus sérieux et le plus complet que l'on a encore tenté dans la province pour cette oeuvre magnifique de la colonisation", dit le député qui avoua ensuite n'avoir pas souvent accepté les vues du gouvernement.

L'honorable M. David a félicité le ministre de la Colonisation de l'excellent discours qu'il a prononcé hier, puis il a démontré que la colonisation dans Québec est une oeuvre qui s'impose tant au point de vue national qu'au point de vue social et au point de vue politique du point de vue national, la colonisation est la grande force qui nous permettra de conserver notre position en Amérique du Nord; au point de vue social, c'est la colonisation qui sera le salut de la race, car le colon cherche à s'établir sur la terre, à y fonder un foyer et à élever une famille. On règle donc par la colonisation le grand problème de la natalité et de la nuptialité; au point de vue politique, cette campagne de colonisation nous permettra de conserver nos positions dans la Confédération et de garder l'équilibre que nous devons avoir. M. David a alors prêché en faveur de 550 jeunes montagnards de son comté. Il a demandé au ministre de la Colonisation de leur donner des lots dans les Laurentides, où ils sont habitués à vivre. Il a dit que ce ne serait pas bon de les transplanter dans la plaine à des centaines de milles de distance.

Il a aussi demandé au gouvernement de permettre aux fils de cultivateurs de s'établir dans les vieilles paroisses, où ils pourront déclouer les planches qui ferment les portes et les fenêtres des fermes que plusieurs ont quitté pour la ville. "Il faut rallumer les feux dans ces maisons qui ressemblent à des cercueils", dit-il.

Il a demandé, dès qu'un groupe de colons sera établi dans un rang, d'y bâtir tout de suite une petite école afin que nos jeunes colons soient instruits. "Nous n'aurons jamais le nombre, au pays, dit M. David. "Puis-

(Suite à la page 13. 1ère col.)

## UN APPUI MORAL A LA SOCIETE DES NATIONS

### DES PRIMES

Le gouvernement a distribué $33,426 en primes aux instituteurs et institutrices au cours de l'année fiscale 1932-33, a déclaré l'hon. M. David ce midi, à l'Assemblée législative. La somme a été répartie comme suit : $8,210 en primes aux instituteurs et institutrices dans l'enseignement depuis 10 ans ; $9,550 aux instituteurs et institutrices dans l'enseignement depuis 15 ans, et $15,666 aux instituteurs et institutrices dans l'enseignement depuis 20 ans. Ces primes sont distribuées annuellement. Elles sont de $5 pour la première catégorie d'enseignants, de $10 pour la 2ème catégorie et de $14 pour la 3ème.

*CONFERENCE DE L'HONORABLE DAVID AU MUSEE DE LA PROVINCE*

L'artiste du "Soleil" a photographié hier soir, au Musée de la province, l'honorable ATHANASE DAVID, C. R., M. P. P., secrétaire de la province, au milieu du groupe de paroissiens de Saint-Dominique, membres des Chanteurs de Saint-Dominique, et de quelques invités. — On remarque sur la photographie, outre le distingué ministre, le président des Chanteurs de St-Dominique, M Aurèle Leclerc, N. P., régistrateur de Québec, leur directeur, M. J.-H. Paré, avocat, le Père Henri Martin, O P., curé de St-Dominique, M. le commandeur Pierre-Georges Roy, conservateur du Musée, M. Paul Rainville, conservateur-adjoint, M. Jean-Marie Beaudet, organiste de la paroisse, le Dr Jos. DeVarennes, M. L. Morency et la plupart des membres de la chorale. — Cette photographie fut prise à l'occasion de la conférence que le secrétaire de la province donnait hier soir sous le titre de "L'Aube Nouvelle".

### L'EGLISE ET L'OBSERVANCE DU CAREME

**La "Semaine Religieuse" de Québec donne dans sa dernière livraison quelques directives sur l'observance du jeûne — "Que chacun jeûne selon ses forces."**

Le carême commencera mercredi prochain, le 6 mars. En prévision de ces jours, "La Semaine Religieuse" publie, dans ses questions de science ecclésiastique, un résumé des dispositions qui président à l'observance du jeûne ecclésiastique. Voici ces directives :

1o A la règle des onces comptées mathématiquement, on peut substituer la règle de la capacité individuelle: que chacun jeûne selon ses forces.

2o Pour mettre en pratique cette règle de la capacité individuelle, on peut prendre, le matin et le soir, du tiers à la moitié de son déjeûner et de son souper ordinaires: que les bons jeûneurs se contentent du tiers, que les faibles jeûneurs se permettent jusqu'à la moitié approximativement. Nous disons **approximativement**, parce qu'il ne s'agit pas d'une estimation mathématique, mais d'une estimation morale.

3o Deux onces le matin ne constituent déjà qu'un frustule; huit onces le soir ne constituent qu'une collation. Les personnes qui prennent habituellement de si petits repas n'ont pas besoin de les diminuer davantage; de si faibles quantités peuvent être considérées comme un minimum.

4o Les personnes qui ont besoin de prendre leurs trois repas au complet ou presque au complet, ou bien sont exemptes du jeûne par la force de leurs raisons ou bien doivent demander une dispense à leur confesseur.

### TAXE D'HOPITAL

Les revenus bruts de la taxe d'hopital, impôt sur les repas établi en 1926 et modifié en 1934, ont été de $495,351.57, du 1er janvier 1934 au 31 décembre de la même année, d'après la réponse donnée par l'hon. Stockwell à une question de M. Lafleur. Les revenus nets ont atteint $459,918.-81.

L'hon. M. David a communiqué à la Chambre, sur une question de M. Lafleur, que 82.8 pour cent des contributions scolaires, du 1er juillet 1932 au 30 juin 1933, ont été payés par les contribuables, et 17.2 par la province.

### UN RAPPORT DE M. L'ABBE A. FERLAND

**Avant de quitter son poste, le directeur des terrains de jeux de Québec présente au conseil de ville une récapitulation générale depuis 1929 — Recettes et dépenses — L'actif.**

L'oeuvre des Terrains de Jeux de Québec a coûté, du 31 mars 1934 au 15 février 1935 une somme de $7,091, d'après le rapport que M. l'abbé Arthur Ferland vient d'adresser au conseil de ville de Québec. Il reste en caisse une somme de $254.83 que M. l'abbé Ferland a remis à son successeur à la tête de l'oeuvre. L'état financier soumis par M. l'abbé Ferland comprend une récapitulation des recettes et des dépenses depuis 1929 et l'on voit que le total des revenus et des dons s'est établi à $99,040.05 et que l'actif des Terrains de Jeux est actuellement de $50,783.88.

Durant les six dernières années, M. l'abbé Ferland a payé en salaires une somme de $12,069.17 et il a employé $16,843.89 en travaux de terrassements d'aqueduc et de drainage et une somme équivalente en constructions diverses. La baignoire du parc Victoria a coûté $9,677.21 et celle de Limoilou $4,961.40.

Les appareils de jeux ont exigé une dépense de $16,720.26 et la clôture métallique autour du parc Victoria fut payée $5,493.80. Les dépenses générales d'organisation se sont établies à $5,361.43.

A la fin de son rapport, M. l'abbé Ferland déclare :

On voudra bien noter que sur $12,-069.17 payées en salaires, le personnel religieux n'a reçu que $1,980.00 pour les trois premières années. Toutes les dépenses du personnel reli-

(Suite à la page 11. 1ère col.)

**Son Eminence le cardinal Villeneuve donne une causerie à l'Institut militaire et déclare que la S. D. N. est devenue plus nécessaire que jamais — La Russie n'aurait pas dû être admise à siéger à Genève.**

Un grand nombre d'officiers de l'armée permanente et des forces auxiliaires ont entendu hier soir une conférence remarquable de Son Eminence le cardinal Villeneuve O. M. I., sur "l'Eglise et la paix internationale." Le primat de l'Eglise canadienne était l'hôte d'honneur de l'Institut militaire de Québec et l'auditoire très nombreux, n'a pas ménagé ses applaudissements à Son Eminence.

Le cardinal fut présenté aux officiers par le lt-colonel Boswell et une longue ovation accueillit ses premières paroles. Après avoir remercié le président de l'Institut militaire de ses bonnes paroles, Son Eminence entra dans le vif de son sujet en déclarant que l'officier et le soldat ont des relations d'analogie avec le représentant de l'Eglise. Le soldat c'est le signe de la patrie, d'une société constituée; c'est le signe de sa force, de la noblesse, de sa justice, de sa paix, à condition que la force militaire soit au service du droit et de la justice, à condition que le soldat soit un chevalier. "C'est pour aviver votre esprit chevaleresque, déclara Son Eminence, que j'ai accepté de vous parler ce soir."

La guerre est légitime quand ses causes sont justes et l'Eglise l'admet mais les belligérants doivent employer des moyens honnêtes pour gagner la partie. Les guerres futures rempliront-elles toutes les conditions de justice dans leurs causes et d'honnêteté dans les moyens de leur poursuite? C'est une question angoissante. La dernière guerre a affecté 30,-000,000 de vies humaines et elle a produit des perturbations économiques dont on ressent encore les effets. La guerre moderne est tellement désastreuse qu'il vaut mieux chercher d'autres moyens de régler les difficultés internationales.

Ces considérations amènent le savant conférencier à parler de la société des Nations dont on met en doute l'efficacité en certains quartiers. Les relations entre peuples se développent et il faut qu'un organisme supérieur en faveur de la paix reçoive l'appui moral et matériel des nations. Bien qu'on dise le contraire on peut empêcher la guerre et Son Eminence le cardinal cite des faits historiques pour le prouver.

A Moyen Age on avait les pactes de la paix, la Trêve de Dieu, qui donnait aux chefs des armées le temps de réfléchir, et, aujourd'hui nous avons la société des nations qui ne sera forte et influente qu'en s'appuyant sur des principes de justice. Elle est le meilleur moyen trouvé pour promouvoir la paix et prévenir la guerre et la société des Nations est devenue une véritable personne juridique. On lui a reproché de coûter trop cher mais elle ne dépense que 2 1-2 sous

(Suite à la page 8. 4e col.)

## Les petits taxis défendent leur cause avec vigueur devant le Comité administratif

**Accompagnés de leur aumônier et de deux procureurs, les chauffeurs de taxis à 25 sous rencontrent nos édiles et combattent le projet d'imposer le taximètre — Plusieurs personnes adressent la parole — Des délégués seront nommés et reviendront à l'Hôtel de Ville.**

La question du taxi n'est pas encore réglée à Québec et c'est l'opinion de tous ceux qui ont assisté hier à la discussion qui s'est déroulée dans la salle du conseil entre le maire et les échevins et trois cents chauffeurs de taxis à 25 sous venus en procession protester contre la décision du comité administratif d'imposer le taximètre à tous les taxis de Québec. On a discuté jusqu'à sept heures du soir sans arriver à aucune conclusion et on s'est séparé avec l'entente que tous les partis en cause nommeraient des délégués pour rencontrer le conseil de ville et essayer de trouver la solution au problème en protégeant tous les intéressés, les propriétaires de grosses voitures comme ceux qui conduisent des chars à cinq passagers.

Les délégués avaient à leur tête M. l'abbé Ernest Dubé, aumônier des chauffeurs de taxis, et Mes Ross Drouin et Philippe Corriveau, avocats de certaines compagnies et ces deux derniers ont proposé aux échevins différents projets pour régler la question. Ils ont cependant insisté sur le droit des petits à vivre et se sont opposés fortement à l'imposition d'un prix fixe pour toutes les voitures Les avocats en cause ont déclaré qu'ils accepteraient un tarif à 35 sous et même le taximètres si l'on imposait un tarif différent à chacun des groupes antagonistes, à condition

(Suite à la page 13. 5e col.)

*UNE CAUSERIE*

**Son Eminence le cardinal Villeneuve a donné une causerie, hier soir, aux membres de l'Institut militaire de Québec et a donné son appui à la société des Nations à condition qu'elle s'inspire des principes de justice pour promouvoir la paix dans le monde.**

*UNE DEMISSION*

**L'honorable Ernest Lapointe C. P., président de la Société des Nations du Canada, a démissionné comme tel hier. L'ancien ministre de la justice a déclaré que ses devoirs parlementaires et l'approche d'une élection l'obligeaient à céder son siège à un autre.**

### LA COMPAGNIE BELL SOIGNE SES ABONNES

**Afin de donner un meilleur service à ses clients, la Compagnie de Telephone Bell adoptera vers le 16 mars un nouveau système pour les appels adressés au bureau.**

La Compagnie du Téléphone Bell est à effectuer d'intéressants et importants changements à ses bureaux de 114 rue St-Jean, afin d'améliorer encore son service.

Dans une entrevue avec M. Louis Belcourt, gérant local de la compagnie de téléphone, un représentant du "Soleil" a également appris que vers le 16 mars, c'est-à-dire dans deux semaines, un nouveau système pour les appels adressés aux bureaux de la compagnie entrera en vigueur qui permettra d'épargner beaucoup de temps aux usagers du téléphone.

Comme on le sait sans doute, la compagnie possède actuellement en

(Suite à la page 2. 4e col.)

### LES INGENIEURS

Lundi prochain, le 4 mars à huit heures du soir aura lieu au Palais Montcalm une assemblée générale des membres de L'Engineering Institute of Canada, section de Québec. Trois sujets seront brièvement traités par M. René Dupuis A. M. E. I. C. qui donnera un "apercu sur la Canalisation du Saint-Laurent", par M. James O'Halloran A. M. E. I. C., qui parlera des "Newsprint paper machines" et par M. Jean St-Jacques, S. E I. C. qui donnera une brève causerie sur "Le coût d'exploitation des centrales Diesel." Cette soirée est spécialement organisée pour mettre en vedette un groupe de jeunes ingénieurs, aussi tous les membres de l'Institut sont-ils priés d'encourager ces jeunes de leur présence. .

## L'honorable A. David professeur d'énergie

**Dans une captivante causerie, sous les auspices des Chanteurs de Saint-Dominique, le Secrétaire de la province dit nos raisons d'espérer en l'avenir — M. A. Leclerc présente le distingué conférencier que remercie le R. P. Martin, O.P.**

En présence de plusieurs hauts dignitaires du clergé et de la magistrature, d'avocats, d'écrivains, d'artistes, de médecins, d'industriels, bref devant toute l'élite intellectuelle de la Vieille Capitale, réunie pour l'entendre, l'honorable Athanase David, C.R., M.P.P., secrétaire de la province, a donné, hier soir, une belle leçon d'optimisme et de confiance dans l'avenir de sa patrie, d'idéal et d'énergie dans l'action, de solidarité nationale et de haute spiritualité. L'apôtre de l'école de rang, des écoles de métiers, d'arts paysans et de beaux-arts a revendiqué une fois de plus la nécessité d'appuyer nos conquêtes économiques sur les forces spirituelles et morales. M. David a comparé l'intellectuel, l'écrivain à la cigale, non pas à celle de La Fontaine, mais à celle de l'entomologiste Fabre qui chante lorsqu'elle a puisé la sève féconde des arbres, sève que la fourmi viendra boire après avoir tué la cigale laborieuse.

Ce fut un vrai régal intellectuel et littéraire et celui qui s'applique depuis dix-neuf ans à enrichir l'intelligence canadienne-française, à développer sous toutes ses formes le bien public a été longuement applaudi par les nombreux auditeurs réunis dans la salle des Peintures du Musée provincial devant la tribune entourée de fougères, de verdure et de fleurs disposées avec art et bon goût par M. Paul Rainville, conservateur-adjoint du Musée. Dans ce décor merveilleux où les toiles et les sculptures voisinent, on entendit parler de l'aube nouvelle qui se lève sur la province de Québec représentée derrière la tribune par une tête de jeune fille couronnée de feuilles d'érable, oeuvre de Suzor Côté. Sur le pupitre, un bronze

(Suite à la page 6. 2e col.)

### SUR LA COLLINE

(Par G. L.)

Les prémisses du débat sur la colonisation sont maintenant posées. Après le discours de l'honorable M. Vautrin, mercredi, nous avons eu hier ceux de l'hon. M. Athanase David, de MM. Edouard Fortin et Aimé Guertin. La semaine prochaine, la discussion pourra être reprise lorsque le projet de loi sera étudié en deuxième lecture. On en discutera ensuite toutes les clauses, en détail, en comité plénier de la Chambre puis la loi entrera dans nos statuts.

La conversion de M Aimé Guertin est durable et complète. Il a loué sans réserve, hier, le gouvernement libéral de son projet de colonisation "le plus grand effort, dit-il, qui ait jamais été tenté dans notre province en vue du retour à la terre."

L'honorable M. David ne veut pas que l'on fasse descendre ses montagnards du sommet des Laurentides pour les transporter dans la plaine.

Le conservateur de la bibliothèque, le colonel G-E Marquis, a déposé son rapport entre les mains de l'honorable T.-D. Bouchard, président de la Chambre, et de l'honorable Hector Laferté, président du Conseil. M. Bouchard l'a produit en Chambre, hier. On constate, en feuilletant brièvement le document, que la bibliothèque actuelle a cinquante ans d'âge et qu'elle contient près de 162,000 volumes.

Le conservateur rappelle que quatre bibliothécaires l'ont précédé, d'abord M. Pamphile LeMay, le poète bien connu, puis le Dr N.-E. Dionne, M. Ernest Myrand et M. Joseph Desjardins, qui a pris sa retraite l'automne dernier.

Le travail de reclassification des volumes, entrepris il y a quatre ans,

(Suite à la page 13. 3e col.)

## Jean-Ls Gagnon aux assises criminelles

### LES INDULGENCES DU JUBILE DE LA REDEMPTION

Le "Soleil" a déjà annoncé à ses lecteurs que le jubilé de la Rédemption doit se terminer le 28 avril prochain. On nous permettra d'y revenir aujourd'hui pour donner les conditions indispensables à quiconque veut gagner l'indulgence plénière du jubilé. Les voici:

**Intentions.** — Les prières du jubilé doivent être faites aux intentions suivantes: liberté de l'Eglise, paix, concorde et prospérité des peuples. — Développement de missions. — Heureux retour des dissidents (protestants ou autres) à l'Eglise catholique. — Conversion des ennemis de Dieu et réparation de leurs fautes.

**La Confession et la Communion** sont absolument requises. Une confession nulle de même que la confession et la communion obligatoires du temps pascal ne comptent point pour le gain du jubilé..

**Visites.** — Dans la ville de Québec, pour les citadins comme pour les visiteurs, les églises déterminées pour les visites sont: la Cathédrale, Saint-Jean-Baptiste, St-Roch et St-Sauveur. Dans la banlieue de Québec et à la campagne, les visites doivent être faites dans l'église paroissiale ou celle qui en tient lieu.

**Nombre de visites.** — 12 visites faites en particulier (3 dans chacune des églises de Québec) 8 visites faites en groupe.

Ces visites peuvent se faire dans n'importe quel ordre, le même jour ou à des jours différents.

**Prières à dire à chacune des visites:**

a) Devant l'autel du S. Sacrement: 5 Pater, Ave Gloria. Plus 1 Pater, Ave, Gloria, spécialement aux intentions du Pape.

b) Devant le Crucifix: 3 fois "Je crois en Dieu"; 1 fois: "Nous vous adorons, ô Jésus, et nous vous bénissons, parce que vous avez racheté le monde par votre sainte croix."

c) Devant la Sainte Vierge (statue ou image) en pensant à ses douleurs: 7 Ave et 1 fois: "Sainte Mère, faites que les plaies de Jésus crucifié s'empriment efficacement dans mon coeur."

d) De nouveau devant l'autel du S. Sacrement: 1 fois: "Je crois en Dieu."

Le jubilé se terminera le 28 avril prochain.

**Le juge Laetare Roy a condamné ce matin M. Jean-Louis Gagnon, directeur de la revue "Vivre" à subir son procès aux assises criminelles sous l'accusation de libelle diffamatoire.**

Jean-Louis Gagnon, propriétaire et directeur de la revue "Vivre" devra subir son procès aux Assises, sous l'accusation de libelle diffamatoire. Ainsi en a décidé ce matin le juge Laetare Roy, se basant sur la preuve à lui soumise au cours de l'enquête préliminaire. Gagnon reste en liberté provisoire sous le même cautionnement du consentement de Me Antoine Rivard, qui occupait pour la poursuite, et de Me Gérard Lacroix qui désormais représentera la Couronne dans cette affaire.

La décision du juge Roy est motivée dans un document de six pages, papier-ministre. Le magistrat y parle de l'accent de sincérité presque émouvant du principal plaignant, et il compare M. Claude-Henri Grignon, principal témoin de la défense, à un lutteurs "ardent comme un pur-sang" et "souple comme un chat". Du côté de la poursuite, les deux principaux témoins sont d'après le juge, M. Edmond Chassé, "à la bonhomie souriante et fine" et M. Aurèle Leclerc. L'article en cause qui donne lieu au procès, contient un luxe de mots étrangers à la grande tradition française, dans l'opinion du juge. Il ne peut croire qu'il soit nécessaire d'employer de pareilles expressions en critique littéraire.

Jules Lemaitre a bien "descendu" Georges Ohnet, mais il ne l'a pas éclaboussé. Et Charles Maurras, après avoir menacé par lettre un ministre de l'Intérieur de le faire "tuer comme un chien" a posé sa plume sans rien

(Suite à la page 17. 1ère col.)

### L'AFFAIRE DUBOIS ET DE GIRARD FINIE

**Les plaidoiries sur la motion de non-lieu ont été prononcées hier, et le juge ne rendra sa décision qu'après l'enquête de cinq présumés complices des accusés.**

Tout au cours de la journée d'hier, comme les lecteurs du "Soleil" le savent, s'est plaidée devant le juge Laetare Roy la motion de non-lieu présentée en faveur d'Ovila Girard et de Fernando Dubois, accusés d'avoir conspiré pour frauder le public, — et les deux gouvernements, — par la contrebande. A la fin des plaidoiries, le juge a décidé de se prononcer sur cette motion de non lieu seulement à la fin de l'enquête préliminaire des cinq autres accusés. L'enquête de ces messieurs a été fixée à mardi prochain.

En faveur de sa motion, Mtre Guy Hudon a prétendu que rien n'indique, dans la preuve jusqu'ici soumise, la culpabilité de ses clients. Il a cité

(Suite à la page 13. 3e col.)

### EXECUTION REMISE

Nous avons appris du Département du Procureur-Général qu'un sursis avait été accordé à Emilien Tremblay qui devrait être pendu aujourd'hui à Amos. L'exécution de la sentence a été remise au 5 avril. Lors des dernières assises criminelles à Amos, Tremblay fut trouvé coupable, par le jury, d'avoir assassiné son frère pendant son sommeil. Le sursis fut accordé à la demande de l'hon. juge Roméo Langlais, de la Cour Supérieure, celui-là même qui avait prononcé la sentence de mort contre Tremblay. Ce délai est accordé au condamné à mort afin qu'il puisse adresser une supplique au Ministère de la Justice à Ottawa, pour obtenir une commutation de sentence.

Le motif du crime pour lequel Tremblay fut condamné serait la jalousie. Il a été trouvé coupable d'avoir assailli son frère pendant qu'il dormait et de lui avoir porté, avec un lourd bâton, des coups dont il mourut.

## R. Bilodeau obtient le droit d'aller en appel

**La Cour d'Appel a accordé la motion présentée par le procureur du condamné — Jugement qui intéresse les propriétaires — Autres jugements.**

La Cour d'Appel a accordé ce matin la motion d'appel logée par Rosaire Bilodeau, condamné à être pendu pour le meurtre d'Octave Fiset. Cela signifie seulement que le procureur du condamné pourra essayer d'obtenir un nouveau procès pour son client. Me Valmore Bienvenue s'est opposé, et avec succès, à ce que des témoins fussent interrogés ce matin.

L'appel sera plaidé le 1er avril.

x x x

A l'avenir, quand un propriétaire fera exécuter des travaux, l'entrepreneur fera bien d'examiner les titres de ce propriétaire, à moins d'escompter sa solvabilité. Voilà ce qui ressort d'un jugement très élaboré de la Cour d'Appel, qui a rejeté ce matin l'appel de Vachon vs Dechêne. Il s'agissait, pour la Cour, de décider si un entrepreneur peut enregistrer un privilège quand il travaille pour le propriétaire apparent d'un immeuble, alors que ce propriétaire détient ce titre de propriété sujet à une clause résolutoire. Dans le cas en question, le vendeur — ancien propriétaire — a fait annuler l'acte de vente pour défaut, de la part de l'acheteur qui a fait exécuter les travaux, de s'être conformé aux conditions. L'entrepreneur, non payé, voulait faire valoir son droit de recours contre l'immeuble, mais la Cour a décidé qu'il n'avait pas ce privilège. Le 5 janvier 1929, le demandeur, Eusèbe Vachon, entrepreneur, signait un contrat avec Mme J.-W. Demers, par lequel il s'engageait à faire des réparations et des améliorations à une maison de Valley Jonction, en Beauce. Mme Demers était en possession

(Suite à la page 17, 6e col.)

### LE MAJOR BELL AU CERCLE DES F. CANADIENNES

"Nous avons, aujourd'hui, parmi nous un journaliste et un voyageur dont la réputation comme conférencier n'est plus à faire", disait, hier après-midi, madame Auguste Tessier, présidente du Cercle des Femmes Canadiennes de Québec, au Château Frontenac, où s'était donné rendez-vous, un auditoire nombreux. "Auteur de quelques livres de voyage", poursuivit madame Tessier, "ce militaire distingué a aussi causé à la radio; je vous présente mesdames et messieurs le major Hugh-McLachlan Bell."

Le major Bell, homme à la carrure militaire, possède une voix puissante, il a la parole facile. Il sait immédiatement s'attirer la sympathie de son auditoire et retenir son attention.

La causerie du major Bell se composa presqu'en entier de petites histoires, d'anecdotes et de souvenirs. Il parla des vieux amis de son père, de ces soirées, comme on n'en voit plus. De ces anciennes manières galantes et courtoises, malheureusement disparues.

"L'écossais se rapproche du canadien en ce qu'ils ont tous deux conservé leurs traditions", a dit le conférencier, "les traditions de nos pères si elles ne sont pas vivantes, sont du moins ineffaçables chez nous".

Il décrit ensuite la vieille église paroissiale, où l'on vient d'apprendre la défaite d'un régiment de Highlanders durant la guerre Sud-Africaine. Le silence règne, on écoute respectueusement la lecture de la liste des morts. Il fait voir d'une façon vivante la dignité de ce ministre de campagne et celle de ses paroissiens. Ecrasés par la douleur, l'amour de l'Empire soutient ces gens.

Il raconte en riant comment lui et un de ses compagnons, lors de cette même guerre, bambins encore, tentèrent de s'enrôler dans l'armée et ne reçurent qu'une fessée pour leur patriotisme. "Le patriotisme a survécu", ajouta le major.

"A Montréal, l'autre jour, j'ai eu le

*Fais ce que dois*

# LE SOLEIL

*Organe du parti libéral*

**Henri Gagnon**, *directeur-gérant* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 1er MARS 1935

## Succès mérité de M. Vautrin

Ce n'est pas tant à cause de l'unanimité de l'Assemblée législative à voter le principe du plan Vautrin, que pour les promesses de coopération patriotique qu'il provoque, que nous félicitons chaleureusement le premier ministre, son collègue du département de la Colonisation, ses prédécesseurs à ce poste important, et tous les premiers zélateurs, hommes publics ou hommes d'église, qui ont donné à ce mouvement le caractère national qu'il doit avoir.

Aussi bien, après les faibles critiques de détails jusqu'ici formulées, remarque-t-on que le projet du gouvernement répond parfaitement de l'efficacité des moyens et des précautions qui doivent à la fois assurer son efficacité et prévenir les accidents. Par exemple, contre l'influence indue de politiciens dans le choix des colons et la distribution des lots, ceux qui ont participé au congrès de colonisation ou entendu les expliquations élaborées de M. Vautrin savent parfaitement que cette ingérence n'est pas dangereuse.

Certes, qu'ils soient libéraux, conservateurs, ou indépendants, les représentants du peuple peuvent rendre de grands services comme collaborateurs d'une oeuvre invitant le concours de toutes les bonnes volontés. Mais, pour les besoins moraux et physiques des futures colonies, on aura surtout besoin d'une sélection à laquelle participeront les sociétés diocésaines et les hygiénistes. Quant à la contribution matérielle, elle sera entièrement à la charge de la province.

Lorsque M. Vautrin nous explique clairement que, avec les dix millions à sa disposition, il entend établir, en deux ans, 10,000 jeunes agriculteurs sur des terres libres et 10,000 colons sur des lots judicieusement choisis, il marque sa ferme volonté d'exécuter sa politique avec économie et efficacité. Et, en plus de ces 20,000 établissements, il entend pourvoir aussi au rétablissement agricole de quelques milliers de ruraux égarés dans les villes, et de faciljiter l'adaptation à la vie champêtre de quelques milliers de jeunes citadins comme garçons de ferme. Il n'est pas nécessaire d'être fort en chiffre, pour constater, avec ces données, que l'exécution du plan Vautrin coûtera moins cher que la distribution des secours directs.

A tout point de vue que l'on se place pour envisager le problème, il nous paraît que l'iniative du gouvernement offre la solution la plus sage, la plus profitable, la plus humaine et la plus patriotique, à la crise actuelle, qui immobilise malgré elle l'énergie de la jeunesse du Canada français. Avec les jeunes gens enrôlés dans l'agriculture et la colonisation, on fera de bons et d'utiles citoyens, comprenant mieux que d'autres le bienfait du travail.

## La Chambre de Commerce de Québec

Les journaux locaux appuient de tout coeur, nous n'en doutons pas, l'effort actuellement tenté pour infuser du sang nouveau à la Chambre de Commerce de Québec, et l'aider à sortir de ses embarras passagers. En les félicitant de leur élection ou de leur réélection, *"Le Soleil"* prie le président, les officiers, et les directeurs de cette association de poursuivre fermement les oeuvres utiles entreprises par elle en ces derniers temps.

N'oublions pas que, par le passé, quelques-unes des initiatives qui ont contribué au progrès de la vieille capitale du Canada français sont parties de la Chambre de Commerce. Elle en a appuyé d'autres, comme, par exemple, l'extension des travaux du port, que nous n'aurions pas obtenus sans ce concours important. Et, même au milieu de ses difficultés actuelles, la coopération de cette élite des hommes d'affaires québecois est rigoureusement nécessaire à l'administration municipale, au maintien de l'esprit public, à la formation d'une opinion saine.

Il y a moins de quarante ans, quelques membres de la Chambre de Commerce de Québec ont tenté l'aventure magnifique de la construction d'un chemin de fer, qu'ils voulaient appeler "Trans-Canada". C'était plusieurs années avant l'élaboration du projet du "Transcontinental" et du "Grand-Trono-Pacifique", qui devait doter le pays d'une voie ferrée, malheureusement trop rapprochée de celle du "Pacifique-Canadien". Les plans du "Trans-Canada" comportaient des compléments qui auraient relié directement Québec à la Baie James, dont on connaissait déjà les riches gisements d'un minérai de fer supérieur, et ouvert la vallée de la Rivière-de-la-Paix à la colonisation agricole et à l'exploitation minière. Le tracé projeté traversait la carte sur une ligne presque droite entre Roberval et Edmonton, et franchissait les Rocheuses par l'une de ses passes septentrionales.

Ce fut toujours l'avis d'experts avisés comme feu M. J.-G. Scott et feu M. Emile Doucet, que ce tracé était plus avantageux que celui qui, plus tard, devait lui être préféré. Le "Trans-Canada" eut ouvert à la colonisation des régions situées à une moyenne de plus de cent milles au nord du "C. P. R.", partant n'empiétant pas sur un domaine auquel cette voie ferrée suffisait. Quant aux avantages que cette entreprise aurait rapportés à Québec, on peut s'en faire une juste idée. Rappelons que la ligne projetée du "Trans-Canada" rapprochait Edmonton de Québec, par plusieurs centaines de milles.

Si nous évoquons ce vieux souvenir, c'est que le projet faillit être agréé des autorités fédérales, même contre les formidables influences qui s'exerçaient alors des provinces maritimes et manitobaines. Le poids de la Chambre de Commerce de Québec était alors considérable. Vers la même époque, sous l'impulsion intelligente de feu l'honorable S.-N. Parent, elle obtenait l'adhésion pratique de Sir Wilfrid Laurier à l'initiative du pont de Québec. Quelques années auparavant, le même concours des énergies locales avait conçu et exécuté le chemin de fer du Lac St-Jean, suite logique et parachèvement du chemin de fer Gosford. La province doit également à ces anciens québecois la belle voie ferrée qui la traverse aux pieds des Laurentides.

Un corps public qui a rendu des services signalés mérite plus que l'adhésion de trois cents membres actifs. Sous l'active présidence de M. Alfred Marois, souhaitons que la Chambre de Commerce double son effectif. Avec les perspectives que des conditions nouvelles ouvrent aux échanges internationaux, tout homme d'affaires ambitieux a un intérêt personnel à profiter des services et de l'influence que lui offre cet organisme connu dans tous les pays commerciaux. Le fait que, après cinq années de crise, les conditions industrielles de Québec sont encore supérieures à ce qu'elles étaient en 1900 et même en 1915, donne lieu d'espérer d'autres progrès prochains. Que l'on considère, par exemple, l'utilisation de plus en plus profitable du port de Québec par le commerce océanique. N'y a-t-il pas là un gage de promesses certain ?

On n'a pas le droit de laisser périr ou même dépérir une oeuvre que les générations prochaines seraient obligées de reprendre. C'est bien le cas de la Chambre de Commerce de Québec.

---

Le paysan, qui sait le mal qu'on a à faire pousser le blé, a pour le pain un pieux respect. Perdre un morceau de pain en le jetant à la rue est regardé comme un sacrilège. Il faut voir la ménagère entamer la miche ! Elle procède à cette opération comme à une cérémonie religieuse. D'abord elle ne manque jamais de faire, avec son couteau, un signe de croix sur la croûte du dessous ; puis elle coupe chaque tranche avec lenteur et ramasse soigneusement les miettes éparses sur la table . . . Cette façon presque solennelle d'entamer la miche m'a toujours frappé dans mon enfance et m'a imprimé dans l'esprit un profond respect pour cette nourriture indispensable à la plus large part de l'humanité.

ANDRE THEURIET

## SOLARIUM GRATUIT

### Rayons tamisés

On juge l'architecte à son plan.

M. Hepburn pratique l'hydrothérapie.

Le soldat inconnu protesterait s'il le pouvait.

Montréal entendra parler des ultramontains.

L'ange de la paix se drappe à la mode abyssine.

Si l'Etat se fait courtier en blé, gare au grain!

Les cigares de la Havane se ressentent de la politique cubaine.

Toutes paillettes d'or n'évoquent pas les réflexions du Borromée.

Dans dix ans, Sir John Simon aura moins peur de la guerre chimique.

Souhaitons qu'on épuise le stock des histoires grasses avant le carême.

Les petits taxis semblent avoir fait une course profitable à l'hôtel de ville.

Nous attendons beaucoup du chirurgien que le dictateur boche attache à sa personne.

Pour qu'un profiteur de guerre devienne millionnaire, il faut mille morts, deux mille blessés, et un mauvais ministre.

### Cocktail

Pour symboliser l'accord Laval-Mussolini, on a popularisé, à Rome et à Paris, un cocktail fabriqué de vermouth français et italien, avec une goutte d'angostura et une goutte de Picon. Ce thème latin paraîtra trop amer aux amateurs étrangers.

### Conflit

A la Chambre des Communes, on a dénoncé certaine activité fasciste d'un consul étranger. Si les rumeurs sont fondées, tous les ministres du cabinet tory ne voient pas d'un bon oeil la propagande de ce joli garçon. Aux règles du plus diplomatique des jeux, il ne faut pas tricher haut.

### Concurrence

A Montréal, paraît-il, il y a des avocats qui ont des affidés parmi les ambulanciers et les policiers afin d'être les premiers appelés lorsqu'un accidentés ou un pochard a besoin de leurs services professionnels. Le conseil de l'ordre objecte à cette pratique indigne. Il y a pourtant des années que cette petite industrie permet à des basochiens éveillés de vivre sans le secours de la S.-Vincent de Paul. L'opposition doit venir des vieux praticiens qui ne sont plus en état de courir la clientèle.

### L'Hydro

Poursuivant son enquête sur les intrigues secrètes qui compromettent le succès financier des services électriques étatisés, M. Roebuck révèle que tous les risques des contrats passés avec les producteurs du Québec étaient soigneusement mis à la charge des acheteurs ontariens. Ainsi donc cette belle affaire de l'étatisation, entreprise par des politiciens bleus de l'Ontario, aurait ensuite été compromise par eux. C'est un autre fait dont il convient de tenir compte.

### Trésor des sultans

On sait que le trésor des ex-sultans de Turquie se trouve encore dans le palais de Stamboul.

Le gouvernement turc vient de charger un grand joaillier de Stamboul d'en faire l'inventaire.

Si l'on en croit la presse turque, le trésor des sultans comprend une couronne sertie de brillants, de perles et de rubis, soit au total 80,000 pierres précieuses ; un collier de perles avec un diamant de la grosseur d'une noix, ainsi que le trône d'une valeur exceptionnelle. Le dossier en est surmonté d'une couronne ornée d'une émeraude de 30 centimètres sur 14.

On pense que la valeur du trésor des sultans dépasserait trois cents millions de florins.

### Feuilles volantes

*Pour peu qu'on le cherche, on trouve aisément son maître.*

*Il y a plus de plaisir à se grignoter mutuellement qu'à se dévorer.*

*Ce qu'on ne peut faire avaler avec un grain de sel, on le peut avec un grain de sucre.*

*Tout ce que l'on peut dire, c'est que la descente des glaces viendra avant la débâcle électorale.*

*Il y a des fois qu'on aimerait être capable de lire le gourdin à la main, en présence de l'auteur...*

*Un homme est toujours plus excusable de ne pas penser à l'anniversaire de sa femme quand cette fête tombe le 29 février.*

*L'adjectif ne renforce pas toujours. Ainsi, "c'est un homme de volonté" peut vouloir dire plus et mieux que "c'est un homme de bonne volonté".*

*Certaines pensées nous viennent des profondeurs de notre subconscient, et l'instant qui nous les donne peut bien être le produit de milleniaires.*

*Si les vieux de la vieille pouvaient à loisir recommencer leur vie, il y a gros à parier qu'ils se montreraient plus indulgents pour la jeunesse.*

*Il y a des écrivains absolument incapables de se renouveler étant donné qu'ils s'esquintent chaque jour sur des terrains encore plus piétinés que le pourtour d'une oasis où seraient venus boire un million et demi de chameaux.*

TRISTAN

*(La Tribune)*

## VERSAILLES, BAYREUTH FRANCAIS

Il était à prévoir que l'idée de transformer Versailles en Bayreuth français nous vaudrait une floraison d'enthousiasmes romantiques. Un de nos confrères s'avise de poser la question aux "personnalités les plus notoires de la France et de l'étranger". Ainsi, dit-il, l'opinion pourra juger, peser les arguments, discerner de quel côté se trouvent la routine, le moindre effort, l'inertie, et de quel côté se rencontrent l'enthousiasme créateur, la foi féconde, l'amour de la Beauté française.

N'attendons pas davantage pour nous ranger avec humilité et bonne humeur parmi les obscurantistes.

Les partisants du "Bayreuth français" s'inspirent jusqu'ici de deux préoccupations. D'abord le désir de ranimer Versailles, utiliser pratiquement une des plus belles salles de spectacle du monde et en faire le cadre de manifestations d'art classique. Ensuite, la prétention d'apporter une solution à la "crise du tourisme français", crise qui, en ce moment, émeut l'opinion et les pouvoirs publics.

Nous ne nous lasserons pas de considérer le premier de ces arguments comme spécieux, le second comme chimérique.

En comparant, comme on le fait à satiété, Versailles à Bayreuth ou à Salzbourg, on méconnait le caractère même d'un palais qui est l'expression architectonique de l'ordre français, non seulement esthétique, mais philosophique et politique, sous Louis XIV.

Ce trait d'universalité suffit à distinguer Versailles des sites ou monuments qui empruntent leur célébrité au souvenir de Wagner ou de Mozart. Il n'est pas besoin d'être historien pour sentir que ce sont là deux qualités d'émotion très différentes et que Versailles, loin de se "valoriser", comme on dit aujourd'hui, par des reconstitutions d'opéras ou de ballets, perdrait, au contraire, cet équilibre d'évocations qui en fait la "somme" authentique du siècle de Louis XIV. Même en qualifiant, par un anachronisme de complaisance, le théâtre d'"Opéra du Roi Soleil", on ne fera point que cet effort pour "rendre la vie à Versailles" (expression qui doit faire tressaillir d'aise les mânes de Louis-Philippe) n'aboutisse à des consonances artificielles, à des à-peu-près historiques, à des émotions coûteuses où le snobisme littéraire aura plus de place que le culte réfléchi du passé.

Et revenons aux "transformations" que le théâtre devra subir pour recevoir les aménagements destinés à le rendre utilisable, chauffage, lumière, machinerie de scène. Quand on pense aux attaques dont les Beaux-Arts ont été l'objet pour avoir ravivé les marbres de Trianon, on demeure confondu qu'il se trouve tant de gens pour réclamer, au nom de l'art français, la modernisation et la réfection partielle d'une salle décorée par Pajou et Guibert ! Encore une fois, les services de sécurité qui ont la responsabilité du Palais peuvent-ils nous garantir contre le risque d'incendie que toute salle de spectacle comporte ?

Quant à l'aspect touristique de la question, il n'est guère moins conventionnel. Avec ou sans "raison artistique", les touristes du monde entier connaissent le chemin de Versailles. S'ils viennent moins nombreux, c'est pour des raisons auxquelles l'attrait de la musique de Gluck et les livrets de Quinault ne changeront rien. Nous avons des théâtres nationaux qui manquent de ressources plus que de prestige et auxquels il serait plus utile de venir en aide que de créer de toutes pièces une nouvelle religion d'art.

Nous défendrons ici Versailles contre ses admirateurs imprudents comme nous l'avons défendu contre ses restaurateurs maladroits. Pour nous, organiser des saisons d'art dans le château de Louis XIV, c'est retomber dans l'hérésie qui consiste à rapporter des vieux meubles dans une chambre historique ou à exposer des oeuvres d'art modernes dans une salle gothique. Qu'on débadigeonne l'Opéra de Versailles, mais qu'on lui laisse cette atmosphère de vétusté et de silence sans laquelle il n'est point de communion directe avec le passé.

Albert Mousset

**(Journal des Débats)**

## PRESSE FRANCAISE ET PRESSE CANADIENNE

Les derniers échos du congrès de la presse française tenu à Québec à l'occasion des fêtes commémoratives de Jacques Cartier ne sont pas encore éteints. Le président de la "Canadian Press" et directeur-gérant du "Soleil", M. Henri Gagnon, qui fut l'initiateur et l'animateur de ces journées, vient de rendre plus vivants dans nos mémoires tous ces beaux souvenirs. Il a fait imprimer sur les presses du "Soleil" un beau volume de 230 pages, tiré sur papier teinté, où il a consigné le texte des communications présentées à ce congrès ainsi que celui des allocutions prononcées aux déjeuners qui ont réuni les congressistes au Club de la Garnison et au Restaurant Kerhulu. On y trouve donc les rapports de MM. R.-G. Nobécourt, secrétaire général du "Journal de Rouen", sur **la presse de la province française**, Noël Fauteux, rédacteur à la "Presse", **sur le journalisme français dans Québec des origines à nos jours**, Franc-Nohain, aujourd'hui décédé et alors rédacteur en chef et directeur littéraire de l'"Echo de Paris", sur **la littérature et la presse française**, Edmond Turcotte, rédacteur en chef du "Canada", sur **l'histoire de la presse française dans les centres franco-américains**, Fortunat Strowski, homme de lettres et collaborateur à plusieurs journaux et revues de France, sur **le mouvement des idées et les courants intellectuels dans la presse française**, Olivar Asselin, directeur-fondateur de l'"Ordre", sur **les relations de la presse canadienne et de la presse française avec l'extérieur, quant à l'information**, Charles Gautier, rédacteur en chef au "Droit", sur **le journalisme français au Canada, hors de Québec**, Charles Houssaye, vice-président du conseil d'administration de **l'Agence Havas**. On y trouve aussi des textes de MM. Henri Gagnon, président de la "Canadian Press", qui présida ces **Journées**, Paul Marchandeau, directeur de l'"Eclaireur de l'Est" et chef de la délégation de la presse de France au Canada, Georges Pelletier, directeur du "Devoir", secrétaire du congrès, Norman Smith, président honoraire de la "Canadian Press".

Très beau souvenir pour tous ceux qui ont pris part à ces mémorables journées, le livre dont il faut remercier M. Gagnon sera en même temps un ouvrage utile à tous ceux qui s'intéressent aux relations de la presse française et de la presse canadienne. Le tirage restreint — limité à cinq cents exemplaires — en fait en outre un volume précieux pour ceux qui l'ont reçu et en doivent de sincères remerciements à son éditeur.

Presque en même temps que ce livre paraissait, l'"Illustration" publiait un article qui était à sa façon un autre écho du congrès de l'été dernier. Le confrère se demandait si, pour nous délivrer des agences américaines qui fournissent à nos journaux la plus grande partie de leur matière première et substituent ainsi le **yankeeisme** à l'esprit français, des journaux ou des agences française ne pourraient pas nous offrir l'équivalent à un prix acceptable.

On se plaint périodiquement de l'usage que font nos journaux de certains matériaux de rédaction traduits de l'anglais et provenant, pour la plupart, des Etats-Unis. On a raison de s'en plaindre. Sait-on que nul ne s'en plaint plus fort que le chef de rédaction qui déplore le mal et ne peut rien contre ?

Chaque journal a sa physionomie, sa clientèle, ses traditions. Il lui faut se conformer aux demandes de son public, même si c'est de façon générale et large. La plupart des chefs de rédaction ont le feu sacré, et ils veulent sincèrement améliorer leur journal. Or, sous ce rapport, ils ne le peuvent. Ce sont les Français eux-mêmes qui les en empêchent.

Les grands syndicats américains, et celui du **Toronto Star** au Canada, offrent des "services" extrêmement variés, intéressants, documentaires, bien illustrés, à des prix généralement dérisoires. C'est tentant; tout est prêt, l'histoire est faite, les images sont là, on n'a qu'à traduire, et le public, par le fait de l'erreur initiale commise il y a vingt-cinq ans par la **Patrie** du temps, y est incurablement habitué. La France peut-elle nous donner l'équivalent ? Hélas, non.

Le "service" français le plus varié et le plus acceptable au Canada est exorbitant, prohibitif (en passant, c'est celui-là qui adresse régulièrement ses envois à "Montréal", Prince Edward Island, Québec Canada") et sans images, ce qui, étant donné le goût du public et l'accoutumance, est rédhibitoire.

L'"Illustration" jette alors un coup de sonde du côté de la Société des gens de lettres, de la légation française au Canada, de M. Flandin, président du Conseil des ministres en France et chef de la délégation française au Canada l'été dernier, de M. Marchandeau, ministre du Commerce en France, directeur de journal et chef de la délégation des journalistes français l'été dernier. Mais notre confrère ne paraît pas très optimiste. On commence à se demander si les Journées de la presse française de l'été dernier auront quelque résultat pratique, tant au point de vue de l'amélioration des relations entre la presse française et la presse canadienne-française, qu'au point de vue de la "refrancisation" de notre presse à nous.

Le congrès de Québec s'est terminé par une résolution reproduite dans le livre que vient de publier M. Gagnon et dont je veux extraire les paragraphes suivants:

Ils (les délégués) expriment le voeu que des réunions de la presse française d'Europe et d'Amérique se tiennent à l'avenir périodiquement, à intervalles rapprochés, afin de faciliter les prises de contact et les relations suivies entre les journalistes de langue et de culture françaises, à leur mutuel avantage;

Ils (les délégués) expriment le désir que les prochaines journées de presse française se tiennent en France, à une date à fixer après consultation entre la presse française d'Europe et celle d'Amérique.

Six mois sont passés depuis. Peut-être sans bruit quelqu'un a-t-il pris l'initiative d'amorcer des relations destinées à provoquer de nouvelles réunions. Nous n'en savons rien, si ce n'est que l'un des initiateurs du congrès de Québec avait écrit à ce sujet au regretté Franc-Nohain qui est mort avant de recevoir cette lettre. Et puis ? M. Gagnon a-t-il songé à renouveler son initiative de l'année dernière ou a-t-il pensé que cette fois il convenait de laisser aux journalistes français le soin de faire les premiers pas ? Et ceux-ci, que font-ils ? Nous ont-ils oubliés ?

L'"Illustration" pose un problème d'ordre pratique et technique. Pour le discuter, il faudrait des réunions comme celles de Québec, mais avec moins d'académisme destiné à éblouir le public, et plus de discussions pratiques et techniques entre gens de métier. Mais qui en prendra l'initiative ? L'année dernière, ce fut une initiative purement individuelle. Cela augmente certes le mérite de MM. Gagnon et Pelletier. Mais cela n'assure malheureusement pas de continuité aux relations des presses française et canadienne. Pour cela il faudrait deux associations professionnelles qui pourraient non seulement traiter l'une et l'autre des conditions d'un congrès annuel, mais surtout échanger durant toute l'année des idées, des opinions et des suggestions qui, aux congrès annuels, feraient l'objet de débats moins stériles que ceux de l'année dernière. Tout le monde semble d'accord sur ce point, mais personne ne bouge. Qui provoquera une réunion de journalistes canadiens à cet effet ?

**(L'Ordre)** **Georges Langlois**

## CHRONIQUE OUVRIERE

### L'industrie du vêtement

La stabilisation de l'industrie du vêtement est maintenant assurée dans notre province. Et cela, grâce à l'excellent travail accompli par l'honorable C.-J. Arcand à qui patrons et ouvriers avaient confié la délicate tâche d'appliquer à cette industrie la loi de l'extension juridique des conventions collectives de travail.

Le problème était fort compliqué et la situation intolérable. Depuis quelques années les manufacturiers qui opéraient dans la ville de Montréal, le principal centre de cette industrie, avaient tendance à déménager leurs boutiques en dehors de la métropole à cause des salaires à payer et de la concurrence que leur faisaient certains manufacturiers de la campagne. Cette mobilisation industrielle était d'autant plus à craindre que l'enquête Stevens révéla des choses déplorables et démontra qu'en certains centres on se livrait à une exploitation éhontée des travailleurs, certains patrons se livrant à une concurrence déloyale.

Constatant qu'il fallait à tout prix stabiliser cette industrie et voulant profiter de la loi de l'extension juridique des contrats collectifs, patrons et ouvriers tentèrent d'en arriver à une entente afin d'assurer un salaire raisonnable aux travailleurs et un profit raisonnable aux patrons. Après plusieurs assemblées conjointes, maintes délibérations, présentation de différents mémoires, on ne parvint pas à s'entendre à cause de l'opposition des industriels ruraux et des exigences trop prononcées des patrons et employés urbains. Finalement, en toute confiance, on demanda, on supplia même l'honorable ministre du Travail de servir de médiateur. Ce dernier étudia la question sous tous ses angles. Il fallait, en effet, tenir compte des circonstances de temps et de lieux, de la proximité des marchés, des moyens de transport, du coût de la vie, etc. Cette étude terminée, l'honorable M. Arcand en est venu à des conclusions claires et précises et satisfaisantes pour tous les intéressés. Une entente fut soumise. Le lieutenant-gouverneur en conseil vient de la ratifier.

Par cette entente la province est divisée en trois zones. La première comprend Montréal et un rayon de dix milles. La deuxième couvre la région en dehors de cette limite jusqu'à 75 milles de la métropole et enfin la dernière couvre le reste de la province. Des salaires minima sont établis d'après l'expérience de l'ouvrier. Ils sont un peu moins élevés dans les deuxème et troisième zones comparativement à Montréal variant de 9 ou 10 pour cent et de 14 ou 15 pour cent. La semaine de 44 heures et de 48 sera en vigueur.

Nul doute que cette entente portera des fruits en assurant une collaboration plus étroite entre employeurs et employés, mettra un frein à la concurrence déloyale et stabilisera cette importance industrie.

### Assemblées

**Au Secrétariat**

CE SOIR: l'Union Catholique des manoeuvres de Québec, L'Union des tanneurs corroyeurs.

DEMAIN: l'Union Nationale des boulangers de Québec, Inc.

**Salle Club des Marchands**

CE SOIR: La Fraternité des chauffeurs et ingénieurs de locomotives, local 879, L'association Internationale des machinistes, local 604, Fraternité des chauffeurs et huileurs, local 779.

DEMAIN: L'Union Internationale des typographes de Québec, local 302. L'union Internationale des pressiers et clicheurs, local 152.

### La marque

Le tribunal de simple police de Liévin vient de déclarer que les cochons "ont la peau dure". Il avait, en effet, à examiner le cas d'un chevilleur poursuivi pour avoir marqué des porcs qu'il venait d'acheter en leur faisant dans le dos une incision longue de 10 à 12 centimètres et profonde.

Dans son jugement, qui acquitte le chevilleur prévenu d'infraction à la loi qui protège les animaux, le tribunal dit que "ces entailles sont pratiquées couramment et qu'elles n'occasionnent aux porcs aucune douleur".

## DANS NOS THEATRES

*LE TRIO LYRIQUE A QUEBEC*

Mlle ANNA MALENFANT, M. LIONEL DAUNAIS et M. LUDOVIC HUOT, les trois populaires chanteurs du Trio Lyrique que nous entendrons ce soir au Palais Montcalm. L'Association des Facteurs a des billets en vente, aussi au Palais Montcalm.

### AU FRANCAIS

Voir une série complète en une seule représentation, c'est voir la plus belle représentation en ville. Le cinéma est heureux de présenter la série complète de "LOST SPECIAL". 12 épisodes, 24 rouleaux en une seule représentation, vous verrez des accidents effroyables, accidents de trains, accidents d'autos, batailles, naufrages, maison mystérieuse, le plus grand feu de forêts jamais reproduit sur l'écran, etc., etc. Profitez-en aujourd'hui, parce que cette série ne sera présentée que deux jours seulement. — Communiqué.

### AU VICTORIA - DEMAIN

S'il est un roman toujours populaire et qui fera après la nôtre la joie de nos enfants, c'est bien celui d'Hector Malot intitulé "Sans Famille".

Nul doute qu'on se pressera au Victoria toute la semaine pour voir d'excellents interprètes animer les principaux personnages de cette célèbre histoire d'un enfant sans famille. Pour un tel film, il fallait des acteurs de grand talent. Marc Allegret, qui nous a déjà donné entre autres films "Fanny", a réuni plusieurs vedettes qui accordent aux héros du livre une vie féconde.

Nommons tout d'abord Robert Lynen, héros du fameux film de Duvivier, "Poil de Carotte", puis Dorville, le populaire comédien français, le ténor célèbre Vanni-Marcoux et la délicieuse Bérangère.

"Sans Famille" est le film idéal. Avec un dosage habile il groupe des scènes comiques et dramatiques. Le rire et les larmes se côtoient, et jamais dans un sens ou l'autre on ne note l'exagération habituelle des gros mélodrames. — Communiqué.

EMPIRE AUJOURD'HUI
MYRT and MARGE
Les 3 BARRYMORE dans
RASPUTIN and the EMPRESS
Mat.: 15c. Soir: 25c. (Taxe comprise)
*Magnifiques cadeaux vendredi soir.*

CAPITOL
Aujourd'hui — 2 GRANDS FILMS à 1 - 2.25 : 6.45 - 8.10
WALLACE BEERY dans The MIGHTY BARNUM
Mat: 25c.
Soir: 30c. 40c.
ANN HARDING dans "ENCHANTED APRIL"

RIALTO AUJOURD'HUI
Le spectacle aux 1,001 surprises! 1,000 acteurs et artistes dans
"STAND UP and CHEER!"
avec la petite Shirley Temple, Warner Baxter, Madge Evans, John Boles et James Dunn, aussi:
une superbe vue avec
Irene Dunne et Richard Dix dans "STINGAREE"
et autres Mat: 10c. Soir: 15c.

CARTIER DERNIER JOUR
RICHARD TAUBER
Ténor de réputation mondiale dans "Thine is my Heart" aussi:
"THE NOTORIOUS SOPHIE LANG"
A partir de demain
Grace Moore dans ONE NIGHT OF LOVE
avec TULLIO CARMINATI

THEATRE ARLEQUIN
AUJOURD'HUI A SAMEDI
"BURN 'EM UP BARNES"
Première fois à Québec, avec Jack Mulhall, Jackie Darro
Aussi
"MURDER IN TRINIDAD"
Nigel Bruce, Heather Angel
"THE SHOW OFF"
Spencer Tracey et autres
Sur la scène:
"FREDERIC ET RUTH"
danseurs sensationnels
3 numéros de vaudeville
La troupe "JOSEPH et MANDA"
dans un sketch comique
CE SOIR
CONCOURS THEATRAL

### PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

| | |
|---|---|
| A la campagne | $4.00 |
| En ville, une année d'avance | $5.00 |
| En ville, par mois | $0.50 |
| Aux Etats-Unis | $4.00 |
| En Europe | $10.00 |

## TOWER EST ACQUITTE

Portsmouth, 28. (Trad. de la C. P.) — Le conseil de guerre a acquitté aujourd'hui le capitaine Tower, commandant du "Hood", au chef d'avoir hasardé son navire le mois dernier dans une manoeuvre qui aboutit à la collision avec le "Renown". Ce commandant était le troisième officier supérieur à passer en conseil de guerre pour cette collision.

## ST-ISIDORE

**Décès**

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mme Wilfrid Drouin (née M.-A. Gilbert) décédée à St-Isidore, après quelques jours de maladie seulement.

La défunte qui n'était âgée que de 42 ans et 8 mois laisse dans le deuil en outre d'un époux inconsolable, 13 enfants.

Son service et sa sépulture ont eu lieu vendredi le 22 au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille.

CANADIEN UN SEUL PRIX .25
MYRNA LOY — WARNER BAXTER
BROADWAY BILL
et YOUNG AND BEAUTIFUL
Comédie musicale

FRANCAIS 2 jours Seulement
GRANDE SERIE COMPLETE
LOST SPECIAL
12 épisodes — 24 rouleaux en une seule représentation

VICTORIA
DERNIER JOUR
HARRY BAUR dans
"UN HOMME EN OR"
également à l'affiche
"On Demande Un Employé"
*Commençant demain*
ROBERT LYNEN, le jeune acteur prodige, DORVILLE, le ténor VANNI-MARCOUX, Madeleine Guitty, dans
"SANS FAMILLE"
C'est un film complet. Que dire de plus?
Mat. 21c. Soir, 30c. plus taxe

CINEMA de PARIS
Commençant DEMAIN
SON AUTRE AMOUR
Avec CONSTANT REMY — Jeanne Boitel
Le Petit Roncier et La Petite Borelli
aussi VAUDEVILLE sur L'ECRAN
un documentaire intéressant et un "CARTOON"
—DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI—
BOUBOULE 1er ROI NEGRE
aussi
L'AMOUR EN CAGE
ADMISSION
Matinée 1 h. p.m. | Soirée: 7 h. p.m.
20 cts | .20 et .30

## LA LIVRE

Londres, 28. — Neville Chamberlain a déclaré aux Communes aujourd'hui qu'il n'existait aucune perspective immédiate de stabilisation de la livre. Des financiers ont déjà exprimé l'opinion que la livre ne pourrait être stabilisée avant deux ans. Le gouvernement en maintient le cours au moyen de l'Exchange Stabilization Fund.

## UN INCENDIE

St-Jean, N.-B., 28. — Le feu a détruit ce matin les appartements d'Ideal Stores Ltd, à l'angle de King Street et Market Place, obligeant les membres de quatre familles à s'enfuir en toilette de nuit. Les pertes sont estimées à $70,000. Une vieille dame de 78 ans a été portée en lieu sûr par un agent de police à travers les chambres et corridors remplis de fumée.

AVIS A CEUX qui étouffent : LES PASTILLES VALDA donnent de l'Air et activent la Respiration
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES portant le nom VALDA
Agent Général pour le Canada : J. Alfred OUIMET
84, St. Paul St. East. MONTREAL.

- MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE -

## M. A. Marois prêche la coopération

(Suite de la dernière page)

nécessaire et réciproque, qu'il assumait de nouveau les responsabilités de la présidence.

"Mais si j'accepte", dit M. Marois, "ce n'est pas sans conditions. Tout d'abord, c'est à la condition que j'aie la coopération de tous et de chacun pour aider le travail du conseil.

Et il appuya sur ce point : "Non seulement il est nécessaire, mais il faut que le commerce en général nous donne son appui, car financièrement parlant, nous ne l'avons pas en proportion de notre population."

M. Marois conclut à l'importance de cet organisme civique qu'est la Chambre de Commerce et démontra la nécessité de son existence. Il parla brièvement des conditions budgétaires de la Chambre et pria les membres de ne tenir le bureau de direction responsable des déficits constatés. "Cependant", dit le président, "à force de couper les dépenses, nous sommes arrivés cette année, à baisser substantiellement le déficit comparativement aux années précédentes.

L'orateur profite de la circonstance pour féliciter les membres du Comité des jeunes dont M. Henri Clément est le président. Il loue leur travail de collaboration et leur demande de continuer. Il parle également de l'utile support de la presse locale et remercie les journalistes québecois de leur contribution au maintien de la Chambre de Commerce.

Au cours de l'assemblée d'hier, M. Marois a également transmis un rapport des activités réalisées par la Chambre depuis la dernière réunion annuelle.

Il traita de la question d'une réduction de la souscription annuelle, conclut que le champ d'action, dans la Ville de Québec, d'après un relevé minutieux de nos annuaires, n'est pas aussi élaboré qu'on peut le croire et que le nombre des nouveaux membres ne pourrait atteindre le chiffre important que l'on croyait au début. Il conclut cependant à la nécessité d'une campagne de recrutement, et demande qu'elle soit entreprise incessamment.

Dans un autre mémoire, le président dit qu'il est impossible de compter sur l'aide financière de la ville, et que pour le maintien de la Chambre, il faut compter uniquement sur le commerce, bien que tout le travail soit au profit de la ville.

Avant de reprendre son siège, M. Marois adresse un cordial merci aux directeurs sortant de charge pour la coopération généreuse et désintéressée qu'ils ont bien voulu accorder au cours de l'année fiscale qui vient de prendre fin.

Le rapport financier de la Chambre, présenté par M. W. Boulet, accuse pour les opérations courantes, un déficit moindre que pour les années précédentes.

A la fin de la séance, M. Henri Loudin, secrétaire, informe les membres que Québec recevrait sous peu la visite de vendeurs, dits, 'High Pressure Salesmen". Dans l'intérêt du commerce de la ville et des particuliers, il met les membres en garde contre ces visiteurs indésirables.

## Paris ne redoute plus les crues de la Seine

(Suite de la dernière page)

sont transportés sur les points les plus vulnérables.

Mais la clef du système de défense est constituée par une série de barrages construits sur la Cure, l'affluent de l'Yonne dont le régime est le plus torrentiel. La capacité de ces barrages varie entre 22 et 23 millions de mètres cubes. Deux d'entre eux sont déjà construits. On n'attend plus que l'autorisation ministérielle pour entreprendre les travaux de construction des deux plus grands, dont un énorme sur l'Yonne elle-même, à Pennesiere-chaumard qui aura une capacité de 22 millions de mètres cubes et une longueur de sept kilomètres.

Ainsi la capitale, en moins de quinze ans, a conjuré la menace qui pesait sur elle à la fin de chaque hiver. Pour reprendre le refrain des chansonniers de naguère, "Les Parisiens n'iront plus en bateau de la Madeleine à l'Opéra."

## LE BRIDGE-CONTRAT

Les parties suivantes sont à l'affiche pour ce soir dans le tournoi indépendant de bridge-contrat.

Au Studio Frontenac les équipes en présense seront : S. F. (1) vs C. de C. ("2721"); S. F. (2) vs S. F. (3).

Chez les Chevaliers de Colomb, Chemin Ste-Foy : C. de C. (3) vs S. F. (4) de C. de C. (2) vs C. V. C. (2); C. de C. (1) vs C. V. C. (1).

Au Club Favorite : Local 1 vs Local 2.

Voici la position des équipes actuellement :

| | Parties gagnées | Parties perdues |
|---|---|---|
| S. F. (1) | 2 | 0 |
| C. V. C. (1) | 2 | 1 |
| C. de C. (1) | 2 | 1 |
| S. F. (2) | 2 | 1 |
| Favorite (1) | 2 | 1 |
| C. de C. (3) | 2 | 1 |
| S. F. (3) | 2 | 1 |
| C. V. C. (2) | 1 | 2 |
| C. de C. (2) | 1 | 2 |
| Favorite (2) | 0 | 3 |
| S. F. (4) | 0 | 3 |
| C. de C. (2) | 0 | 0 |

## FEU M. F. BERGERON

St-Hyacinthe, (D.N.C.).— D'imposantes funérailles ont été faites à M. François Bergeron, décédé à l'âge de 64 ans. En l'église du Christ-Roi. La levée du corps fut faite par M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du séminaire et le service fut chanté par M. le curé Lafontaine. Il était assisté des abbés Armand Brouillard et B. Benoît. Les porteurs étaient: MM. Raphael Ledoux, Alex. Lebœuf, J.-B. Ledoux, Pierre Leclair, J.-B. Laplante et M. Tétreault.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie Boulay; un fils, Georges Bergeron; deux filles, Mme Hormisdas Laperle, née Georgianna et Mlle Marie-Anna Bergeron; son gendre, M. Donat Lebœuf, de St-Denis; ses frères: Hormisdas, Pierre et Ferdinand Bergeron; sa belle-sœur, Mme Joseph Bergeron; ses petits-fils: Louis, Paul, Denis, Léone, Cécile, Jacques, Marie-Berthe et Gilles Bergeron, Marcel, Madeleine, Jeannine, Réjeanne et L.-P. Laperle, Marie-Paule Lebœuf.

Nos sympathies à la famille.


# OFFRES FIN DE SEMAINE

*Aux plus grands magasins de Québec*

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

VETEMENTS GARANTIS de PAQUET

*-- Rez-de-chaussée --*

## HOMMES et JEUNES GENS !

LA VOICI L'Occasion que vous attendiez si impatiemment ...

*C'est* **PAQUET** *qui va au devant de vos désirs avec les merveilleuses aubaines ci-après*

### PALETOTS DE PRINTEMPS !

VOICI un prix de nature à vous surprendre — à l'approche du printemps — pour un paletot de PAQUET.

**VENTE ! 150 PALETOTS**

**$12.00**

En nouveaux tissus printaniers—tout laine. Nouvelle coupe.—Confection irréprochable. Jolis dessins en un beau choix de teintes. **Doublure en satin ou soie Celanese.**

Modèles : **Raglan — Slip-On — Tube — Balmacan.**

**VENEZ CHOISIR LE VOTRE SAMEDI**

Un léger dépôt réservera le paletot de votre choix.

### COMPLETS !

Nouveaux tissus. — Nouveaux styles printaniers.

Des centaines d'hommes et jeunes gens ne manqueront pas de profiter de l'avantage que nous leur offrons de se procurer un nouveau complet à un prix qui brise tous les records.

**$16.45**

**1 et 2 pantalons**

La collection offerte présente une variété de ce qu'il y a de plus nouveau en tissus et nuances. — Confection de tout premier ordre.

Le prix auquel nous offrons ces complets ne doit pas servir de base pour établir la qualité de la marchandise. — RAPPELEZ-VOUS simplement le **pouvoir d'achat** de Paquet, et vous comprendrez pourquoi nous pouvons vous offrir de tels complets à un prix aussi modique

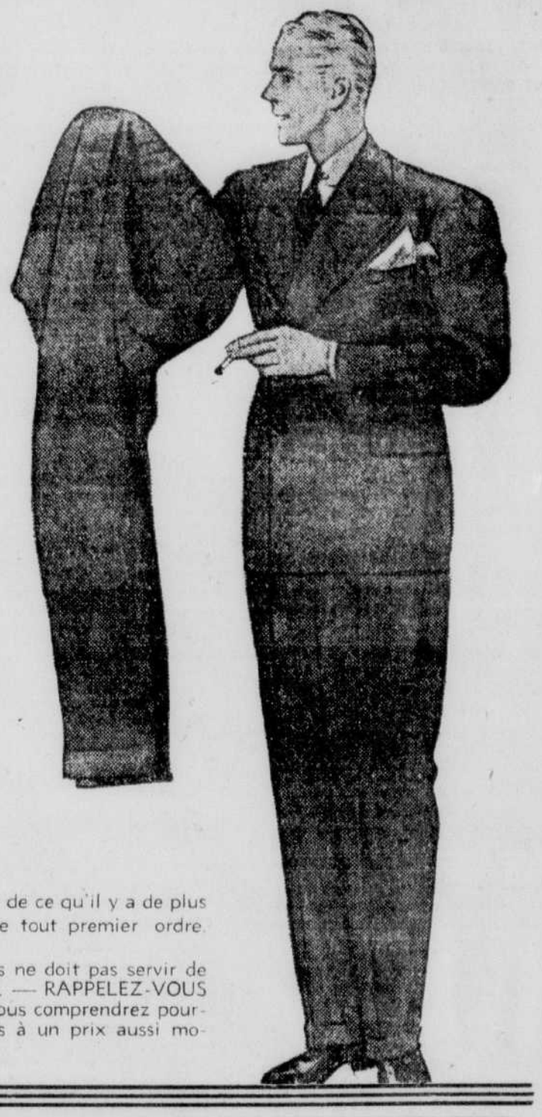

## AUBAINES EN CHAUSSURES Pour Messieurs

### SOULIERS !

Souliers noirs, formes nouvelles, semelles en cuir, talons de caoutchouc. — 5½ à 11 ..... **$1.35**

### PANTOUFLES !

**100** Paires de pantoufles — différents modèles, différentes couleurs — solde de lignes de la saison des fêtes. — Toutes les pointures de 6 à 10 dans le lot. — Régulièrement 99c. **59c**

TRES SPECIAL, SAMEDI

**S'il vous plait, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement pour ces pantoufles.**

### CLAQUES !

Claques noires, unies, forme demi-ronde. — 5½ à 11 ..... **65c**

## GRAND SPECIAL EN COUVRE - CHAUSSURES

**300** Pour Dames — Paires de Couvre-chaussures. — Jersey de laine noir ou brun — avec ou sans garniture de fourrure. — Toutes les pointures de 3 à 8 dans le lot ..... **$1.00**

S'il vous plait, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.



## MESDAMES, Voici que nous vous offrons de vous ganter à bon marché

GANTS de chevreau — fabrication Belge ou Française — style "slip on" unis, ou poignets en contraste — **Noir, gris, beige, brun, tan, noir et blanc.** — 5½ à 7½. — Régulièrement $1.98 pour ..... **$1.49**

GANTS de chamoisette duplex — larges poignets imitation de caracul. En **brun, gris, noir.** Régulièrement $1.25 pour ..... **98c**

GANTS de chamoisette, style "slip on" ou poignets de toutes couleurs — Blanc, gris, beige, brun, noir, chamois. Régulièrement 69c à 75c pour ..... **49c**

*Haute Nouveauté*

## EN CASQUETTES POUR MESSIEURS

Elles nous arrivent justement ces fameuses casquettes—marque "WOLFE" — la casquette qui jouit de la plus grande popularité — pesanteur pour le printemps — style 8 pointes. Très belle variété de dessins et couleurs.

Pointures : 6½ à 7½.

C'est la casquette qui vous donnera une pleine mesure de satisfaction.

**$1.00 à $1.75**

## MERCERIE POUR HOMMES !

### FOULARDS !

En belle soie de fantaisie, frange aux bouts, très beau choix de dessins et couleurs ..... **$1.25 à $3**

### PRIX SPECIAL POUR CHEMISES "TOOKE"

Solde de lignes — en broadcloth anglais de très belle qualité — Beau choix de dessins et couleurs — Deux faux cols empesés. Pointures 14 à 16. Régulièrement $2.50. VENEZ CHOISIR pour ..... **$1.95**

### GANTS !

**600** Paires de gants de chevreau (kid) tan ou beige, doublés en soie. — Aussi gants de buck — soldes de lignes, marques DENTS. — Toutes les pointures de 7 à 10 dans le lot. — Régulièrement $2.00 à $3.00. — VOTRE CHOIX ..... **99c**

# Echos mondains

*L'honorable E.-L. Patenaude recevait, hier, à un déjeuner en l'honneur des membres du Conseil de la Chambre des Notaires de la province de Québec, à Spencer Wood.*

— o —

*Madame Alfred Patenaude, de Montréal, est présentement l'hôte du lieutenant-gouverneur et de madame E.-L. Patenaude, à Spencer Wood.*

— o —

*M. et madame Desmond Clarke feront un séjour de quelques semaines à Nassau et à Miami.*

— o —

*Madame Robert Côté, à sa demeure de Giffard, recevra de 5 heures à 7, le 3 mars, dimanche prochain.*

— o —

*L'honorable et madame J.-E. Perreault, passeront la prochaine fin de semaine dans la métropole, au Mont-Royal.*

— o —

*L'onorable et madame P.-R. Du-Tremblay, de Montréal, sont descendus au Château Frontenac.*

— o —

*Madame F.-M. Hacking, qui fut pendant quelque temps l'invitée de M. et de madame G.-B. Elwin, le Claridge, est actuellement dans la métropole en visite chez des amies, d'où elle rentrera à Ottawa.*

— o —

*Madame Paul Godbout recevra très intimement à une partie de bridge, à sa résidence de l'avenue Moncton, demain, samedi.*

— o —

*Il nous fait plaisir d'annoncer que le Château Frontenac offrira le 5 mars prochain, un souper-dansant, à l'occasion du Mardi-Gras. Cette soirée débutera à 9 heures pour se terminer à minuit.*

— o —

*Madame L. de G. Lépinay reçoit, aujourd'hui, à une partie de bridge, au Quebec Winter Club.*

— o —

*Madame Ferdinand Michaud est repartie pour la Riviere-du-Loup, après avoir fait un court séjour en ville, l'hôte de M. et de madame Jules Girouard.*

— o —

*Mademoiselle E.-M. Lupton et mademoiselle E.-W. Thompson, de Leeds, Angleterre, ont pris leurs appartements au Château Frontenac.*

— o —

*Madame Arthur Sewell est de retour à Matane après avoir été pendant quelque temps l'invitée de sa mère, madame Douglas, de cette ville.*

— o —

*Madame Hartland MacDougall qui a passé quelques jours en notre ville, l'hôte de M. et de madame John-H. Price, est repartie pour Montréal.*

— o —

*Mademoiselle May Pelletier a quitté Québec pour la métropole où elle fera un bref séjour, l'hôte de madame L. Rohr.*

— o —

*Mademoiselle A. Prescott est présentement à Montréal, en visite chez mademoiselle McLennan.*

— o —

*Mademoiselle Jacqueline Lachance recevait à un bridge et à l'heure du thé, mercredi dernier, à la résidence de ses parents, M. et madame G.-L. Lachance, en l'honneur de mademoiselle Alice Perron, de St-Joseph de Beauce.*

— o —

*M. et madame J. McDermott, avenue Moncton, ont donné, hier soir, un dîner en l'honneur du major Hugh-McLachlan Bell, conférencier, qui parla hier après-midi au Cercle des Femmes Canadiennes de Québec.*

— o —

*M. et madame Eugène Bouillon ainsi que M. Lyndon Bouillon sont rentrés à Paspébiac, après s'être inscrits au Château Frontenac, de retour d'un voyage à New-York, Boston et Washington.*

— o —

*Madame I.-W. Jones a donné, hier après-midi, une réception intime, à sa résidence de l'avenue Laurier, en l'honneur de madame J.-C. Garneau, des Trois-Rivières, et pour madame Paul Gagnon, de Nicolet.*

— o —

*Madame Georges Côté recevait, hier, à l'heure du thé, à sa demeure de la rue Bourlamaque.*

— o —

*Madame Wilfrid Lacroix, rue Mont-Carmel, reçoit, aujourd'hui, à l'heure du thé, pour quelques invitées.*

*M. et madame H.-C.-G. Mariotti reçoivent à dîner, ce soir, en l'honneur de l'honorable trésorier de la province et de madame Ralph Stockwell, à leur demeure du Chemin St-Louis.*

— o —

*Mademoiselle Freda Teakle est partie, hier, pour se rendre à Toronto, où elle passera quelques jours, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame John Johnston, au Royal York.*

— o —

*Mademoiselle Rachel Gilbert, de Rimouski, fait un bref séjour en ville, l'invitée de madame Elzéar Sasseville, rue Ste-Ursule.*

— o —

*Madame Stuart Johnston est rentrée à Ottawa, après avoir été l'hôte du major et de madame Percy Flynn, de cette ville.*

— o —

*Mademoiselle Frances Ross est arrivée, aujourd'hui, de la capitale canadienne, en compagnie de sa nièce, mademoiselle Jean Ross.*

— o —

*Le major et madame Basil-D. Hobbs, de Montréal, se sont inscrits au Château Frontenac.*

— o —

*Mardi, le 19 février, madame Georges Myrand, de la rue de La Chevrotière, recevait intimement à un bridge, en l'honneur de sa soeur, mademoiselle Thérèse Bussières, de Pont-Rouge.*

— o —

*Mesdemoiselles Annette et Isabelle Paradis, de Lac-aux-Saumons passeront plusieurs semaines dans la vieille capitale.*

— o —

*Madame Delphis Rouleau a reçu, mercredi de la semaine dernière, à une partie de bridge, pour quelques invitées, chez elle.*

— o —

*Madame Fred. Tremblay recevait, mercredi, à l'heure du thé, en l'honneur de quelques intimes, à sa résidence de la Première Avenue.*

— o —

*Mesdemoiselles Diane et Lucie Laplante recevait, dernièrement, en l'honneur de leurs soeurs, mesdemoiselles Louisa Leplante, de Lewiston, Maine, et Marianne Laplante, de Québec, à la demeure de leurs parents, M. et madame Léon Laplante, de St-Germain.*

## L'honorable A. David professeur d'énergie

(Suite de la page 3)

d'Alfred Laliberté: le levier de la liberté.

La soirée fut ouverte par les Chanteurs de Saint-Dominique, organisateurs de la démonstration, qui interprétèrent la "Sérénade d'hiver", de Saint-Saens. Le conférencier fut présenté par M. Aurèle Lecelrc, N.P., régistrateur de Québec, et remercié par le Père Henri Martin, O.P., curé de la paroisse de Saint-Dominique.

Avec esprit et tact, M. Aurèle Leclerc salua la présence de M. David qu'il avait lui-même invité à donner sa conférence. Il raconta comme il s'y était pris d'abord pour obtenir que l'orateur parlât; ensuite pour que le secrétaire de la province prêtât la salle des Peintures du Musée à M. David". Le sort désigna le plus timide d'entre les chanteurs de Saint-Dominique, dit-il. J'acceptai. M. David poussa l'amabilité jusqu'à dire qu'il nous connaissait, qu'il nous avait même entendu. M. David est musicien. Il est même plus que nous puisqu'il donne la note juste et qu'il la paie. Vous présenterai-je M. David? Vous savez qu'il est le créateur, l'animateur, le protecteur des arts dans cette province et nous sommes heureux, M. David, de vous recevoir chez vous. "(Appl.")

L'honorable David prit la parole au milieu des applaudissements de l'assistance: "J'ai quelquefois, depuis maintenant dix-neuf, et pour le désavantage de l'auditoire et mon avantage personnel, l'occasion d'adresser la parole. Toujours, je l'ai fait avec hésitation et crainte. Ce soir, ce sont ces deux sentiments qui dominent en moi. Mais je sais que les fils de Saint-Dominique ont toujours été en faveur des indulgences et je compte sur eux pour m'absoudre. Certes, j'avais entendu parler de la paroisse de Saint-Dominique et de son curé surtout. Je le connaissais comme un animateur et un apôtre dévoué de l'Eglise et de sa race.

Je sais que, s'ils ne sont pas nombreux, ceux que l'on qualifie d'animateurs, les Dominicains sont de ce nombre. On l'a dit du Père Martin, on le dit. On le dira encore. Ces remarques que vous prendriez pour des compliments si vous n'aviez pas la robe de bure, n'en sont pas car elles ne peuvent l'atteindre. Tout homme qui apprend à servir et sert les autres a droit à ces louanges que je vous fais en toute sincérité.

"J'ai tâché à saisir les différents angles de la mentalité de notre province. L'ayant au moins apparemment comprise cette mentalité, j'ai greffé mon effort sur la confiance que j'ai sentie chez elle. J'ai eu un but et, pour y arriver, j'ai décidé de comprendre dès le début que les oeuvres les plus sûres sont parfois les plus lentes. Dans tout édifice que l'on veut voir résister au temps, ce sont les fondations que l'on doit faire solides.

"Voyant les portes se fermer, les fenêtres rester closes, j'ai douté. Il y a de longues années, j'ai vu du Château Frontenac les glaces du Saint-Laurent s'en aller. De les voir s'éloigner, j'ai songé que cela n'était que momentané puisque, parties avec la marée descendante, elles reviendraient avec la marée montante. Il en est ainsi des idées. Ce soir, de nouveau quittant l'hôtel, par la fenêtre de la chambre, en regardant le bastion du roi, j'ai vu les glaces qui descendaient. Je n'ai eu aucune crainte. Je sais que demain les glaces, ennuyées de quitter la vieille citadelle, reviendront.

"Ces moments me font songer à l'insomnie. C'est l'heure où l'homme qui veut penser médite. Soyez certains que ce soir je viens avec vous réfléchir quelques instants. C'est l'aube annonciatrice de clarté nouvelle.

'Cette constance dans la crise qui n'est pas finie, cette ténacité dans ce désordre est la plus belle affirmation qui puisse être faite devant notre peuple de la vie bien ordonnée de nos pères. Si je croyais pour un instant à être taxé de chauvinisme, je n'ajouterais peut-être pas ce que j'ai l'intention de vous rappeler. J'ai pendant vingt ans essayé de faire accepter en dehors de notre province la mentalité qui est la nôtre et le succès a paru sourire à quelques-uns. C'était une erreur.

"Ce dont je suis certain, c'est que nous n'en sommes pas plus près aujourd'hui. A qui la faute, je n'en sais rien. Chez nous, nous avons été généreux. Chez nous, une minorité a été une minorité, donc un être faible à qui l'on doit permettre de développer sa mentalité propre. Chez nous, on peut voir une des plus belles leçons de civisme qu'un petit peuple peut donner à un grand monde: le respect des minorités.

"Considérant tout cela, considérant nos qualités françaises, je dis. Allons-y. Puisqu'on a droit de parler et d'agir, l'aube est là qui nous attend, annonciatrice de clartés nouvelles.

"D'où nous viendront ces clartés? Avons-nous une littérature canadienne? On a dit oui! On a dit non! Croyez-vous que nous aurons une littérature canadienne tant que nous n'aurons pas de lecteurs canadiens? C'est Emile Fabre qui affirme que les jours soleilleurs de l'été, alors qu'aucune brise ne se répand sur la campagne, la cigale grimpe dans un arbre. Elle perce l'écorce, une fois, deux fois, trois fois. Et, tout à coup, ayant recueilli la sève dont elle va se rafraîchir, elle chante. Et les fourmis, que font-elles. Elles se précipitent à la source, tuent la cigale et s'abreuvent. Les écrivains ne sont-ils pas des cigales. Ils ont fait la grandeur de certains pays qui seraient disparus de l'histoire du monde sans leur littérature. La France peut disparaître, vous n'effacerez jamais Villon, Ronsard, Racine, Corneille et les autres. Ils demeurent.

'Une littérature canadienne viendra qui réalisera, non pas un régionalisme intégral, mais un certain régionalisme qui nous fera connaître à l'étranger, qui nous fera comprendre des autres peuples.

"Je n'ignore pas Maria Chapdelaine, traduit dans toutes les langues, excepté en Chinois. Et on nous l'annonce pour bientôt. On a dit : engouement. On a dit : snobisme. Mais ne vous étonnez-vous pas, mesdames et messieurs, que ce soit un chef-d'oeuvre pour tout le monde et pour nous, avouons que nous lui en voulons un peu ! A quand le Louis Hemon canadien qui sera traduit en 17 langues ? Qu'il se hâte C'est l'aube nouvelle. L'art a sa place chez nous. On saura l'aimer et le comprendre. Qu'il vienne ! Clartés nouvelles !

"On n'hésite plus entre un calendrier et un fusain. On a des yeux qui voient, mais qui maintenant voient de la beauté, qui voient la beauté nue ou habillée, car on la voit nue ou habillée selon que le peintre, l'artiste l'a vue, selon qu'elle l'a inspiré.

"On ne craint plus de discuter avec un curé qui comprend que le temple de Dieu doit être une chose qui l'extériorisé, s'il est possible de dire. Art et beauté sont les compléments naturels de la religion. C'est l'art, c'est la beauté qui élèvent l'âme !

"Dans le passé, on a su amener au temple de Dieu, non seulement sa dévotion, mais la beauté dans une clarté nouvelle. Il a fallu 2 ans pour doter Québec d'un Musée qui contient des choses canadiennes. Et remarquez, c'était un Montréalais qui donnait ça à Québec C'était peut-être la revanche du Québec présent sur le Montréal du passé.

"Je vois aussi des clartés nouvelles dans l'expression d'une charité qui se traduit aujourd'hui dans un ensemble d'oeuvres sociales mieux dirigées et, très souvent, mieux inspirées: mieux dirigées, parce qu'on a compris que l'individualisme ne peut atteindre que difficilement son but, mais le groupement dans une belle collaboration donne de beaux résultats. La paroisse n'exprime-t-elle pas cette idée ? Cellule qui se divise en milliers d'atomes et qui revient à la cellule-mère quand la collectivité en a besoin.

"Croyez-vous que nous aurions traversé la période actuelle s'il eut fallu que ceux-là qui demandaient de l'ouvrage et ne recevaient que la charité, eussent dû mendier de portes en portes.

"La société qui, pendant la crise a réfléchi, s'est rendu compte que la première des oeuvres sociales qui doit fonctionner pour empêcher le désordre dans un peuple, c'est de donner à manger à ceux qui ont faim. Qu'est-ce à dire ? Car je connais les distinctions que peut faire un dominicain, que faites-vous de la charité privée. Pour se pencher sur la misère, n'est-ce pas encore plus efficace, plus pratique, plus utile et plus instructif ?

"Je suis ce soir, selon le mot de Titus, un homme heureux car j'ai accompli une bonne action. J'ai dit des choses que je croyais devoir exprimer.

"Clartés scientifiques ! Aubes nouvelles de ce côté ! Je me rappelle l'époque, oui mesdames, assez éloignée, où j'étais au collège. Nous avions en philosophie une demi-heure de physique par semaine. C'était une merveille. Nous sortions connaissant tous les éléments. Il y en avait un, découvert alors que Napoléon était en Pologne. On ne nous l'enseignait pas. Ses vieux grognards se plaignaient de la boue et Napoléon de leur dire : "Quand vous serez à Patis, vous direz : nous avons découvert un autre élément : la boue".

"Aujourd'hui, dès les premières années d'un cours, on enseigne les éléments de science aux jeunes bacheliers de demain. Ils ne regardent plus la chimie et la physique comme une demi-heure de plaisir ou de récréation. Ils savent que ces sciences leur serviront demain pour explorer des domaines nouveaux.

"Clartés nouvelles ! Art, littérature, science, action sociale, dépendent de la santé du corps. Ce sera, je crois, un titre que s'arrôgera le premier tiers de siècle dans la province de Québec d'avoir su préparer une jeunesse plus forte et conséquemment de faire donner à son intellectualité, à sa spiritualité, à sa moralité, à sa cérébralité, leur plein rendement, leur pleine valeur.

"L'apathie et l'indifférence furent nos deux défauts. Nous avons la même chose à craindre dans le domaine économique et financier. A moins, souffrez que je répète ce que je disais lundi, à moins que nous ne prenions immédiatement la résolution formelle, non pas de conquérir, mais de retenir ce qui nous appartient, c'en est fait des Français du bord du Saint-Laurent. Je retourne très souvent dans le passé. Rien n'est plus réconfortant que de nous plonger dans la lecture de l'histoire, tout ce peintendu sentiment du devoir de nos ancêtres, mais jamais pour m'y reposer, toujours pour y puiser une nouvelle volonté, une nouvelle énergie, une nouvelle persévérance, une nouvelle constance et je me reporte au présent pour préparer l'avenir.

"Tout être humain a le devoir de laisser à ceux qui le perpétueront plus qu'il n'avait reçu lui-même. Les uns laissent un souvenir très fugitif, d'autres dont la vie ne fut pas longue laissent quelquefois un sillage tout illuminé d'oeuvres.

"Les destins des peuples sont prévus. Mais les peuples qui, confiants dans cette prévision, ne travailleront pas à atteindre le but que leur origine elle-même indique, ne réaliseront certes pas leur destin. Sentez-vous que vous avez le devoir, après trois cents ans de vie nationale, de perpétuer la foi qu'alluma un jour sur les bords du Saint-Laurent le flambeau magnifique et magique de la Vieille France ? Il faut que le travail soit immense quand c'est l'immortalité que l'on prépare.

"Pour le moment, un devoir se dresse, impérieux, devant nous. Accélérer le mouvement qui relie l'instinct et la pensée. Si nous atteignons ce but immédiat qui soumettra notre instinct d'équité, de bonheur, d'équilibre à la pensée, nous pourrons croire que le rythme de la vie n'a pas été perdu chez nous. Savoir organiser le travail du corps comme celui de l'esprit.

"Aujourd'hui, on cherche la sensation violente en tout. Au théâtre des petites vues, au théâtre où il n'y a pas de vues, dans la société, dans les cours de justice, dans la lecture des journaux, des romans, des revues presque toujours américaines.

"Nous voulons quelque chose qui nous émeuve violemment et à peu près dans tous les domaines. Le sport ! Dans ce domaine où l'homme témoigne de son courage, nous en sommes à créer de la sensation. On fait à Daytona du 200 à l'heure. On ouvre le journal le lendemain pour voir si le conducteur ne s'est pas tué. On prenait l'auto pour se promener autrefois. De nos jours, on établit des records de vitesse quand ce n'est pas des records de hauteur et ce jusque dans la stratosphère.

"Travail ! Quand un homme pendant une semaine a travaillé, il baisse les bras et dit: "Je suis accablé de travail !" Les gens les plus accablés de travail que j'ai rencontrés étaient de fieffés paresseux.

"Culture ! On veut tout aprendre en six mois. Que fait-on du bonheur ? Gagner sa vie ! Encore de la vitesse. Ils sont heureux ceux qui, cultivés, ayant connu la richesse, aujourd'hui ne l'ont plus, peuvent se consoler à lire un beau livre, à regarder une belle toile, à contempler un beau bronze.

"Dieu merci ! Il en est encore dans notre province qui sauront mettre au-dessus des spécialisations à outrance, la culture qui fait le bonheur du vieil âge. Certes, je souhaite la fortune nationale, je souhaite que nous ayons de l'argent collectivement, ce qui nous forcera de l'avoir individuellement, mais je voudrais que si nous devons considérer l'argent comme le seul but de la vie, nous n'en ayons pas, et je prie Dieu de ne pas nous le donner.

"J'ai dit ce que je voulais dire. Vous me pardonnerai de l'avoir fait en toute sincérité, en toute brutalité, et pourtant je n'ai jamais autant ménagé que ce soir. J'aurai dit toute ma pensée quand j'aurai affirmé que ce qui fera notre force, notre puissance c'est la supériorité qualitative.

"Nous devons avoir confiance en nous-mêmes. Cette confiance jointe à la force économique feront notre grandeur si, toutes deux, elles sont basées sur une supériorité intellectuelle. Le nombre n'y compte. La supériorité quantitative, nous ne l'aurons jamais.

"N'avez-vous pas remarqué que, chaque fois que notre population augmente, l'immigration augmente également? Nous ne pourrons donc pas, même si le rêve merveilleux de quelques-uns se réalise, dominer par le nombre. Qu'un jour 25,000,000 des nôtres vivent en ce pays, cela signifiera que nous avons accumulé assez de richesse pour en faire vivre 75,000,000 qui ne seront pas des nôtres. Seule, la supériorité qualitative nous permettra de dominer..."

De longs aplaudissements saluèrent ces paroles.

Le Père Martin, dans son allocution de remerciements, félicita chaleureusement M. David pour les excellents conseils qu'il venait de donner et pour l'optimisme qu'il avait prêché. "Comme vous, dit-il, je crois que la richesse matérielle est nécessaire à notre peuple et je ne connais pas de meilleur moyen de l'acquérir que d'aller porter aux nôtres l'argent que nous devons dépenser." A M. Leclerc qui avait présenté le Père Martin en récitant les titres de ses sermons habituels sur la danse, les week-ends, etc., il dit qu'il fallait ajouter la charité et qu'on en avait manqué à son égard par excès de compliments. Il remercia l'honorablee Francoeur des fleurs et plantes vertes envoyées pour la décoration "si bien réussie qu'a su faire M. Paul Rainville".

'Ne convenait-il pas, ajoute-t-il, que ce Musée devienne une école de discernement averti, une école de bon goût et n'appartenait-il pas aux paroissiens de Saint-Dominique de recevoir cette leçon des lèvres même de son fondateur, ce professeur d'énergie, cet orateur élégant et substantiel dont la conférence de ce soir est un épilogue merveilleux à son livre "en marge de la politique".

La soirée se termina par l'exécution de quelques morceaux de chant la chorale de Saint-Dominique interpréta des chansons du folklore canadien et entonna l'hymne national que la foule reprit en choeur.

## SECOURS A HAUPTMANN

New-York, 28. — Le fonds de défense d'Hauptmann s'est accru de plus de $2,000 par suite des contributions de milliers d'Allemands qui se sont rassemblés hier soir dans un meeting enthousiaste à Yorkville, centre où sont groupés les New-Yorkais nés en Allemagne. Le fonds atteignait déjà $15,000 avant cette dernière contribution.


LE FOYER DU MEUBLE MODERNE
J.A. Roy
30 Nouveaux Modèles de
DIVANS de STUDIO
*de la plus haute qualité justement reçus.*
Ameublements de Studio en acier tubulaire plaqué chrome, 3 morceaux en 6 modèles. Prix à partir de $79
CHOIX IMMENSE DE NOUVELLES COUVERTURES
Bureau et Magasin: 188-190 Rue St-Jean — Dept. d'échanges et réparations: 33 Boulevard Charest



PLATS ET CASSEROLES GRAISSEUX ME METTAIENT HORS DE MOI JUSQU'A CE QUE J'EMPLOYAI

*Elle fait disparaître la graisse sans frottage*

Employez simplement une solution faite de 1 c. à thé de Lessive Gillett Pure en Flocons dans une pinte d'eau *froide*. La graisse se dissout instantanément, sans écurage. Servez-vous de la Lessive Gillett chaque fois que vous avez besoin d'un nettoyeur énergique—déboucher les renvois d'eau, nettoyer les bols de cabinet, détruire les microbes et chasser les mauvaises odeurs. Chez votre épicier.

**Ne dissolvez jamais la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.**

**BROCHURETTE GRATUITE**—Demandez la brochurette de la Lessive Gillett. Vous y trouverez nombre de suggestions utiles pour l'emploi de ce puissant nettoyeur et désinfectant. Comporte aussi des instructions complètes pour la fabrication du savon, nettoyages divers et autres usages sur la ferme. Adressez: Standard Brands Limited, Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ontario.

LESSIVE GILLETT CHASSE LA SALETE



POURQUOI FAUT-IL QU'UN AUSSI CHIC TYPE SE NEGLIGE AINSI SUR L'"O.T.?"

LOUIS EST ENCORE AVEC UNE NOUVELLE JEUNE FILLE. POURQUOI DONC CHANGE-T-IL SI SOUVENT?

PAUVRE LUI, IL LE FAUT BIEN! TOUTES LE LAISSENT TOMBER...

JE SUIS TOUT DE MEME CONTENT D'AVOIR SAISI LEURS PROPOS— L'"O.T." HEIN! ALORS C'EST POUR ÇA QUE MARIE... LOUISE... JE COMPRENDS! JE VAIS ACHETER DU LIFEBUOY!

PLUS D'"O.T."—très populaire maintenant!

LOUIS ET MARIE SEMBLENT TRES EPRIS—CA A L'AIR SERIEUX!

ELLE A BESOIN DE SURVEILLER SON AFFAIRE. IL EST POPULAIRE MAINTENANT. CE GARÇON

LA MOUSSE DU LIFEBUOY NETTOIE BIEN—GARDE AUSSI LE TEINT CLAIR

ENCORE un adepte du Lifebuoy qui chante les louanges de ce savon de toilette crémeux et bienfaisant. Il se sent propre—ses pores sont purifiés, *désodorisés*—il ne craint plus l'"O.T." *(odeur de transpiration)*. Les pores de son visage sont aussi débarrasés des impuretés qui les obstruaient—son teint rayonne de santé.

**Remarquez sa senteur**

Comme des millions d'autres, vous aimerez l'odeur fraîche et propre du Lifebuoy. Elle disparaît vite mais est un gage de protection!

*Orient* présente les Nouvelles Couleurs pour . . . . 1935

Le comité corrélatif des couleurs Orient a choisi ces nouvelles couleurs de bas, comme étant impérieusement celles qui conviennent le mieux aux couleurs fashionables et aux mariages des couleurs des costumes du printemps. ● Ces nouvelles couleurs Orient EXCLUSIVES sont MAINTENANT visibles dans les magasins chic ● Allez donc au magasin Orient le plus rapproché, pour y consulter le nouveau tableau des couleurs Orient et choisir VOTRE couleur.

**BLEU MARINA**
La nuance marine ultra-fashionable qui prend la sent féminine d'ameut.

**MARINA**
Un beige moyen versatile, se porte généralement avec une ligne variée de bleus, bruns, verts et beiges.

**RITZ**
Taupe beige, convient très bien aux récentes interprétations de bleu, taupe, beige et brun.

**TRAVEL BEIGE**
Beige neutre pâle, se porte généralement avec les bleus, beiges, bruns moyens et les nuances plus vives.

**HONEYMOON**
Beige mastic pâle, élégant avec les "pastels régence", les "couleurs paysannes" éclatantes et les beiges.

**CASINO**
Beige taupe, d'un chic spécial avec le bleu marine, les bleus gris et violets, les gaiet "couleurs paysannes" et les beiges.

**NASSAU**
Brun pâle, s'harmonise très bien avec les bleus foncés, bruns pâles et moyens; beiges plus foncés et verts bronzés.

**COSSACK**
Gris beige moyen, se porte en général avec les bleus, beiges gris et "couleurs paysannes" éclatantes.

**MIAMI**
Brun neutre chaud, se porte très bien avec une ligne variée de bruns moyens et bruns foncés.

**BLACK MAGIC**
Un "presque noir", d'un chic spécial dans les pesanteurs plus légères.

Trademark C. S. P. Ltd.

UN CHOIX TRÈS VARIÉ DE NOUVEAUX STYLES CHARMANTS—75c, $1.00, $1.50, $2.00

BAS DE SOIE *Orient*
*Choisis à cause de leur beauté durable*

LES BAS ORIENT SONT EN VENTE CHEZ **SIMONS & CO LTD** 20 Rue de la FABRIQUE QUEBEC

## FUNERAILLES DE Mme DENIS GRENIER

Les obsèques de madame Denis Grenier, née Léa Côté, décédée le 22 février 1935, ont eu lieu le 25 février en l'église de Notre-Dame-du-Chemin. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien, dont la mort a causé de si vifs regrets. Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle de Madame Grenier, de la maison mortuaire 39 ave. Cartier, jusqu'à l'église paroissiale, et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

A l'église, la cérémonie funèbre fut très solennelle. C'est M. le curé H. Gagnon, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés L. Dion et G. Cantin. La chorale paroissiale sous la direction de M. l'abbé J. Rancourt a fait entendre un magnifique programme musical. M. H. Vallières touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte : MM. Henri et Alex. Grenier; ses petits-fils: René, Henri et Louis Grenier; son beau-frère, M. Jos. Bacon; ses neveux: Adolphe Grenier, Edouard Boivin, C.-A. Morency, Jules Brousseau, Simon Laforest, Achille Grenier, Bacon Côté; ses cousins: B. Drolet, Ed. Boucher, Pierre Labbé et E. Gagné; ses petits-neveux et cousins: Paul, Marc, Jacques et Jean Grenier, A. Boutet, Robert Prémont, Edouard et Gabriel Boivin, Raymond et Elie Côté, G. Boucher, A. Lachance, P. Côté, Pierre Lachance sr., Adrien et René Lachance, A. Dubois, H. Vachon, P. Lachance, jr.

## HEBERTVILLE

**Mariage**

Le 13 février fut bénit le mariage de M. Elphège Harvey avec Mlle Yvette Allard, fille de M. Elide Allard. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

**Naissances**

—Le 13 février, Joseph-Alcide, fils de M. et Mme Rosario Martel. Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Hudon.

—Le 16 février, Joseph-Henri-Donat, fils de M. et Mme Oscar Raeine. Parrain et marraine, M. et Mme Wilbrod Patry.

**Inhumation**

Le 15 février a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Joseph-Joachim-Alcide, enfant bien-aimé de M. et Mme Rosario Martel.

Les opérations sidérurgiques ont décliné de 2 points à 40 pour cent de la capacité à Pittsburgh.

## BERTHIER (En bas)

**Baptême**

M. et Mme Francis Mercier (née Thérèse Bouffard) font part à leurs parents et amis de la naisance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Lise-Christine. Parrain et marraine, M. et Mme Willie Lynch, oncle et tante de l'enfant.


# Vente de Corsets à prix réduits.

**Encore une journée demain pour les Dames économes---Elles viendront en grand nombre cueillir ces superbes occasions--**

**Ne négligez pas de venir de bonne heure pour ces grands spéciaux, car ils vont s'enlever très rapidement--**
**Choisissez le modèle qui vous "corse" parfaitement pour bien ajuster vos toilettes printanières**

## Gaines Elastiques

**à prix de grand rabais**

Un lot de 6 douzaines de gaines élastiques de couleur pêche, consistant en un solde d'assortiment. Toutes les grandeurs. Valeur régulière de $1.00 pour .....

**69c**

Un autre lot très intéressant de gaines élastiques de meilleure qualité encore. Couleur pêche.
Valeur régulière de $1.49 pour.....

**98c**

*1e Etage — Annexe de la Couronne*

## Corsets

à agrafer sur le côté ou en avant; à lacer en avant ou en arrière. Bien baleinés. — Coutil uni et assez fort.

**Tailles : 22 à 36.**

**93¢**

## Corsets

dans les mêmes styes que le lot précédent. Confection très solide et baleines d'une grande souplesse. Coutil uni ou broché.

**Tailles : 22 à 36.**

**1.41**

## Corsets

à agrafer sur le côté ou en avant; à lacer en avant ou en arrière.— Modèles fortement baleinés et confection garantie pour un long usage. Coutil uni ou broché.

**Tailles : 22 à 36.**

**1.88**

*1e Etage — Annexe de la Couronne*

## Créations qui ont du charme aux yeux de la jeunesse-

**Ces deux spéciaux comportent tous les éléments susceptibles de tenter une femme de goût.**

**En crêpe uni et Imprimé**

**3.98**

**En crêpe imprimé**

**5.92**

Que ce soit de l'un ou l'autre groupe, elles sont toutes irrésistibles, et d'un rare cachet. Nous avons toujours, du reste, le légitime orgueil de ne présenter que du beau, du frais et plus souvent de l'inédit. Notre acheteur s'est surpassé encore en se procurant de tels chefs-d'oeuvre à des prix aussi bas. Ne décidez rien avant d'avoir inspecté ces deux collections, il y a certainement un modèle pour flatter chacune d'entre-vous.

**Tailles : 14 à 44.**

*3e Etage — Annexe St-Joseph*

## Encore une fois,

**nous sommes favorisés dans nos achats**

**Notre clientèle en bénéficie largement et comment —**

## Complets

**avec 2 paires de pantalons pour . . .**

**14.90**

C'est une économie assurée que de vous acheter un de ces complets, car vous en ferez un usage aussi long que si vous aviez payé $20.00. — Il est assez rare de voir une occasion semblable se répéter coup sur coup et nous sommes heureux de dire au public que nous avons fait là un achat très avantageux. — Il suffit d'ailleurs de bien examiner la qualité des worsteds rayés ou quadrillés et la fine confection pour s'en rendre compte . Devants ordinaires ou croisés au veston. — Tous les modèles convenant à tous les physiques.

**Tailles : 34 à 44.**

*2e Etage — Syndicat*

## Un solde de Souliers pour Dames -

**Des valeurs de 1.99 à 2.99**

Comprenant également un bon lot d'échantillons en kid ou cuir de veau. Tous les styles et toutes les couleurs. Des valeurs vraiment exceptionnelles.

**Largeurs : C-D-E-EE** **Pointures : 3 à 8**

**1.49**

**Nous comptons détailler au moins 300 paires de souliers, demain au prix de**

**1.49**

Souliers en cuir noir et solide pour hommes. Tous les genres, marqués antérieurement aux prix de $1.99 et $2.49. Profitez de notre prix de fin de semaine.

**Pointures : 5½ à 10.**

*Sous-Sol — Syndicat*

**La technique des affaires nous oblige d'écouler notre stock actuel pour faire place à celui du printemps**

**2 faux-cols** **ou col rabattu**

## Chemises "Tooke" "Arrow" et "Forsyth"

**valant 2.00 et même 2.25 pour . . . . . 1.58**

La renommée de ces 3 marques n'est plus à faire. C'est la perfection à tous points de vue. Broadcloth rétréci au prealable ; couleurs unies, de fantaisie ou rayées.

**Encolures : 13½ à 17½**

*Rez-de-Chaussée — Syndicat*

Aux Grands Magasins à Rayons du

# SYNDICAT de QUEBEC LTEE

# CONSULAT GENERAL DE FRANCE A MONTREAL

## IMMATRICULATION

Aux termes de la loi du 22 mars 1934, tous les français fixés à l'étranger doivent se faire immatriculer par les soins du Consulat dans la circonscription duquel ils résident.

Ceux qui sont établis à l'étranger depuis plus de trois mois et qui ne se font pas immatriculer devront après le 1er avril 1935, payer une surtaxe de 100 pour cent pour les actes de formalités prévus au tarif des chancelleries diplomatiques et consulaires.

Pièces à produire en vue de l'immatriculation.

Pour être immatriculé, il faut justifier de la qualité de citoyen de sujet ou de protégé français. Les citoyens français doivent apporter la preuve qu'ils ont satisfait à leurs obligations militaires.

Selon le cas, les pièces dont la production est nécessaire sont les suivantes:

Livret militaire; ou

Livret de famille; ou

Acte de famille. (Si ce document émane d'une autorité étrangère il doit être légalisé par le poste diplomatique ou consulaire français dans la circonscription duquel le mariage a été célébré); ou

Acte de naissance. (Si ce document émane d'une autorité étrangère il doit être légalisé par le poste diplomatique ou consulaire français dans la circonscription duquel la naissance a eu lieu).

Coût et durée de validité du certificat de naturalisation.

Le coût du certificat d'immatriculation, dont la délivrance est obligatoire, est de 5 francs ($0.34).

Ce certificat doit être renouvelé tous les trois ans.

Lorsqu'une personne inscrite dans un consulat transporte son domicile dans une autre circonscription consulaire, il doit se faire immatriculer à nouveau.

Si une modification des renseignements inscrits sur le certificat d'immatriculation est nécessaire (mariage, naissance, décès), celle-ci doit être faite par un agent consulaire français.

Le Français qui acquiert une nationalité étrangère est rayé du régistre d'immatriculation.

Les règlements ci-dessus s'appliquent dans le cas des protégés français.

**Remarques**

Il y a lieu de ne pas confondre l'immatriculation avec la déclaration obligatoire de voyage, de résidence à l'étranger, prescrite aux réservistes par la loi sur le recrutement de l'armée.

L'immatriculation-formalité civile concerne tous les Français et protégés français (Hommes, Femmes et Enfants).

# La discussion du bill de Montréal ajournée

(Suite de la dernière page)

tuité leurs garantissant ce taux, contrat qui existait au temps de la Montreal Water et que la ville endossa en achetant ce système d'aqueduc. Ce contrat fut ratifié par la Législature de Québec et il devrait être respecté. Si les contrats ratifiés par la Législature sont abrogés par la même Législature, prétend M. Geoffrion, le crédit de la province en souffrira.

M. P. Bercovitch, député de Montréal-St-Louis approuve l'attitude de M. Geoffrion et il exprime l'opinion que la Législature devrait respecter ce contrat. Si on abolit le contrat, qu'on donne au moins, affirme-t-il, le pouvoir à Westmount et à Outremont la liberté d'acheter de l'eau ailleurs qu'à Montréal ou de bâtir leur propre aqueduc.

M. Maurice Duplessis, le chef de l'opposition déclare que l'article II des statuts refondus de la province de Québec accorde au gouvernemnet de la province le pouvoir d'abolir tout contrat lorsque le bien public l'exige. Il ne se prononce pas sur le fond de la question, mais mentionne que si la ratification de la législature a eu pour effet de valider un contrat illégal, la même législature a le droit, aujourd'hui, si le bien public l'exige d'abolir ce même contrat.

L'échevin Bourassa, d'Outremont défend aussi ses électeurs et déclare que la ville de Montréal fait de l'argent en fournissant de l'eau à Westmount et à Outremont même en ne chargeant que 4% de taxe d'eau. Il est d'avis que la clause devrait être suspendue pour permettre aux représentants des parties intéressées d'en venir à une entente à l'amiable.

Le maire Beaubien d'Outremont est du même avis. "Il est entendu, dit-il, qu'il nous faudra faire des sacrifices. Mais nous tenons à savoir quelle sera l'étendue de ces sacrifices. Il est au moins juste que nos contribuables que nous ne pouvons sacrifier pour faire plaisir à Montréal, sachent ce qui les attend et qu'elle sera l'augmentation globale de la taxe que Montréal entend leur imposer pour rétablir ses finances compromises par le gaspillage des administrations passées. Qu'on poursuive l'étude du bill, nous verrons alors ce que nous aurons à payer pour les autres taxes et nous serons en mesure de voir jusqu'où nous pourrons nous sacrifier au sujet de la taxe d'eau.

Le maire Jenkins, de Westmount est du même avis. Il ajoute cependant que le cas de Westmount n'est pas le même que celui d'Outremont et que chacun d'eux doit être discuté séparément avec les membres du conseil de Montréal. Il demande donc un ajournement afin que les représentants des trois municipalités en cause puissent se concerter et en venir, si possible à une entente à l'amiable.

Devant cette expression d'opinion, le premier ministre déclare qu'il ne peut, pour sa part, refuser à Outremont et à Westmount l'avantage de discuter de cette clause avec les représentants de la ville de Montréal, mais il demande à tous de discuter de cette question en ayant en vu l'intérêt général et de faire en sorte d'en venir à une entente définitive pour mardi prochain alors que se poursuivra l'étude de bill.

Le Comité des Bills Privés est alors ajourné à mardi matin à dix heures et demie.

Cinq clauses ont été adoptées hier midi. Ce sont les suivantes : Amendement à la loi actuelle pour permettre à la ville de Montréal de convertir tout emprunt, si le conseil le juge à propos, mais si cet emprunt ne peut être racheté plus bas que le pair et même s'il couvre une période de temps plus longue que celle de l'emprunt à convertir. Jusqu'ici la charte de Montréal ne lui permettait de convertir un emprunt que lorsqu'elle trouvait à le faire à un taux plus bas que le pair et pour une période n'excédant pas celle de l'emprunt à convertir.

Quand le comité eut adopté cette clause, M. J.-A. Francoeur, député de Dorion proposa un amendement par lequel il suggérait l'annexion de la ville d'Outremont à la cité de Montréal. Cet amendement fut mis de côté les avis obligatoires n'ayant pas été donnés.

Un second amendement apporté à la charte de Montréal stipule que la cité peut faire des règlements pour imposer et prélever sur les immeubles imposables dans la cité une contribution foncière d'après la valeur des dits immeubles, sans fixer de limite au taux de cette taxation. Jusqu'ici le taux de la taxe foncière était fixé à 1½% or il appert qu'effectivement depuis l'imposition de nouvelles taxes, il y a deux ans, la taxe foncière dépassait ce taux et que l'on aurait pu prétendre qu'elle était illégale. C'est pour légaliser cette situation que le conseil de ville de Montréal demande que la limite de taux ne soit pas fixée mais soit laissée à la discrétion du conseil qui n'a aucunement d'ailleurs l'intention d'augmenter la taxe foncière, actuellement.

Nous avons dit plus haut que la clause accordant à la cité le droit d'imposer une surtaxe foncière sur certaines compagnies d'utilités publiques avait été suspendue, le maire de Montréal se faisant fort d'amener les compagnies intéressées à consentir volontairement ce sacrifice sans qu'il soit besoin que la Législature ne légifère à ce sujet. Si les compagnies ne consentent pas ce sacrifice, il sera toujours temps de demander à la législature d'adopter cette clause.

La clause 4 du bill de Montréal qui permettrait à la ville d'imposer et de prélever par règlement une taxe qui sera appelée "taxe d'affaires" sur tous commerces, manufactures, établissements financiers ou commerciaux ou lieux occupés comme maisons d'entrepôts et d'emmagasinage, occupations, arts, professions ou moyens de profits ou d'existence, exercés ou exploités par une ou des personnes dans la cité, pourvu que cette taxe d'affaries n'excède pas dix pour cent de la valeur annuelle des lieux dans lesquels ces commerces sont exploités, fut aussi adoptée à l'unanimité après que M. Léon Mercier Gouin, C. R., eut déclaré au nom des maisons de courtage de Montréal qu'il représentait, que les courtiers réalisant qu'il convenait de faire des sacrifices pour aider au relèvement économique de Montréal étaient prêts à payer cette taxe même si elle était très onéreuse pour certains d'entre eux.

La clause suivante ne rallia pas la même unanimité; au contraire elle fut longuement discutée avant qu'elle ne soit finalement adoptée sur un vote où la majorité du Comité se prononça en faveur alors que trois députés inscrivaient leur dissidence. C'est cette clause par laquelle la ville de Montréal demande le droit d'imposer une taxe aux chaines de magasins, de la façon suivante:

"Une taxe spéciale annuelle sur toute personne, firme ou compagnie ou corporation exploitant un ou plusieurs étaux de boucher dans la cité en dehors de territoire à l'usage des marchés publics, cette taxe ne devant pas excéder 1) Cinquante dollars pour le premier étal; 2) Cent dollars pour chaque étal en sus du premier jusqu'à cinq inclusivement ; 3) Deux cents dollars pour chaque étal en sus de cinq jusqu'à dix inclusivement; 4) Trois cents dollars pour chaque étal en sus de dix.

Ce projet de taxation fut vigoureusement combattu par Mtre Louis St-Laurent C.R., au nom de l'Association Canadienne des Magasins à Chaine qu'il représente. M. St-Laurent prétendit que cette taxe était imposée non pas dans le but de procurer des revenus à Montréal, mais dans le but unique de nuire à un genre de commerce sur lequel tout le monde crie "haro" depuis l'enquête Stevens. A ce point de vue il prétend que la taxe serait ultra vires et qu'elle aurait en outre le résultat de faire fermer un nombre considérable de ces magasins à chaine.

L'échevin Shubert du quartier St-Louis de Montréal appuie le point de vue de M. St-Laurent mais pour des raisons autres. Il prétend que même si on les taxait, et cette taxe dit-il est imposée manifestement dans le but de protéger les petits commerçants, ces derniers ne seraient pas protégés et les magasins à chaine continueront de fonctionner. Il soumet qu'il vaudrait mieux pour le gouvernement de régler par le mode de contrat collectif du travail, les heures de travail et le salaire des employés de ces magasins, plutôt que de permettre à la ville d'imposer une taxe trop onéreuse pour les magasins et qui ne lui rapportera d'ailleurs qu'une soixantaine de mille dollars.

M. Taschereau et M. Duplessis s'accordent à dire qu'il importe de taxer ceux qui ont le moyen de supporter ces taxes et que l'enquête Stevens avait surabondamment prouvé que les profits réalisés par les magasins à chaine étaient considérables. Nonobstant l'opposition de M. Bercovitch qui demande le vote, la clause est adoptée à une immense majorité, trois députés seulement s'étant prononcé contre.


# RASEZ-VOUS à la Glider

**Remarquez comme l'action du rasoir est plus douce, plus rapide, plus satisfaisante, quand vous utilisez la Glider, la mousse émolliente pour "rasage sans blaireau". Il n'est pas une barbe, si rébarbative soit-elle, qui ne lui cède instantanément. Remarquez aussi la plus grande facilité d'application de la Glider . . . comme la trace du rasoir est bien démarquée sur cette mousse d'une blancheur immaculée ! Aucune mousse pour "rasage sans blaireau" n'est comparable à la Glider.**

**Glider**

**Williams** pour rasage

**SANS BLAIREAU**

Un trait d'Aqua Velva après la barbe *garde* le visage tel que l'a *laissé* la Glider.


## RECENT MARIAGE

M. et Mme GERARD COTE (Marie-Paule Boyte) dont le mariage a eu lieu dernièrement en l'église du St-Esprit.

(Cliché Jean-Michel)

# Un appui moral à la société des nations

(Suite de la page 3)

par personne tandis que la dernière guerre a coûté $18. par personne. Il faut en revenir au droit de conscience et au droit naturel, tout en ménageant le patriotisme qui doit vivre.

Le Cardinal considère que c'est une erreur d'avoir admis la Russie à faire partie de la société des Nations parce que les doctrines chrétiennes ne sont pas admises en ce pays. Son Eminence a parlé du Pape qui travaille à établir une meilleure amitié entre les nations et de la papauté qui s'est tenue au dessus des partis et des intérêts particuliers dans l'intérêt général. En terminant, l'orateur a demandé à ses auditeurs d'avoir de la grandeur d'âme.

Le lt-colonel Ernest Legaré, remercia Son Eminence de sa causerie. On remarquait dans l'assistance: Mgr Camille Roy, P.A., recteur de l'Université Laval; le brigadier-général T. L. Tremblay, D.S.O., le brigadier J.-M. Prower, D.S.O., officier commandant du district militaire No 5, le brigadier J.-C.-J. Robitaille, le lt-col. G.-E.-A. Dupuis, commandant du Régiment Royal 22e, le lt-col J.-V. Boswell, président de l'Institut Militaire de Québec, etc.

# M. R. Fiset remporte la victoire

(Suite de la dernière page)

M. Alfred Rouleau, président du cercle paroissial, organisateur de cette soirée, a souhaité la bienvenue à l'assistance et il a remercié le public de l'encouragement précieux qu'il donnait aux jeunes. "Le cercle paroissial et l'A. C. J. C.", dit-il, "ont à coeur de réaliser ici toutes sortes d'initiatives et le bel encouragement que vous nous accordez nous aidera à faire oeuvre utile. Nous vous en sommes infiniment reconnaissants". Il a remercié ses collaborateurs dans l'organisation de cette séance et surtout les orateurs qui avaient consenti, malgré leurs études, à préparer des travaux.

M. le curé a sonné la dernière note qui en fut une d'optimisme. Il a rendu hommage à la belle tenue des membres du cercle paroissial et il les a chaudement félicités de leur esprit de travail. "Le bien n'est pas disparu de notre société moderne", dit-il. Nous comptons des âmes d'élite qui barrent la route à la vague menaçante du mal. Vous vous préparez par votre travail, chers jeunes gens, à devenir des apôtres du bien et vous êtes le gage du salut de notre société menacée". M. le curé a remercié le public de l'encouragement si spontané qu'il accorde toujours aux efforts de nos jeunes. Le dévoué pasteur s'est plu aussi à voir dans l'assistance féminine nombreuse une manifestation de l'intérêt que la femme porte au grave problème de son état social. Puis commentant le verdict que l'on venait de rendre, il termina sur ces paroles : "Heureuse la mère dont les fils se lèvent pour la proclamer bienheureuse".


## Pour conserver l'estomac "en forme"

En avez-vous assez de souffrir d'un estomac *inapte à sa tâche*, qui ne sait s'assimiler une bonne et saine nourriture? Alors, remettez-le *au point*. Ne prenez pas de drogues. Elles sont dangereuses et portent à l'habitude. Suivez simplement les Règles de Santé Andrews. Mangez modérément. Dormez abondamment. Prenez régulièrement de l'exercice. Respirez tout l'air frais que vous pourrez. Et conservez-vous en santé en prenant, à peu près deux fois la semaine et pendant qu'il mousse encore délicieusement, un verre de l'épurateur et revigorant Sel Andrews pour le Foie.

Cette dernière règle est tout aussi importante que toutes les autres. Andrews a un effet nettement bienfaisant sur la paroi intérieure de l'estomac. Il est doux aux organes digestifs, fortifie tout le processus de la digestion et favorise l'élimination des déchets.

Ne laissez pas votre estomac vous conduire. Apprenez, en suivant les Règles Andrews, la satisfaction que procurent un estomac sain et des repas pris de bon cœur. Vous vous sentirez en *bien* meilleure santé dès le jour où vous commencerez. Procurez-vous chez votre pharmacien le Sel Andrews pour le Foie. En boîtes, 35¢ et 60¢. Très grosse bouteille, 75¢. Agents exclusifs: McGillivray Bros. Limited, Toronto. 29RF


# FUNERAILLES DE ALBERT BENOIT

Les funérailles du jeune Albert Benoit, aide-cultivateur, décédé à Hébertville, des suites d'une congestion cérébrale contractée quelques jours après son arrivée chez un cultivateur de cet endroit où il avait été placé en vertu du plan Vautrin ont eu lieu le 26 février en l'église de St-Sauveur aux frais du ministre de la Colonisation. Sans situation, ce jeune homme avait voulu profiter des avantages du plan Vautrin et s'établir sur une terre. Entré au service de M. McNi-Nicholl, à Hébertville, grâce à M. l'échevin Boutet, représentant du comité de Colonisation à Québec, M. Benoit voulait se livrer à l'agriculture. La mort l'a emporté.

Il laisse dans le deuil son père et un frère; plusieurs oncles: MM. Ernest Gagnon, Joseph Morency, Ovide Grenier, Anselme Morency, Albert Morency, Joseph Benoit, Edouard Benoit et ses tantes, madame A. Binet et Mme Vve Thibaudeau.

On remarquait dans le cortège l'honorable Irénée Vautrin, ministre de la Colonisation, et l'échevin Jos. Boutet, ainsi que plusieurs parents et amis. Mentionnons au nombre des parents: MM. Lauréat Morency, Roméo Morency, Ovide Morency, Joseph Morency, Paul Morency, Louis Dominique, R. Binet, A. Binet, Roland Grenier, Joseph Brenier, I. Bilodeau, etc.

Le "Soleil" réitère à la famille en deuil l'expression de ses vives condoléances.

# STE-SOPHIE-DE-LEVRARD

**Mariage**

Le 14 février, M. Joseph Monfette conduisait à l'autel Mlle Gemma Roux. M. Albert Monfette et M. Arthur Roux, leurs pères respectifs leur servaient de témoins. Le révd Père Joachim de la communauté des Franc scains, oncle du marié leur donna la bénédiction nuptiale. Les parents du marié firent les frais du chant et de la musique.

A ces nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

**Naissance**

M. et Mme Emile Gervais (Laura Morissette) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sou les prénoms de oseph-Paul-Marcel. Par ain et marraine, M. et Mme Lucien Morrissette, oncle et tante de l'enfant. Mme David Gervais, grand-mère, portait l'enfant.


# De Nouvelles Réductions

## Au Magasin De Saint-Roch CHEZ LEGARE

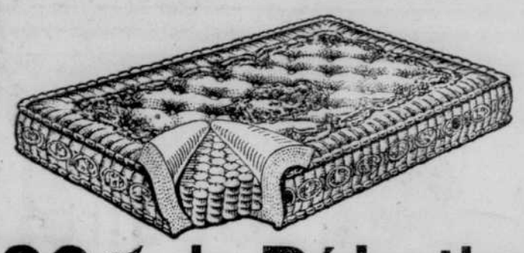

## 20% de Réduction

**Sur Tous Ces Matelas "MARSHALL"**

**PREMIER:—Matelas formé de 750 ressorts enveloppés séparément dans de petites pochettes et recouverts d'un coutil damassé à patron. Largeur 3'0", 4'0", 4'6". Prix Régulier $37.50 réduit de 20% ..... $30.00**

**PREMIER:—Même matelas que le précédent, mais largeur 3'3". Prix Régulier $35.00 réduit de 20% ..... $28.00**

**SLEEP-MAKER:—Matelas formé de 264 ressorts en spirale et 64 ressorts enveloppés dans de petites pochettes. Coutil damassé à patron. Largeurs: 3'3", 4'0" et 4'6". Prix Régulier $21.00 réduit à ..... $16.80**

**ARDEN:—Matelas formé de 284 ressorts en spirale, couverture en coutil damassé. Largeurs: 3'3", 4'0" et 4'6".. Régulier $14.75 pour ..... $11.80**

**SOMMIER MARSHALL à câble d'acier monté sur charpente en acier. Toutes les grandeurs à choisir au bas prix spécial de ..... $9.45**

**Divan de Studio "MARSHALL"**

**Joli modèle avec matelas à ressorts et 3 coussins en Kapoc recouverts en reps bleu. Régulier $39.75 réduit à ..... $29.95**

Tous les divans de studio MARSHALL actuellement en magasin seront sacrifiés à des réductions avantageuses.

**KIDDIE-KAR fini rouge, charpente en acier, siège en bois, roues à disques caoutchoutées. Prix Régulier $1.00 réduit à ..... 79c**

**Prix Régulier $17.35**

**CARROSSE anglais pour bébé, modèle en acier, 5 couleurs différentes. Economiser en choisissant le vôtre immédiatement et assurez le confort parfait à votre bébé, pour seulement ..... $12.95**

**Tapis AXMINSTER**

**Dimensions: 6'9" x 9'0". Prix Rég. $19.55 pour ..... $16.60**

**Dimensions: 9'0" x 12'0". Prix. Rég. $34.80 pour ..... $29.60**

**Sans Coutures**

**Dimensions: 7'6" x 9'0". Prix Rég. $26.50 pour ..... $21.20**

**Dimensions: 9'0" x 12'0". Prix Rég. $42.50 pour ..... $34.00**

**25% de Réduction Sur Coupons de Bourrures "OZITE"**

**Différentes Longueurs Différentes Largeurs**

**Jolis tapis pour passage et escalier, différents dessins, différentes couleurs. Rég. $2.00 la verge pour ..... $1.65**

**Carpette Linoleum en liège, second, grandeur 6 x 9 pds. Régulier $6.00, pour ..... $3.95**

**Carpette Feltol, dimensions : 9'0" x 10'6". Régulier $6.15 pour ..... $5.25**

**9'0" x 12'0". Régulier $6.95 réduite au bas prix de ..... $5.75**

**SPECIAL !**

**Couverture de Matelas EN COTON BLANC**

**Largeurs: 3'3½ - 4'0" - 4'6". Régulier $1.40**

**98c**

**Prélarts Anglais**

**Différents modèles, sur toile, couleurs variées, largeur 8/4. Régulier $0.55 la verge carrée. Tant qu'il y en aura à ..... 39c**

**TERMES FACILES SUR DEMANDE**

**COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE**

**142 -- RUE ST-JOSEPH -- 142**

**LIVRAISON FUTURE SI DESIRE**


# BEAUCEVILLE

**Divers**

Nous jouissons, depuis quelques jours, d'une température très douce. On se croirait à lapproche des sucres! Au début de la semaine, il est tombé une légère couche de neige, ce qui a permis de rendre les chemins plus faciles. Nos cultivateurs en profitent pour hâter leur charroyage. On nous informe que les cours à bois du Québec Central, dans les différentes gares du district sont remplies de bois à pulpe.

—Dimanche soir, il y avait une belle assistance à la conférence St-Vincent-de-Paul. Une boîte de cigarettes, don de M. Gabriel Berberi, a été gagnée par M. Louida Grondin et un billet d'un dollar, don de M. J.-A. Simard, de Montréal, qui assistait à la séance, a été gagné par M. Edouard Fortin, M. A. L., qui l'a remis à la caisse des pauvres. On nous annonce une belle séance pour dimanche prochain.

—M. J.-A. Simard, représentant de la maison J.-A. Simard, Ltée, dans les cafés et les épices, a passé quelques jours à Beauceville et dans notre district, dans l'intérêt de son commerce. M. Simard représente une maison essentiellement canadienne-française qui s'applique à propager, chez nous, l'amour de notre langue et de nos saines traditions. Nous lui souhaitons succès.

—Mme Edouard Fortin est descendue à Québec, lundi soir et sera de retour vendredi.

—M. Philippe Thibaudeau, de St-Georges et son fils, M. Clovis Thibaudeau, avocat, était de passage à Beauceville, samedi, en voyage d'affaires.

# Nous Avons l'Assortiment et Aussi les Bas Prix

## LES PLUS NOUVEAUX !..LES PLUS CHICS !...

## 1500 Paires Souliers pour le Printemps

### Achetés Directement du Manufacturier

C'est un autre de ces fameux achats que Pollack a l'avantage de faire de temps à autre... Ils ont été achetés durant la saison tranquille... C'est pourquoi l'on vous offre ces qualités exceptionnelles à un prix aussi bas.

Valeurs jusqu'à **$3.00**

La paire **99c**

Souliers en Suède ou en veau, genre Escarpin, Sandale et Lacés, Modèles de fantaisie, combinaisons et unis. En noir ou brun. Talons hauts ou moyens
Pointures : 2½ à 8 dans le lot.

S. V. P. pas de commandes par Poste ou Téléphone pour ces souliers.

*3e Plancher*

Les **CHAPEAUX du Moment**

**$2.95**

Si vous voulez bien croire que le printemps est tout près . . . portez un de ces nouveaux chapeaux en paille et ruban que nous venons justement de recevoir. Des modèles pour tous les goûts.

Canotiers, relevés sur le front, toques et chapeaux à rebords de tous genres. Garnitures de rubans et de fleurs.

**COULEURS : Noir, brun et marine. Entrées de têtes 21 à 23.**

**Encore Demain ! Vous pouvez vous procurer une Deuxième Robe pour $1.00 dans un de ces trois groupes.**

**Pour répondre aux nombreuses demandes qui nous ont été faites, nous répétons cette offre pour samedi. L'assortiment est aussi varié que dès les premiers jours.**

## 1800 ROBES

### En Crêpe de Soie

**Achetez-en une et l'autre ne vous coûtera que $1.00 dans le même groupe.**

Vous ne sauriez désirer rien de plus récent en fait de styles et matériels. Crêpes unis et imprimés, crêpes rugueux, matelassés et crêpe "Sheer". Tous les modèles pour les occasions du jour ou du soir. Nouvelles garnitures d'organdi, dentelles, teintes contrastantes et combinaisons d'imprimés.

Toutes les plus nouvelles teintes de la saison, marine et noir inclus.

*1er Groupe* **$2.69**

*2e Groupe* **$4.95**

*3e Groupe* **$6.95**

**Tailles pour Dames et Jeunes Filles : 14 à 20; 38 à 46; 16½ à 24½ dans le lot.**

*Corsets — 3e Plancher*

Voyez nos Vitrines

### ROBES LAVABLES

**En broadcloth Fillettes 7 à 14 ans** **79c**

Vous serez émerveillées à la vue de si belles valeurs, à un prix aussi modique. Peut-être en achèterez-vous plusieurs à la fois. Broadcloth imprimé ou à dessins floraux, plusieurs modèles au choix. Garnies d'un joli col blanc. Manches courtes, nervures en couleurs, ceinture et plis à la jupe. — Teintes bleu, vert, canari, rouge ou brun. —Tailles : 7 à 14 ans.

### Robes pour Enfants

**1 2 et 3 ans** **59c**

Modèles charmants avec bouffants de même matériel,—broadcloth lavable imprimé, de dessins floraux en bleu pâle, rouge, vert et rose. Manches bouffantes, col blanc, poches et nervures en couleurs.

*Corsets — 3e Plancher*

**Hommes ! Voici de Réelles Economies !**

## Complets d'Actualité

**Pour ceux qui désirent un bon Matériel et un Ajustage parfait à un prix raisonnable**

**$14.75**

Ce sont des Complets absolument nouveaux que nous avons groupés à un prix uniforme pour une vente rapide. Ils valent réellement beaucoup plus que le prix annoncé. Confection finie à la main, manches doublées en soie. Worsteds, Tweeds, et serges Anglaises, bleu marine et brun. Modèles pour les hommes et jeunes gens.

**Grandeurs: 34 à 48.**

## Paletots Demi-Saison pour Messieurs

**$14.75**

C'est le temps de les porter. Modèles Chesterfield avec ou sans col de velours, simple croisure, boutons cachés. Modèles "Senator", avec devant double croisure. "Tube" ajusté et "Slip-on" plus ample. Molleton Anglais, "Camelysian" et Ratine de qualité. En gris oxford, gris moyen, brun, marine ou noir.

**Grandeurs: 35 à 48.**

## 3 Valeurs Sensationnelles en Mercerie pour Hommes !

### CHEMISES "ARROW"

**HOMMES ! Voici l'occasion attendue pour vous approvisionner de chemises de haute marque, pour au moins deux saisons.**

**$1.59** **2 pour $3.00**

Tout notre assortiment ainsi que celles que nous venons justement de recevoir sont incluses dans cette vente spéciale.

**Valeurs régulièrss de 2.00, 2.25, 2.50 et 3.00.**

Col à même avec support dans les pointes, col "Tab" à même ou faux-col. 2 faux-cols négligés ou empesés.

- Broadcloth blanc avec rayures en soie.
- Broadcloth blanc uni "Cooltex".
- Cheviot, — Broadcloth tissé ou imprimé.

Longueurs de manches : 32, 33, 34, 35 dans le lot.
Encolures : 13½ à 17.

**Combinaisons "Hatchway"**

Régulier $2.95 **1.98**

**Ce sont des séries discontinuées du manufacturier que nous offrons présentement à ce prix si bas. Combinaisons sans boutons en laine fine mélangée, fini cachemire blanc ou naturel, manches et jambes longues. Grandeurs: 34 à 44 dans le lot.**

**350 prs Chaussettes**

**Fabrication "McGregor" et "Mercury"**

Valeurs régulières $1.00 pour **69c**

**Si vous payez habituellement $1.00 pour vos chaussettes, vous saurez apprécier l'offre que nous vous faisons présentement et vous voudrez les acheter par demi-douzaine à la fois. Laine fine, tricot à côtes ainsi que cachemire botany, teintes unies ou patrons nouveaux.**

**Pointures: 10 à 12.**

**MAURICE POLLACK Ltée**

# La vie universitaire

## LA GRANDE JOUTE ORATOIRE CE SOIR

C'est donc ce soir, à 8.30 heures, en la salle des Promotions de l'Université, que le public québecois aura l'avantage de voir les porte-couleurs de Laval se mesurer à leurs confrères d'Ottawa, dans la grande joute oratoire annuelle. MM. Rosario Bélisle et Roland Bergeron, dont on a souvent eu l'occasion d'apprécier les talents, auront deux adversaires redoutables en MM. Jean Legris et Roland Gagner qui ont, eux aussi, plus d'un succès à leur crédit. Il est certain que ce débat restera mémorable et que vous vous en voudriez de n'y avoir pas assisté. Que l'on s'empresse de retenir ses billets, déjà un grand nombre de sièges sont réservés. On sait que Son Excellence le lieutenant-gouverneur, M. E.-L. Patenaude, a bien voulu accorder son patronage à cette brillante réunion. De nombreuses personnalités ecclésiastiques et laïques seront aussi présentes.

Les juges du débats seront MM. Edgar Rochette, C.R., M.P.P., Léo Pelland, C.R., et Antonio Langlais, C.R.

Des billets sont encore en vente au Bouquin, 40, rue de la Fabrique; au Restaurant Pouliot, 906, chemin Ste-Foy, et au Cercle Universitaire, 29, rue Couillard.

## SECONDE CONFERENCE DU R. F. ROBERT CE SOIR

Le R. Frère Robert, des Ecoles Chrétiennes, licencié ès sciences et professeur de physique au Mont St-Louis, donnera, ce soir, à 8.15 heures, à l'amphithéâtre de physique de l'Université, sa seconde causerie sur les astres. Le savant conférencier parlera des atmosphères des planètes. Cette réunion sera aussi sous la présidence de M. Adrien Pouliot, I.C., professeur à Laval et président de l'ACFAS, et sous les auspices conjointes de la Société des Mathématiques de Québec, de la Société Linnéenne de Québec et de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle, toutes trois affiliées à l'ACFAS.

## L'EQUIPE DE HOCKEY DU LAVAL

La superbe victoire de l'"Hebdo-Laval" sur l'Anglo-Pulp, dimanche dernier, a comblé les voeux des nombreux partisans de cette brillante équipe et a ajouté au prestige de nos carabins.

L'"Hebdo-Laval" est en formation depuis l'automne de 1932. Il a fallu aux Etudiants une énergie exceptionnelle pour en arriver aux succès d'aujourd'hui. Il faut noter en effet que les carabins sont tellement pris et accaparés par les cours, les études, la vie sociale, qu'il ne leur reste que très peu de temps pour s'entraîner. C'est un handicap sérieux. Mais l'effort soutenu a donné de beaux résultats. Aujourd'hui l'équipe de Laval est la favorite du public québecois. On l'a bien vu au cours de la partie de dimanche et surtout à l'issue de celle-ci, quand le point final est venu donner la victoire à nos carabins.

Jusqu'ici l'A.G.E.L. a eu la main heureuse dans le choix des membres de ses commissions sportives et ces précieux animateurs ont contribué largement aux succès dont se réjouissent les carabins et leurs nombreux amis. La Commission de 32-33 a laissé dans la caisse un beau surplus. Celle de 33-34 a préparé en bonne mesure les résultats magnifiques de cette année. Enfin, la commission présente, qui a pour président M. Jacques Chaloult, et pour trésorier M. Lucien Boucher, a fait preuve d'une vigilance, d'une prudence, d'une énergie et d'un esprit d'initiative qui lui font grand honneur. Aussi les Etudiants en général et l'exécutif de l'A.G.E.L., de même que le Grand Conseil sont-ils justement fiers de la Commission sportive et de la tenue superbe de l'"Hebdo-Laval".

Il ne faudra pas manquer de voir la partie de dimanche prochain qui sera sûrement l'une des plus belles de la saison.

## PROGRAMME DES COURS

**Faculté de droit**

Droit civil (1ère année) M. Roy: Délits, quasi-délits. — Droit civil (2e et 3e) M. Gagné: Privilèges et hypothèques. — Droit romain (1ère année) M. DesRivières: La vente avec clause résolutoire. — Droit constitutionnel (1ère année) M. Sirois: Constitution britannique, rôle du premier ministre. — Procédure civile théorique (2e année) M. Baillargeon: Motion pour rejet d'inscription. —Comptabilité (2e et 3e années): Débit et crédit: Les entrées. — Actes notariés (3e année): Examen des titres.

**Faculté de Médecine**

En 1ère année: Chimie générale (M. Tremblay): Halogéno-alcanoiques: Acides monodi et trichloracétiques. Acides hydroxylés: acide glycolique, citrique. Acides dioldioïques; acide tartrique. — Physiologie (Dr Blanchet): La peau, la sécrétion de la sueur. — En 3e année: Cliniques dans les hôpitaux. — Pathologie générale (Dr Desmeules): Hypisystolie et asystolie. — En 4e année: Cliniques dans les hôpitaux. — Anatomie pathologique (Dr Berger): Tumeurs des ganglions lymphatiques et leucémie lymphoïde. — En 5e année: Cliniques dans les hôpitaux. — Médecine légale (Dr Desrochers): Toxicologie: Morphinisme et morphinomanie. — Psychiatrie (Drs S. Caron et L. Larue): Toxicomanie, mythomanie. Simulation.

**Institut Supérieur de philosophie**

L'extension de la notion d'unité (M. l'abbé A. Hamel): L'unité, catégorie fondamentale selon Kant. Les divers modes de l'unité. — Commentaire du texte de la Somme (R. Père Caron): La question 13 de la première partie. — Politique chrétienne (R. Père Caron): La fin de la Société politique, suite.

**Ecole Normale Supérieure**

**et licence ès Lettres**

Langue et littérature latines (M. Jean Lechevalier): Explication, par le professeur, des paragraphes 17 et 18 de la 3e Catilinaire de Cicéron. — Littérature française (M. Auguste Viatte): Vie de Chateaubriand.

**Ecole Supérieure de Chimie**

**et licence ès sciences**

Biochimie (M. E. Bois): Travaux de laboratoire sur les protides. — Chimie organique (M. J. Risi): Uréides des acides bibasiques. Constitution de la cellulose. — Chimie analytique (M. P.-E. Gagnon): Caractère des anions cyanogènes, ferrocyanogène, ferricyanogène et azothydrique. — Chimie physique (M. L. Cloutier): Etude de la flamme. — Biologie (M. J.-L. Tremblay): Caractères numériques et qualitatifs des chromosomes; haploidie, diploidie et polyploidie.

**Sciences sociales**

M. l'abbé Ferdinand Vandry, professeur à l'Ecole des Sciences sociales, donnera un cours, ce soir, à 8 heures, à l'amphithéâtre de la faculté de Médecine, pour les élèves de deuxième année et le public en général. M. l'abbé Vandry traitera du "Droit public de l'Eglise".

## THETFORD-MINES

**Nouvelles commissions au conseil de Thetford-Mines**

Jeudi dernier, séance spéciale des membres du conseil municipal de la cité de Thetford-Mines convoquée pour étudier et décider les questions suivantes: 1. Tout ce qui a trait généralement à une séance regulière. mensuelle.

Sont présents à cette séance, MM. les échevins Caouette Beaudoin, Fillion et Dostie. Sont aussi présents, les nouveaux élus, Son Honneur le maire Tancrède Labbé et MM. les échevins Albert Belleau, pour le quartier No 1, Arthur Argouin, pour le quartier No 2, Patrick Lachance, pour le quartier No 3 et E.-O Landry pour le quartier No 4 ayant tous été assermentés antérieurement prennent leur siège.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

Proposé par l'échevin Landry, appuyé par l'échevin Dostie: Que Son Honneur le maire Tancrède Labbé soit aurorisé à signer tous les chèques et autres documents de la cité et que la signature de tous les chèques signés depuis le 1er février jusqu'à ce jour soit ratifié.

La propriété de la cité voisine du poste de police est assurée au montant de $500 avec M. Hubert Roberge dans une compagnie indépendante.

Proposé par l'échevin Argouin, appuyé par l'échevin Beaudoin: Que les diverses commissions du conseil soient composées comme suit pour la présente année.

FINANCE: Président, M. l'échevin Caouette t MM. les échevins Beaudoin, Lachance et Landry.

VOIRIE: Président, M. l'échevin Argouin et MM. les échevins Belleau, Dostie et Lachance.

POLICE et FEU: Président, M. l'échevin Fillion et MM. les échevins Caouette, Argouin et Dostie.

AQUEDUC: Président, M. l'échevin Dostie et MM. les échevins Beaudoin, Lachance et Belleau.

MARCHE: Président, M. l'échevin Landry et MM. les échevins Caouette, Argouin et Fillion.

ECLAIRAGE: Président, M. l'échevin Belleau et MM. les échevins Fillion, Beaudoin et Dostie.

HYGIENE et PAUVRES: Président: M. l'échevin Lachance et MM. les échevins Argouin, Caouette et Landry.

PARC: Président, M. l'échevin Beaudoin et MM. les échevins Belleau, Landry et Fillion.

Proposé par l'échevin Beaudoin, appuyé par l'échevin Belleau: Que l'échevin Caouette soit nommé promaire pour les prochains trois mois.

Proposé par l'échevin Caouette, appuyé par l'échevin Argouin: Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à signer la motion approuvant l'homologation du projet de distribution préparé par le protonotaire du district d'Arthabaska dans la vente pour taxes des propriétés suivantes: Jean Beaudoin, cad. 81.81 No 25; Adjutor Bourgault, cad. 211, No 38; Cyprien Roy, cad. 541, No 92; Ernest Godbout, cad. 81.81, No 12; Georges Waipon, cad. 536.

Lue demande d'octroi du Cercle Agricole de Thetford-Mines pour organiser une exposition l'automne prochain.

Les comptes suivants sont acceptés et payés: Bell Telephone, $25.35; Alphonse Blais, $19.89; Léonidas Dion, $121.41; Donat Dupuis, $4.45; J.-A. Fortin, $72.20; T.-P. Gagnon, $2.65; Alf. Gagnon, $6.75; Edmond Gagnon, $88.42; Ludger Genest, $4.16; S. Godère, $1.25; Mlle A. Genest, 60 cents; Imperial Oil Ltd, $9.00; Aloys Lemay, 88 cents; Lynn McLeod, $10.85; la Ferronnerie Demers Ltée, $134.27; Eugène :Lamonde, "prost". $41.50; Lafrance Fire Engine, $3.04; John Lessard, 50 cents; la Fabrique St-Alphonse, $100.00; J.-E. Marceoux, $2.55; Municipalité Thetford-sud, $92.25; Harry-K. Martin, $28.50; T.-J. Moore $8.40; Désiré Nolet, 25 cents; Perreault & Cie, $4.54; Joseph Roberge, $23.03; Omer Roy, $7.50; F.-X.-A. Roy, $5.25; Shawinigan W. & P. Co., $391.47; trésorier provincial, $1.05; J.-H. Turcotte, $6.15; L'Union des municipalités, $114.34; Jos. Vachon, $12.06.

Attendu que des persécutions religieuses sévissent au Mexique comme elles ont sévi en Espagne et en Russie, tous pays chrétiens;

Attendu que le Canada, pays chrétien réprouve toute attaque contre la religion sauvegarde de l'ordre et de la civilisation;

Il est proposé par l'échevin Argouin, appuyé par l'échevin Dostie: Que la municipalité de la cité de Thetford-Mines à son assemblée tenue le 14 février 1935, proteste contre de telles persécutions religieuses, demande à nos chefs d'Etat Canadiens d'employer leur influence à les faire cesser et réclame de la société des Nations une action vigoureuse et efficace contre les persécuteurs.

Proposé par l'échevin Caouette, appuyé par l'échevin Dostie: Qu'une demande d'octroi au montant de $6,079.57 soit faite au comité de chômage de Québec pour dépenses faites pendant le mois de janvier 1935 pour venir en aide à nos nécessiteux.

Caterpillar Tractor a gagné en janvier des profits nets de $277,958, au lieu de $223,019 en janvier 1934.

Soulagez le MAL de DOS Avec Pilules Dodd pour le Rein
DODD'S KIDNEY PILLS FOR ALL KIDNEY DISEASES BACKACHE BLADDER TROUBLES RHEUMATISM

LA POUDRE DU DR WERNET POUR LES DENTIERS
Fait adhérer le dentier si fermement qu'il ne peut glisser. Vous ne vous rendez jamais compte que vous portez un dentier. La Poudre du Dr Wernet est agréable et ne cause jamais d'endolorissement; c'est celle qui se vend le plus au monde; prescrite par les principaux dentistes; coûte très peu mais vous procure un confort bienfaisant toute la journée durant.
DR. WERNET'S POWDER

LA POLICE AIDÉE PAR JOS DUSERVICE

Radiotrons GENERAL ELECTRIC

Améliorez le Rendement de Votre Radio en Achetant des Lampes GENERAL ELECTRIC
COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE
273 ST-PAUL :-: 142 ST-JOSEPH

BUREAUX A LOUER
au cinquième de l'édifice du "SOLEIL"

Grands et petits bureaux, bien éclairés et confortables. Toutes commodités modernes : service d'ascenseur, etc. Prix fort raisonnables.
BUREAUX ou SALLES D'ECHANTILLONS
S'adresser au service d'information ADMINISTRATION LE "SOLEIL"

Soulage la TOUX naturellement Pertussin
POUR ECHANTILLON GRATUIT Envoyez nom et adresse, avec 4¢ (en timbres), à Pertussin Ltd., ave. Atlantique, Montréal, P.Q.

# LE COIN DU RADIOPHILE

## Auditions recommandées

CONCERT — Samedi, le 9 mars prochain, aux postes WEAF-NBC, on entendra les oeuvres de quelques grands compositeurs. En effet, à partir de 8 heures, Helen Marshall, George Britton et Stuart Churchill interpréteront des compositions de Rossini, Johann Strauss et Victor Herbert.

UN MANCHOT — Dimanche, à 5 heures 30, de l'après-midi, NBC-WEAF fera entendre Don Johnson, manchot, qui d'une seule main joue les compositions les plus difficiles. Il jouera entre autres choses une composition de Grieg. Pendant la même demi-heure, on entendra Gina Vanna, soprano, et Emery Darcy, baryton.

TOSCANINI — Le dimanche, 3 mars, à 3 heures, Radio-Canada transmettra un concert de l'orchestre symphonique de New-York que dirige Toscanini.

RADIO-CANADA — Radio-Canada présentera plusieurs beaux concerts la semaine prochaine : lundi soir, à 8 heures et 30, on entendra Lorenzo Ronelli, baryton ; mardi, à 9 heures, la fanfare du 22ième, dirigée par le capitaine Charles O'Neill ; à 9 heures et 30, l'orchestre symphonique de Cleveland, dirigé par Rodzinsky ; à 11 heures, les résultats de la joute de hockey; mercredi, à 10 heures 30, Charles Dornberger et son orchestre ; jeudi et vendredi, plusieurs belles demi-heures ; samedi, à 7 heures 30, la chronique bibliographique de M. Maurice Hébert.

JOHN HERRICK — A 7 heures samedi soir, réseau NBC, on entendra John Herryck, baryton, dans plusieurs chansons.

COMEDIE MUSICALE — A 9 heures 30, réseau NBC-WEAF, Lois Bennett, Conrad Thibault, Jack et Loretta Clemens, accompagnés de l'orchestre de Don Voorhees, interpréteront une charmante comédie musicale

THE ROGUE SONG — Les opérettes du mardi soir, toujours si goûtées des amateurs de bonne musique, nous permettent d'entendre la délicieuse Gladys Swarthout. Mardi prochain, le 5 mars, à l'heure habituelle, on pourra écouter la première partie de "The Rogue Song". La seconde partie sera interprétée le 12 mars, c'est-à-dire le mardi suivant, toujours à dix heures. John Barclay tiendra le rôle rempli dans la version cinématographique par Lawrence Tibbett.

## RADIO-ETAT

**VENDREDI, 1er MARS**

6.00 p.m.—Chansonnettes françaises.
6.30 p.m.—Radio Petit-Monde : "Petit conte oriental".
7.00 p.m.—La Renaissance campagnarde.
7.15 p.m.—Le Curé du Village.
7.30 p.m.—Billy et Pierre — sketche humoristique.
7.45 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
8.15 p.m.—Le vieux Québec, sous la direction de Damase Potvin.
8.30 p.m.—Emission de Winnipeg, à l'occasion de la St-David.
9.00 p.m.—Causerie par Son Excellence le gouverneur général, Lord Bessborough, en faveur du fonds créé récemment pour combattre le cancer.
9.30 p.m.—"Up-to-the-Minute".
10.00 p.m.—La chanson de Paris, sous la direction d'André Larose.
10.30 p.m.—"Gentleman Jim".
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).

**SAMEDI, 2**

6.00 p.m.—Chansonnettes françaises.
6.30 p.m.—Concert d'Ottawa.
7.00 p.m.—Laurie Hart et son orchestre.
7.15 p.m.—L'orchestre de Gene Fogarty, du Château Laurier.
7.30 p.m.—Chronique bibliographique, par Maurice Hébert.
7.45 p.m.—Mark Gunsberg, pianiste.
8.00 p.m.—"Old Time Frolic" — musique du bon vieux temps.
8.30 p.m.—"Cotters' Saturday Night".
9.00 p.m.—Radio-reportage du hockey.
10.30 p.m.—L'orchestre de Chas. Dornberger, du Mont-Royal.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).
11.00 p.m.—L'orchestre d'Emil Coleman.
11.30 p.m.—Le courrier du Nord: radiogrammes à l'adresse des régions du Nord.

**CONCERT GENERAL MOTORS**

**Dimanche, 3 mars, à 8 heures.**

EUGENE ORMANDY, directeur; TITO SCHIPA, ténor.
1—Ouverture : "The Flying Dutchman" . . Wagner
Orchestre General Motors.
2—(a) Extrait "Werther" . . . . Massenet
(b) "Una Furtiva Lagrima" de "L'Elisir d'Amore" . . . . . . Donizetti
Tito Schipa
3—Alborado del Gracioso . . . . . Ravel
Orchestre General Motors.
4—Danse des nymphes . . Georg Schumann
Orchestre General Motors.
5—(a) "Ninna, Nanna a Liana" (avec orchestre) . . . . Renato Bellilni
(b. "Sweet Song of Long Ago" . . Ernest Charles
(c) "Torna" . . . . . . . . Valente
Tito Schipa
6—Rapsodie roumaine No 1 . . . Enesco
Orchestre General Motors.

**"THE ROAD TO YESTERDAY"**

Dimanche, le 3 mars, à 9 h. p.m. Radio Canada présentera sur le réseau National, le programme "THE ROAD TO YESTERDAY", avec orchestre et solistes sous la direction de Roland Todd. Cette émission est irradiée de Toronto.

L'Orchestre sous la direction de Roland Todd exécutera "My Wild Irish Rose", "Barcarolle", The Lost Chord" et "Kathleen Mavourneen".

"Sweet and Low", "Loch Lomond", Widdicomb Fair", Flow Gently Sweet Afton", "Stars of The Summer Night" et "Sally in our Alley" seront interpretés par l'orchestre avec solistes.

**BABILLAGE-CAPRICE**

Babillage-Caprice qui remplace Une Heure près de Vous est un programme auquel ont collaboré plusieurs personnalités du monde musical à Radio-Canada. On se rendra compte qu'il vise surtout à l'éclectisme, en jetant un coup d'oeil sur son programme d'inauguration dont on a fixé la date au lundi, 4 mars, à 9 heures. La première partie se composera d'oeuvres purement fantaisistes et la seconde, d'oeuvres classiques. M. J.-J. Gagnier, directeur musical de CRCM, aura sous sa direction un orchestre complet ainsi qu'un quintette de voix mixtes.

**MUSIQUE DE CHAMBRE**

Le Trio de Montréal exécutera le jeudi, 7 mars, à Radio-Canada, le trio en ré mineur d'Anton Arensky. Le Trio de Montréal se compose de MM. Edmond Trudel, pianiste, Maurice Onderet, violoniste et Jean Belland, violoncelliste.

**LES CAUSERIES DE M. HEBERT**

Les causeries de M. Maurice Hébert, critique littéraire et publiciste du gouvernement provincial, portant sur le mouvement des lettres au Canada-français. M. Hébert parle le samedi soir, à 7 h. 30, du poste CRCK de Radio-Canada, à Québec. Cette causerie est relayée par CRCM, de Montréal, CRCS, de Chicoutimi, CKCH, de Hull et CHNC, de New-Carlisle.

**FOLKLORE**

M. Oscar O'Brien, directeur du Quatuor des Alouettes, a reçu des félicitations de l'Association catholique Franco-canadienne de la Saskatchewan pour son programme de folklore, le dimanche soir, à Radio-Canada. La lettre porte la signature de M. Antonio de Margerie, secrétaire général de l'Association.

**LA FANFARE DU 22ième REGIMENT**

La fanfare du 22ième régiment en garnison à Québec, donnera un concert à Radio-Canada, le lundi, 4 mars, de 6 h. 30 à 7 heures. Le capitaine O'Neill a choisi pour ce programme des oeuvres populaires.

**LE TRIO DES PIERRETTES**

Mardi soir, de 9 heures à 9 h. 30, au Clair de lune, avec le Trio des Pierrettes et les pianistes Charles Magnan et Ste-Marie. Programme de musique instrumentale et de chansons populaires. Concert irradié de CRCM et relayé par les autres postes de Radio-Canada.

## CKCV

**VENDREDI**

1.00 p.m.—Les Pharmacies Jolicoeur.
1.30 p.m.—Rex Battle.
6.45 p.m.—Musique de danse.
7.00 p.m.—Les Tailleurs Dundee.
7.30 p.m.—Les Gaietés du Régiment.

## CHRC

(Québec, 580 kilocycles — 517.9 mètres)

VENDRDI, LE 1er MARS

5.15 p.m.—Fantaisies de l'Emulsion Scott.
6.30 p.m.—Programme de choix, courtoisie J.-B. Laliberté Ltée.
6.45 p.m.—Musique de danse, présentation Quebec Modern Clothing Co.
7.00 p.m.—Laurentide Auto Limited, présente Tino Rossi.
7.15 p.m.—La chanson de Paris, courtoisie Pastilles Valda.
7.45 p.m.—L'Orchestre de concert du Château-Frontenac.
8.00 p.m.—Concert de la Brasserie Boswell.
9.00 p.m.—Moments de la mélodie, courtoisie C. Robitaille Enrg.
9.30 p.m.—Programme des cigarettes Sweet Caporal.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham; rapports de hockey et nouvelles générales.

SAMEDI LE 2 MARS

11.00 a.m.—Pot-Pourri musical, courtoisie l'Association des Aveugles.
11.15 a.m.—Fantaisies de l'Emulsion Scott.
11.30 a.m.—Concert de J.-Roméo Croteau.
1.15 p.m.—Tangos, courtoisie Laiterie Laval.
1.30 p.m.—Irradiation des discours prononcés au déjeuner-causerie du Club Libéral Lapointe.
2.30 p.m.—Les souhaits de bonne fête.
2.35 p.m.—Suspension des émissions jusqu'à 4 h. 30 p.m.
5.15 p.m.—Fantaisies de l'Emulsion Scott.
5.45 p.m.—Les grands succès, présentés par Moutarde Colman.
6.01 p.m.—Miettes musicales, courtoisie Arex Compound.
6.30 p.m.—Causerie de M. J.-C. Brodeur, parlant sous les auspices de la Société Nationale Jacques-Cartier
8.00 p.m.—L'Orchestre de concert du Château-Frontenac.
9.30 p.m.—Les montagnards Laurentiens.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham ; rapports de hockey et nouvelles générales.

## RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

BONNE HIER SOIR

Fourni par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

Commerçants, marchands, pourquoi ne pas utiliser notre CARTE D'AFFAIRES?

## Courtes adresses pour la femme moderne

Les auditeurs de la radio à Québec, seront heureux d'apprendre le retour de Madame Corinne Rivet, diététicienne éminente, qui dirigeait déjà une école de cuisson à CKAC en 1929 et 1930. Madame Rivet se fera entendre chaque jour à 4 heures du lundi au jeudi inclusivement et sera présentée par la maison D.-S. Perrin & Cie, Ltée, de Montréal.

La série d'émissions est préparée tout spécialement pour la saison du Carême, alors que les menus présentés se composeront surtout de biscuits sodas, bien que l'annonce commerciale de la firme soit réduite au minimum. Madame Rivet ne tentera pas de donner des recettes détaillées, mais plutôt de donner une description du plat qu'elle offrira et des copies écrites des menus détaillés seront envoyées par correspondance sur demande. Un téléphone spécial a été installé à cet effet.

Madame Rivet a fait une spécialité de l'étude approfondie de la cuisine, chez elle depuis 20 ans. Aimant les voyages elle s'est procuré des renseignements précieux sur les plats et manière d'apprêter la nourriture à l'étranger, et ses causeries ne devraient pas être simplement très instructives, mais aussi d'un haut intérêt au point de vue programme radiophonique.

Une série du même genre en Anglais sera donnée à CFCF à 5.15 p.m. chaque jour avec Peggy Lloyd, artiste bien connue et diététicienne éminente de Montréal.

(Communiqué)

## L'Heure Provinciale

**VENDREDI, 1er**

Directeur de l'Heure provinciale: M. Edouard Montpetit.

Directeur artistique: M. Henri Letondal.

Programme de musique irlandaise sous la direction de Charles Helpin. Solistes: Miles Margaret Healy, Eileen Fisher. MM. Edward Moxley et Jimmy Moore.

8 heures — Causerie: "The Summer Wardrobe".
Miss Martha Britt
8 h. 15 — Concert.
1—Ouverture:
"Melodies from Erin"
2—Chant:
"Oh Mary Dear"
Mr Edward Moxley
3—"Mother in Ireland"
4—Chant:
"When Irish Eyes are Smiling"
Miss Margaret Healy
5—"Daly's Reel".
6—Chant:
"That's How I Spell Ireland"
Mr. Jimmy Moore
7—"Killarney, My Home O'er the Sea"
8—Chant:
"Home O'Mine"
Miss Eileen Fisher
9—"Alice Blue Gown"
10—Chant:
"Little Mother of Mine"
Mr. Edward Moxley
11—"Shamrock Waltz"
12—"Boy of Mine".
Miss Eileen Fisher
13—"It's the Irish in Me".

L'Heure Provinciale transmise par le poste CKAC, de 8 à 9.

## NEGLIGENCE CRIMINELLE

Rivière-du-Loup, 28.—Un verdict de culpabilité de négligence criminelle, avec recommandation à la clémence de la Cour, a été rendu, hier, par le jury de la Cour Criminelle dans le cas d'Adélard Goulet, de Cabano, accusé d'homicide involontaire en rapport avec la mort de Denis Rossignol, également de Cabano. Sentence sera rendue plus tard.

## CKAC

**VENDREDI, 1er MARS**

9 h. 30—La magie culinaire Bordens.
9 h. 45—Carlo Romano, pianiste.—C.B.S.
10 h. 00—Les variétés Crown Brand.
1 h. 45—Programme musical—C.B.S.
2 h. 30—"American School of the Air". — C. B. S.
3 h. 00—Orchestre—C.B.S.
3 h. 15—La Symphonie de Minneapolis — C. B. S.
3 h. 30—"The Grab Bag".—C.B.S.
4 h. 00—Quatuor à cordes—C.B.S.
7 h. 15—Le curé du village.
8 h. 00—L'Heure provinciale.
9 h. 00—Radio-divertissements Molson.
9 h. 30—"Hollywood Hotel".—C.B.S.
11 h. 00—Le reporter sportif Molson.

**SAMEDI, 2**

9.00 a.m.—"Band Wagon".—C. B. S.
9.30 a.m.—"Cheer Up" C. B. S.
9.45 a.m.—"Eton Boys" — C. B. S.
10.00 a.m.—"Press-Radio News"—C. B. S.
10.30 a.m.—L'Association des aveugles.
11.00 a.m.—Emission du conservatoire de musique de Cincinnati.
1.00 p.m.—Causerie agricole de l'U. C. C.
6.30 p.m.—La Société du bon parler français.
6.55 p.m.—"Press-Radio News".
7.30 p.m.—"Outdoor Girl Beauty Parade". —C. B. S.
9.00 p.m.—Partie de hockey.
10.30 p.m.—Mélodies.—C. B. S.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.30 p.m.—L'orchestre symphonique de Portland.—C. B. S.

## FISHER ACQUITTE

Montréal, 28.—Emile Fisher, chauffeur du camion dans lequel six personnes rencontrèrent la mort, dans la nuit du 16 juillet dernier, quand la lourde voiture vint en collision avec un tramway, Boulevard St-Laurent, fut, hier, acquitté par le jury de la Cour du Banc du Roi, que présidait le juge Wilson. Fisher comparaissait sous une accusation de manslaughter.

Faites le Tour du Monde avec le nouveau PHILCO 1935

Des développements techniques exclusifs à PHILCO assurent la plus belle réception de programmes venant de tous les points du monde et une reproduction sans égale des programmes canadiens et américains, sur ondes longues et sur ondes courtes. Ces nouveaux PHILCO 1935 vous apportent *plus* de stations avec une syntonisation très facile, très simple et très précise ! Et ces programmes vous sont reproduits avec une glorieuse pureté de son jamais approchée.

Choisissez à même 17 beaux modèles — les plus grandes valeurs de radio rendues possibles par la production sans égale et la suprématie de vente de PHILCO. Voyez votre Dépositaire PHILCO AUJOURD'HUI. Il vous accordera une remise généreuse sur votre appareil actuel et vous arrangera des conditions de paiement pour vous convenir.

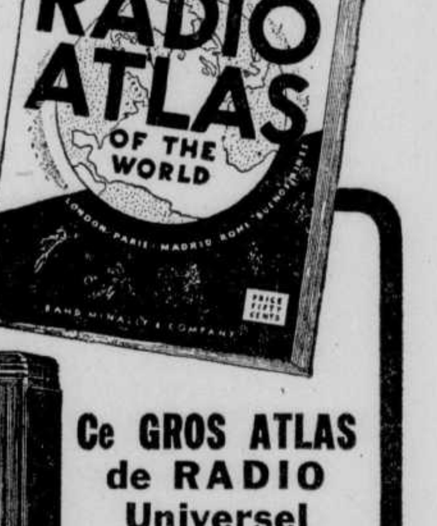


Ce GROS ATLAS de RADIO Universel rend la Réception des Ondes Courtes plus fascinante

Ce nouvel ATLAS de RADIO merveilleux est un gros livre de 20 pages format 10 x 13¼ pouces) en belles couleurs et contient d'inestimables renseignements pour celui qui s'intéresse aux ondes courtes. Il contient des cartes en couleurs des cinq continents et fait voir la location des principales stations à ondes courtes du monde entier. Il vous permet de voir d'où vient le programme que vous écoutez.

Il comporte de nombreuses photos et notices concernant les vedettes étrangères de la radio, et un index complet de tous les postes à ondes longues et à ondes courtes Tous droits réservés par PHILCO. Vous pouvez vous procurer ce gros Atlas de Radio chez les Dépositaires PHILCO seulement.

*Voyez votre dépositaire Philco, Il vous dira comment vous en procurer un.*

PHILCO MODELE 345F

Le modèle tout à fait nouveau, illustré à droite, s'est fait une merveilleuse popularité. Les lignes classiques du meuble moderne — le beau noyer poli à la main — la grille artistique, tout concourt à en faire un modèle superbe. Il reçoit TOUTES LES EMISSIONS REGULIERES ET TOUTES LES PRINCIPALES STATIONS ETRANGERES A ONDES COURTES . . . . . . $99.50

Généreuse Remise sur Tous Modèles pris en Echange Termes Faciles

PHILCO 3118X

PHILCO MODELE 3118X

Tous ceux qui aiment la musique seront heureux d'accueillir ce nouveau modèle à bas prix — avec Table d'Harmonie Inclinée. A l'entendre vous croiriez que les artistes sont présents. Les gens qui aiment les beaux meubles apprécieront aussi le noyer poli à la main de ce meuble superbe. L'audition des EMISSIONS REGULIERES et des PROGRAMMES ETRANGERS SUR ONDES COURTES sera pour vous une révélation avec ce nouveau Philco . . . . . . . . $150.00

PHILCO MODELE 366S

Un Baby Grand tout à fait nouveau et distingué à sommet carré. Sa facilité à capter les postes du monde entier vous étonnera ! Le meuble poli à la main et présentant un motif de lyre plaira à ceux qui s'intéressent particulièrement au style du modèle, et sa performance ne fera qu'augmenter leur satisfaction, car ce récepteur reçoit TOUTES LES EMISSIONS REGULIERES et TOUTES LES PRINCIPALES STATIONS ETRANGERES A ONDES COURTES . . . . . . . . $59.95

PHILCO MODELE 316B

Si vous cherchez la meilleure performance au plus bas prix votre choix devra nécessairement tomber sur le 316B, car ce meuble compact renferme le même châssis que le 316X, avec quelques changements de moindre importance, et vous savez que le 316X est "Le Plus Beau Radio du Monde". Vous pouvez choisir vos programmes de Paris à Rio, de Berlin à Barranquillo, de Londres à La Paz, n'importe où, sur ondes régulières ou sur ondes courtes, car le 316B capte tout ce que vous voulez, pourvu que ce soit dans les airs . . . . . $150.00

JOHN MILLEN & SON LTD
Québec 45 Blvd Charest
639-643 St-Jacques Montréal.

VENDEURS AUTORISES POUR LA VILLE DE QUEBEC. — BELANGER & BOLDUC, 259, rue St-Jean — CANTIN, J.-W. 444, rue St-Joseph — GAUCHER L.-A., 98, rue du Pont — VALIN, J.-E. 238, rue St-Jean — GAULIN & TANGUAY LTEE, 371, rue St-Joseph — GIROUX, ADELARD, 33 de la Canardière — LEGARE., P.-T., LTEE, 273, rue St-Paul — PLANTE, GERARD, 314½, 1ère Avenue — VENDEURS AUTORISES DANS LE DISTRICT DE QUEBEC — **Baie St-Paul**, Labbé Albini; **Berthier**, Boucher Ovila; **Cap-Rouge**, Bastien, Bernadin; **Château-Richer**, Bouchard, Jos.; **Chicoutimi**, Riverin & Perron; **Dolbeau**, Lindsay, Félix; **Donnacona**, Morissette, G.-E.; **Estcourt**, Brochu, J.-E.; **Giffard**, Ruel, Roland; **Grande Baie**, Larouche Ls & Fils; **Hébertville, Sta.**, Deschênes, Edmond; **Inverness**, Kinnear, Norman A.; **Ile Verte**, Desjardins, Thomas; **Kénogami**, Tremaine, C.-A.; **La Malbaie**, Murray Bay Garage; **Lambton**, Grondin J.-A.; **La Tuque**, Montgrain, L.-P.; **Lauzon**, Couture, J.-E.; **Lévis**, Le Foyer Musical; **Lévis**, Perreault, Henri; **L'Islet Station**, Glasson Auto Enrg.; **Loretteville**, Le Comptoir Pratique; **Montmagny**, Normand J.-L.-A.; **Morrisset Station**, Tardif, J.-A.; **Newbois**, Lamontagne, A.; **Plessisville**, Carrier, A.; **Roberval**, Leclerc, Adélard; **Sillery**, Leclerc, Alphonse; **Scott Jct.**, Jobin, J.-W.; **Ste-Agathe**, Drouin & Frère; **St-Anselme**, Cadrin, J.-B.; **St-Casimir**, Sauvageau, Jos.; **St-Charles**, Prévost, O.; **Ste-Claire**, Morin, Jos.; **St-Côme**, Dumas, I.-L.; **Ste-Croix**, Proulx Eloi; **St-David**, Pelletier, T.; **St-Denis**, Dionne, H.; **St-Evariste**, Allard, J.-R.; **St-Félicien**, Leclerc, L.-W.; **St-Georges**, Veilleux, Armand; **St-Hénédine**, Métivier, J.-E.; **St-Jean Port Joli**, Dionne & Frère; **St-Joseph d'Alma**, Nadon, A.-A.; **St-Joseph Beauce**, Gagné, E. Enrg.; **St-Michel**, Guay, L.-G.; **St-Philémon**, Laflamme, Arthur; **St-Raymond**, Germain, J.-R.-A ; **St-Vallier**, Cadrin, D.; **St-Sébastien**, Paradis, Jos.; **Thetford-Mines**, Lynn MacLeod Enrg.; **Trois-Saumons**, Pelletier, Alexandre; **Valley Jct.**, Labbé Ant.

En vente aux 66 magasins et 1000 agences de la
142 RUE ST-JOSEPH COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE 273 RUE ST-PAUL

C'est au Nouveau Magasin
238 rue St-Jean J. E. VALIN MARCHAND DE MUSIQUE Tél: 2-8365
que vous trouverez les dernières créations "PHILCO"

Vous êtes cordialement invités à venir entendre les nouveaux "PHILCO" chez
CONDITIONS FACILES
GAULIN-TANGUAY S.A.R.L.
QUALITE D'ABORD SERVICE TOUJOURS
371 rue St-Joseph Téléphone : 9387
Vendeurs Autorisés

446 RUE ST-JOSEPH J.-W. CANTIN TELEPHONE: 8007

## Un rapport de M. l'abbé A. Ferland

(Suite de la page 3)

gieux pour les trois dernières années ont été payées par l'Archevêché de Québec. La balance des déboursés pour salaires a été payée aux employés laïques, soit : $10,089.17.

S'il avait fallu payer au personnel religieux un salaire égal à celui des employés laïques, l'Oeuvre ou la Cité aurait payé environ $10,000 de plus en salaires.

Le Directeur de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec tient encore à faire remarquer aux autorités de la Cité que grâce à ses démarches auprès des autorités de l'Hôtel-Dieu de Québec, il leur a obtenu une remise de $12,000.00 (douze mille piastres) sur l'achat du Terrain de Jeux de Limoilou.

Ainsi, grâce à cette démarche qui est restée ignorée sans doute, la Cité de Québec économise annuellement $600.00 d'intérêt qu'elle aurait dû payer à l'Hôtel-Dieu de Québec.

S'il nous est arrivé parfois de faire des dépenses qui ont été jugées inutiles et pour lesquelles on nous a blâmé, nous croyons que toutes nos économies réunies et notre travail gratuit pour la Cité suffisent amplement à réparer les erreurs et combler les prétendus déficits.

Je tiens aussi à vous faire remarquer, Messieurs, que l'actif de l'Oeuvre au montant de $50,783.88 n'inclut pas celui de la Chapelle de l'Oeuvre pour laquelle la Cité n'a rien déboursé et qui reste la propriété de la Corporation Archiépiscopale de Québec. (Voir lettre adressée au Comité Administratif en date du 19 octobre 1933).

Un dernier fait sur lequel je tiens à vous renseigner, Messieurs, est celui des aumônes reçues des enfants pour inscriptions et bain. Ces aumônes réunies ont rapporté en 6 ans la somme de $4,563.49. Jamais, nous l'affirmons avec sincérité, nous avons forcé les enfants à nous faire leur aumône bien que nous eussions été autorisé à demander .25 cents pour l'inscription et 1 sou pour le bain.

Si tous les enfants avaient payé un minimum de .25 sous par chaque vacance depuis 1929 nous aurions recueilli la jolie somme de : $13,870.00 contre $4,463.49 que nous avons reçues.

Nous ne relèverons rien des accusations dont nous avons été victime et des critiques acerbes qu'on a faites contre notre administration et direction. Le bon témoignage que nous rend notre conscience et la sympathie générale dont le public et les autorités ont bien voulu nous honorer nous sont des motifs plus que suffisants pour conserver la paix et nous disculper.

Je n'ajouterai rien, Messieurs, convaincu que je suis de n'avoir rien à apprendre à ceux qui comme vous ont visité les terrains de jeux et ont été à même d'en comprendre la nécessité et les avantages pour la Cité de Québec.

## Témoignage d'estime à M. Boisjoly

(Suite de la dernière page)

phe Tremblay; le lieutenant-détective Lauréat Lacasse, de la Sûreté municipale; M. C. Fournier, inspecteur des enquêtes à Québec; M. H.-M. McMerren, inspecteur des enquêtes à Montréal; le chef E. Waters, de Cochrane, Ont.; le chef J.-N. Longval, de Shawinigan Falls; le chef V. Simard, de Joliette; M. A. Giguère, maire de la ville de Shawinigan; M. J.-R. Gamache, agent des réclamations; M. Goodson, inspecteur à Toronto ; le chef C. Hallé, de Grand'Mère; M. J.-E. Bélanger, du service des enquêtes à Québec; le sergent O. Mainville, du C. P. R.; M. H.-A. Cormier, chef des réclamations à Québec; M. E.-J. Fortin, représentant le major Braun Langelier, de la Commission des Liqueurs; M. F. Ouellet, sténographe officiel; M. J.-H. Levasseur, du bureau du surintendant du C.N.R., MM. J.-C. Boisjoly, fils, J. Chevalier, W. Bissonnette, J.-H. Labadie, A.-H. Shea, L.-P. Côté, de Québec; MM. M. Ménard, R. Bergeron, C. Casserley, A. McCullough, P. Brassard, P. Boisjoly, A. Gravel, A. Bonin, H. Buteau, de Montréal; M. J. Lansley, de Cochrane; M. C.-N. Guertin, de Joliette; MM. L. Masse et W. Lajoie de Charny; MM. J. Bourget et P. Dumont, de Lévis; M. P. Poirier, de Taschereau; M. A. Carbonneau, de Jonquière; M. F. Blanchard, de Parent; M. J. McKee, de Cochrane; M. J.-H. Turgeon, de Hearst, etc.

Après le dîner, M. J.-E. Morazain, répondit à la santé du C. N. R. Il rendit hommage à son confrère, M. Boisjoly, puis donna un bref aperçu de la situation actuelle des chemins-de-fer du Canadien National. Il parla de l'agglomération des lignes individuelles qui ont conduit à la formation du grand système ferroviaire que notre population possède actuellement, souligna le soin que les autorité ont apporté à la coordination des services, traita succinctement de l'économie que le C. N. R. a adoptée depuis deux ans, etc.

Les autres orateurs, le capitaine Emile Trudel, M. C.-V. Darveau, C.R., M. Goodson, M. Shea, mirent leur expérience à contribution, et chacun se plut à louer le jubilaire de son merveilleux travail. Le dernier orateur fut M. Boisjoly qui, en termes fort émus, remercia les convives, et principalement les organisateurs MM. Fournier et Chaput, de la marque d'estime qui lui était témoignée.

MM. Clovis Fournier et R. Chaput s'étaient faits les instigateurs de cette fête. Ils ont reçu des félicitations et à juste titre, car le succès de la fête ne pouvait être plus bel indice de l'esprit d'organisation dont ils surent faire preuve.

## Le major Bell au cercle des F. Canadiennes

(Suite de la page 3)

plaisir de rencontrer deux vétérans de cette époque, dite "victorian". Ils ont chanté des refrains militaires, que je croyais être oubliés depuis longtemps et dont je suis bien certain que personne d'entre vous ne se rappelle. "Soldiers of the Queen" et "The Boys of the Old Brigade". Un de ces vieux, âgé de 90 ans environ, me confiait que durant ses années de services il s'était servi de six carabines réglementaires différentes. Un autre, en pleurant presque, me raconta la remise des drapeaux à Windsor. Ces confidences et ces révélations me font comprendre un peu le caractère de ce temps passé".

Le conférencier explique le système scolaire qui existait alors, et peint un portrait de son professeur, vrai type de cette époque.

Le major raconte ensuite une histoire bien écossaise qui illustre la ferveur religieuse de ces temps. "Notre serviteur qui devait subir une intervention chirurgicale pour l'appendicite, fait mander le ministre, et un ami de lui dire qu'il a beaucoup plus besoin du médecin, vu qu'il va se faire ouvrir et refermer. Le patient répliqua que rien n'aurait été ouvert respectueusement sans la présence du ministre."

Le major Bell cite des noms fameux sous le régime de la reine Victoria. Il déclare que la première et dernière fois qu'il vit la reine, elle lui sourit. Avec un compagnon de son âge, il échangea quelques paroles avec le roi Edouard, ce dernier ne put comprendre leur écossais tandis que son anglais à l'accent allemand était tout aussi incompréhensible pour eux.

Le vieux chapelain écossais est un autre caractère saillant de sa causerie.

Le major passe en revue l'époque et présente Winston Churchill. "Churchill qui briguait les suffrages écossais, faisait une magnifique élocution mais ne semblait pas très populaire. Soudain deux Highlanders avec leurs "bagpipes" apparurent à ses côtés. Il se lance immédiatement dans un éloge de l'Ecosse et démontre la grande amitié des deux pays. Il fut élu". C'est une des plus fines stratégies politiques que j'aie vue".

Neil McLoch, un poète écossais, qui après avoir écouté plusieurs discours répondit à tous par quelques vers sur le dos d'un menu, est le sujet d'une étude par le conférencier qui cite ensuite l'amitié de deux auteurs "victorian" sir James Barrie et Percy Wren, qui, quoique de tempéraments totalement différents, se comprennent parfaitement.

"En terminant je dois formuler l'opinion que l'époque "victorian" en est une de construction, en littérature nos pères ont établi une nouvelle époque, dont les chefs-d'oeuvres modernes sont nés. Nos pères quoique l'on en pense étaient aussi heureux que nous car ils possédaient plus de joie-de vivre que notre génération. Mais en 1914 nous avons prouvé que nous étions tout aussi capables qu'eux militairement.

Le major Bell se dit heureux d'être de nouveau à Québec et loue notre hospitalité traditionnelle.

Des applaudissements enthousiastes accueillent cette causerie captivante, à l'issue de laquelle le thé fut servi aux invités, parmi lesquels mentionnons : le Lord-évêque de Québec et madame Lennox Williams, l'hon. M. et madame John-Hall Kelly, l'honorable M. et madame W.-G. Power, l'honorable M. et madame R.-F. Stockwell, M. le docteur et madame W.-H. Delaney, M. et madame M.-T. Bancroft, M. et madame A.-A. MacDiarmid, M. et madame H.-H. Gibaut, le colonel William Wood, mademoiselle Margaret Hay, M. et madame Gerald Henshaw, M. et madame G.-B. Elwin, madame J.-T. Donohue, madame Chalifoux, madame Duchesnaux, de Montréal, M. et madame Edouard Taschereau, M. et madame Joachim de R. Tessier, M. et madame W.-F.-V. Atkinson, M. Maurice-L. Hébert, madame J.-C. McLimont, mademoiselle McLimont, le colonel A. de M. Bell, M. le docteur et madame Louis Berger, le major H.-Royal Gagnon, M. Duchastel de Montrouge, M. le docteur et madame René Turcot, M. et madame B.-A. Neale et mademoiselle Burnstall.


# NE VOUS LAISSEZ JAMAIS ENRHUMER

"Eno's Fruit Salt"

FORMAT RÉGULIER

(Commode) 50 CENTS

Format Domestique, 85 cents

VENDU DEPUIS PLUS DE 60 ANS CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

CA88F

**ENO est "l'Once de Précaution"**

Accordez l'espace d'un pouce à un rhume et il prendra bientôt un mille . . . et bien des rhumes dits "ordinaires" ont été le début de maladies sérieuses.

Le "Sel de Fruit" d'Eno est une protection naturelle contre les rhumes parce qu'il fortifie votre résistance organique en vous tenant bien réglé. Non seulement les rhumes, mais beaucoup d'autres maux sont occasionnés par la constipation. Une pincée d'Eno dans un verre d'eau, de temps en temps, donne une boisson agréable et rafraîchissante qui libère les intestins de tout déchet organique. Eno agit doucement et avec efficacité. Ni coliques, ni nausées. Eno ne devient pas une accoutumance. Téléphonez dès maintenant à votre pharmacien.


## Le sénat et le bill du C. National

(Suite de la 1ère page)

Trunk Ry, échéant le 1er octobre 1940, remboursables à 102 1-2 ; $23,779,000 d'obligations, 7 pour cent, remboursables à 102 1-2, échéant le 1er décembre 1940 de la Canadian Northern Ry Co.

En réponse au sénateur C.-W. Robinson, libéral de Moncton, le sénateur Meighen déclara que les obligations du Canadien National ne se vendent pas tout à fait aussi cher que celles du Dominion.

Le Sénat s'est ajourné à mardi après-midi.

## CHAUFFEUR CONDAMNE

Rivière-du-Loup, 1.— (D. N. C.)— G. Vaillancourt, accusé d'avoir conduit une automobile alors qu'il était en état d'ivresse, a subi son procès aux assises criminelles ici et a été trouvé coupable. Les jurés appelés à juger cette cause furent MM. Ernest Soucy, Jean Laplante, Armand Belle, Elie Ouellet, Léon St-Pierre, J.-N. Lévesque, Ph. Tardif, Ald. Desbiens, Jos Langlais, Isidore Belzil, C.-A. Stewart et Jos. Michaud. Les témoins entendus furent MM. Prudent Martineau, Chs Blondeau, Jos. Normand, Elisée Gagnon, Ernest Bouchard, Isidore Blier, Geo. Laforest, Art. Laforest, Mme E. Bouchard et Mlle Yvette Lavoie.

Me V. Bienvenue, C. R., représentait la Couronne. L'accusé plaida sa cause lui-même et ne fit pas entendre de témoin.

## UNE PROMOTION

M. J.-W.-A. Pilon, de Charny, vient d'être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Québec. Il est le fils de l'ancien député de Bagot et occupa la charge de juge de paix pendant plus de vingt ans. C'est une promotion dont il est fier et en le nommant commissaire, la Cour Supérieure a voulu sans doute reconnaître les nombreux services qu'il a rendus à l'administration de la justice dans le domaine de ses activités. Nos félicitations.

## Le drapeau allemand flotte sur la Sarre

(Suite de la 1ère page)

hommes chacune, passèrent la frontière, désormais oblitérée, qui séparait la Sarre du Reich. Ces colonnes s'avancèrent sur sept routes différentes et "occupèrent" les premiers villages qu'elles rencontrèrent, fraternisant avec les habitants en liessse.

En même temps que les couleurs allemandes étaient arborées sur le palais du gouvernement à Sarrebruck, un radio, lancé par le ministre de l'intérieur, courut dans toute l'Allemagne : Arborez les drapeaux. C'était le signal des réjouissances pour la population du Reich. Le ministre de l'intérieur, qui représentait le gouvernement dans la Sarre, en attendant Hitler, a déclaré que la journée d'aujourd'hui marquait un nouveau pas vers la paix européenne.

## RETARDS AUX TRAMWAYS

Le Service "Basse-Ville--St-Sacrement" retardé 10 minutes, 11.40 a.m., près du viaduc par l'auto No. 11144, bloquant la voie.

Le Service "Ave. des Erables, Est", retardé 8 minutes, 12.10 p.m., par le camion No. F-1193 en trouble sur la rue Ste-Anne.

## "LA REVUE DU DROIT"

Sommaire du numéro de février 1935 :

M. le juge J.-Hugues Fortier, juge en chef de la Cour des Sessions de la Paix, étudie un aspect du contre-interrogatoire en droit criminel ; il démontre qu'en droit criminel, contrairement à la règle du droit civil, on peut contre-interroger un témoin en dehors du cadre de l'interrogatoire principal, du moment que le contre-interrogatoirce se rapporte à des faits pertinents.

Me Antoine Rivard, C. R., avocat au Barreau de Québec, présente un historique du droit d'appel en matière criminelle, en Angleterre et au Canada ; il se prononce contre l'amendement du Code Criminel, touchant l'admissibilité des aveux.

Dans la première partie de la chronique mensuelle de jurisprudence, Me Lionel Roy, avocat au Barreau de Québec, passe en revue la doctrine et la jurisprudence touchant la tacite reconduction en matière de contrat de travail, et, dans la seconde partie, le directeur de la Revue, Me Léo Pelland, fait l'examen de la jurisprudence relative aux syndicats professionnels.

Le numéro se termine par quelques pages du Cours de feu L.-A. Jetté sur les successions et par la chronique mensuelle intitulée "Gazette de Thémis".

On s'abonne moyennant la somme de $6.00 par année, en s'adressant à : "La Revue du Droit", 59, rue Saint-Joseph, Québec.

## LORETTEVILLE

(De notre correspondant)

**Il visite ses parents**

Dernièrement, M. et Mme John O'Farrell, avaient le plaisir de recevoir leur fils, le révérend Frère Jean, professeur à l'Académie St-Jean-Baptiste de Québec.

**A Londres**

M. Charles-Edouard Leclerc, avocat, fils du docteur L.-N. Leclerc, de Loretteville, actuellement étudiant à l'Université de Londres, était de passage en France (Le Portel, Pas-de-Calais) au début de janvier, pour affaires professionnelles.

**Retraites**

M. le chanoine L.-R. Morissette, curé de notre paroisse a annoncé à ses paroissiens dimanche, qu'il y aurait deux grandes retraites cette année. La première commencera le 3 mars et la deuxième, le 10 mars.

Les prédicateurs seront des Pères venant d'Ottawa.

## RECEL DE POULES

Rivière-du-Loup, 1. (D. N. C.) — A la Cour d'Assises de la Rivière-du-Loup s'instruit actuellement devant jurés, le procès de Georges Pelletier, de St-Epiphane, accusé du recel d'environ 26 poules, d'une valeur approximative de $25. Le corps des jurés fut formé de MM. Etienne Beaulieu, Emile Lagacé, Jean Laplante, Jos.-N. Lévesque, Jos. Langlais Gérard Lavoie, Ph. Tardif, Arsène Béchard, Ernest Soucy, Alonzo Plourde, François Michaud et Odilon Roy Plusieurs témoins furent entendus a ce procès, notamment : MM. J.-B Caron, Wilfrid St-Pierre, Jos. Dugal, Jos. Lord, Henri Dionne, Hyacinthe Jalbert, Désiré Jalbert, Georges Labrecque, détective provincial, A.-G Murphy, détective provincial, et J.-Auguste Paradis. Mtre J.-B. Lavoie était l'avocat de l'accusé. La Cour fut ajournée après les plaidoiries et jugement sera rendu aujourd'hui.

## Le bill du crédit rural est adopté

(Suite de la 1ère page)

cussion devait se produire entre les députés de l'Ouest. M. Mullins, conservateur de Marquette, et le Dr Donnelly, de Willow-Bunch, Saskatchewan, se sont pris aux cheveux pour savoir ce qu'était un véritable fermier. La plupart des députés ruraux qui ont adressé la parole,—ce sont les seuls qui aient participé au débat — s'entendant cependant, pour dire que si les cultivateurs pouvaient disposer de leurs produits, la misère n'existerait plus dans les campagnes.

## PIEUSE CEREMONIE

Une cérémonie funèbre à laquelle assistait un grand nombre de paroissiens de Saint-Coeur de Marie, eut lieu hier matin en l'église du même nom à la mémoire du T. R. Père Mathurin Jéhanno, supérieur général des Eudistes, décédé subitement à Paris, il y a quelques jours, au retour de sa visite canonique en Colombie espagnole. Le R. P. Tressel, Provincial des Eudistes, chanta le service, assisté des RR. PP. A. Brault et F. Coquereau, Eudistes. Durant la cérémonie, quatre messes basses ont été célébrées aux hôtels latéraux par les RR. PP. J.-M. Sébillet, supérieur du Séminaire de Charlesbourg ; A. Gaudreau, maître des novices ; P. Bourque, missionnaire de la Côte-Nord et A. Laplante, tous Eudistes.

Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait : Mgr P.-D. Garneau, P. A., V. G., représentant de Son Eminence le Cardinal ; le R. P. de la Cotardière, curé ; les RR. PP. L. Lavoie, S. J., R. Pomerleau, O. M. I. Arthur Caron, O. M. I., J. Jacob, O. M. I., M. l'abbé E. Michaud, aumônier du Bon Pasteur, ainsi que tous les Pères de la cure et les séminaristes de Charlesbourg.

# *À cette* PERFORMANCE *du* MOTEUR V·8 FORD *qu'acclamaient déjà* 1,300,000 *usagers . . .*

## *. . s'ajoutent une* BEAUTÉ *nouvelle et un* ROULEMENT *ultra-souple!*

**NOUVELLES MENSUALITÉS TRÈS RAISONNABLES (à compter de $32)**

*Notez la modicité de ces versements:*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Coupé | $32 | Tudor de Luxe | $35 |
| Sedan Tudor | 33 | Tudor de Tourisme | 36 |
| Phaéton de Luxe | 35 | Sedan Fordor | 36 |
| Routière de Luxe | 35 | Cabriolet | 39 |
| Coupé de Luxe (3 glaces) | 35 | Fordor de Luxe | 39 |
| Coupé de Luxe (5 glaces) | 35 | Fordor de Tourisme | 39 |

*Le plus proche Dépositaire Ford s'empressera de vous documenter*

Toute l'histoire de la Ford V-8 se résume en deux mots—Evolution . . . Progression! Avant elle, le moteur en V, à octuple cylindrée, coûtait très cher. Les gens d'aisance modeste n'y pouvaient songer. Mais, prévoyant que bientôt la plupart des automobilistes n'en voudraient pas d'autre, nous entreprîmes de fabriquer d'après des méthodes qui le mettent désormais à la portée de tous. Et, depuis trois ans, 1,300,000 Fordistes enthousiastes bénéficient de la performance et du caractère économique de l'incomparable Ford V-8. Le moteur Ford V-8 de 1935 est plus parfait que jamais. Une conception nouvelle des lignes et des accessoires du véhicule lui-même en fait véritablement "une voiture de grand luxe". *Les occupants de la banquette arrière goûtent maintenant le même confort que ceux des sièges avant,* et la souplesse, l'élasticité, du roulement—quelque siège que choisisse le voyageur—est tout simplement indescriptible.

Sans engagement de votre part, le plus proche *Dépositaire* Ford s'empressera de vous offrir une *DÉMONSTRATION PRATIQUE* de la nouvelle Ford V-8 de 1935.

RADIOPHILES!—Ne manquez pas l'Heure Ford du Dimanche Soir (9 heures, H.N.E.)—Fred Waring et ses "Pennsylvanians". Aussi, le jeudi, à 9 heures 30 p.m., H.N.E. Réseau Columbia.

***VOYEZ FILER LES FORDS***

# LES MINES D'OR ACCROISSENT LEURS GAINS RECENTS.---CHUTE PRECIPITEE DES "HYDROS" A MONTREAL

## CAN. HYDRO PRIV. SUBIT UNE PERTE DE 11 POINTS 1-2

Montréal, 1er.—(P.C.)—A la suite des "hydros" qui ont fait le plongeon à cause des rumeurs allant à dire que le gouvernement ontarien pourrait répudier nombre de contrats—ce qui les laisserait avec de vastes quantités d'énergie électrique sans débouché—les valeurs inscrites à la Bourse de Montréal ont fléchi dans le cours de la matinée.

Ployant sous la pression des ventes, les actions privilégies de Canadian Hydro - Electric dégringolèrent 11 points et demi plus bas à 63 1-2, tandis que Montreal Power, subissant aussi l'influence de ventes nombreuses, descendait de 3-4 de point à 29 5-8. Shawinigan et Power Corporation parvinrent toutefois à rester stationnaires.

Bien que relativement peu en demande, Consolidated Smelters se joignit au mouvement de hausse des aurifères en comptant 2 points d'appréciation à 135, tandis que le prix de l'or touchait son plus haut prix de l'année à Londres. Hollinger avança de .35 pour toucher $19.00.

Foundation Company recula d'un point à 12 1-2, et National Bremeries de 1-4 de point à 33, tandis que des pertes légères étaient subies par Brazilian Traction, Canadian Car, Dominion Steel et plusieurs autres. Bruck Silk et une couple d'autres titres enregistrèrent des gains peu importants. C. P. R., Imperial Tobacco, International Nickel et quelques autres restèrent fermes.

Sur le curb la tendance fut également à la baisse avec une activité plus grande qu'hier.

Beauharnois subit la répercussion de la baisse qui a atteint le groupe des "hydros" à la grande Bourse et recula de 1 point et 1-8 à 5. Melchers céda 1-2 point à 8 1-2 et Thrift Stores perdit .25, ainsi que Walkerville, le premier à $1.25 et l'autre à $3.25. Hiram Walker, Thrift Stores privilégié, Imperial Oil et quelques autres subirent des pertes d'une petite fraction.

Parmi les mines Bulolo subit .25 de baisse en changeant de mains à $35.25 tandis que Greene Stabell reculait de .04 à .26. Siscoe s'éleva de .05 à $3.05 et Sullivan de 3-4 de centin à .60 1-4.

## BOURSE DE MONTREAL

(LE 28 FEVRIER 1935)

| Ventes | Valeurs | Ouv | Ferm. | Var. |
|---|---|---|---|---|
| 10 | Agn.-Sur. | 8½ | | |
| 125 | Ass. Bre. | 13 | 13 | + ½ |
| 20 | Bathurst | 5½ | | |
| 10 | Baw. Gr. pr | 31½ | | |
| 650 | Brazilian | 8⅝ | 8¾ | inch. |
| 25 | B.C. Power | 25 | | |
| 615 | B.C.Po. b. | 3½ | 3½ | inch. |
| 210 | Bru. Sil. | 17½ | 17⅝ | — ¼ |
| 155 | Bldg Prod | 29 | 29 | — ¼ |
| 190 | Can. Car | 7⅝ | 7⅝ | + ¼ |
| 19 | C. Car pr. | [illegible] | 15¾ | + ¼ |
| 5 | Can. Cel. | 20⅞ | | |
| 41 | C. Cel. pr. | 110¼ | 110 | |
| 15 | Can. Cem | 7 | | |
| 10 | C. Cem. pr. | 62½ | | |
| 300 | C. Cel. R. | 20 | 19¾ | + ¼ |
| 50 | C. G.E. pr | 61 | 61 | — ¾ |
| 124 | xC.H.E..pr | 75 | 75 | — ¾ |
| 278 | C. In. Al A. | 8¾ | 8⅝ | — ⅛ |
| 25 | C. In. Al. B | 8 | | |
| 205 | C. N. Pow | 20 | 20 | inch |
| 565 | C. P. Ry. | 11⅝ | 11⅝ | + ¼ |
| 5 | Con. Smel | 133½ | | |
| 100 | D. Bridg | 27 | 27 | — ¼ |
| 5 | D. C. pr. | 138 | | |
| 35 | D.S.& C. B. | 5¼ | 5¼ | + ⅛ |
| 100 | Dom. Tex | 79½ | 79½ | — ½ |
| 25 | Dryden | 4½ | 4½ | inch. |
| 5 | East. Dai | 2¾ | | |
| 20 | Fam. Play | 16 | | |
| 120 | Found. Co | 13⅝ | 13½ | + ⅛ |
| 35 | G. S. Wa | 4½ | 4½ | inch. |
| 10 | Gurd | 6 | | |
| 5 | Ham. Brid | 4 | | |
| 500 | Hollinger | 18.85 | 18.65 | + .40 |
| 25 | How. Sm. pr | 92½ | 92 | inch |
| 217 | xInt. Nick | 23½ | 23⅛ | + ⅛ |
| 111 | Imp. Tob | 13¼ | 13¼ | + ¼ |
| 40 | Int. Pow. pr | 55 | | |
| 995 | Mas.-Har | 4¾ | 4¾ | + ⅛ |
| 220 | xMcC.-Fr | 15 | 15 | + ½ |
| 1,067 | M. Pow | 30¼ | 20¾ | + ⅛ |
| 15 | M. Teleg | 57½ | | |
| 475 | Nat. Brew | 33 | 33¼ | + ¼ |
| 70 | Pow. Corp | 9⅛ | 9⅛ | — ¼ |
| 115 | Shawin | 17½ | 17½ | — ¼ |
| 50 | Sher. Wil | 14 | 14 | — ¼ |
| 15 | So. Can. Pow | 11½ | | |
| 1,150 | S.L.Corp | 1.55 | 1.50 | — .05 |
| 75 | S.L.Pap. pr. | 13 | 13 | inch. |
| 45 | S. of Can | 44¼ | 44 | |
| 75 | Viau Bis | 1.75 | 1.75 | inch. |
| 120 | Win. Elec | 175 | 175 | inch. |
| 5 | W. Mfg. pr. | 70 | | |

BANQUES

| Ventes | Valeurs | Ouv | Ferm. | Var. |
|---|---|---|---|---|
| 24 | Canada | 56½ | 56½ | inch. |
| 5 | xCanadienne | 130½ | | |
| 20 | xCommerce | 161 | 161 | — 5 |
| 4 | Nova Sco. | 290 | | |
| 9 | Royale | 169 | 168 | |

OBLIGATIONS

| Ventes | Valeurs | Ouv | Ferm. | Var. |
|---|---|---|---|---|
| 19,750 | Pow. Debs | 49½ | 49½ | + ½ |

x—Ex-dividende.

TOTAL DES VENTES

| | Hier | Mercredi |
|---|---|---|
| Actions | 9,208 | 12,663 |
| Obligations | $19,750 | $47,000 |

## RESTIGOUCHE Co., LTD

Montréal, 1.—(P.C.)—La Restigouche Company Limited a gagné, en 1934, des recettes de $637,256, déduction faite des déboursés et des taxes, à rapprocher de $359,507 en 1933. La compagnie a payé $10,130 d'intérêt à la banque, $290,760 d'intérêt sur ses obligations et $35,834 d'autres intérêts, de sorte qu'il lui est resté un surplus, après la dépréciation, de $1,011. En 1933, Restigouche subit une perte de $111,443. Le fonds de roulement est passé de $381,471 à $740,361.

## LA CONSTRUCTION

Montréal 1er.—(D. N. C.— Les activités dans le domaine de la construction semblent reprendre à Montréal et la construction a été plus active en février 1935 qu'elle ne le fut en février 1934. Au cours du dernier mois, des permis au montant de $379,-425 ont été accordés par les autorités municipales à comparer avec $240,-978 en 1934.

## PRETS AUX COURTIER

Washington, 1.—(P.C.) — Les prêts prêts consentis aux courtiers par les banques faisant partie de la New-York Federal Reserve atteignaient $638,000,000 le 27 février 1935, ce qui représente une augmentation de $38,-000,000 sur la semaine précédente. A la date correspondante de 1934, ces prêts étaient de $698,000,000.

## L'ARGENT EN BARRE

New-York, 1er (P.A.) — L'argent en barre est ferme et 3-8c plus cher à 56 7-8c l'once.

## POTINS de la BOURSE

### LES DENREES

**Les industries alimentaires ont été moins actives en janvier malgré l'expansion des abattoirs et salaisons. L'indice des abatages a avancé de 11.4 en décembre à 127.0 en janvier.**

### IMPORTATIONS DE COTON

**Les importations de coton brut donnent 11,000,000 livres comparativement à 18,-000,000 de livres le mois précédent. Les importations de filés de coton et de laine d'un autre côté montrent un gain considérable.**

### PAPIER JOURNAL

**La production de papier à journal, après ajustement, est à 18.5 p. c., plus basse qu'en décembre. Les exportations de planches et madriers, reflètant les conditions de l'industrie du bois, se sont maintenues. Les exportations de bardeaux donnent une augmentation dde 27.5 p. c.**

MOYENNES (Montréal) :

| Le 1er mars. | 10 Util. | 20 Ind. | 30 Total |
|---|---|---|---|
| Aujourd'hui (midi) | 60.1 | 59.9 | 60.0 |
| Hier | 60.5 | 60.0 | 60.2 |
| Sem. passée | 59.9 | 61.4 | 60.9 |
| Mois passé | 61.3 | 60.5 | 60.7 |
| 1934 | 68.6 | 63.8 | 65.4 |
| Max. 1935 | 63.4 | 63.1 | 63.0 |
| Min. 1935 | 59.1 | 59.0 | 59.8 |

(1926 égale 100).

## LE BLE CONTINUE A SE REPLIER VERS LA BAISSE

Winnipeg, 1er. (P. C.) — Déprimés par la baisse enregistrée sur le marché aux grains de Liverpool, les prix du froment ont dû se replier de 1-8 à 1-4 de centin en arrière ce matin.

L'activité fut peu considérable, mai restant à 83 1-2 cents et juillet à 82 3-4 cents. Quelques petits lots de blé canadien ont été vendus aux exportateurs aujourd'hui.

Chicago, 1er. (P. A.) — Subissant l'influence défavorable de l'état troublé du marché des changes, les céréales ont subi de nouvelles baisses, ici ce matin.

Ayant ouvert avec des pertes allant de 1-4 à 3-4c par boisseau, mai cotant de 97 1-8 à 97 3-8 cents, le blé à terme continua à fléchir subséquemment. Le maïs ouvrit avec des reculs variant de 0 à 5-8 cents pour s'affaisser sur toute la ligne ensuite.

## FRASER COMPANIES

Montréal, 1er .(P.C.) — Le rapport financier consolidé de Fraser Companies Limited indique des revenus nets de $1,576,227 pour l'année 1934, au lieu de $1,115,540 en 1933. Le fonds de roulement est aujourd'hui de $1,078,655, alors qu'il existait un déficit de $89,086 à ce fonds à la fin de 1933. Après la dépréciation, les intérêts sur les obligations et les autres intérets, Fraser Co's ont subi une perte nette de $371,841 l'an dernier à rapprocher d'une perte de $614,448 en 1933 et d'une perte de $2,316,442 en 1932. L'amélioration dans le fonds d'amortissement a été rendue possible par la suspension des charges d'intérêt sur les obligations. Fraser continue sa garantie sur les obligations de la Restigouche Company.

### *Exportations de viandes*

De $1,805,000 qu'elles étaient en janvier 1934, les exportations canadiennes de viandes sont passées à $2,241,000 le mois correspondant de l'année en cours. Le Royaume-Uni y est pour $2,148,000. Le bacon et le jambon constituent le poste le plus important avec $2,022,000 dont $2,-011,000 vers le Royaume-Uni.

## MONTREAL CURB

(LE 28 FEVRIER 1935)

| Ventes | Valeurs | Ouv. | Ferm. | Var. |
|---|---|---|---|---|
| 10 | Acm. Gl. b. | 7 | | |
| 500 | Ass. Oil | .12 | .12 | + .01 |
| 374 | Beauhar | 6¼ | 6⅛ | — ⅛ |
| 5 | Bathurst | 1.75 | | |
| 25 | B.A. Oil | 15½ | | |
| 210 | B.C. Packers | .85 | .85 | — .05 |
| 19 | C.N. Po. pr. | 106 | | |
| 5 | C.I.Inv. T. | 1.00 | | |
| 5 | Cham. pr. | 7½ | | |
| 1,450 | Dis. Seag | 17¼ | 16⅝ | — ⅛ |
| 65 | D. Stores | 9½ | 9½ | + ¼ |
| 195 | Dom. Tar | 5⅞ | 6 | + ¼ |
| 320 | D. T. pr. | 66 | 68 | + 2½ |
| 75 | Imp. Oil | 16⅝ | | |
| 50 | Inc. Pts A | 4 | 4 | — ½ |
| 155 | Int. Pet | 30¼ | 30⅜ | + ⅛ |
| 50 | I. Ut. B. | .35 | .35 | inch. |
| 10 | Melch. B. | 4 | | |
| 28 | S.C.P. pr. | 98 | 98 | inch. |
| 25 | Thr. Sto. pr. | 11 | 11 | — 1 |
| 225 | Walker | 29⅝ | 29⅝ | inch. |
| 205 | Walkerv | 3.50 | 3.50 | inch. |

HORS-LISTE

| Ventes | Valeurs | Ouv. | Ferm. | Var. |
|---|---|---|---|---|
| 50 | Abitibi | 1.40 | 1.40 | inch. |
| 150 | Br. Corp | 3⅝ | 3⅝ | — ⅛ |
| 60 | Br. Cor. pr. | 17½ | 17½ | — ½ |
| 50 | Can. Malt | 30⅛ | 30⅛ | + ½ |
| 195 | Con. Bak | 13⅝ | 13⅝ | — ⅛ |
| 10 | Cons. Pap | 1.65 | | |
| 80 | Ford. A | 29½ | 29½ | inch. |
| 85 | G. St. pr | 52 | 52 | — 1 |
| 35 | Price B. pr. | 25 | 25 | inch. |
| 110 | Royalite | 21.50 | 21.50 | — .50 |

MINES

| Ventes | Valeurs | Ouv. | Ferm. | Var. |
|---|---|---|---|---|
| 700 | Big Mis | .33 | .33 | inch. |
| 2,000 | Bra. Gold | .30 | .28 | inch. |
| 315 | Bulolo | 35.25 | 35.50 | + .25 |
| 1,000 | Cart. Mal | .02½ | .02½ | — ½ |
| 650 | Falconb | 3.90 | 3.95 | + .20 |
| 500 | Lake Shore | 54.95 | 54.90 | + 1.40 |
| 185 | Noranda | 33.65 | 33.65 | + .05 |
| 100 | Parknill | .28 | .28 | + .01 |
| 17,600 | Que. Gold | .21 | .22 | + .01 |
| 3,000 | Read-Auth | .61 | .64 | + .03 |
| 13,525 | Siscoe | 2.95 | 3.00 | + .08 |
| 19,321 | Sullivan | .56 | .59½ | + .00½ |
| 200 | Teck-Hug | 4.05 | 4.05 | + .05 |
| 300 | Towagmac | .22½ | .22½ | inch. |
| 100 | Wright-H | 9.25 | 9.25 | + .25 |

MINES HORS-LISTE

| Ventes | Valeurs | Ouv. | Ferm. | Var. |
|---|---|---|---|---|
| 100 | Cen. Pat | 1.24 | 1.25 | inch. |
| 1,500 | Chiboug | .13 | .12 | — .1½ |
| 1,000 | Duparquet | .10½ | .10½ | — .0½ |
| 100 | Kirk. L. | .58 | .58 | + .02 |
| 200 | Macassa | 2.45 | 2.45 | — .3 |
| 1,900 | McWatt. G. | 1.17 | 1.15 | + .05 |
| 75 | San. Ant | 4.70 | | |
| 7,500 | Stadac | .20½ | .20½ | inch. |

TOTAL DES VENTES

| | Divers | H.-Liste | Mines | M. h.-l. | Tot |
|---|---|---|---|---|---|
| Hier | 4,006 | 825 | 59,796 | 12,375 | 77,002 |
| Mercredi | 5,352 | 2,179 | 30,985 | 26,100 | 64,616 |

x—Ex-dividende.

## L'ACTIVITE RESTE FAIBLE A N.-YORK; GAINS ICI ET LA

New-York, 1er (P.A.) — La fermeté du compartiment des métaux et de diverses spécialités a donné aux valeurs mobilières un aspect plus encourageant cet avant-midi, à la Bourse de New-York. Toutefois, le malgre chiffre des transactions ne fut guère de nature à stimuler l'enthousiasme des haussiers.

U. S. Smelting enregistra 2 points de gain et American Smelting se hissa 1 point plus haut que la veille avec Cerro de Pasco. Coca-Cola bondit d'au moins 4 points et International Business Machines de 1. Des valeurs comme U. S. Steel, American Telephone, General Motors et Santa Fé perdirent un peu de terrain. Canada Dry Ginger Ale céda 2 points.

Aucun accroissement sensible de l'activité ne fut constaté après 11 heures, mais des gains apparurent ici et là en d'autres sections de la liste. Les actions privilégiées de Commonwealth & Southern et de United Corporation s'élevèrent de près de 2 points chacune. American Sugar Refining, Glidden et Baltimore & Ohio comptèrent des améliorations fractionnaires.

## BOURSE DE NEW-YORK

| Le 1er mars. | Ferm. hier | Ouv. ce matin | 12.30 |
|---|---|---|---|
| A. M. Byers | 14¾ | — | — |
| Am. Tel. & Tel. | 105⅞ | 105⅞ | 105¾ |
| Am. Waterworks | 10¾ | 10¾ | 10¾ |
| Atchison Ry | 40⅝ | 40½ | 41½ |
| Auburn Auto | 22⅜ | 22¼ | 22¼ |
| Bethlehem Steel | 26⅝ | 26⅝ | 27 |
| Cerro de Pasco | 42⅝ | 43¼ | 43¾ |
| Chrysler | 36¼ | 36⅛ | 36 |
| Columbia Gas | 4¾ | 4⅞ | 4⅞ |
| Cons. Gas | 18⅜ | 18½ | 18½ |
| Gen. Electric | 23⅛ | 23 | 23⅛ |
| Gen. Motors | 29¾ | 29¾ | 29⅞ |
| Hudson Motors | 9½ | 9½ | 9½ |
| Int'l Harvester | 39½ | 39¾ | 39¾ |
| Int'l Paper Priv. | 7¼ | 7 | 7 |
| Kennecott Copper | 15⅝ | 15½ | 15⅝ |
| Loew's | 35½ | 35⅛ | 35¾ |
| N.-Y. Central | 15⅛ | 15⅛ | 15½ |
| Radio Corp | 5 | 4⅞ | 5 |
| Radio Corp. B | 42¾ | 42½ | 43 |
| St. Joseph Lead | 13 | 12¾ | 13⅛ |
| South. Porto Rico | 23⅝ | 23½ | 24 |
| Stone & Webster | 3 | 3 | 3 |
| Union Carbide | 46⅞ | 46⅝ | 47 |
| Union Pacific | — | 94½ | 95 |
| United Aircraft | 12 | 11⅞ | 12 |
| U. S. C. I. Pipe | 17¾ | 17¾ | 17¾ |
| U. S. Ind. Alcohol | 40 | 40 | 40½ |
| U. S. Smelting | 118 | 118 | 120¼ |
| U. S. Steel | 32½ | 32¼ | 32½ |
| Vanadium | 16¼ | — | — |
| Warner Bros | 3 | 3⅛ | 3⅛ |
| Westinghouse El. | 37⅞ | 37¼ | 38 |
| Westinghouse El. | 54¾ | 55 | 54⅞ |

Total des ventes à midi: 280,000 actions.

## CONFERENCE A N.-Y.

New-York, 1. (P. A.) — La conférence des producteurs étrangers de cuivre s'ouvrira à New-York la semaine prochaine. Au nombre des représentants étrangers qui assisteront à la conférence se trouvent S.-S. Taylor, directeur-gérant de la Rhokana Corporation, Arthur-D. Storke, directeur-gérant de Roach Antelope Copper Mines, Edgar Sengler, administrateur-délégué de l'Union Minière du Haut Katanga, et A.-J. Bellanger, gerant-général de la Compagnie du Boléo qui représente en même temps des intérêts tchéco-slovaques. Les délégués conféreront au sujet de la réduction dans la production de cuivre à l'extérieur des Etats-Unis.

## REVENUS DU C. P. R.

Montréal, 1.—(P.C.) — Les profits nets du Pacifique Canadien en janvier 1935 ont diminué de $684,675 par rapport à janvier 1934. Ils furent de $204,313 durant le mois sous revue, alors qu'ils avaient été de $888,989 en janvier 1934. Les recettes brutes ont été de $8,266,643, en diminution de $703,697, et les frais d'exploitation ont diminué de $19,016 à $8,062,330.

## BELL TELEPHONE

Montréal, 1er, (P. C.) — C. F. Sise, président de la compagnie Bell Telephone of Canada, a déclaré hier à l'assemblée annuelle de cette institution que l'état général des affaires s'est beaucoup amélioré l'an dernier en ce qui concerne cette entreprise. Le Bell Telephone a pu rencontrer son dividende et il lui est resté un solde de $166,823. "Ce surplus n'est pas considérable si on le compare au volume des affaires de la compagnie", a dit M. Sise, "mais il a son importance lorsqu'on le rapproche des déficits enregistrés les années précédentes après le paiement du dividende." Les directeurs ont été réélus et les rapports furent adoptés.

## AM. TEL. & TEL. Co.

New-York, 1er. (P. A.) — L'American Telephone & Telegraph Company a gagné l'équivalent de $5.96 par actions l'an dernier, au lieu de $5.38 par action en 1933. Le système de téphone Bell a augmenté le nombre des téléphones en usage de 289,000 durant l'année, alors qu'une diminution de 630,000 avait été subie en 1933. Les recettes d'exploitation de la compagnie furent de $884,500,000 en 1934, et ses déboursés furent de $872,406,000. Les chiffres correspondants pour l'année 1933 étaient $872,406,000 et $701,-500,000.

La production domestique d'huile brute a été de 2,616,534 barils par jour durant la semaine du 16 février 1935, en augmentation de 69,972 barils sur la semaine précédente.

## NEW-YORK CURB

| Le 1e mars. | Ouv. | 12.30 |
|---|---|---|
| Alum. of Am. | 39¾ | 39¾ |
| Am. Cyanam B | 16⅝ | 16⅝ |
| Am. Gas & Elec | 18¼ | 18¼ |
| Am. Superpower | ¾ | ¾ |
| Brazilian | 8⅝ | 8¾ |
| Cities Service | 1 | 1⅛ |
| Cons. Gas of Balt | 58¼ | 58¼ |
| Cord | 3⅞ | 3⅞ |
| Dist. C. & S. Co. Ltd | 17 | 17 |
| Elec. Bonds & Share | 4⅝ | 4½ |
| Ford of Can. "A" | 29⅛ | 29⅛ |
| Ford Motors | 7¾ | 7¾ |
| Gulf Oil | 56 | 56 |
| HiramWalker | 29½ | 29½ |
| Imperial Oil | 16⅝ | 16⅝ |
| Memphis Gas | 36½ | 36½ |
| National F. & Gas | 13¼ | 13⅛ |
| Niagara & Hudson | 3⅝ | 3⅝ |
| Pennroad | 1⅝ | 1⅝ |
| St. Regis Paper | 1⅞ | 1⅞ |
| United L. & P. | ⅞ | ⅞ |
| Milreis | 0850 | 0850 |

## COMMENTAIRES SUR WALL STREET

**Alors qu'on aurait normalement dû attendre une recrudescence d'activité à la suite de la hausse de mercredi, c'est tout le contraire qui s'est produit hier à la Bourse de New-York. En effet, le total des transactions de la séance n'a embrassé que 573,540 parts, contre 946,588 la veille. Apparemment découragés par le désintéressement du public, les spéculateurs ont laissé le marché à ses propres forces et il a fléchi légèrement. En fermeture, le cours moyen de 60 valeurs représentatives accusait 1-10 de point de baisse à 37.6. Sur le marché des subsistances, le froment termina la journée avec des pertes légères ainsi que le maïs, tandis que le coton accusait des pertes oscillant entre 15 et 40c par balle.**

**Dans les milieux de spéculation on ne s'est montré nullement surpris de ce que le commerce fut resté à peu près stationnaire au cours de la semaine. Dun & Bradstreet rapporte, en effet, que la production augmentait en certains secteurs en dépit du fait que la température capricieuse avait laissé le chiffre des ventes à peu près stationnaire au niveau de la semaine dernière.**

**Ceux qui suivent de près le marché ne peuvent expliquer comment le total des prêts aux courtiers a pu s'accroître de $38,000,-000 depuis une semaine pendant que le cours des actions était à peu près tout le temps à la baisse. En certains milieux, on est porté à croire que cela provient de ce que les courtiers ont à supporter de plus grandes quantités de titres émis par le gouvernement.**

MOYENNES :
(Compilées par l'Associated Press)

| Le 1er mars. | 30 Ind. | 15 Ferr. | 15 Util. | 60 Total |
|---|---|---|---|---|
| Aujourd'hui (1 p.m.) | 53.1 | 21.4 | 23.1 | 37.7 |
| Hier | 53.0 | 21.1 | 23.1 | 37.6 |
| Mois passé | 53.0 | 23.2 | 25.2 | 38.6 |
| 1934 | 58.6 | 39.2 | 36.5 | 48.2 |
| Max. 1935 | 56.6 | 27.6 | 26.6 | 41.6 |
| Min. 1935 | 52.0 | 20.5 | 22.8 | 37.4 |
| Max. 1934 | 61.4 | 43.0 | 40.6 | 51.4 |
| Min. 1934 | 45.3 | 22.8 | 24.2 | 34.9 |
| Min. 1932 | 17.5 | 8.7 | 23.9 | 16.9 |
| Max. 1929 | 146.9 | 153.9 | 184.3 | 157.7 |
| Min. 1927 | 51.6 | 95.3 | 61.8 | 61.8 |

## OBLIGATIONS

FONDS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.

(LE 28 FEVRIER 1935)

| | | Off. | Dem. |
|---|---|---|---|
| | Argentine 6's, 1961 | 92⅝ | 92⅞ |
| 15,000 | Australie 5's, 1955 | 103⅛ | 103½ |
| | Belgique 6½'s, 1949 | 107¼ | ...... |
| | Do. 6's, 1955 | 104½ | 106 |
| | Bolivie 7's, 1958 | 5⅝ | 6 |
| 5,000 | Brésil 6½'s, 1957 | 25¾ | 26 |
| | Do. 7', 1952 | 26 | 26¼ |
| | Do. 5's, 1951 | 60 | 61 |
| | Brisbane 5's, 1958 | 95 | 96⅜ |
| | Bue. Aires 6's, 1961 | 67 | ...... |
| | Chili 6's, 1961 | 13¼ | 13¾ |
| | Colombie 6's, 1961 | 29⅛ | 30½ |
| | Cund'ca 6½'s, 1959 | 11 | 11¼ |
| 7,000 | Canada 5's, 1952 | 112⅛ | 112⅝ |
| | France 7½'s, 1941 | 189⅛ | 190 |
| | Do. 7's, 1949 | 187⅛ | ...... |
| 47,000 | Allem. 5½'s, 1965 | 33⅜ | 33½ |
| | Haiti 6's, 1952 | 82¼ | 85 |
| 44,000 | Italie 7's, 1951 | 90½ | 90⅞ |
| 25,000 | Japon 5½'s, 1965 | 81 | 82 |
| 9,000 | Milan 6½'s, 1952 | 79½ | 80½ |
| 1,000 | N. S. W. 5's, 1957 | 101¾ | 102 |
| | Parana 7's, 1958 | 14¼ | 15¼ |
| | Pérou 6's, 1960 | 8¾ | 9 |
| | Pologne 6's, 1940 | 79 | 79¾ |
| 3,000 | Do. 7's, 1947 | 126¼ | 127 |
| | Rio Jan. 6½'s, 1959 | 15 | 15¾ |
| | Do. 6½'s, 1953 | 16⅛ | 17 |
| | Rio G. do S. 6's, 1969 | 19⅛ | 22 |
| 6,000 | Rome 6½'s, 1952 | 80½ | ...... |
| | San Paulo 7's, 1940 | 84¾ | 85 |
| | Serbie 7's, 1962 | 36 | 37 |
| | Soissons 6's, 1936 | 167 | 177 |
| | Roy-Uni 5½'s, 1937 | 113¾ | 114¾ |

## LA CONSTRUCTION CONTINUE A ETRE ACTIVE AU CANADA

Toronto, Ont., 1er — Les contrats de construction accordés au Canada durant le mois de février 1935 se chiffrent à la somme de $10,672,200, d'après MacLean Building Reports Limited, alors qu'ils étaient de $10,220,100 en janvier 1935 et de $5,635,100 en février 1934. Au cours des deux premiers mois de l'année courante. Ces contrats s'élevèrent à $20,892,300, ce qui repprésente une augmentation de 69,5 pour cent sur le total de $12,338,-000 rapporté pour les deux premiers mois de 1934, et une augmentation de 221.2 pour 100 sur le total de $6,-511,700 des deux premiers mois de 1933.

En Ontario, les contrats se chiffrèrent le mois dernier par $6,792,100. Ils furent de $1,484,500 dans la province de Québec, de $911,000 dans la Colombie-Britannique, de $397,300 dans le Manitoba, de $370,200 dans la Nouvelle-Ecosse, de $305,000 dans l'Alberta, de $277,900 dans la Saskatchewan, de $133,700 dans le Nouveau-Brunswick.

Les travaux projetés en février dernier étaient de $23,709,300, au lieu de $29,996,900 en janvier 1935.

Voici la liste des principaux contrats pour bâtir accordés le mois dernier:

Edifice de douane et bureau de poste à Hamilton $1,663,000; agrandissement de l'édifice de douane à Toronto $546,900; raffinerie à Ottawa $358,400; barrages à Calgary $147,300; superstructure d'un pont à Outlook, Sask., $136,000; maison-appartements à Toronto $125,000, et fabrique à St-Jean, P.Q., $50,000.

### A QUEBEC

La valeur de la construction a diminué à Québec durant le mois de février 1935 et le total, pour tous les quartiers, en constructions nouvelles et en réparations ne dépasse pas $18,-000, soit $17,460 pour 16 permis. C'est le quartier Champlain qui remporte la palme avec $8,850 et le quartier Montcalm vient ensuite avec $3,200.

En 1934, pour les deux premiers mois de l'année, on avait atteint le chiffre de $63,285, tandis que cette année, pour le même temps, le total des deux mois a été de $40,260.

Voici les statistiques de la construction, par quartier, pour le mois de février :

| | | |
|---|---|---|
| Champlain | 3 permis | $8,850 |
| St-J.-Baptiste | 2 " | $ 450 |
| Montcalm | 2 " | $3,200 |
| St-Sauveur | 0 " | |
| St-Roch | 7 " | $2,665 |
| Limoilou | 2 " | $2,275 |

En février 1934, la ville avait accordé des permis pour $54,880.

## AVANCES RAPIDES PARMI LES MINES D'OR, A TORONTO

Toronto, 1er. (P.C.) — Une nouvelle hausse du prix de l'or à Londres a stimulé l'activité des mines aurifères à la Bourse de Toronto aujourd'hui. Les vedettes du groupe furent encore Teck Hughes, Wright Hargreaves et Hollinger.

Cette dernière s'apprécia de .40 pour arriver à $19, alors que Teck Hughes montait de .03 à $4.13, que Wright Hargreaves avançait de .05 à $9.30 et Pioneer de .10 à $10.60. Dome et Bralorne demeurèrent stables et Lake Shore enregistra .65 de hausse pour toucher $55.

Des achats massifs dans Siscoe permirent à cette valeur de compter encore .04 de hausse en touchant $3.05. Des gains allant de .01 à .03 furent inscrits pour Macassa, Reno, Pickle Crow, Beattie, Central Patricia et Coniarum. San Antonio s'éleva de .15 à $4.65 et Gods Lake changea de mains à $1.60, sa cote finale d'hier. McKenzie ouvrit à la hausse mais perdit bientôt la plus forte partie de son appréciation initiale.

Dans la section des titres à très bon marché Gunnar, Kirkland Lake, Ventures, J. M. Consolidated, Paymaster et Read Authier restèrent fermes. McMillan resta à .24.

Noranda suivit le sillage des mines d'or et ajouta .50 à son prix final d'hier soir. Falconbridge ne broncha pas. Chez les mines d'argent Nipissing s'améliora de .02 et Bear de 3-4 de centin.

## BOURSE DES MINES

(LE 28 FEVRIER 1935)

| Ventes | Valeurs | Max. | Min. | Ferm. |
|---|---|---|---|---|
| 1,200 | Acme Oil | .20½ | .20½ | .20½ |
| 600 | Ajax. Oil | .88 | .88 | .88 |
| 5,000 | Alex | .01¾ | .01¾ | .01¾ |
| 2,000 | Algoma | .04½ | .04½ | .04½ |
| 100 | Anglo H. | 3.90 | 3.90 | 3.90 |
| 200 | Ashley | .17 | .16 | .17 |
| 3,500 | Astoria | .04 | .03¾ | .04 |
| 15,900 | Bagamac | .09¾ | .08½ | .08¾ |
| 3,000 | Barry H. | .06 | .06 | .06 |
| 2,500 | Base Met. | .40 | .40 | .40 |
| 3,700 | B. E. A. R. | .15¼ | .15 | .15 |
| 700 | Beattie | 1.87 | 1.82 | 1.87 |
| 1,800 | Big Miss | .35 | .34 | .35 |
| 6,635 | Bobjo | .31 | .30 | .30½ |
| 100 | Bradian | 2.12 | 2.12 | 2.12 |
| 485 | Bralorne | 9.90 | 9.80 | 9.85 |
| 535 | Buff. Ank. | 3.05 | 2.99 | 2.99 |
| 500 | Buff. Can. | .01½ | .01½ | .01½ |
| 500 | Bunk Hill | .04 | .04 | .04 |
| 350 | Cal. & Edm. | .72 | .70 | .70 |
| 2,600 | Can. Mal | .71 | .71 | .71 |
| 1,100 | Castle T. | .61 | .61 | .61 |
| 4,600 | Cen. Pat. | 1.25 | 1.23 | 1.24 |
| 6,500 | Chem. Res. | 2.35 | 2.35 | 2.33 |
| 17,400 | Chibou | .13 | .12 | .12½ |
| 500 | Clericy | .02¾ | .02¾ | .02¾ |
| 3,000 | Columario | .08½ | .08 | .08½ |
| 1,400 | Coniarum | 2.36 | 2.35 | 2.35 |
| 135 | Dome Mines | 39.50 | 39.50 | 39.50 |
| 2,450 | Eldorado | 1.23 | 1.20 | 1.22 |
| 3,715 | Falcon | 3.98 | 2.90 | 3.92 |
| 1,000 | Fed. Kirk | .02¾ | .02¾ | .02¾ |
| 24,111 | God's Lake | 1.69 | 1.56 | 1.60 |
| 3,500 | Goldale | .16½ | .15½ | .16½ |
| 3,000 | Graham | .02 | .02 | .02 |
| 13,500 | Granada | .13 | .12½ | .12½ |
| 200 | Greene Sta. | .29 | .29 | .29 |
| 13,150 | Gunn. Go. | .78 | .75 | .75½ |
| 200 | Halcrow | .03½ | .03½ | .03½ |
| 1,300 | Harker | .07¾ | .07¾ | .07¾ |
| 335 | Hollinger | 18.75 | 18.50 | 18.60 |
| 2,140 | Howey Go | 1.00 | .90 | .94 |
| 10 | Int. Min. C. | 14.00 | 14.00 | 14.00 |
| 29,600 | J.M. Cons | .12½ | .11¾ | .12½ |
| 1,000 | Kirk. Cons. | .09 | .08 | .08 |
| 2,600 | Kirk. Lake | .57 | .57 | .57 |
| 8,500 | Lakeland | .01¾ | .01½ | .01¾ |
| 845 | Lake Shore | 54.75 | 54.35 | 54.35 |
| 3,500 | Lam. C. | .06 | .05½ | .05½ |
| 24,500 | Lee Gold | .04¾ | .03¾ | .04¾ |
| 4,076 | Little L.L. | 6.80 | 6.70 | 6.75 |
| 2,760 | Macassa | 2.45 | 2.43 | 2.44 |
| 5,500 | Man. & E. | .04 | .03¾ | .04 |
| 3,300 | Maple L. | .08½ | .08 | .08½ |
| 300 | McIntyre | 43.25 | 43.00 | 43.25 |
| 3,300 | McKenzie | 1.21 | 1.15 | 1.17 |
| 30,700 | McMillan | .27 | .24 | .24 |
| 800 | McVittie | .29½ | .29½ | .29½ |
| 36,120 | McWatters | 1.20 | 1.15 | 1.17 |
| 500 | Merl. Oil | .18¾ | .18¾ | .18¾ |
| 6,000 | Mid. Oil | .18 | .17 | .17¾ |
| 150 | Min. Cor. | .95 | .92 | .92 |
| 7,650 | Moff. Hall | .02½ | .02¼ | .02¼ |
| 1,000 | Moneta | .15 | .15 | .15 |
| 5,000 | Murphy | .01 | .00½ | .00½ |
| 700 | Nipissing | 2.25 | 2.20 | 2.20 |
| 682 | Noranda | 33.75 | 33.25 | 33.25 |
| 500 | Olga Oil | .03¾ | .03¾ | .03¾ |
| 1,500 | Paymaster | .18½ | .18 | .18 |
| 31,000 | Pet. Co. M. | .02½ | .01¾ | .02 |
| 5,200 | Peck. Cro. | 2.55 | 2.45 | 2.45 |
| 400 | Premier | 1.54 | 1.52 | 1.52 |
| 100 | Pros. Air | 1.99 | 1.99 | 1.99 |
| 2,600 | Read Auth. | .62 | .60 | .62 |
| 950 | Reno Gold | 1.52 | 1.48 | 1.48 |
| 84,200 | Roche L.L. | .07½ | .05¾ | .07½ |
| 178 | Royalite | 21.50 | 21.50 | 21.50 |
| 1,425 | San. Ant | 4.60 | 4.50 | 4.50 |
| 2,050 | Sheeh. Cr. | 1.11 | 1.05 | 1.05 |
| 2,740 | Sherritt | .48 | .46 | .48 |
| 43,060 | Siscoe | 3.03 | 293 | 3.01 |
| 150 | Sou. A.G. | 3.90 | 3.90 | 3.90 |
| 3,700 | Sou. Tib. | .10 | .09½ | .10 |
| 2,600 | St. Anth. | .28 | .28 | .28 |
| 635 | Sud. Basin | 1.48 | 1.46 | 1.48 |
| 5,000 | Sud. Cont. | .07 | .07 | .07 |
| 16,437 | Sullivan | .61 | .57 | .59 |
| 4,940 | Sylvanite | 2.40 | 2.34 | 2.35 |
| 3,785 | Teck H. | 4.10 | 4.03 | 4.10 |
| 210 | Toburn | 1.30 | 1.30 | 1.30 |
| 1,800 | Towagmac | .22 | .21½ | .21½ |
| 4,100 | Ventures | .96 | .95 | .96 |
| 600 | Waite Amu | .55 | .55 | .55 |
| 6,500 | Wayside | .09¾ | .09½ | .09½ |
| 500 | White Eag. | .04 | .04 | .04 |
| 8,125 | Wright H. | 9.35 | 9.15 | 9.25 |

Total des ventes: 663,000 actions.

CURB

| Ventes | Valeurs | Max. | Min. | Ferm. |
|---|---|---|---|---|
| 1,600 | Aldermac | .07 | .07 | .07 |
| 200 | Ass. Oil | .10 | .10 | .10 |
| 2,000 | Brownlee | .02 | .02 | .02 |
| 500 | Can. Kirk | .02 | .02 | .02 |
| 2,100 | Cen. Man | .06 | .06 | .06 |
| 500 | Church H. | .03 | .03 | .03 |
| 1,500 | Clifton C. | .00¾ | .00¾ | .00¾ |
| 2,500 | Cobalt | .02 | .02 | .02 |
| 300 | Dal. Oil | .28 | .28 | .28 |
| 1,500 | Dom. Kirk | .01½ | .01½ | .01½ |
| 1,000 | Erie Gas | .06 | .06 | .06 |
| 1,000 | Gilbec | .01⅞ | .01⅞ | .01⅞ |
| 150 | Home Oil | .65 | .60 | .65 |
| 500 | Krik. Town | .25 | .25 | .25 |
| 7,500 | Lake Mar. | .03¼ | .03 | .03 |
| 14,000 | Lebel Oro | .04½ | .04½ | .04½ |
| 11,500 | Malrobic | .01¾ | .01½ | .01½ |
| 2,000 | McLeod | .01⅞ | .01¾ | .01⅞ |
| 500 | N. Hawk | .02 | .02 | .02 |
| 200 | Nordon | .05 | .05 | .05 |
| 2,500 | Oil Sel. | .04 | .04 | .04 |
| 2,100 | Park. Hill | .29 | .27½ | .29 |
| 1,600 | Pend. Ore | .52 | .51 | .51 |
| 1,200 | Porc. Cro. | .03¼ | .03¼ | .03¼ |
| 1,000 | Pres. E.D. | .02 | .02 | .02 |
| 1,000 | Ribago | .00¼ | .00¼ | .00¼ |
| 2,000 | Ritchie | .01¾ | .01¾ | .01¾ |
| 1,000 | Robb. Mont. | .02¾ | .02¾ | .02¾ |
| 20,000 | Stadac | .21 | .20 | .20½ |
| 10,650 | Sud. Mines | .04¾ | .04¼ | .04½ |
| 500 | Vickers | .01¾ | .01¾ | .01¾ |

### *Importations de café*

Le Canada a importé 2,429,947 livres de café en janvier pour une valeur de $277,080 au lieu de 2,827,737 livres et $283,385 le mois correspondant de l'année passée. Nos principaux fournisseurs ont été les suivants: Est-Africain britannique, 83,-534 livres; Brésil, 70,181; Jamaïque, 28,381; Royaume-Uni, 10,709. Le reste se répartit entre les Etats-Unis, Trinidad et Tabago, l'Abyssinie, les Indes néerlandaises, le Guatémala, Hawaï, le Mexique et le Vénézuéla.

Les stocs mondiaux de cuivre ont diminué de 14 millions de livres.

## Dividendes

**Dominion Glass Company Ltd.: 1 3-4 pour cent par action privilégiée et 1 1-4 pour cent par action ordinaire, payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.**

## NOTRE DOLLAR A 99 7/8c

**New-York, 1er (P.C.) — La livre anglaise et le franc français ont subi des réactions sur le marché des changes étrangers au cours de l'avant-midi:**

**La franc baissa de 7-8c de point à 6.64 1-2c et la livre de 3-8 de centin à $4,.83 3-4, tandis que le dollar canadien restait stationnaire à 99 7-8c.**

**Voici quelle était la situation sur le marché des changes ce midi:**

**A MONTREAL :**
**Livre anglaise $4.84 3-8**
**Franc français 6.66 1-2 cts**
**Dollar américain 1.00 3-16**

**A NEW-YORK :**
**Dollar canadien .99 7-8**
**Livre anglaise 4.83 3-4**
**Franc français 6.64 1-2 cts**

**A PARIS :**
**Dollar canadien 15.02 francs**
**Livre anglaise 72.83 francs**
**Dollar américain 15.05 francs**

**VALEUR-OR : Dollar canadien** 58.76 cts; **dollar américain 58.90** cts.

## PAIEMENTS PAR CHEQUE

Les paiements par chèque dans les banques établis dans les trente-deux centres de compensation du pays portent sur $2,682,000,000 au lieu de $2,597,000,000 le mois correspondant de 1934, plus-value de 3.3% qui reflète la hausse des valeurs mobilières et des denrées ainsi qu'une reprise de l'activité générale.

L'accroissement se répartit sur les cinq régions économiques, exception faite de la Colombie Britannique. On constate une légère augmentation pour les provinces maritimes où le total a atteint $43,509,000; augmentations à Halifax et Saint-Jean, mais fléchissement à Moncton. Le gain dans les trois centres de la province de Québec correspond à 2.3%; pour ce qui est de Montréal, toutefois, il n'atteint pas même 1%.

Dix des treize centres ontariens enregistrent des plus-values. La diminution à Toronto est d'environ 4%; l'accroissement pour la province entière est de 1.4%. Dans les Provinces des Prairies, le total est passé de $381,652,000 à $435,391,000, soit un gain de 14.1%; à Winnipeg, l'augmentation correspond à 15.6%. Quant à la Colombie Britannique, on enregistre des moins-values dans les trois centres; elle est de 1.8% à Vancouver et de 2.6% dans le reste de la province.

Le grand total de janvier dépasse celui de tout autre mois correspondant de la période écoulée depuis 1930.

### *Importations de thé*

Les importations de thé accusent en janvier un léger fléchissement par rapport au mois correspondant de 1934; elles sont passées de 3,374,521 livres valant $725,219 à 3,106,801 livres et $715,619. En voici les principales provenances: Royaume-Uni, 1,157,771 livres; Indes britanniques, 1,030,930; Ceylan, 715,205; Japon, 170,635; Chine, 20,306; Hong-Kong, 9,628.

### *L'industrie du meuble*

Le chiffre brut de production de l'industrie du meuble au Canada est de $15,017,000 en 1933 contre $17,-999,000 l'année précédente. L'ameublement de maison y est pour $10,-285,000. Le château-fort de l'industrie se trouve dans le sud-ouest de l'Ontario.

## ST-SAUVEUR

**Séances de confessions**

Il y aura séances de confessions, à l'église paroissiale, demain après-midi à 3 heures, et le soir après l'office.

**Pour les enfants**

A l'occasion des Quarante - Heures, les enfants auront une heure sainte demain matin à 10 h. 45, à l'église paroissiale.

**Récitation du Rosaire**

Demain soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale, il y aura récitation du Rosaire, et d'une amende honorable, devant le St-Sacrement exposé. Le chant et la quête seront faits par les demoiselles Enfants de Marie.

**Heure sainte pour les messieurs**

Durant les quarante - heures, les messieurs auront aussi, une heure sainte solennelle, qui aura lieu demain soir de onze heures à minuit, à l'église paroissiale. Le R. P. Lortie, prêchera cette heure et le choeur St-Louis exécutera le chant à cet exercice. Les membres du Comité du Sacré - Coeur feront la quête. La Ste Communion sera distribuée à minuit.

Une nuit d'adoration suivra cette heure solennelle. A 4 h. 15 a.m., il y aura messe et communion pour les adorateurs.

Tous les hommes et les jeunes gens sont invités à assister à cette heure sainte.

**Messe demain**

A l'église paroissiale : 5 h. 30, 6 h. 15, et 7 h. 45, messes basses ; 7 heures, grand'messe de la paix.

## EN COLOMBIE

Victoria, 1er. — La Colombie a fait un pas de plus aujourd'hui dans la voie de la législation industrielle en annonçant, par la bouche de son ministre du Travail, M. Pearson, la réglementation prochaine de l'apprentissage dans six métiers.

## UN ATTENTAT

Linden, E.-U., 1er. — Blackie Johnson, nègre de 21 ans, est aujourd'hui détenu dans une prison du Texas que les autorités refusent de désigner après avoir été arraché aux mains de la populace qui voulait le lyncher à Atlanta, Georgie, hier soir. Il est accusé d'attentat contre une étudiante de 19 ans.

Pacific Telephone and Telegraph Co. a gagné en 1934 des recettes nettes de $5.33 par action au lieu de $5.06 en 1933.

Houdaille Hershy Corporation a gagné en 1934 des profits de 63 cents par action de classe B. La compagnie avait subi une perte de $113,900 en 1933.

## LE PRIX DU GRAIN ET DE LA FARINE A CHANGE UN PEU

Montréal, 1er.— C'est dans la section des grains et de la farine qu'ont eu lieu tous les changements au cours de la séance d'hier sur le marché local des produits agricoles.

Le blé au comptant a été haussé de 1c par boisseau, tandis que la farine de blé du printemps était haussée de 5c le sac et que la farine de blé d'hiver était réduite de 10c le sac. L'avoine roulée (gruau a été réduite de 10c le sac également.

Dans les autres sections du marché les prix sont demeurés stationnaires. Voici quels ont été les arrivages de la journée : 609 boîtes de beurre ; une boite de fromage et 793 caisses d'oeufs.

### PRIX DE GROS A MONTREAL

Blé Nord No 1 .... .91
Blé Nord No 2 .... .87
Avoine Ouest No 2 .... .53
Avoine Ouest No 3 .... .46
Avoine d'engrais No 1 .... .44
Orge Ouest No 3 .... .60

**Farine de blé du printemps :**
Première patente .... $2.60 à $2.70
Deuxième patente .... 2.40 à 2.50
Patente à boulanger .... 2.35 à 2.45
(Prix au sac, livré aux points de la campagne moins 5c pour du comptant)

**Farine de blé d'hiver :**
Qalité de choix au wagon par baril .... $4.30 à $4.40
Qualité de choix irrégulière par baril ex-magasin .... $4.80 $4.90
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre
Livré .... $5.80 à $6.00

**Farine d'engrais :**
Son .... $26.25 à 27.25
Gru rouge .... $27 à 28.25
Gru blanc .... $29.25 à $32.25
(Par tonne comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).
Grain séché de brasserie .... $24.00
Au détail .... $26.00
Gruau (avoine roulée)
sacs de 90 lbs au détail .... $ 3.05

**Foin pressé :**
Extra No 2 .... $14.50
Mil No 2 .... 13.50
Mil No 3 .... 12.00

**Mélasse d'engrais :**
Blackstrap des indes occidentales (au baril f. à b. Montréal, baril de 45 gallons compris( le gallon .... .13
Au wagon-citerne, le gallon .... .10

**Patates:**
Québec No 1 .... $0.55 à 0.60
Nouv.-Brunswick .... .60 à 65
Ile du P.-Edouard (90 lbs) .67 à .72
Nouvelles de Floride, 50 lbs $2.90 $3.00

| **Oeufs :** | Cartons | Libres |
|---|---|---|
| A-gros | .43 | — |
| A-1 moyens | .41 | — |
| A de poulettes | .39 | — |
| A-gros | .37 | .36 |
| A-médium | .34 | .33 |
| A-de poulettes | .33 | .32 |
| B | .25 | .24 |
| C | .23 | .22 |

**Beurre :**
No 1 .... 0.25 à 0.25¼

**Fromage :**
Ontarien No 1 .... 0.11¼ à 0.12½

**Volailles :**
Dindons .... 22-23
Poulets nourris au lait .... 23-25
Poulets de choix .... 22-24
Volailles vivantes .... 16-18
Volailles pour bouillir .... 24-28
Oies .... 13-16
Cannetons domestiques .... 17-19

**Chevaux :**
Cheveaux pour travail général $85-110
Chevaux pesants .... $135-155

**Bêtes à cornes** (au 100 lbs)
Bouvillons, choix et belle qualité .... $5.75 à $6.75
Bouvillons-médium .... 4.00 à 5.50
Bouvillons communs .... 3.00 à 4.25
Taures .... 2.50 à 5.00
Vaches .... 1.75 à 4.00
Taureaux .... 2.50 à 4.00

**Veaux :**
Belle qualité et choix .... 8.25 à 9.00
Qualité moyenne .... 5.50 à 8.00
Veaux de champs .... 2.75 à 3.50

**Moutons :**
Brebis et Agneaux .... $5.25 à $6.75
Agneau, qualité commune 2.50 à 6.75
Moutons .... 2.00 à 4.25

**Porcs :**
Porc à bacon (nourris et abreuvés .... 8.25 à 8.75
Boucherie légers et pesants .... $8.00 à 8.25
Extra pesants .... $7.50 à 7.75
Truies .... $6.50 à 7.00

## REPRISE DES AFFAIRES

Windsor, Ont., 1er — David Crombie, directeur des transports du C. N. R., dit que le chiffre d'affaires que les chemins de fer doivent à l'industrie automobile est de 50 pour cent plus considérable que l'an dernier.


## VENTE A L'ENCAN

De la succession de Mlle Emilie Barbeau, au No 152 rue Dorchester MARDI LE 5 MARS, à 1.30 p. m.

**Nous avons instructions de vendre sans réserve tous les biens et meubles de cette succession, tel que :**

**Set de salon, buffet, lit antique, piano droit, cadres, miroir antique, rideaux, meubles de chambre, lits, literie, tapis, vaisselle, verrerie, poêle de cuisine, moulin à coudre, etc...**

**Visible lundi de 2 heures à 6 heures p. m. Vente mardi le 5 mars, à 1 h. 30 p. m.**

LES ENCHERES MARCEAU ENRG.
12 ST-JOSEPH
O. Marceau, encanteur.


## LISTES DES ELECTEURS DE LA CITE DE QUEBEC POUR L'ANNEE 1935

**Listes des électeurs de la Cité de Québec pour l'année 1935 ayant droit de voter à l'élection d'un député à l'Assemblée Législative de la Province de Québec dans les districts électoraux de la Cité de Québec, en vertu de la loi électorale de Québec et ses amendements.**

### AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné que les listes pour 1935 des électeurs des différents quartiers et des différents districts électoraux de la Cité de Québec ayant droit, d'après le rôle d'évaluation maintenant en vigueur dans la Cité de Québec, ou en vertu de leur titre ou qualité, ou d'après la loi, de voter à l'élection des membres de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, ont été déposées dans le bureau du soussigné, pour être communiquées et mises à la disposition des personnes intéressées, à partir du VENDREDI, le 1er mars 1935.

Je donne, de plus, AVIS PUBLIC que les susdites listes seront examinées et corrigées par le bureau des réviseurs de la Cité de Québec, nommés par l'autorité compétente, à tel jour que les réviseurs fixeront et dont avis sera donné en temps et lieu, le tout conformément aux dispositions de la loi.

Toute personne qui désire faire inscrire ou rayer des noms sur lesdites listes devra en faire la demande par écrit, au moyen d'une plainte par écrit et dûment assermentée au préalable par le dit requérant devant un des réviseurs, le greffier du bureau des réviseurs, un juge de paix ou un commissaire de la Cour Supérieure, et déposée au bureau du greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, entre DIX (10) heures du matin et QUATRE (4) heures de l'après-midi, et entre HUIT (8) heures et DIX (10) heures du soir, de chaque jour juridique dans les QUINZE jours qui suivront ledit 1er mars 1935 inclusivement.

Toutes lesdites applications ou plaintes par écrit assermentées et déposées comme susdit seront ensuite dûment soumises audit bureau des réviseurs pour, par eux, être examinées, corrigées, jugées suivant le mérite d'icelles.

(Signé F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité, et du bureau des réviseurs de la Cité de Québec
Vraie copie, F.-X. Chouinard, Greffier de la Cité

## ST-FIDELE

### GRAND EUCHRE

**Ce soir**

Grand euchre-bridge, ce soir, vendredi, à la salle paroissiale, organisé par les Tertiaires, au profit de l'église. 8.30 heures précises. Adm. 25c.

**Dimanche**

Communion des hommes et des jeunes gens de la paroisse. A 7 heures le soir heure d'adoration.

## UNE ENTENTE

La Havane, 1er. — Les trois partis A. B. C., Autenticos et Menocal ont composé leurs divergences aujourd'hui pour présenter un front commun au président Mendieta. Ils réclament un gouvernement "semi parlementaire" et ont choisi comme champion pour l'opposer à Mendieta le recteur de l'Université de La Havane, José A. Presno.


**BOULET & BOULET C. A.**
Comptables Agréés — Chartered Accts
J.-W. Boulet, C.A., G.-H. Boulet, C.A.
Syndic licencié.
71 SAINT-PIERRE
Edif. Bq Cn. Nat. Ch. 512, Tél.: 5479


FAILLITE CHANTAL
Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une ordonnance de séquestre
SOUS LA LOI DE FAILLITE
Province de Québec,
District de Québec.
COUR SUPERIEURE
Dans l'affaire de l'actif de

Dame Vve Josephine Gunner-Levallée, veuve de feu J.-T. Levallée, de son vivant de la Cité de Québec, Christie Levallée et Joseph Thomes Levallée, en leur qualité d'exécuteurs testamentaires et d'administrateurs de la succession de feu Joseph-T. Levallée, les deux premiers de la cité de Québec, et le troisième de Boischâtel, Comté de Québec.
Québec, Qué. Faillis

Avis est par les présentes donné que les susnommés ont été déclarés en faillite et qu'une ordonnance de Séquestre a été rendue le 25 février, 1935, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ème jour de mars, 1935, à 11 heures de l'avant-midi à Québec, au Palais de Justice.

Pour vous donner droit de vote à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Tous ceux qui ont des réclamations contre cette faillite devront produire leur réclamation entre les mains des Gardiens ou des Syndics, quand ils seront nommés avant que la distribution soit faite autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard à ces réclamations.

Québec, le 26 février, 1935.
R.-E. LEFAIVRE, J. MARMETTE & R. LEFAIVRE
Gardiens.
Bureaux :
147 Côte de la Montagne
Québec.

## AVIS A NOS ABONNES DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Nos abonnés sont priés de prendre note que M. C.-A. DUGAS, 49, rue Franklin, de Nashua, n'est plus à notre emploi, comme agent-collecteur. Ils voudront bien adresser leur remise pour l'abonnement directement à

Le "Soleil, Ltée," Québec.

## Un vote unanime sur le principe de la loi Vautrin

(Suite de la page 3)

que nous ne pouvons avoir cela, affirmons au moins notre supériorité intellectuelle pour forcer l'admiration et le respect de nos compatriotes de langue anglaise, si nous ne pouvons obtenir leur amour."

Et puis, pour garder au sol ceux qui y sont actuellement, le ministre recommande d'égayer la campagne, de la rendre moins triste. La jeunesse quitte souvent la vie campagnarde parce qu'elle s'ennuie. Il faut lui donner les moyens de s'amuser honnêtement et sainement.

Le gouvernement fera bien, en outre, de ne ramener à la terre que ceux qui l'aiment. Il ne faudrait pas ramener au sol ceux qui l'ont quitté parce qu'ils le détestaient. Plus tard, lorsque les usines recommenceraient à fumer, ils retourneraient dans les grands centres.

M. Edouard Fortin a fait un très bon discours. Il a dit ce que le gouvernement a fait au cours des 30 dernières années pour la colonisation. Pendant les neuf années que M. Perrault fut à la tête du département, il a ouvert 75 paroisses nouvelles, dont 35 en Abitibi. On sait que trente mille acres de terre neuve ont été donnés à la colonisation par le gouvernement libéral depuis quinze ans.

M. Fortin a demandé au gouvernement de protéger les érablières de la province et il a affirmé que si toutes nos érablières produisaient normalement, elles donneraient un revenu équivalent à celui de l'industrie laitière.

### L'HON. ATHANASE DAVID

"Je croirais trahir les intérêts du comté qui, depuis 19 ans, m'envoie siéger dans cette Chambre, si sur une des questions qui l'intéresse le plus, je ne me levais pas pour prononcer au moins quelques remarques", dit le secrétaire de la province.

"Le ministre de la Colonisation (M. Vautrin) dans son discours d'hier, a expliqué avec tant de clarté le projet du gouvernement qu'il serait oiseux de m'y attarder. Le point de vue auquel je me placerai vous dira l'espoir de 350 jeunes gens fils de colons du nord de Terrebonne et autant du nord du district de Labelle qui attendent impatiemment que cette loi soit votée pour accomplir ce que leurs pères ont accompli: agrandir notre patrimoine national.

Au cours de mes brèves remarques, je veux me placer au point de vue Canadien-Français. Il est tout naturel aujourd'hui, alors qu'on réalise l'état dans lequel se trouve la province de Québec, après avoir vu l'effondrement de certaines puissances sur lesquelles nous nous appuyons, que nous comptions sur la terre de chez-nous pour reprendre nos assises ébranlées.

Le point de vue national, le point de vue politique et le point de vue social se mêlent dans le programme qui nous a été soumis. Au point de vue national,—le ministre de la Colonisation l'a dit hier,—tout le monde reconnait que la grande force qui nous permettra de vivre, qui assurera notre avenir, le maintien de nos traditions et de notre place acquise dans l'Amérique du Nord, c'est la colonisation et le retour à la terre.

Au point de vue social, l'époque que nous traversons n'est pas de nature à favoriser la natalité. A cause des conditions économiques, la nuptialité est à la baisse. La mortalité infantile est considérable, elle est due aux privations des mères et au manque de soins accordés aux enfants, parce que la pauvreté à réduit des milliers de foyers à la misère. On a dit que les grandes villes sont le tombeau d'un peuple, mais, en revanche, les compagnes sont les réservoirs où les villes peuvent puiser comme à une source de Jouvence pour se rajeunir et refaire leurs rangs. Pour que les villes ne s'éteignent pas, il faut que les campagnes prospèrent, qu'elles soient en mesure d'envoyer à la ville non pas le surplus des agriculteurs, — il n'y a jamais de surplus dans ce domaine,— mais les bras dont l'agriculture n'a pas absolument besoin. Ceux-là qui s'établiront sur la terre de chez-nous, ceux-là qui l'aimant, y resteront, voudront perpétuer leur nom et, pour cela, ils auront de la famille.

Au point de vue des idées, cette campagne est sage parce qu'elle nous assurera la stabilité, l'équilibre et le bon sens, ce bon sens de l'homme des champs qui vit toute la journée entre ciel et terre, qui domine de vastes horizons, qui écoute le beau langage de la nature. Celui-là est l'être humain le plus logique qui soit, c'est un homme de bon sens excellent et les idées subversives qui viennent jusqu'à lui ne peuvent ébranler son caractère qui a la force de résistance du rocher de Gibraltar.

Au point de vue politique, nous devons conserver notre population dans un équilibre qui ne fasse pas dévier l'aiguille de notre représentation à Ottawa. Cette représentation, on le sait, sert de base à la représentation des autres provinces. Lorsque nous avons soixante-cinq députés à Ottawa, les autres provinces en ont proportionnellement. Il ne faut pas que notre quotient baisse. Cela, des hommes l'ont compris avant nous, des hommes appartenant à tous les partis politiques. Cet équilibre de population, nous le maintiendrons par la colonisation. On parlait déjà de colonisation en 1887. Un homme qui me touche de près, qui siégea dans cette Chambre, tenta de prêcher à ses compatriotes de l'époque la nécessité d'un système plus complet de colonisation, et j'espère que le fils se souviendra des exemples de son père Il voulait que la colonisation se fit de façon logique. Pour qu'une campagne de colonisation en vaille la peine, il faut de l'argent. Malgré les difficultés de l'heure, la Chambre s'empressera sûrement de voter les $10,000,000 que le ministre de la colonisation lui demande. Il est vrai que cette somme considérable obérera le budget, mais que sont $10,000,000 comparés à l'avenir d'une race, d'un peuple et d'une province ! (app.) Je serais tenté, sans que pour cela on me taxe d'envie, de souhaiter le jour où on mettra à la disposition du secrétaire da la province une somme de dix millions pour instruire les jeunes colons de demain !

Vous avez terminé votre discours d'hier en montrant deux adversaires politiques de 30 ans se donnant la main sur la tombe du curé Labelle, l'apôtre de la colonisation. Il est vrai que la réconciliation de ces deux hommes dataient de quelques années, mais c'est cette oeuvre de colonisation qui avait le plus contribué à les rapprocher. Quand je lis la correspondance échangée — correspondance que je possède — entre Adolphe Chapleau, G.-A. Nantel et le curé Labelle je me rends compte que ce que nous pensons, ces hommes l'ont pensé avant nous. On discerne avec plus de clarté les raisons qui décidèrent le curé Labelle, malgré les critiques, à prendre des jeunes gens pour leur faire franchir les hauts sommets des Laurentides au nord de Montréal. On lui disait: les colons ne récolteront là-bas que des roches ! et il répondait: "Pour des hommes courageux, les roches et les souches ne sont qu'une question de temps. Ceux-là qui vont aujourd'hui de Saint-Jérôme à Mont-Laurier se rendent compte de l'esprit de vision du curé Labelle. Comme il l'écrivait à G.-A. Nantel, "mon but est de faire gravir aux cultivateurs des comtés du bas les sommets des Laurentides pour les faire redescendre de l'autre côté vers la vallée de la Lièvre. Aujourd'hui, ce colons du curé Labelle forment le trait d'union avec Ottawa par Maniwaki.

Que faisaient donc ces premiers colons pour obtenir des ressources nécessaires à leur subsistance ? Ils faisaient de la potasse et la transportaient chez le père Jacques, à Sawbridge. Ils venaient de partout, de Saint-Faustin, de Sainte-Agathe, de Sainte-Adèle, de Sainte-Marguerite, de Saint-Hyppolite. Ils venaient avec un petit baluchon contenant 50 livres de potasse et ils retournaient chez eux avec de la farine pour cinquante centins. Ils partaient vers des régions neuves, leur hache sur le dos, ils abattaient les arbres nécessaires à la construction de leur maisonnette. On disait à l'époque que c'était criminel de faire de la colonisation dans les souches et les cailloux, mais ils sont parvenus, ces hommes courageux, à faire donner la terre. Ce qu'ils ont fait, pourquoi d'autres ne le feraient-ils pas ?

Les colons du nord de Terrebonne n'ont jamais demandé de secours directs. Ce dont ils avaient besoin, ils l'ont demandé à la terre et la terre le leur a donné. Il est vrai qu'ils ont aussi ce que d'autres colons n'ont pas; ils ont ce que Jean Prévost appelait de la colonisation sportive et ce que nous nommons maintenant de la colonisation touristique. Lorsqu'ils ont un lot, même s'il y a des roches et des souches, ils font de la culture et, à côté, ils conduisent les touristes vers les lacs poisonneux. Ils sont débrouillards; ils trouvent le temps de servir de guide aux touristes mais ils ont eu le temps de semer auparavant, et, à l'automne, ils trouvent le temps d'engranger la moisson. Ce sont là évidemment des conditions spéciales aux comtés de Terrebonne, de Labelle, de Joliette et c'est là que les 300 jeunes gens dont je vous parlais tantôt veulent s'établir ils ne veulent pas quitter le pays qui les a vu naitre pour s'en aller à 300, 400, 500 et même 600 milles. Ils veulent du travail où ils ont été élevés, où sont leurs traditions de famille. Ils veulent, dans leur vieillesse, voir le pays qui a vu leurs jeunes années, ils veulent voir sur le soc de leur charrue le même rayon de lumière qu'ils virent, étant jeunes sur le soc de la charrue dont leur père labourait le sol. Gardons donc à leur milieu familial ceux-là qui y sont nés. C'est le seul endroit où ils feront de bons colons, qui aiment la terre dont ils sont issus. On ne convaincra jamais les habitants de la montagne de quitter leurs sommets pour la plaine.

Depuis que je siège en cette Chambre, j'ai toujours profité de la liberté de parole dont nous jouissons pour dire toute ma pensée. Je l'ai déclaré maintes fois depuis deux ans et je le répète. J'ai plus confiance aux résultats des sacrifices que nous ferons pour établir les fils de cultivateurs et les cultivateurs de la campagne que pour ceux des villes. J'ai plus confiance en un fils de colon ou de cultivateur qu'en 10 personnes des villes que l'on amènera sur la terre... Je ne veux pas dire que l'on ne pourra pas tirer de la ville de bons éléments, mais il ne faut pas ramener au sol celui qui l'a quitté parce qu'il le détestait, celui qui l'a quitté parce qu'il était découragé. On pourra peut-être faire un bon colon de celui qui est parti de la campagne subitement pour des raisons graves, mais il faudra choisir celui qui aime le sol, afin qu'en le retransplantant, et le plus possible dans le coin de terre ou ses parents ont vécu il retrouve l'ambiance de ses jeunes années et se reprenne à aimer la terre. Autrement, le jour ou les cheminées des usines recommenceront à fumer, le jour où ils verront luire dans le ciel le scintillement des ampoules électriques, ce jour-là, ils reviendront vers les grands centres, ils quitteront les bords des rivières qui redeviendront solitaires.

Je crois, et vous l'avez dit, que ce qu'il faut faire, c'est de faire disparaître les planches et les portes qui condamment plusieurs de nos maisons de ferme dans les vieilles paroisses. Il faut rallumer les feux dans ces maisons qui ressemblent à des cercueils. La plupart de ces vieilles terres sont encore productives et le cultivateur pourrait y établir son fils qui se trouvera mieux là qu'à des centaines de milles de sa famille.

Voilà ce que je voulais dire. J'ajoute qu'il sera bon, partout où il y aura des colonies d'hommes soucieux d'accomplir leur devoir, de créer chez eux, dès le début, le sens de la coopération, afin que ceux qui travaillent et peinent ensemble puissent se retrouver pour s'égayer honnêtement, sainement, ensemble. On ne sera pas surpris si je dis tout haut ce que tout le monde pense tout bas. Si nous voulons garder le fils de cultivateur sur le sol, pour l'amour de Dieu, faisons disparaître la tristesse de nos campagnes, égayons la vie campagnarde par des moyens honnêtes et sains. La jeunesse à le désir logique de s'égayer honnêtement. Si la vie canipagnarde reste triste, le jeune homme dirigera d'abord ses pas vers l'industrie de village, puis vers la petite ville et enfin vers les grands centres. Plus tard, il sera pris dans l'engrenage et, si, par hasard, il regrette un jour son érablière, la terre de ses parents, il n'aura plus la force physique, l'énergie, la volonté de revenir au sol. Faisons à tous les points de vue les sacrifices nécessaires pour conserver à la campagne ceux qui y sont déjà et pour y renvoyer ceux qui en sont partis.

Et puis, en même temps qu'on ouvrira de nouveaux rangs dans nos campagnes construisons de nouvelles écoles de rang. Faisons de la colonisation économique, certes, mais rendons là intellectuelle. Souffrez que je répète qui si quelqu'un croit que nous aurons un jour dans Québec la prépondérance numérique, il se trompe gravement. Sans faire de chauvinisme, il faut voir le choses en réaliste il ne faut pas avoir peur de l'avenir. Il faut le voir tel qu'il est. Chaque fois que, dans la province, nous sommes à la veille d'augmenter notre population au-delà de la normale,—vous le verrez en consultant l'histoire—aussitôt on amène ici de l'immigration. Je ne critique personne, je constate tout simplement un fait historique. Nous n'aurons jamais la majorité dans ce pays. Puisque nous ne pouvons avoir cela, au moins affirmons une telle supériorité intellectuelle qu'elle forcera nos compatriotes anglais à nous respecter et à nous admirer s'ils ne nous aiment pas ! (appl.)

La motion fut ensuite adoptée et la Chambre se forma en comité plénier pour se lever aussitôt en rapportant progrès.

### LA SEANCE

Voici maintenant le commencement de la séance et un résumé des discours de MM. Fortin et Guertin.

Le président T.-D. Bouchard ouvre la 3e séance de la Chambre à 3 heures 25.

**L'hon. L.-A. Taschereau:** Le feuilleton de la Chambre est très chargé. Je crois qu'à compter de maintenant, nous devrions siéger en séance ordinaire le vendredi matin et nous occuper de choses sérieuses, et non pas seulement d'affaires de routine. Autrement dit, il faut faire du vendredi matin une séance ordinaire.

**M. Duplessis:** L'Opposition est toujours prête à travailler !

**M. Taschereau:** Je disais cela parce que l'autre jour le député de Hull s'est plaint de ce que nous avions étudié d'autres choses que des questions de routine le vendredi matin. Le chef de l'Opposition pourra l'avertir !

**M. Duplessis:** (constatant que M. Guertin n'est pas à son siège) Je lui ferai faire la commission par M. Paul Gouin !

Le chef de l'Opposition parle ensuite d'un article du "Globe" de Toronto. Il dit que le journal affirme que certains colons de l'Abitibi sont fort maltraités.

**M. Taschereau:** Je suis heureux de constater que mon honorable ami lit les éditoriaux du "Globe" qui est un très bon journal. Il devrait les lire plus souvent. Cela lui porterait profit.

Le premier ministre ajoute que le "Globe" a dû être mal renseigné pour une fois et dit qu'il va s'informer.

### LE PLAN VAUTRIN

M. Edouard Fortin, député de Beauce, reprend alors le débat sur la motion de M. Irénée Vautrin, au sujet du bill de Colonisation et de retour à la terre.

Le député félicite le ministre de ce qu'il a fait pour les colons et de ce qu'il entend faire dans l'avenir. Les députés sont heureux de féliciter le gouvernement qui a répondu à l'attente de tous ceux qui espèrent beaucoup en ce mouvement du retour à la terre.

Hier, le chef de l'Opposition a cru voir des tendances politiques dans ce projet. Les députés libéraux sont surpris de ne pas l'avoir vu au congrès d'octobre l'an dernier. On aurait été heureux de profiter de ses lumières. Il est étrange de l'entendre dire que le gouvernement présente ce projet à la veille des élections dans un but électoral. Tout le monde a dit, au congrès, et il y avait là des représentants de toutes les classes, que le plan Vautrin était bon. Le projet fut d'ailleurs voté à l'unanimité, sur proposition du R. P. Alexandre Dugré, S.J.

La question du plan de Colonisation n'est pas nouvelle. M. Vautrin a fait l'historique de ce que le gouvernement libéral a fait dans la province depuis 35 ans.

Le député rappelle ce que M. Perrault a fait alors qu'il était ministre de la Colonisation. C'est lui qui a créé les primes de défrichement et de labour. En neuf ans sous M. Perrault, 30,000 acres de terre neuve ont été ouverts à la colonisation, 75 paroisses nouvelles ont été ouvertes à la colonisation, dont 35 en Abitibi. En 1921, le gouvernement a emprunté $5,000,000 pour la colonisation et, en 1923, $2,000,000 en plus.

Cette année, il mettra dix millions à la disposition du colon.

M. Duplessis a parlé du plan Gordon. Mais il sait que le fédéral a refusé d'aider Québec, M. Vautrin l'a prouvé dans son discours. Le chef de l'Opposition a encore dit que le gouvernement n'a pas fait grand chose depuis 5 ans, mais il sait que malgré la crise, le gouvernement a dépensé des sommes énormes et pour la colonisation et pour l'agriculture.

M. Fortin donne le détail de ce que le gouvernement a fait pour les cultivateurs et pour les colons, en prime de défrichement, en prime de labour, en octrois pour le drainage des terres, etc.

M. Duplessis a une marotte, il croit que le gouvernement a hypothéqué les terres de la Couronne et que cela empêche l'échange des lots de colonisation. Cette prétendue créance hypothécaire n'a jamais été un empêchement à l'échange des lots, dans le comté de Beauce, il y a eu des échanges faciles. Si parfois il y a eu retard, c'est que les compagnies n'avaient pas toujours des titres clairs sur leur propriété.

M. Fortin demande que le choix des colons dans les villes soit fait avec la plus grande prudence possible afin de ne ramener à la terre que des sujets connaissant le sol et pouvant apprendre à l'aimer, s'ils ne l'aiment déjà. Les employés de manufactures, nés en ville, feraient difficilement de bons colons.

Les députés de la campagne s'intéressent beacoup au placement des fils de cultivateurs. C'est là un des beaux côtés du plan Vautrin et les sociétés de Colonisation feront sûrement beaucoup, comme elles ont déjà commencé à le faire, pour garder au sol nos fils de fermiers.

Dans la Beauce, 18 fils de cultivateurs ont été établis et ont reçu la somme de $100. 43 recevront cette somme dans quelques jours. Il y a actuellement 223 autres qui recevront ce paiement bientôt. 16 attendent de s'établir, 184 demandes sont en suspens, 192 applications ont été reçues ainsi que 62 demandes de cultivateurs dépossédés. De la sorte, c'est 793 cultivateurs qui ont fait application en vertu de la loi de $100 .

Le député de Beauce demande ensuite à M. Mercier et à M. Vautrin de protéger les érablières dans la province. Si nos érablières étaient toutes en production, la vente du sucre et du sirop dans la province donnerait autant de revenus que ceux que l'on dérive de l'industrie laitière.

M. Fortin dit que certaines compagnies de bois ont rasé des érablières, et que ce fut presqu'un crime de le faire. Il demande au gouvernement de prendre des mesures pour empêcher que cela se renouvelle. Il fait ensuite l'éloge de la Coopérative des Producteurs de sucre d'érable.

Le député demande au ministre de la Colonisation d'accorder un certain délai au fils du colon placé par son père pour lui permettre de construire sa maison. Il demande aussi au ministre de conserver et d'encourager la construction de nos moulins à farine dans les campagnes et aussi d'encourager les femmes de colons à se servir du vieux rouet.

M. Vautrin a fait appel à la coopération de toutes les bonnes volontés dans la province. Il peut compter sur la bonne volonté de tous les députés ruraux de cette Chambre. En adoptant cette loi, la Chambre aura accompli pour les villes une des plus belles oeuvres que le gouvernement aura jamais faite.

### M. AIME GUERTIN

Le député de Hull dit qu'il n'a pas la moindre hésitation à déclarer que ce projet constitue l'effort le plus sérieux et le plus complet que l'on a encore tenté dans la province pour cette oeuvre magnifique de la Colonisation. (Applaudissements généraux) Cette déclaration doit compter, venant de la part d'un député qui ne se gêne pas pour dire ce qu'il pense lorsqu'il considère que certains projets du gouvernement ne devraient pas être adoptés.

M. Guertin rappelle ensuite qu'il a déjà passé une nuit blanche à discuter quelques questions de colonisation. Cette question l'a toujours intéressé. Il a assisté au congrès du mois d'octobre. Ce congrès était composé de personnages marquants, absolument étrangers à toutes politiques. Il est retourné chez-lui satisfait du sérieux de la discussion et satisfait de la qualité du programme.

Le projet adopté au congrès est très bien.

Le député de Hull félicite ensuite M. Vautrin d'avoir fait disparaître le système de pitons quelques jours après son arrivée au ministère.

Le projet actuel est sérieux. Il a été mûri longuement, il a été accepté par le clergé de cette province.

Le député félicite ensuite M. Vautrin d'avoir inclus dans son programme certaines clauses suggérées autrefois par la gauche.

Il suggère qu'une Commission soit nommée, commission indépendante des partis pour administrer les dix millions que la Chambre votera pour la Colonisation.

M. Guertin demande que les colons ne soient plus obligés de payer $60 por leurs lots.

**M. Perrault:** Ce prix n'est que de $30, et depuis plusieurs années !

**M. Taschereau,** (à M. Guertin) Vous ne connaissez pas tout le bien que nous faisons ! (rire)

## Sur la Colline

(Suite de la page 3)

se poursuit normalement et aussi rapidement que le permet le personnel plutôt restreint de la bibliothèque.

Le premier ministre vient de dire que les séances du vendredi matin, qui étaient jusqu'ici consacrées à l'expédition des affaires de routine, le seront maintenant à l'ordre du jour sans distinction. Le chef du gouvernement a fait remarquer que le feuilleton est très chargé et qu'il faut travailler ferme. Les séances du vendredi matin auront à l'avenir toutes les caractéristiques des séances régulières de la Chambre.

L'honorable C.-J. Arcand a ajouté une autre plume à son chapeau en réglant le problème de l'industrie de la confection qui avait pris des proportions dangereuses. Depuis 1925, patrons et ouvriers étaient à couteaux tirés. Grâce à la médiation de l'hon. ministre du Travail, tout est maintenant rentré dans l'ordre et la loi s'appliquera à tout le monde.

Les honorables J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, et J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics, de la Chasse et des Pêcheries, seront les hôtes du Club Canadien de Saint-Hyacinthe, dont l'hon. T.-D. Bouchard est le président, samedi soir.

Le Conseil Législatif, qui a travaillé toute la journée et la soirée d'avant-hier et a tenu une autre séance hier midi, s'est ajourné à mercredi prochain.

## Garde d'Hon. Notre-Dame de Lourdes Inc.

Dimanche soir, le 3 mars, à 8 h. 30, aux quartiers généraux No 72, sur Ste-Hélène, un grand banquet anniversaire de fondation de la "Garde". Plusieurs dignitaires civils et militaires y assisteront; mentionnons: Les Officiers de la Fédération des Gardes Catholiques Indépendantes du Canada.


TELESPHORE SIMARD ST-ROCH

L'ACHAT D'UN DE CES COMPLETS

Maintenant Représente Une Substantielle Economie

TRES SPECIAL SAMEDI

COMPLET AVEC UN PANTALON SUPPLEMENTAIRE

Acheté pour vendre toute la saison du printemps 24.50

En le choisissant SAMEDI

$19.75

N'attendez pas, Messieurs, venez dès SAMEDI, faire le choix dans un de ces complets. La valeur garantie est de $24.50. A ce prix réalisez une véritable économie.

En beau Worsted, pesant, tout laine garanti, de haute confection et de fournitures de première qualité.

QUATRE COULEURS :—Gris, bleu, brun, rayé.
STYLES :—Pour hommes âge mur, jeunes gens, réguliers.
34 à 44.
Ce complet avec deux pantalons pour ce prix.

SIMARD— 1er étage

MESDAMES. — Venez Choisir une de ces Jolies ROBES POUR LES JOURS GRAS

Ces jolies robes d'après-midi, sont incomparables dans le choix des styles et la qualité de leurs tissus.

CREPES: unies ; ou imprimés dans un grand choix de dessins.

CREPES: "Matelassé", "Sheer", "Rugueux", tout soie, etc.

C'est la plus jolie collection de robes, qui peuvent se comparer avec beaucoup plus cher.

$5.95

COULEURS: Bleu marine, bleu "Peacock", gros bleu, rouille, vert, rouge, noir, etc.

Aussi : imprimés dans un choix de dessins à pois ou floraux.

14 à 44.

Venez faire votre choix SAMEDI.

SIMARD— 2e étage

TELESPHORE SIMARD
183 ST-JOSEPH TEL: 8151 ST-ROCH


## Les petits taxis défendent leur cause avec vigueur devant le Comité administratif

(Suite de la page 3)

que le prix du départ soit moindre pour les voitures à 5 passagers.

Dans sa réponse aux délégués, le maire a déclaré qu'il doutait du droit de la ville à passer un règlement quand la Commission des Services Publics s'est prononcée et il a ajouté qu'il faut trouver moyen de limiter le nombre des taxis à Québec et d'empêcher les étrangers de venir faire concurrence aux citoyens de nous. Le maire a ensuite proposé la nomination de délégués qui viendront étudier la question avec les échevins et tous les groupes devront être ainsi représentés. M. Grégoire s'est opposé à ce que l'on agisse de manière à donner un monopole à certaines compagnies.

Le maire était entouré de ses collègues, les échevins Bédard, Samson, Noreau, Ferland, Trépanier, Poulin, Morin, Gosselin, Martel, Dinan, Parent et Jobin et on remarquait dans la salle M. Lionel Bergeron, maire de Giffard, qui appuya les demandes des délégués.

Le premier à prendre la parole fut MM. l'abbé Dubé qui déclara qu'il venait accomplir son devoir en présentant les délégués au maire et aux échevins et il affirma, comme il l'avait fait mardi, qu'il est opposé au tarif de 25 et de 35 sous Pour lui il est impossible de vivre à moins de faire des petits commerces.

Me Philippe Corriveau fut l'orateur suivant et s'opposa tout de suite au doute que M. l'abbé Dubé avait laissé planer sur la réputation des chauffeurs de taxis à 25 sous en déclarant qu'il leur fallait faire des petits commerce pour arriver à gagner leur vie. Me Corriveau a déclaré que les chauffeurs qu'il représente vivent bien et gagnent des salaires raisonnables. Si l'on veut fixer les prix, que l'on impose aux grosses voitures le tarif de 50 sous et qu'on laisse celui de 35 sous aux petites voitures. Il y aura concurrence et le peuple choisira. Le peuple ne veut pas d'un tarif unique et trop élevé.

Me Ross Drouin concourt dans les remarques de son confrère et s'attaque au mérite de la question. Pour bien la juger il faut tenir compte de deux éléments: les chauffeurs et le public. Les chauffeurs sont contents de leur sort en conduisant des voyageurs pour 25 sous et le public l'est aussi parce qu'il paye bon marché. Que veut-on de plus. Les échevins ne doivent pas mieux connaitre les intérêts des chauffeurs que ces derniers. Pourquoi alors se mêler de l'affaire et pourquoi intervenir. M. Drouin démontre qu'avant l'ordonnonce une compagnie recevait environ 800 appels par jour et que ce nombre diminua à 250 après qu'on eut porté les prix à 45 sous. Tous les ligues de citoyens sont contre ce tarif.

M. Adélard Gagné, représentant des taxis Radio a donné des statistiques à l'effet que les appels reçus par sa compagnie ont diminué de 915 par jour, le 25 décembre, à 395 le 1er janvier, alors que l'ordonnance était en force. M. Gagné ajouta que les chauffeurs à 25 sous étaient prêts à assurer le public contre les accidents. M. Delisle, représentant des taxis Idéal, dit que sa compagnie a conservé le tarif de 25 sous après l'ordonnence et qu'elle a reçu 2,500 appels le jour de Noël et près de 6,000 le Jour de l'An. Elle a, naturellement, manqué de voitures. M. Delisle affirme que tous les propriétaires de taxis à 25 sous sont capables d'acheter des automobiles du dernier modèle et ils font honneur à leurs obligations. M. Darveau, de la même compagnie, a abandonné son gros char parce qu'il ne gagnait rien avec et il est content du changement.

On commença à faire des personnalités à ce moment et l'échevin Jobin ayant voulu amener sur le tapis l'accident arrivé à madame Delagrave, sur la Grande-Allée, l'échevin Parent proposa que le comité se réunisse immédiatement pour étudier la question.

Le maire s'opposa à cela en déclarant qu'il voulait entendre tous les intéressés et la discussion continua. L'échevin Dinan prit la parole et attaqua le maire en disant que M. Grégoire voulait faire bonne figure aux deux groupes et M. Ross Drouin répondit à M. Dinan. L'échevin Gosselin expliqua sa position en déclarant qu'il voulait donner aux propriétaires de taxis des revenus suffisants pour payer leurs chauffeurs à salaire et non pas à commission et M. Darveau lui objecta que la plupart des chauffeurs de sa compagnie avaient gagné en moyenne de $18 à $20 par semaine. Me Ross Drouin admit à M. Gosselin que ce serait très bien ce système si en augmentant les prix on gardait toute la clientèle mais elle diminuera d'au moins 60 pour cent et ça n'aidera personne.

Un chauffeur, M. Flibotte, défendit avec succès la compagnie qui l'emploie et demanda aux échevins de débarrasser la ville des étrangers qui viennent y travailler avec des taxis. D'après lui, l'anarchie dans le taxi à Québec provient de ce que les grosses compagnies exigeaient de fortes contributions de leurs membres. Ces derniers ont quitté le service et ils s'administrent à meilleur marché maintenant. C'est la raison des tarifs à 25 sous. M. Flibotte est en faveur de deux prix, un pour les gros et un pour les petits et si l'on décide d'imposer le taximètre il faudra mettre un prix moindre au départ des petits taxis à 5 passagers.

M. Gosselin suggéra alors aux intéressés d'attendre la première lecture du règlement afin de voir ce qu'il contiendra mais le schauffeurs ne chantèrent pas de la sorte. Me Corriveau ajouta que la question doit être discutée avant car au conseil personne n'a droit de parole. M. Delisle de la compagnie Idéal, annonça ensuite qu'avec un tarif de 35 sous les chauffeurs de sa compagnie étaient prêts à s'acheter des chars neufs et à prendre une assurance pour protéger leurs cients.

Le maire fut le dernier à prendre la parole et il émit l'opinion que le comité s'était peut-être prononcé trop vite, n'ayant pas entendu les deux parties. La question est difficile et il doute que la ville ait le droit de passer un règlement à l'encontre de l'ordonnance de la Commission des Service Publics. Il faut être prudent car il y a de l'anarchie dans le taxi et il vaudrait mieux nommer des délégués qui rencontreront les échevins pour reprendre la discussion.

A 7 heures, les délégués quittaient la salle du conseil semblant convaincus qu'ils avaient gagné leur cause.

## L'affaire de Dubois et de Girard finie

(Suite de la page 3)

nombre de textes juridiques et il a établi des distinctions entre les mots complicité et conspiration. Les alcools transportés à Portneuf et à Pont-Rouge, d'après Mtre Hudon étaient peut-être de fabrication légale. "On sait, dit-il, que de grandes maisons ont vendu illégalement de la boisson légalement fabriquée." Le procureur des accusés prétend aussi que les présomptions statutaires qui militent peut-être contre les accusés ne constituent pas matière à procès, faute de preuve "criminelle".

En réponse, Mtre Antoine Rivard a d'abord déclaré qu'il est peut-être plus en mesure qu'un autre de réfuter les arguments de son savant ami, puisqu'il les a déjà présentés lui-même dans une autre cause "probablement avec la même conscience de la culpabilité de ses clients". Pour l'avocat de la poursuite, il n'y a aucun doute que l'affaire offre matière à procès. On a suffisamment prouvé la conspiration, et "il est rare que l'on conspire d'après un acte notarié ou sous seing-privé. Mtre Rivard analyse ensuite la preuve jusqu'ici soumise et conclue que suffisamment d'éléments relient et incriminent Dubois et Girard. Ceux-ci sont défendus, à part Mtre Guy Hudon, par Mtres Maurice Boisvert et Antonio Laplante.


DECLARATION ASSERMENTEE

Une Mère de Neuf Enfants Dit Sous Serment Comment les Fruit-a-tives l'Ont Débarrassée de la Constipation et de l'Indigestion

Mme Normandin de Montréal, Québec, souffrit tellement d'indigestion que la vie dut lui paraître insupportable. Elle est maintenant tout à fait bien, vigoureuse et énergique. Mme Normandin veut que d'autres connaissent le même soulagement qu'elle a connu et elle a consenti à faire une déclaration assermentée devant notaire afin que vous puissiez avoir la certitude de sa véracité. Elle dit:—"Après les repas, je me sentais lourde et étourdie. Je souffrais beaucoup d'indigestion. Tout ce que je mangeais formait une boule dans l'estomac et des gaz qui me donnaient des brûlements. Après avoir pris des Fruit-a-tives, je constatai que mon indigestion disparut. Je me sens maintenant vive et énergique toute la journée."

Depuis plus d'un demi-siècle, les Fruit-a-tives ont apporté un soulagement durable à des milliers d'hommes et de femmes qui souffraient d'indigestion, de constipation, de maux de tête, etc. C'est pour cela que les Fruit-a-tives se vendent maintenant plus que tout autre remède du genre au Canada.

Copie complète de la déclaration assermentée de Mme Normandin sera adressée sur demande. Ecrivez à Fruitatives Limited, Ottawa, Canada.

FRUIT-A-TIVES—25c et 50c PARTOUT

# QUEBEC ET NEW-HAVEN SE DISPUTERONT LA DERNIERE JOUTE DE LEUR SERIE LOCALE CE SOIR

**Stimulés par leur brillante victoire de mercredi, les Castors tenteront de s'installer solidement en troisième position de la Canado en infligeant un nouvel échec aux Aigles de New-Haven — Le gérant Leduc, de retour de Montréal ce matin, en compagnie de Lucien Garneau, est confiant — Une rencontre qui promet des sensations — Mise au jeu à 8 h. 30 précises.**

Le gérant Albert Leduc est revenu de Montréal, ce matin, en compagnie du vice-président des Castors de Québec, Lucien Garneau, prêt à conduire ses hommes à une nouvelle victoire, dans la dernière joute de la série locale contre les Aigles de New-Haven, ce soir.

Le club local a figuré brillamment lors de la partie de mercredi et tout indique que ses joueurs remporteront les honneurs de la deuxième rencontre. Assurés, pratiquement de la 3e place dans le classement de la Canado, les Castors feront leur apparition sur la glace avec le ferme propos de consolider leurs positions, et de remonter, même, en deuxième place aux dépens des Providence Reds.

Quant à l'équipe de Frank Carroll, nous ne doutons pas que ses joueurs tenteront l'impossible pour, au moins, gagner l'une des parties de la série, afin de perdre le moins de terrain possible. Talonnés par les Arrows de Philadelphie qui ont encore de légitimes aspirations à la quatrième position du circuit Dooley, les Aigles joueront tous leurs atouts en livrant une lutte sans merci aux Québecois.

On nous a communiqué qu'il n'y aurait aucun changement sur l'alignement des clubs, à moins que Léo Quenneville soit en condition de chausser les patins.

La mise au jeu se fera à l'heure habituelle, 8.30 heures précises.

## LA LUTTE

, Toronto. — Ernie Dusek, 224, Omaha, a tombé Jim Browning, 238, Verona, Mo., 36:00.

Camden, N.-J. — Ed Don George, 218, North Java, N.-Y., a défait Nick Lutze, 207, Californie, chacun prenant une chute. Lutze étant incapable de continuer.

Chicago. — Jim Londos, 205, St-Louis, a annulé avec Everett Marshall, 215, La Junta, Colo., 90:00.

## ILE MALIGNE GAGNE

Shawinigan, 1er. (P.C.) — Ile Maligne, champion du district du Lac St-Jean, a défait les As de Shawinigan, hier soir, au score de 6 à 2, dans la première joute d'élimination de la série "home and home", pour le championnat de la Q.A.H.A.

## LIGUE B. B. B. M.

L'équipe du Dr Léo Robert et le Marquette se disputeront la quatrième joute de la série de trois dans cinq à 7 h. 30, ce soir, sur la patinoire Loyola.

Le Robert a déjà gagné les deux premières parties et une victoire, ce soir, lui assurerait le championnat de la ligue.

## TROPHEE VICTOIRE

Les équipes de Réal Talbot et de George Jeffrey ont gagné les semi-finales de la compétition pour le trophée Victoire, au club de curling Jacques-Cartier, hier soir. La finale sera disputée sous peu.

| | |
|---|---|
| A. Laberge | O. Lechasseur |
| J.-B. Morin | Henri Côté |
| Gus. Drouin | E. Morency |
| Réal Talbot | J.-K. Hackett |
| skip—11 | skip—9 |
| J. Lépine | J. Giroux |
| C.-A. Emond | C.-A. Vézina |
| Gaud. Drolet | F.-M. Haskett |
| Geo. Jeffrey | J.-E. Pouliot |
| skip—9 | skip—6 |

## MAPLE LEAF VICTORIEUX

Sherbrooke, 1er. (P.C.) — Le Maple Leaf, de la ligue de Sherbrooke, a remporté le championnat amateur des Cantons de l'Est en battant l'East Angus au score de 4 à 2, hier soir. La joute fut très contestée et intéressa les 4,000 spectateurs.

## JOUTE D'EXHIBITION

Demain soir, à 9 h. 30, à l'Aréna, les Architectes de Québec rencontreront les Entrepreneurs et Fournisseurs de matériaux dans une joute d'exhibition qui s'annonce fort intéressante. Un lunch sera servi après la joute.

## GRAND FESTIVAL SPORTIF AU COLLEGE DE BEAUCEVILLE

Beauceville, 1er. (D. N. C.) Dimanche dernier, sur la patinoire du Collège du Sacré-Coeur de Beauceville, avait lieu un grand festival organisé par les différentes associations sportives de l'Institution, sous le patronage de M. David Quirion, maire de Beauceville-Ouest, et du Rév. Frère Directeur du Collège.

Des centaines de personnes s'étaient rendues dans la grande cour, pour applaudir aux exploits de nos jeunes athlètes. Signalons la présence de MM. Calus Roy, Joseph Fortin, J.-W. Marceau, B. S. A., Pierre Quirion, A. Lachance, A. Veilleux. Tous ces messieurs ont bien voulu agir comme juges dans les différentes courses.

Le programme très varié et des plus intéressant, débuta par une parade où une soixantaine de patineurs vinrent défiler sur la glace pendant un quart d'heure, exécutant de jolies figures, étoiles, spirales, etc. Puis les différentes courses se succédèrent dans un ordre parfait, soulevant l'enthousiasme et parfois l'hilarité des spectateurs. Les sauts en patins et la course en skis, avec obstacles, furent des plus goûtés. Une partie de gouret entre le Sacré-Coeur du Collège et une équipe de Saint-Victor terminait le programme. Les étudiants s'assurèrent la victoire en disposant des visiteurs par le score de 3 à 1. La joute fut intéressante. Dans la pre-

(Suite à la page 15, 1ère col.)

*OVIDE CARRIER EN TETE AU DERBY D'OTTAWA*

OVIDE CARRIER, conducteur de l'équipe de la Compagnie Paquet Ltée, s'est classé en tête dans la première épreuve de 33 1-3 milles du dog-derby d'Ottawa, en parcourant la distance en 2 heures 52 minutes et 40 secondes. — L'habile "musher" québecois a pris une avance de sept minutes sur Harry Wheeler, le gagnant du grand dog-derby International de Québec, qui s'est classé second en 2 heures 59 minutes. — Deux autres épreuves seront disputées aujourd'hui et demain. — Nos félicitations au vainqueur.

# Ovide Carrier gagne la 1ère étape du derby d'Ottawa en 2 h. 52 m. et 40 s.

## LE BLUEBIRD

Daytonia Beach, Fla., 1er (P.A.)— Le vent et la marée favoriseront probablement sir Malcolm Campbell, aujourd'hui, dans sa tentative d'abaisser son propre record de 272.108 milles à l'heure, avec son auto de course, le Bluebird.

N. de la R. — Nous connaissons trois sportsmen québecois, MM. Amédée Demers, Nap. Côté et Philippe Gimaïel, de l'Aréna, qui n'attendent que cette épreuve avant de réintégrer leurs pénates.

**L'habile "musher" de la compagnie Paquet Ltée a une avance de sept minutes sur le gagnant du dog-derby International de Québec, Harry Wheeler, de St-Jovite — Jack Defalco, d'Ottawa, s'est classé en troisième position — Deux autres épreuves, aujourd'hui et demain.**

Ottawa, 1er (P.C.) — Ovide Carrier, arborant les couleurs de la compagnie Paquet Ltée, de Québec, s'est classé en tête dans la première épreuve du dog-derby d'Ottawa, parcourant les 33 1-3 milles en 2 heures 52 minutes et 40 secondes, Harry Wheeler, de St-Jovite, gagnant du dog-derby de Laconia, N.-H. et du grand derby International de Québec, est arrivé en second lieu, en 2 heures 59 minutes. Jack Defalco, d'Ottawa, champion d'Ottawa et district, s'est emparé de la troisième position en 3 heures et 30 secondes.

Charles Forbell, autre "musher" de St-Jovite, a décroché la quatrième place en 3 heures 6 minutes et 2 secondes, tandis que T.-G. Dainard, de Prince Albert, Sask., se classait en cinquième position, en 3 heures 9 minutes et 55 secondes.

Des dix-sept équipes ayant accepté le départ, hier, quinze ont complété la première étape. Ce matin, seize "mushers" étaient en lice pour se disputer la deuxième épreuve de 33 1-3 milles. La dernière étape sera parcourue demain.

## CUBS SCORENT 6 FOIS EN 3E PERIODE

Boston, 1er. (P. A.). — Les Boston Cubs ont compté six fois en troisième période, pour défaire les Providence Reds au score de 6 à 2, hier soir.

A la période finale, les Reds menaient par 2-0 quand les Cubs déclanchèrent une vigoureuse attaque pour porter le score à 6-2.

SOMMAIRE

Première période

1—Providence, Lowery (Kuhn) . . 12.10
Punition: Harrington.

Deuxième période

2—Providence, Rivers (Harrington) . . 11.57
Punitions: Mulligan (mineure et majeure), Motter (majeure).

Troisième période

3—Boston, Harnott (Hergesheimer-Pusie) . . 6.44
4—Boston, Hergesheimer (Harnott) . . 11.29
5—Boston, Jerwa (Giroux) . . 16.15
6—Boston, Hergesheimer (Blake) . . 17.31
7—Boston, Blake (Pusie) . . 18.27
8—Boston, Pusie (Halliday) . . 19.20
Punitions: Kuhn, Portland, Motter.

## LES MAROONS GAGNENT 5-2

New-York, 1er, (P. A.). — Les Maroons de Montréal ont remporté une nouvelle victoire aux dépens des New-York Rangers, hier soir, au score de 5 à 2 devant une assistance de 10,000 spectateurs.

Le club visiteur s'assura une belle avance dès le début de la joute pour la conserver jusqu'à la finale.

SOMMAIRE

Première période

1—Maroons, Northcott (Smith) . . . 1.59
2—Maroons, Cain (Blinco-Robinson) . . . 13.30
Punition: Aucune.

Deuxième période

Aucun point.
Punition: Aucune.

Troisième période

3—Rangers, W. Cook (Boucher-F. Cook) . . 8.17
4—Maroons, Ward . . 10.13
5—Maroons, Gracie . . 10.38
6—Rangers, Dillon (Murdoch) . . . 12.03
7—Maroons, Gracie (Ward) . . 18.47
Punition: Aucune.

## BISHOP VS B. P. L.

Les équipiers de M. Strong ont disposé des Fermiers de M. Chagnon dans l'unique joute de la semi-finale de la Ligue Industrielle de Portneuf, dimanche dernier, par le score de 4-0. Marcel Frenette enregistra son premier blanchissage de la saison. Les Fermiers de Deschambault perdirent de leur sang-froid lorsqu'un point leur fut refusé dans la première période par le juge de but Tessier, ce qui aurait mis le pointage à 1-1. Le coach de la Ferme Ecole Prov. remercie tous ses joueurs pour le support accordé au cours de la saison.

Mardi soir, les B. P. L. l'emportèrent sur Bishop & Sons, dans la première joute de la finale de la Ligue, par le pointage de 5-4, dans une joute rapide et dont la mise en échec fut quelquefois serrée.

## LE NATIONAL

Dimanche prochain, grande assemblée des directeurs du club de baseball National, à la résidence de M. Alex. Gauvin, 64 rue Dollard. Tous les intéressés sont priés d'être présents pour 10 h. 30.

*A ROUGEMONT*

Voici H.-SMITH JOHANSEN, aviseur technique de l'Association Canadienne Amateur du Ski, et CONRAD DELISLE avec MARCEL LAVOIE, de l'Athlétique, avant le départ du "Cross-Country" pour le championnat du Dominion.

## PICHENOLLES SENIOR

Deux parties sont à l'affiche ce soir, dans le tournoi "open" de la ligue Senior. Voici les rapports des dernières parties :

Lundi : A. St-Hilaire (Fal.) 100 vs G. Lessard (St-Charles) 45 ; A. St-Hilaire (Fal.) 100 vs G. Lessard (St-Charles) 26.

Mercredi : Chs Racette (Fal.) 100 vs L. Poitras (L.) 97 ; Chs Racette (Fal.) 100 vs L. Poitras (L.) 85 ; L. Godbout (Fal.) 100 vs M. Disnard (St-Chs) 12 ; L. Godbout (Fal.) 100 vs M. Disnard (St-Chs) 57 ; A. Leclerc (B.-L.) 100 vs M. E. Roussin (Madden) 25 ; A. Leclerc (B.-L.) 100 vs M. E. Roussin (Madden) 10.

Les parties de ce soir seront d'une très grande importance.

## G.-F. L'ISLET VS GAUVIN & GAUVIN

Lundi, le 25 février, de G.-F. L'Islet s'est rendu rencontrer le Gauvin & Gauvin, à l'Aréna.

Les visiteurs prirent l'avance par 2-0 dans la première session. Le Gauvin & Gauvin s'est superbement rallié dans la seconde période pour prendre l'avantage par 3-2 à la fin de cette deuxième période. La période finale a permis au Gauvin & Gauvin de compter un quatrième point et finir la partie en vainquant les gars de la campagne par 4-2. Les deux équipes ont "tout mis dehors" pour remporter la victoire. Ménard, le concierge du G.-F. L'Islet, a été sensationnel dans ses filets et a su arrêter magnifiquement les lancers dangereux des adversaires.

## LE "BIG SEVEN"

La troisième position chez les meilleurs compteurs de la N.H.L. est actuellement occupée par deux joueurs des Detroit Red Wings, Larry Aurie, qui a scoré deux points, hier soir, et Syd Howe, qui a enregistré un "assist". Harvey Jackson, des Toronto Maple Leafs, a été relégué en quatrième position.

Voici le classement à la suite des joutes d'hier soir:

| | B | A | Pts |
|---|---|---|---|
| C. Conacher, Toronto | 25 | 20 | 45 |
| Boucher, Rangers | 10 | 29 | 39 |
| Howe, Détroit | 16 | 21 | 37 |
| Aurie, Détroit | 14 | 23 | 37 |
| Jackson, Toronto | 20 | 16 | 36 |
| Chapman, Americans | 18 | 28 | 36 |
| Robinson, Montréal | 17 | 18 | 35 |
| Barry, Boston | 16 | 19 | 35 |

## LES CANADIENS SOLIDES EN 3E POSITION

Montréal, 1er, (P. C.). — En l'emportant sur les Aigles de St-Louis au score de 4 à 2, hier soir, les Canadiens se sont installés solidement en troisième position de la section canadienne de la N. H. L.

Cette victoire des Habitants leur donne une avance de sept points sur les New York Americans. Ils ont cependant deux parties de moins de jouer et sont assurés de participer à la série de détail.

SOMMAIRE

Première période

1—Canadiens, Goldsworthy (Mondou) 6.37
2—Canadiens, Jenkins (Carson) . . 13.48
Punition: Ayres

Deuxième période

3—St-Louis, Jerwa (Lamb et Kelly) . . 5.17
4—Canadiens, G. Mantha (S. Mantha) . . 6.51
5—St-Louis, Kelly . . 14.13
Punitions: Jenkins (mineure et 10 minutes), Carson, Ayres.

Troisième période

6—Canadiens, Gagnon (Riley et Crutchfield) . . 19.41
Punitions: Joliat, Ayres, Carson.

## RAQUETTE

LE FRONTENAC

La grande journée sportive du club de raquetteurs Frontenac aura lieu dimanche prochain, au Parc Victoria.

Nous aurons l'occasion d'en reparler. On anticipe un brillant succès pour ce populaire club de raquetteurs.

AU LORETTEVILLE

Assemblée générale ce soir, à 8 h. 30. Tous les membres sans exception devront se faire un devoir d'être présents. Le festival sportif de dimanche sera à l'ordre du jour.

AU FRONTENAC

La grande journée sportive du club de raquetteurs Frontenac aura lieu dimanche prochain; un beau programme est à l'affiche. Il y aura, dans la matinée, une assemblée générale du club au chalet du Frontenac. Elle sera tenue à 10.30 heures.

Dans l'après-midi, rassemblement au marché St-Pierre, parade, courses de tous genres au Parc Victoria. Le soir, distribution des prix au chalet du club.

Les clubs de l'Union Locale sont invités à se former une bonne équipe pour le concours de souque à la corde qui aura lieu dimanche après-midi, en même temps que diverses autres attractions.

## BOXE A L'A. S. Q.

Cours de boxe ce soir, à l'Association Sportive de Québec, 1090 rue St-Vallier, sous la direction de l'instructeur Arthur Giroux. Lundi soir il y aura encore de l'entrainement ainsi qu'une assemblée des boxeurs qui désirent prendre part à ces leçons de boxe.

## LE LORETTEVILLE FERA UN SUCCES DE SON DOG-DERBY

Plusieurs de nos meilleurs conducteurs de chiens du district sont déjà inscrits dans l'épreuve de 15 milles, pour attelages de deux ou trois chiens, qui sera disputée à Loretteville dimanche, le 3 mars. Tel que déjà dit, cette course fait partie du grand festival sportif organisé par le club de raquetteurs "Le Loretteville".

Quelques amateurs enthousiastes viennent d'offrir une nouvelle coupe qui deviendra la propriété du gagnant de cette course en plus des prix déjà mentionnés.

Parmi les "mushers" enrégistrés à date, nous mentionnerons Emile Martel, A. Hardy, R. Létourneau, N. Dompierre, L. Blouin, Geo. Lortie, M. Paré et quelques autres.

Les entrées sont ouvertes jusqu'à samedi soir, à 9 heures. Pour renseignements, s'adresser à Paul-E. Blondeau, tél. : 73 Loretteville.

— o —

Des courses en raquettes mettront en lice plusieurs bons athlètes et tout indique que chacune de ces épreuves sera très contestée. Un cinq milles sera ouvert à tout coureur de Québec ou du district possédant sa carte d'amateur. Des 100, 220 verges et un mille seront disputés par les membres du Loretteville, tandis que les enfants de 10 à 14 ans se partageront les honneurs d'un 440 verges.

— o —

Un autre événement de premier plan est aussi au programme de cette matinée-sportive. A 4 heures le club de hockey St-Grégoire, champion de la ligue Junior Boucher, rencontera le Loretteville-Amateur. Le vainqueur de cette partie recevra un magnifique trophée offert par M. Alfred-J. Blondeau, maire de Loretteville.

## LORETTEVILLE-AMATEUR

Le club de hockey Loretteville-Amateur recevra la visite du Garage Tanguay, vendredi soir, à 8 h. 30.

Dimanche après-midi, à 4 h., le St-Grégoire, champion junior de Québec, rendra visite au Loretteville-Amateur. La partie sera jouée à l'occasion de la fête sportive du Club de raquetteurs Loretteville et l'enjeu sera une magnifique coupe donnée par le président honoraire du club de hockey Loretteville-Amateur, M. Alfred-J. Blondeau, maire de Loretteville.

## DEFI DU BLOUIN

Le club de hockey J.-L. Blouin lance un défi au club du département de la Voirie pour jouer dimanche après-midi. Informations, R. Carbonneau, tél. 2-6766 ou 5341.

## ALBERT LEDUC

**Lucien Garneau, de retour de Montréal, où il assistait à la joute St-Louis vs Canadiens, hier soir, nous a communiqué que le gérant Albert Leduc, terminerait la saison avec les Castors de Québec.**

**Ceci met fin à la rumeur courante, qu'Albert participerait à la série de détail avec les Canadiens.**

## VICTOIRE DES MARINS

Le club de la Marine a défait la Boulangerie Arel, à Bienville, au score de 6 à 4, hier soir. La rondelle fut mise au jeu par Louis Labadie. Les Marins invitent tout club de Québec à venir jouer sur son terrain. Pour informations, s'adresser à Philippe Cabana, tél. 337J, Bienville.


Chéri, se raser tout les jours est UNE NÉCESSITÉ

● "Vous ne pouvez espérer réussir si vous négligez de vous raser". Votre épouse—votre amie—vos associés ne vous en parleront peut-être pas, mais c'est bien là ce qu'ils pensent quand ils vous voient à moitié rasé.

A quoi bon vous exposer à la critique? Se raser aujourd'hui n'est plus une corvée. La "Lame Bleue" Gillette est spécialement fabriquée pour vous permettre de vous raser tous les jours—et même deux fois par jour, au besoin—avec tout le confort désiré. Faites-en la preuve. Demain matin mettez la "Lame Bleue" Gillette à l'essai.

Positivement garanties de la meilleure qualité

Lames Bleues Gillette

Maintenant

5 pour 25c • 10 pour 50c

ET IL S'HONORE DE NE BOIRE QUE DU

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

melchers

Non! Ce n'est pas à l'heure du cocktail, encore moins au bal où débute Mademoiselle, que se prend le gin Melchers. Sa place attitrée est sur la table de jeu, aux salles du club, partout où s'agroupe le sexe fort.

Le gin Melchers renouvelle la vitalité, donne un regain d'entrain, de vigueur, rend plus allant. Pris dans toute sa pureté, ou légèrement mouillé, il donne des forces neuves, heureuses de se dépenser.

10 onces $1.00 26 onces $2.30
40 onces $3.30

IMPORTANT

Le gin Melchers provient de la distillation de grains de choix. Une quadruple rectification lui assure force et pureté—en fait "la boisson la plus saine."

"LE BREUVAGE DES FORTS"

65

# SERIE DE 3 PARTIES DANS LA LIGUE DU COMTE DE PORTNEUF

Les clubs Donnacona et Portneuf inaugurèrent jeudi soir, le 28 février, à Donnacona, une série de trois parties dans cinq pour les honneurs du comté. Cette série de parties est toujours considérée par les amateurs des deux villes aux prises et des paroisses environnantes comme la grande classique annuelle du comté. Cette année encore, elle sera suivie avec intérêt car, à date, les deux concurrents ne se sont pas encore mesurés. Les équipiers du Donnacona n'ont joué que dans leur ligue locale, divisée en quatre clubs. Nous reverrons encore cette année, sous le chandail rouge et blanc, les Pelletier, Godin, Burke, Doré, St-Maurice, Leclerc, Dumont et plusieurs jeunes athlètes. Le Portneuf, qui joua au cours de la présente saison plusieurs parties d'exhibition avec les clubs du comté et de Québec, sera en mesure de faire mordre la poussière aux équipiers de M. Franklin et, à cet effet, D. Tessier compte beaucoup sur les services de vétérans et de jeunes athlètes qui ont, eux aussi, de l'expérience comme senior. Les amateurs de Donnacona reverront Michel Paradis, A. Gauthier, les frères Gignac, le duo Bussières, Godin, les Poliquin, sans oublier le diminutif Black Marcotte, les jeunes Frenette. Marcel Frenette remplacera le vétéran concierge Matte.

La deuxième rencontre aura lieu dimanche prochain, à 2.45 p.m., à la patinoire de Portneuf Village. Les amateurs sont cordialement invités à Portneuf, dimanche. Nous annoncerons plus tard les dates des autres parties.

## Grand festival sportif à Beauceville

(Suite de la page 14)

mière période, les Collégiens se ressentaient un peu de la fatigue, car ils avaient pris part à différentes courses ; mais dans la deuxième et la troisième période ils y allèrent à grande allure. Les visiteurs furent heureux d'avoir Marius Lachance dans leurs buts, car c'est bien lui qui empêcha le score d'être doublé et triplé. Après la joute, il y eut dans la grande salle, distribution des prix sous la présidence de M. le maire et du R. Frère Directeur du Collège. Grâce à la générosité de nos bienfaiteurs, une cinquantaine de magnifiques prix furent distribués.

Les organisateurs sont heureux d'offrir leurs plus sincères remerciements aux amis et bienfaiteurs qui ont bien voulu encourager ce festival sportif en faisant parvenir des prix. M. Edouard Fortin, M. A. L., M. Edouard Lacroix, M. P. F., M. Henri-Ls Gagnon, M. P. P., M. David Quirion, maire, Dr J.-H. Desrochers, maire, M. Caius Roy, M. Henri Renault, M. l'abbé J. Bourque, Dr J.-Alphonse Dion, M. Emile Marcoux, M. Camille Dufresne, M. J.-S. Mitchell, M. Joseph Marceau, B. S. A., M. J.-Alfred Fortin, M. Joseph Fortin, M. J.-E. Lemieux & Cie, Manoir Dolbeau Crane Ltd, Granger & Frère, M. Amédée Dionne, La Librairie Parent, M. Hérodius Drouin, M. Alonzo Deblois, L'Eclaireur, Dominion Fish & Fruit, La Banque Canadienne Nationale, M. Fernand Poulin, Mlle M.-Jeanne Duval, M. Odilon Poulin.

Voici les heureux gagnants des différents concours:

PARADE: 1er prix, Camille Poulin; 2e prix, Roméo Lachance.

COURSES EN PATINS: Classe A—1er prix, Napoléon Guimont; 2e prix, Henri Roberge; 3e prix, Gilbert Bélanger.

Classe B—1er prix, Lorenzo Bernier; 2e prix, Rolland Morin; 3e, prix Lucien Simard.

COURSE EN PATINS A RECULONS: Classe A—1er prix, Marcel Legendre; 2e prix, Emmanuel Paquet.

Classe B—1er prix, Robert Gagné; 2e prix, Lorenzo Bernier.

COURSE A 3 JAMBES EN PATINS: 1er prix, Marcel Boulanger et Joseph Caron; 2e prix, Laurent Poulin et P.-Henri Lanouette.

SKIEURS TRAINES PAR DES PATINEURS: 1er prix, Germain Desrosiers et Antonin Roberge; 2e prix, Simon Vézina et Marcel Boulanger.

COURSE EN SKIS: Classe A—1er prix, Benoit Gosselin; 2e prix, Forest Turcotte; Classe B—1er prix, Rolland Lemonde; 2e prix, Gérard Bussières.

COURSES SANS PATINS:—Classe A—1er prix, Lionel Poulin; 2e prix, William Keogh; 3e prix, Eddy Hall.

Classe B—1er prix, Benoit Courchesne; 2e prix, P.-Emile Couture; 3e prix, Militon Paré.

COURSES A 3 JAMBES: Classe A—1er prix, Robert Nadeau et Jean-Paul Bouchard; 2e prix, Laurent Poulin et P.-Henri Lanouette.

Classe B—1er prix, Marcel Côté et Maurice Audet; 2e prix, Gérald Bessette et Léo Legendre.

COURSES EN SKIS avec obstacles: Classe A—1er prix, Louis René Perron; 2e prix, Simon Vézina.

Classe B—1er prix, Gérald Bussières; 2e prix, Rolland Lemonde.

SAUTS EN PATINS: 1er prix, C.-Auguste Gagnon; 2e prix, Marcel Monty.

CONCOURS DU SAC DE SABLE: 1er prix, Fernand Tardif; 2e prix, Venant Poulin.

COURSES CHAMPIONNAT DE BEAUCEVILLE: En patins, Raymond Veilleux; Sans patins, Alexandre Veilleux.

PARTIE DE GOURET: Sacré-Coeur: 3; St-Victor 1.

Alignement des clubs:—

SACRE-COEUR: L. Poulin, buts; E. Hall et M. Boulanger, défenses; H. Roberge, centre; M. Monty et C.-A. Gagnon, ailes; subs.: L. Morin, D. Poulin, P.-H. Lanouette et N. Guimond.

ST-VICTOR: M. Lachance, buts; D. Tardif et J. Jolicoeur, défenses; V. Veilleux, centre; M. L. Plante et P. Veilleux, ailes; subs.: J.-B. Veilleux, P. Drouin et E. Drouin.

SOMMAIRE

Première période

Pas de points:—

Punition: L. Morin.

Deuxième période

Sacré-Coeur, P.-H. Lanouette (Guimond).

Punition: Aucune.

Troisième Période

Sacré-Coeur, Monty (Roberge Gagnon)

Sacré-Coeur, Roberge (Monty).

St-Victor, Plante (P. Veilleux).

Punition: L. Morin.

Arbitres: Rév. Frère Ignace et Jos.-H. Lachance.

Chronométreur: M. Duval.

## LES ANNEAUX

### LIGUE INTERIEURE

La classe "A" de la Ligue Intérieure d'anneaux de Québec terminera, ce soir, les opérations de ce circuit pour cette semaine en présentant le programme suivant :

Au St-Germain, à 117 rue St-Germain, cependant que les "Incorporés" de l'ami Georges se mesureront au Madden Ltée, à 19 rue Chénier.

— o —

Le notaire Gérard-Raymond Hamel, président du club du même nom, lance un défi à M. Henri Toussaint, du Claire-Fontaine, pour une série de deux dans trois et avec enjeu, si désiré. Ces parties devront se jouer moyennant une partie dans chaque local. Au cas d'égalité, la troisième partie devra se jouer sur un terrain neutre. Pour informations, communiquer avec le notaire Hamel, tél. : 7283 entre 6 et 7 heures p. m., ou répondre par la voie de ce journal.

## QUILLES

### LIGUE INDUSTRIELLE

Ce soir, à 7 h. 45, à la salle Frontenac, aura lieu l'assemblée de la ligue Industrielle Québec et District de petites quilles. Les clubs A.S. des E.C., Boswell I, Boswell II, Brasserie Champlain, Le Soleil, Frontenac, Gale Bros, Ritchie, C.N.R., C.P.R., Parisian Corset, Paquet et tout autre club désirant en faire partie sont priés d'avoir des représentants.

## LA BOXE

**Dayton, O. — Alabama Kid, 159, Dayton, a décroché la décision sur Solly Dukelsky ,160, Chicago (10).**

## JOUTE IMPORTANTE A MONT-JOLI DIMANCHE

Mont-Joli sera témoin, encore dimanche prochain, d'un magnifique duel entre les équipes Price et Rimouski pour la possession de la coupe Russell. Dimanche dernier, devant une foule de 1,500 personnes ces deux équipes se livrèrent un véritable beau combat et ce n'est que dans les dernières minutes de jeu dans la dernière session, que l'équipe Rimouski s'assura la victoire de cette première partie par 4 à 1. Cette série est au total des points, et Rimouski commence donc sa prochaine partie avec une avance de 3 points sur ses adversaires. Mais qui connait Price et son courage au moment les plus critiques sait bien que ce club ne se considère pas encore pour battu et promet de livrer un véritable assaut, afin d'annuler cette avance et prendre le devant. Rimouski, de son côté, compte beaucoup sur cette avance, mais voit dans son dangereux rival un club difficile à éliminer.

Un train d'excursion partira de Rimouski vers 1 heure de l'après-midi et nous amènera un plus grand nombre de supporteurs que dimanche dernier. Un autre train spécial partira de Matane avec un fort contingent d'amateurs, tant de Matane que des autres endroits sur le parcours du train. On entrevoit donc une assistance monstre à Mont-Joli, dimanche prochain, et d'aucuns prétendent qu'elle sera encore plus forte que dimanche dernier. Ce sera le clou final des activités de la ligue du Bas St-Laurent, cet hiver. M. Alphonse Martineau, de Québec, sera l'arbitre en charge et M. J.-M.-A. Dupéré le secondera.

## MASCARADE REUSSIE

Cap-Santé,, 1er.—(D. N. C.)— La mascarade qui a eu lieu dimanche soir, le 24 février, à la patinoire chez M. Arthur Garneau, a remporté un franc succès, tant sous le rapport des figurants que de l'assistance. La température se prêtait fort bien à fêter joyeusement cette soirée de carnaval. M. le curé Emile Bernard avait accepté l'invitation des organisateurs, de rehausser de sa présence cet événement sportif

A M. le maire Alfred Derome et madame la mairesse, ainsi qu'à M. et Mme Quetton Fafard avait été dévolue la tâche de décerner les prix. M. Rosaire Chalifour était avec M. Arthur Garneau, maître de cérémonies ; ils ont fait la distribution des nombreux cadeaux donnés par des amis de Cap-Santé, Portneuf, Donnacona.

## DERBY A MONTMAGNY

Montmagny, 1er. (Spéciale) — Nous avons déjà eu l'occasion de dire un mot de l'événement sportif qui se déroulera à Montmagny, les 9 et 10 mars prochain, alors qu'une grande course de chiens sera disputée grâce aux efforts des organisateurs, MM. Edgar Boulet et Georges Langlois.

Les équipes ne devront pas comprendre plus de trois chiens et pas moins de deux chiens. On voudra bien noter que la fermeture des entrées est fixée au 7 mars au soir et que le tirage des numéros se fera le 8 mars.

Pour informations, on est prié de s'adresser aux organisateurs, à Montmagny.

## A EDMUNDSTON

Le Fraser Pulp, gagnant des coupes Michaud et Tip-Top, dans la ligue locale, étaient les invités d'honneur à un banquet donné à l'hôtel Madawaska Inn., sous les hospices du Fraser Junior Executive, pour célébrer la victoire du Fraser Pulp sur les Chevaliers, dans la partie de samedi, le 16 courant. Au delà de 75 invités étaient présents.

Le trophée Michaud fut présenté par M. J. Scott à M. Dickie, capitaine et entraineur de l'équipe Fraser Pulp, et la coupe Tip-Top, offerte au joueur le plus utile de la ligue fut aussi présentée par M. Scott, à M. Bob Ritchie, gardien des buts. Tous les orateurs félicitèrent les joueurs pour le courage et l'entrain dont ils firent preuve.

## GIROUX A L'A. S. Q.

Environ deux cent personnes ont assisté à la séance d'entrainement que l'instructeur Arthur Giroux a donnée à l'Association Sportive de Québec, mercredi soir.

Giroux a donné de bons conseils aux jeunes élèves qu'il avait sous sa direction et ses leçons de boxe devraient leur être des plus profitables.

L'instructeur termina son cours d'entrainement en expliquant les manières de suivre les exercices de boxe, fit du "shadow-boxing", dansa à la corde et boxa avec le "sand-bag". Les spectateurs ont suivi ces exercices avec le plus grand intérêt. Arthur Giroux continuera ses cours les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine ; il invite tous les intéressés à venir le voir à l'oeuvre et à profiter de son expérience.

*CHAMPIONNE DU PATIN*

**Miss LELA BROOKS, de Toronto, a décroché le championnat féminin du patin, à St-Jean, N.-B., jeudi dernier, succédant à KIT KLEIN, de Buffalo, qui détenait le titre depuis l'an dernier.**

## BILLARD RUSSE

Résultat des parties de concours du Billard russe jouées le 25 et 26 courant à la salle Olympic, 69 rue St-Jean :

J.-E. Brochu 50 vs O. Sylvain 213; Jos. Fownsley 250 vs M. Robitaille 89 ; F. Lamontagne 20 vs L. Fleury, 103 ; W. Lawlor 250 vs R. Lamontagne 188 ; P. Gourdeau 250 vs R. Lamontagne 149 ; A. Ledoux 250 vs L. Verret 248 ; H. Higgins 250 vs J. Masson 91 ; W. Lawlor 250 vs W. Perreault 119 ; M. Robitaille 250 vs J.-E. Bouchard 218 ; L. Bernier 250 vs A. Robitaille 111 ; Eug. Brochu 250 vs A. Robitaille 230 ; E. Dumas 250 vs C. Emond 235.


Le plus grand Tribut jamais payé au Dollar Canadien !

HIRAM WALKER'S Old Rye Whisky

HIRAM WALKER & SONS, LIMITED
Fondée en 1858
Bureau Chef: Walkerville, Ontario
Montréal: 1440 rue Peel — Londres, England

W441



Oui monsieur !
Acheter un bon
VETEMENT
c'est ménager son argent.
"Le Magasin du Chic"

Delphis SEVIGNY
309 RUE St-Joseph


## HOCKEY A 3-RIVIERES

Le Laviolette a causé toute une surprise en annulant au score de 4 à 4 avec le Girard-Godin, dans la première partie de la semi-finale de la Ligue St-Philippe. Près de 3.000 personnes furent témoins de cette joute. Le Laviolette scora trois points dans la première période contre deux par le Girard-Godin. Chaque club compta un point dans la seconde période. Le Girard-Godin réussit à égaliser le score quelques minutes avant la fin. Ces deux clubs se rencontreront de nouveau et le total des points décidera du vainqueur.

Dans la Ligue Commerciale junior, le St-Patrick a blanchi le M. A. A. du Cap-de-la-Madeleine, par le score de 3 à 0, puis il a annulé avec le Lacombe au score de 3 à 3. Le Marineau a été vaincu 4 à 1 par l'Hôtel St-Maurice.

Le Guilmour a fini en tête de la Ligue St-Philippe en battant le Laviolette par 1 à 0 dans une partie très contestée. Jobin compta pour les vainqueurs un peu avant la fin de la partie.

Le Gavin a vaincu le Houle par 2 à 1 dans la Ligue du Cap. Francoeur scora les deux points des vainqueurs.

## QUILLES

### LIGUE QUEBEC POWER.

Voici le résultat des parties jouées le 27 février, dans la ligue de quilles Quebec Power :

BIG FIVE :—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| W. Talbot | 96 | 88 | 82— | 286 |
| A. Bernier | 77 | 97 | 100— | 274 |
| J. DuPont | 99 | 83 | 102— | 284 |
| A Brissette | 121 | 137 | 97— | 355 |
| J.-G. Levasseur | 84 | 100 | 115— | 299 |
| | 477 | 505 | 496— | 1478 |

ALLEYS CATS :—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Nealson | 109 | 113 | 78— | 300 |
| Plante | 94 | 96 | 119— | 309 |
| Huot | 112 | 77 | 90— | 279 |
| Tremblay | 156 | 104 | 100— | 360 |
| Bertrand | 114 | 116 | 110— | 340 |
| | 585 | 506 | 497— | 1588 |

ALLEYS CATS gagne 3 parties.

BEAVERS :—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sissons | 115 | 130 | 98— | 343 |
| GudGeon | 118 | 118 | 95— | 331 |
| Pelletier | 118 | 140 | 166— | 424 |
| Lapointe | 99 | 86 | 141— | 326 |
| | 450 | 474 | 500— | 1424 |

CIRCUITS BREAKERS :—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Pentbriand | 86 | 126 | 124— | 336 |
| Greer | 86 | 102 | 95— | 283 |
| Egan | 80 | 85 | — | 165 |
| Gosselin | 120 | 90 | 115— | 325 |
| Dummy | | | 95— | 95 |
| | 372 | 403 | 429— | 1204 |

BEAVERS gagne 3 parties.

### CHEZ LES CHEVALIERS

La plus grande animation n'a cessé de régner aux salles des Chevaliers de Colomb, Conseil Laval No 2721, durant la semaine qui vient de s'écouler. Le concours individuel de grosses quilles, organisé du 19 au 23 février, était la principale cause de cette animaion et a remporté le plus franc succès. Quarante membres du Conseil y ont pris part et ont enregistré de très bons scores.

Les organisateurs méritent nos plus sincères félicitations pour le succès obtenu.

### LIGUE QUEBEC POWER

Voici le résultat des joutes disputées dans la ligue Quebec Power, le 22 février.

Maple Leaf:—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| G. Cloutier | 94 | 95 | 122— | 311 |
| R Boisvert | 101 | 87 | 94— | 282 |
| J.-A. Talbot | 121 | 82 | 126— | 329 |
| M. Pouliot | 80 | 123 | 125— | 328 |
| | 396 | 387 | 467— | 1250 |

Big Five:—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| W. Talbot | 109 | 91 | 82— | 282 |
| J.-A. Bernier | 113 | 79 | 132— | 324 |
| J.-G. Levasseur | 103 | 159 | 145— | 407 |
| Dummy | 80 | 79 | 82— | 241 |
| | 405 | 408 | 441— | 1254 |

Big Five:—2-1.

Shorty:—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Lemieux, L. | 109 | 161 | 114— | 384 |
| Lemieux, M. | 80 | 110 | 154— | 344 |
| Lambert | 106 | 133 | 119— | 358 |
| Letarte | 124 | 123 | 145— | 392 |
| Dummy | 83 | 90 | 67— | 240 |
| | 502 | 617 | 599— | 1718 |

Alleys Cats:—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| E Nealson | 120 | 106 | 110— | 336 |
| L Plante | 88 | 102 | 67— | 257 |
| M. Huot | 83 | 90 | 79— | 252 |
| A Tremblay | 90 | 91 | 94— | 275 |
| R Bertrand | 102 | 119 | 127— | 348 |
| | 483 | 508 | 477— | 1466 |

Shorty:—3-0.

### ROYAL TRUST CO.

Estates Dept :—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mlle Jacques | 79 | 43 | 65— | 189 |
| J.-H. Duchanan | 91 | 125 | 132— | 348 |
| R.-C. Carr | 91 | 196 | 151— | 438 |
| | 369 | 456 | 467— | 1292 |

Ins & Mortgage:—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mlle Morisset | 99 | 81 | 79— | 259 |
| John Lower | 79 | 70 | 102— | 251 |
| H Hardy | 95 | 134 | 83— | 312 |
| Geo. Martel | 121 | 104 | 135— | 360 |
| | 394 | 389 | 399— | 1182 |

ESTATES DEPT 2-1.

Investment & Securitees :—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mlle Mullaly | 67 | 90 | 71— | 228 |
| R. Finnis | 100 | 71 | 97— | 268 |
| C. Labrecque | 120 | 120 | 153— | 393 |
| Paul Mathieu | 85 | 73 | 80— | 238 |
| | 372 | 354 | 401— | 1127 |

Real Estates:—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mlle Lower | 117 | 124 | 112— | 353 |
| A. Gourdeau | 121 | 104 | 92— | 317 |
| H. Bolvin | 94 | 110 | 170— | 374 |
| | 402 | 436 | 478— | 1316 |

REAL ESTATES : 3-0.

### COMPAGNIES D'HUILE.

Shell Oil Co. :—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Fortier | 202 | 157 | 179 | 161 | 191— | 890 |
| St-Laurent | 182 | 187 | 170 | 206 | 163— | 908 |
| Triggs | 180 | 155 | 170 | 182 | 192— | 878 |
| | 564 | 499 | 519 | 549 | 546— | 2677 |

Canadian Import :—

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| McCauley | 166 | 161 | 174 | 177 | 178— | 856 |
| DeGuise | 152 | 177 | 192 | 133 | 206— | 860 |
| Burridge | 185 | 158 | 180 | 155 | 182— | 860 |
| | 503 | 496 | 546 | 465 | 566— | 2576 |

SHELL OIL CO. : 3-2.

Richelieu Oil Co. Ltd :—

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Tremblay R. | 136 | 163 | 170 | 144 | 162— | 775 |
| Paquet J. | 136 | 166 | 148 | 152 | 159— | 761 |
| Lockwell R. | 152 | 180 | 154 | 179 | 173— | 838 |
| | 424 | 509 | 472 | 475 | 494— | 2374 |

British American Oil :—

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Landry | 132 | 116 | 120 | 125 | 179— | 672 |
| Cardinal | 163 | 102 | 153 | 116 | 201— | 735 |
| Morin | 134 | 135 | 158 | 166 | 171— | 754 |
| | 419 | 353 | 431 | 407 | 551— | 2161 |

RICHELIEU : 4-1.

### LIGUE MIXTE

Château Frontenac:—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mlle A. Cooper | 79 | 66 | 89— | 234 |
| Mlle L. Alleyn | 64 | 73 | 101— | 238 |
| M. W. Bouchard | 96 | 111 | 81— | 288 |
| M. H. Cooper | 106 | 93 | 95— | 294 |
| P. Godbout | 148 | 173 | 158— | 479 |
| | 493 | 516 | 524— | 1533 |

Chez Théodore:—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mlle E. Birmingham | 90 | 103 | 116— | 309 |
| Mlle J. Lessard | 123 | 126 | 91— | 340 |
| Mlle D. Conway | 95 | 88 | 73— | 256 |
| G. Boisvert | 108 | 128 | 142— | 378 |
| P. Lamontagne | 131 | 118 | 109— | 358 |
| | 547 | 563 | 531— | 1641 |

Chez Théodore:—3-0.

Ritchie:—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mlle M. Murphy | 110 | 112 | 83— | 305 |
| Mlle E. Rieger | 87 | 124 | 81— | 292 |
| M. D. Breton | 117 | 107 | 118— | 342 |
| L. Gaumont | 150 | 198 | 147— | 495 |
| R. St-Laurent | 136 | 144 | 135— | 415 |
| | 600 | 685 | 564— | 1849 |

Tip Top Tailors:—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mlle A. Bobbitt | 1[illegible] | 93 | 99— | 296 |
| Mlle J. Demers | 93 | 101 | 91— | 285 |
| Mlle M. Higgins | 98 | 124 | 124— | 346 |
| J Brown | 153 | 142 | 125— | 420 |
| R Collette | 117 | 133 | 133— | 413 |
| | 595 | 593 | 572— | 1760 |

Ritchie:—2-1.

Bell Telephone:—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mlle M. Mulcair | 110 | 80 | 87— | 277 |
| M. F. Kingston | 87 | 103 | 85— | 255 |
| Mlle S. Michaud | 94 | 103 | 117— | 314 |
| M. Thomas | 155 | 125 | 143— | 423 |
| R. Dubé | 122 | 121 | 183— | 426 |
| | 548 | 533 | 615— | 1395 |

Claire-Fontaine:—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mlle E. Quinn | 97 | 86 | 98— | 281 |
| Low Score | 67 | 80 | 85— | 232 |
| Mlle B. Quinn | 126 | 108 | 102— | 336 |
| H Kelly | 117 | 140 | 176— | 433 |
| E. Hogan | 129 | 134 | 145— | 408 |
| | 536 | 548 | 606— | 1690 |

Bell Telephone:—2-1.

Boswell I:—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mlle G. Lépine | 129 | 113 | 79— | 321 |
| Mlle A. Doddridge | 83 | 76 | 98— | 257 |
| Mlle B. Mattie | 123 | 151 | 114— | 388 |
| H McCord | 117 | 124 | 95— | 336 |
| W. Roche | 129 | 150 | 127— | 406 |
| | 581 | 614 | 513— | 1708 |

Boswell II:—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mlle K. O'Neill | 62 | 65 | 61— | 188 |
| Mlle E. McCauley | 101 | 96 | 70— | 267 |
| Mlle L. Carswell | 76 | 86 | 74— | 236 |
| P. Carswell | 84 | 142 | 88— | 314 |
| R Copeman | 176 | 105 | 91— | 372 |
| | 499 | 494 | 384— | 1377 |

Boswell I:—3-0.


Indigestion!

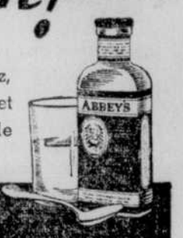


ABBEY'S soulage rapidement les gaz, brûlements, l'acidité d'estomac, bile et autres formes d'indigestion. Essayez-le à la première indisposition.

ABBEY'S EFFERVESCENT SALT



CASSEZ les RHUMES

DÈS LE DÉBUT
Employez les Tablettes C.B.O. recouvertes de chocolat—le remède inoffensif, efficace, avec le goût que les enfants eux-mêmes aiment.
1/5 de plus dans chaque boîte et seulement 25c à toutes les pharmacies.

"CHERCHEZ L'AGENT DE POLICE SUR LA PETITE BOITE ROUGE"

TABLETTES C. B. O. DOMINION



N'empruntez pas à Pierre - pour payer Paul

Ayez toujours des lampes en réserve!

AVEZ-VOUS toujours des ampoules en réserve pour remplacer immédiatement les lampes qui brûlent ou se brisent dans votre maison? Ou vous faut-il dépouiller un réceptacle pour en garnir un autre? Il vaut mieux toujours avoir un carton de Lampes Mazda Laco. Elles coûtent moins cher quand vous les achetez au carton, et vous en avez toujours de prêtes au besoin. 17F

LAMPES LACO MAZDA
UN PRODUIT CANADIEN

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

## Téléphones des chefs de service le soir

NOUVELLES,
M. Irénée Masson . . . . . 4-0657
ANNONCES,
M. F.-L. DeHaître . . . . . 3-1442
PETITES ANNONCES,
M. Alfred Morissette . . . 6719
ASSISTANT, SERVICE DES ABONNEMENTS,
M. Roland D'Anjou . . . . 3-2024
IMPRESSIONS,
M. Ferdinand Lachance . . 4-3968

## TARIF
### DES ANNONCES CLASSIFIEES DU "SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES, devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50, l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractères plus gras, seront chargées 25c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

### Agents

AGENT GENERAL pour chaque comté, chance exceptionnelle, gros profits. Metalmatch, l'allumette métallique s'allume mille fois, pour détailler quinze centins. Metalmatch Corporation, Edna Ave, West Toronto. 27fév-26fs-2B

### Ameublement à vendre

AMEUBLEMENT de maison de chambres à vendre avec option de continuer le bail, situé rue St-Jean, poste établi depuis audelà de 10 ans, prix et conditions avantageuses. S'adresser Geo Paquet, agent d'immeubles, 351 Blvd Charest, tél.: 4-4221. 23fév-6fs-3T

### Nouveau ménage à vendre

MENAGE complet, de 5 chambres. Meubles et ustensiles très modernes et flambant neufs. Bibelots et meubles de fantaisie; garnitures et fourrure à vendrepour cause de mortalité. Occasion exceptionnelle pour futurs mariés. S'adresser par téléphone 7131 local 14. 1mars-6fs-3B

### Animaux domestiques

SERINS ROLLERS à vendre, bons chanteurs, bon marché. S'adresser 48 rue Crémazie, tél.: 9605. 1mars-2fs-4B

CHATS ANGORAS de Perse, âge 5 semaines, parent sujet d'exposition, vrais petits renards vivants, à bon marché, 44 Desmeules, Stadacona. 26fév-4fs-4B

### Appartements à louer

LINCOLN appartement 14 St-Denis, appartement, 2, 3, 4 et 5 pièces chauffés, réfrigération électrique, service de concierge, S'adresser sur les lieux au concierge, tél.: 2-5075. 15fév-26fs-5R

A LOUER.—Appartements McMahon, 10 rue McMahon, suite d'appartements modernes à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur, interphone. S'adresser au concierge, tél.: 4-0208. 16fév-26fs-5R

### Argent à prêter

MONTANTS DIVERS à prêter sur hypothèque en ville. S'adresser à de La Bruère Fortier, notaire; Bureau: 37 de la Couronne, St-Roch, tél.: 3-0755; le soir: Résidence 200 des Erables, tél.: 3-2580. 5fév-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-H. Fortier, N.P., 87 de l'Eglise, tél.: 9540. Résidence: 4-5312 2fév.-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne Ed. Boisseau Picher, notaire, 540 rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 14fév-26fs-7R

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean, téls : bureau, 4-2918, rés.: 3-2459. 13fév-26fs-7R

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter, première hypothèque, cité de Québec. Aussi bureau à louer, usage téléphone et sténographe. S'adresser 325 Boulevard Charest, téléphone: 3-1531. 21fév-26fs-7T

ARGENT A PRETER, première hypothèque, ville ou campagne environnante, vente de propriétés, assurances, Robert Trudel, notaire, 235 rue St-Joseph, Québec, tél.: 5950. 23fév-6fs-7T

### Argent demandé

ARGENT DEMANDE.—On demande à emprunter $7,000.00 à 5%, première hypothèque pour 10 ans sur propriétés en dehors de la ville. Evaluation $23,800.00, réponse à Casier 905, "Le Soleil", Qué. 1mars-26fs-8T

### Articles de ménage

VENTE PRIVEE, Set de chambre à coucher, compris 2 lits, set chesterfield, 2 chaises, table de cuisine, commode, coffre-fort, valise, garde-robes, 2 lits en fer, glacière, tél.: 2-4250. 28fév-3fs-9B

POELES de 4-6 feux à vendre ou à échanger. S'adresser Mlle Laverdière, 302 St-Jean. 1mars-2fs-9B

### Achat, vente, échange

L.-J.-A. Demers & Cie, 183 de la Couronne, tél.: 2-2685, avons en mains pianos, radios, phonographes, laveuses électriques, machines écrire, coffres-forts, secrétaires, etc. Aussi sets chambres, salle à manger, chesterfields, boudoirs. 7fév-26fs-9G

AMEUBLEMENT de boudoir en parfait ordre à vendre, aussi divanette. S'adresser à 79, 9e Rue, Québec, tél.: 4-0664. 1mars-6fs-9B

SET CHAMBRE à coucher, tables, chaises, radio, rugs, à vendre. S'adresser téléphone 2-4311 ou 76 d'Aiguillon. 27fév-1mars-2fs-9B

POELES A VENDRE, Tortue cuisinière, 4 ronds et bouilloire. Aussi poêle électrique, 2 ronds et un fourneau contact sur courant de lumière. S'adresser 124 Hollande, tél.: 3-3031. 1mars-2fs-9B

### Automobiles à vendre

CHEVROLET SEDAN 1930, Franklin sedan 1928, Marmon sedan 1929, Chevrolet coach 1928, Buick coupé 1931, Essex Coach 1930, Pontiac coach 1932, Oakland sedan 1928, Packard sedan 1928. Tous vendus prix de débarras. Réparations générales. Petitclerc & Laliberté, 18, 4e Rue, tél.: 2-0141. 31jan-26fs-12G

HUPMOBILE Sedan Spécial 1932, Graham 1931, Pontiac 1931, Stutz Spécial 1931, Nash 7 passagers 1930, Willys 1929, Whippet 1928, Côté & Côté, Enr., 163 St-Vallier, tél.: 2-6290. 14fév-26fs-12T

SEDAN FORD 1934 en très bonne condition très peu de millage, considérera petit char en échange, termes faciles. Ecrire Casier 853 "Le Soleil". 23fév-1-2mars-3fs-12B

FORD COUPE Convertible 1931, Sedan 4 portes "Pontiac" à vendre en parfait ordre avec licence de taxi 1935, aussi Ford Coach, 1931. S'adresser 63 rue Ste-Hélène, tél.: 3-4167. 27fév-1-2mars-12T

TRUCK FORD Special Delivery, moteur neuf de cette année, garanti. Prix modéré pour prompt acheteur. S'adresser tél.: 2-2885. 1mars-2fs-12B

EXPOSITION D'AUTOS USAGES, Universal Auto, 27 et 33 de la Couronne, 105 chars de grand choix et récents modèles Coupés, Coach, Sedan, Cabriolet de toutes sortes à prix extrêmement bas pour semaine d'ouverture. Visitez pour vous convaincre. Universal Auto, 27 et 33 de la Couronne. 16fév-26fs-12T

### Quebec Nash Lafayette

OCCASION. GRANDE VENTE. Vingtaine chars usagés, prix débarras, termes faciles, faut vendre vite pour faire place aux chars neufs qui arriveront bientôt. Quebec Nash Lafayette, Enrg., 541 St-Vallier. 13fév-26fs-12T

### Automobiles à vendre

### Autos usagés à vendre

BUICK SEDAN, $200.; Buick Coupé, $350.; Chevrolet Sed., $600; Dodge Sedan, $500; Ford Cabriolet, $125.; Ford Sedan, $600.; Essex Coupé, $200.; Nash Coupé, $350.; Olds Sedan, $325.; Pontiac Sedan, Dodge Sedan, Studebaker Sedan, Terraplane Sedan. Toutes ces voitures sont en parfaite condition. Termes faciles si désirés. Automobile, Inc., 466, St-Vallier, tél.: 2-1208. 19fév-26fs-12T

### A vendre ou à louer

A VENDRE OU A LOUER un four Brantford de 2½ poches, 2 pétrins mécanique, un de 4 poches avec moteur, l'autre de 3 poches avec engin gazoline, aussi un pétrin de bois merisier, aussi des crédits de $800., avec bonnes conditions. 72, 1ère Ave Limoilou, Québec. 1mars-3fs-15B

### Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à planchers, bardeaux, pin, B. C. Fir embouveté et moulures. Aussi épinette de toutes dimensions. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enrg., 280 St-Paul, tél.: 2-5035. 16fév-26fs-BoisCons-R

### Bureaux à louer

BUREAUX A LOUER, 47a rue Saint-Jean, près côte du Palais, moderne, clairs, chauffés, très grands. Prix réduits à partir de $15. Téléphoner: 2-3300, E.-J. Dynes. ven-sam-lund-18mars-18R

### Magnifiques bureaux

LOCATION EXCELLENTE dans centre des affaires et grands magasins, deuxième et troisième planchers; 32 x 73 chacun. S'adresser au gérant, T.-W. Woolworth, 149, St-Joseph, tél.: 8288. mer-vend-sam-9mars-18T

### Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles déchantillons très bien éclairées avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 2mrs-j.n.o.

### Chambres et pensions

CHAMBRE ET PENSION A LOUER de préférence pour monsieur. S'adresser 22 St-Gabriel, usage téléphone, bain. Tél.: 2-5868. 1mars-2fs-26R

VOUS TROUVEREZ chambre et pension, avec eau chaude, bain, usage téléphone. Près du Parlement. S'adresser 68 Ste-Julie, tél.: 2-2442. 26R

PETITE OU GRANDE CHAMBRE à louer, très ensoleillée. Privilège du chez soi. Pension si désirée, 75, rue Claire-Fontaine. 5fév-26fs-26B

DAME OU DEMOISELLE trouvera chambre confortable, fenêtre sur rue, garde-robes, chambre bain, téléphone même étage, prix modérés, pension si désirée, 13 Burton, 1er étage, tél.: 8357. 1mars-2fs-26B

CHAMBRE BOUDOIR, ensoleillée, bon chez-soi, avec pension, $5.50 par semaine, endroit tranquille, pensionnaires respectables, tél.: 2-7279. Justine Bédard, 135½ d'Aiguillon. 1mars-2fs-26R

CHAMBRE ET PENSION, avec eau chaude et froide à l'année dans la chambre. Usage bain et téléphone. Famille anglaise parlant français S'adresser 15 de Salaberry, tél.: 3-1207. 26R

### Chambres à louer

HOTEL LORRAINE.—Carré Hôtel de Ville, chambres doubles avec pension $55, $58 et $60 par mois. Chambres simples avec pension $30, $32 et $35 par mois. Chambres doubles sans pension $18, $20 et $25 par mois. Chambre simple sans pension $10, $12 et $15 par mois. Aussi chambre avec bains privés si désiré. Bières et vins. Service d'ascenseur. Usage téléphone. Une visite est sollicitée. 8fév-26fs-27R

RUE STE-FAMILLE No 6, grandes et petites chambres avec eau chaude dans les chambres, pension si désirée. Prix modéré. S'adresser sur les lieux. 1mars-3fs-26R

CHAMBRE A LOUER avec divanette, poêle à gaz, dans chambre, chauffée eau chaude, usage du bain. S'adresser 158 Ste-Hélène, tél.: 3-2165. 28fév-4fs-27T

BELLE GRANDE CHAMBRE sur la rue, remise à neuf, usage bain, téléphone, garde-robes. Prix raisonnable. S'adresser 101 Artillerie. 28fév-2fs-27B

GRANDE CHAMBRE meublée, cuisinette à part, gaz, chambre de bain sur le même étage. Usage du téléphone. S'adresser 114 d'Aiguillon. 28fév-3fs-27R

CHAMBRE et flat à louer, $1.50 par semaine et plus gaz, eau chaude, téléphone, etc. Nous louons aussi à la journée à des prix défiant toute compétition. S'adresser 275 St-Joseph. 28fév-6fs-27B

CHAMBRE A LOUER pour 1 ou 2 personnes avec garde-robes, matelas Marshall, étage du bain et du téléphone, à louer à gens distingués seulement. S'adresser à 40 Côte Ste-Geneviève. j.n.o.-27B

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfant, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone 9711. j.n.o.-27B

GRANDE CHAMBRE meublée, chauffée, avec garde-robes, gaz, bain, téléphone. S'adresser 16 Latourelle, tél.: 3-0824. 1mars-2fs-27R

GRANDE CHAMBRE, 2 fenêtres sur la rue, usage du bain, gaz et téléphone, $3.00 par semaine. Une autre plus petite $2.00. S'adresser 190 rue du Pont. 1mars-2fs-27G

GRANDE CHAMBRE ensoleillée, 2 fenêtres sur rue, usage bain, eau chaude, téléphone. Bon chez-soi, pension si désirée pour une ou deux personnes. S'adresser 378 St-Joseph, tél.: 3-1558. 1mars-2fs-27B

TRES GRANDE CHAMBRE meublée, chauffée à la vapeur, téléphone, bain. Pas d'autres chambreurs. 3 dollars par semaine. S'adresser concierge, au second, Banque Royale, 110 Saint-Pierre. 1mars-3fs-27B

### Chauffage, bois, charbon

### Cyr. Bussières, tél. 6827

ERABLE, MERISIER — 10 pouces, $2.25, 12 pcs. $2.75 - 15 pcs, $3.00. Grosse croûtes merisier, $2.50, slabs bouleau $2.25, Coke, 3 poches $1.00, Chestnut, Stove, 75c, bois d'allumage, 5 grosses poches $1.00. Spécial, bois franc, gros voyage, débité, livré $2.50. Cyrille Bussières, 49 St-Bernard, St-Malo, tél.: 6827. 28fév-26fs-34T

COUR A BOIS ST-ROCH, toujours en main bon bois de Beauce, Erable, merisier, 2 pds croûtes d'épinette 4 pds $2.00, bonne mesure. Satisfaction, prompte livraison, J.-H. Mathieu, 2 du Roi, tél.: 2-0235. 26fév-26fs-34G

LA COUR A BOIS Lucien Bédard, rues Kirouac et St-Luc, ancien poste Elzéar Bédard, tél.: 4-3917, vous offre du bois à l'abri, de première qualité, érable et merisier, aux prix les plus bas: 12 pouces, $2.65 scié; 24 pcs, $4.75 pas scié; $5.25 scié; 30pcs $6.00 pas scié, $6.50 scié. 25fév-26fs-34T

CHARBON ET BOIS. Croûtes de bois franc bouleau et érable et bois mou sciés, fendus et livrés, toutes longueurs, et livrés. Téléphoner 4-2351. Edmond Conway, 235 rue de la Canardière. 14fév-13fs-jeu-sam-mar-34G

CHARBON COKE, 35c la poche, 3 poches pour $1.00, avec une poche gratis de bois, pour allumer le Coke, Stove, Chestnut, 80c la poche. Livré à domicile. Adjutor Noël, 155 Carillon, tél.: 7614. 27fév-26fs-34T

ATTENTION, merisier, érable, 12 pouces, $2.75, 2 pds. $4.50 la corde, 2½ pds. $5.50, croûtes merisier $2.50 le voyage. Livré à domicile, M. Desharnais, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 9fév-26fs-34T

### Bouchard & Claveau Enr.

ERABLE, MERISIER, 2 pds $4.25 la corde, 12 pouces $2.50, croûte de bois mou $2.00 le voyage. Charbon Stove, Chestnut, $14.50 tonne, 75c poche, Coke $10.50 tonne, 3 poches $1.00, Buckwheat $10.00 tonne. Livraison partout en ville, 112, 3e Rue, tél.: 3-1978. 19fév-26fs-34G

BOIS première qualité, merisier, érable bien sec, 2 pieds, $5.00 la corde, scié $5.50, fendu $6.00 si désiré. Bonne mesure. Aussi bois à vendre en gros, prix spécial. Pas de livraison à la Haute-Ville, S'adresser J.-L. Larochelle, 130, 11e Rue, tél.: 4-2327. 12fév-26fs-34G

ALEX. LACHANCE, 113 Ave Marie de l'Incarnation, tél.: 3-1455. Bois et charbon gros et détail. La meilleure qualité au plus bas prix. Satisfaction garantie. 23-26fév-1-5-8-12-15-19mars-34T

PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS, érable et merisier bien sec et de première qualité, dix pouces $2.25 la corde; 12 pouces $2.65; 15 pouces $3.00; 24 pouces $4.75; 30 pouces $5.50. Stove et Chestnut $14.50 la tonne, 75c le sac. Coke $10.50 la tonne, 3 gros sacs pour $1.00, 5 sacs bois franc $1.00. Livraison prompte, satisfaction garantie. S'adresser Aurélius Blouin, cour à bois 11 Bayard, tél.: 4-0175, magasin 284 Arago. lun-merc-vend-27mars-34T

SI VOUS VOULEZ VOUS CHAUFFER bon marché, téléphonez 4-4026. Voyage de bois, 2.00, corde de bois franc 2.50, bois cordé 5.00 et 6.00 scié et fendu. S'adresser J. Racine, 299 de la Canardière, tél.: 4-4026. lun-merc-ven-26fs-15avril-34G

### Chauffage, bois, charbon

J.-ALD. LATULIPPE, No 14, 3e Avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois franc débité 12 pcs, $3.00. Bis de chauffage toute sorte. Charbon de 1ère qualité, Coke 3 sacs pour $1.00. Livraison dans toute la ville. lun-mer-vend-10avril-34G

A.-B. FORTIN, de St-Côme, Beauce, maintenant à Québec. Bon bois de la Beauce, érable et merisier. 12 pces $2.65, 2 pds $4.50, scié $5.00 livré. Résidence 85½ St-Mathias, Cour, 59 St-Benoit, tél.: 9481. 16fév-26fs-34T

### Chevaux, voitures, harnais

TRAINEAU, (BOB-SLEIGH), un beriot avec boîte ferait très bien pour pâtissier ou boulanger, un bureau debout, des trucks de manufacture, à vendre très bon marché. S'adresser D. Verdon, Ltée, 230 Ste-Hélène. jeu-ven-sam-14mars-31B

PLUSIEURS bons chevaux usagés de toutes pesanteurs à vendre. S'adresser 93 Ave Bigaouette. 1mars-2fs-31T

JE VIENS DE RECEVOIR un char de bons chevaux d'ouvrage et de voiture 5 à 8 ans, en plus quelques chevaux acclimatés. S'adresser M. Pierre Savard, 93 St-Bernard, tél.: 7783. 27fév-6fs-31B

### Commerce à vendre

MANUFACTURE de chaussures située en campagne à vendre ou à louer complètement équipée, grandeur 40 x 75 pieds, trois planchers et dépendances, brique solide, peu de taxe. Informations M. Ephrem Turcotte, Ste-Marie, Co. Beauce. 26fév-6fs-36B

LAC TROIS SAUMONS, magasin, restaurants, chalets, système électrique belco, aqueduc, glacière, garage, parking, situé 7 milles route nationale. Conditions faciles. Détails écrire ou téléphoner 8038. Emile Cloutier, marchand, Trois-Saumons, Co. L'Islet. 26fév-26fs-36B

A VENDRE, épicerie et étal de boucher établis depuis nombreuses années dans quartier Montcalm, clientèle choisie. Occasion exceptionnelle, tél.: 3-4646. 22fév-6fs-36R

POSTE D'EPICERIE, restaurant et propriété inclue à vendre, 6 pièces, plus chambre bain système de chauffage. Possession immédiate. S'adresser Rosaire Drolet, 194 Des Erables, tél.: 3-4217. 15fév-26fs-36R

### Divers à louer

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 8 rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 15fév-26fs-42R

### Divers à vendre

AMEUBLEMENT de magasin à vendre, comptoir lunch, cash, vitrine, balance, auvent, garde-soleil, etc. S'adresser Rosaire Drolet, 194 des Erables, tél.: 3-4217. 12fév-26fs-43R

VIEUX JOURNAUX à vendre, à la livre, occasion pour bouchers et épiciers. S'adresser au "Soleil". j.n.o.-43B

SPECIALISON! dans réparations balances toutes marques. Si votre balance n'est pas en condition mécanique consultez-nous, vous serez convaincu de nos bas prix. Compagnie Balance Toledo Ltée., 107 d'Abraham, Québec. jeu-ven-mar-19mars-12fs-43R

A QUI LA CHANCE.—Pousse-saucisse hache-viande électrique, balance, show-case, système à facture à l'épreuve du feu à vendre, très bon marché. S'adresser 454½ St-Joseph, Québec. 26fév-5fs-43B

### Bonded Trust Certificate 8½

NOUS AVONS à vendre un certain bloc de ces actions. S. V. P. communiquer avec nous. E.-L. Hardy, 93 St-Pierre, tél.: 2-8630. lun-mer-ven-27mars-12fs-43R

GRANDE OCCASION.—Habillez-vous à bon marché avec seconde main. Robes pour femmes, 35c ou 3 pour $1.00. Paletots printemps homme $1.25. Manteaux femme $1.25. Aussi pantalons et chapeaux homme 50c. Commandez aujourd'hui. Agents demandés dans chaque paroisse. Comptoir Postal, St-Zacharie, Beauce. 27fév-6fs-43B

SHOW-CASES de toutes sortes, comptoir, vitrine, ameublement de magasin et restaurant, neufs et usagés, vrais bargains. Art. Show-Case, Reg'd, 259 St-Joseph, tél.: 3-2920. 7fév-26fs-43T

VERITABLE OCCASION, grand assortiment, robes 35c, blouses pour garçons 49c, manteaux de printemps 99c, pardessus et pantalons, etc. Prix très bas, malle gratis, pour la campagne, prix spécial en gros. Ontario Jobbing, 36 St-Nicolas. 1mars-26fs-43R

### Chaussures 25c et 50c

CHAUSSURES usagées, réparées à neuf, homme 50-60c, femmes 25c, toute pointure, attention spéciale aux commandes par malle. Mandat bon de poste seulement, transport frais acheteur. G. Guimond, 239 3-4 Arago, près église N.-D. de Grâce. 43T

### Divers

"JAMAIS il n'a été si beau et si intéressant !" disent les lecteurs du magazine LES AFFAIRES. C'est vrai. Voici les titres de quelques articles du numéro courant: "Qualités que doit posséder un agent d'assurances"; "Biographie de Zéphirin Paquet"; "Organisation d'un service d'achats"; "Comment faire parler les chiffres (étude sur les graphiques)"; "Préparation des textes d'annonces", etc., etc. La revue est abondamment illustrés, 20c le numéro dans tous les dépôts de la ville. $2 pour un abonnement d'un an chez l'éditeur: Louis-A. Belisle, 10 avenue des Pins, Bergerville, (Québec), P.Q. 25fév-12fs-44B

### Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanislas, (à l'angle de la rue St-Jean, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province. Cours d'été. 5fév-26fs-46R

COURS PRIVES français, anglais, sténographie, dactylographie, correspondance, etc. Cour d'ensemble ou strictement privé $2.00 par mois et plus. Professeur d'expérience, succès assuré. S'adresser 26½ Couillard 46R

### Gratis pour Guitares Haw.

GRATIS un morceau chiffré, une copie Magazine Hawaïen. Seul dépositaire à Québec et représentant des Guitares Hawaïennes "OAHU". Leçons à deux et trois guitares pour orchestre. Soyez persuadé de vos résultats; aussi leçons à domcile. T.-W. Gagnon, professeur, tél.: 4-2802, Studio 54D Ave Parent, Québec. 23fév-6fs-46T

### Emploi demandé, homme

CONCIERGE 8 ans d'expérience demande position comme tel. Références 1ère classe. Satisfaction garantie. S'adresser à G. B. Poste Restante Station "B", Québec. 23fév-6fs-47B

### Femmes et filles demandées

FILLE OU FEMME demandée d'environ 25 à 30 ans, de bonne apparence pour s'occuper de démonstration et de vente chez les clients. Bon salaire et bonne commission seront payés à la personne, qui possédera les qualités requises. Références exigées. S'adresser en personne chambre 306, Edifice "Le Soleil". 28fév-2fs-53B

### Filles demandées

ON DEMANDE des modistes d'expérience dans la confection des chapeaux pour dames, ainsi que des commis compétentes. S'adresser à 267 St-Joseph. 27fév-4fs-57B

FILLE DEMANDEE avec expérience comme opératrice dans les manteaux pour dames. Expérience de manufacture seulement. S'adresser Quebec Garment, 283 St-Joseph. 28fév-2fs-57B

FILLE DEMANDEE — Fille de chambre, âgée 25 ans, sérieuse et honnête est demandée. S'adresser à l'Hôtel Populaire, 319 St-Paul 57R

FILLE DE CUISINE demandée avec expérience. S'adresser Hôtel Radio, 13 Notre-Dame. Inutile de téléphoner. 27fév-6fs-57B

DAMES ET DEMOISELLES instruites et distinguées demandées. Bon salaire. Téléphoner samedi tél.: 4-4347. 1mars-2fs-57B

### Fourrures

MANTEAU DE MOUTON de Perse en parfait ordre avec collet en martre japonaise, grandeur 34, vendra très bon marché à prompt acheteur. S'adresser 20, 13e Rue. ven-sam-8fs-9mars-59B

### Garage à louer

A LOUER OU A VENDRE — Garage chauffé, muni de toutes améliorations modernes, capacité de 20 automobiles, coin des Oblats et St-Luc, conditions avantageuses. S'adresser 191 Bayard, tél.: 3-3150. lun-vend-sam-18mars-60T

MAGNIFIQUE GARAGE moderne, pour réparations tous genres, avec pit, chain-block, système chauffage, entrée sur 2 rues, épreuve du feu, coin Eglise et Richardson. Logement chauffé ou non. S'adresser 168 Richardson, tél.: 3-0081. 23fév-6fs-60G

### Hommes demandés

ON DEMANDE un boucher connaissant la charcuterie, expérience et références exigées. Ecrire Casier 858, "Le Soleil". 26fév-3fs-65B

### Hommes demandés

REPRESENTANTS demandés dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde main. Très peu de capital requis. Pour plus détails, écrivez à 58 St-Dominique. 23fév-6fs-65B

ON DEMANDE un bon voyageur connaissant le commerce de farine, grains, provisions et grains de semence. Références exigées. Mentionner salaire demandé. Ecrire à Casier 904 Le "Soleil". 28fév-4fs-65B

DEUX HOMMES demandés immédiatement pour remplir position vacante, tels que assistant-gérant dans l'organisation de vendeurs, chance d'avancement à celui qui se qualifiera dans la vente de marchandises pour hommes et femmes. Références exigées. S'adresser en personne chambre 307, Edifice "Le Soleil". 28fév-2fs-65B

ON DEMANDE un bon barbier sérieux pour prendre charge à son compte d'un salon de barbier meublé, 2 chaises, stand, miroirs, etc. S'adresser 171 d'Aiguillon, tél.: 3-0027. 22fév-6fs-65G

2 HOMMES, bonne éducation, bel avenir, vendre 500 lignes nouveautés. S'adresser entre 5 hrs à 7 hrs. à 15 Blvd Villeneuve. lun-mer-ven-au22mars-65B

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque localité pour poser nos affiches, grosse commission payée mensuellement. Envoyez timbres pour détails et affiches à poser. Ecrire immédiatement à F.-X. Lavoie, Hébertville, Qué. 1mars-2fs-65B

JEUNE HOMME demandé avec bicycle, pour faire livraison dans épicerie. S'adresser 82 Ave Cartier. 65B

### Hommes

1,000 HOMMES DEMANDES mer., jeu., vend. et sam. 27, 28 février, 1 et 2 mars pour voir le premier épisode de la grande série émouvante "Burn 'em up Barnes". Découpez cette annonce et vous serez admis à la matinée ou soirée pour 10 cents taxe comprise. "Théâtre Arlequin". 22fév-7fs-65B

VENDEURS demandés avec expérience de vente directe. Plusieurs produits de vente facile. D'autres pour visiter le commerce. Excellente proposition. S'adresser By-Town Produits 26 rue Racine. 26fév-6fs-65B

### Logements à louer

### Limoilou

DE LA RONDE, 164, bas, 6 chambres et bain; 166, 2e, 5 chambres et bain; 165 1-2, 3e, 4 chambres et bain; 168, bas, chambres et bain; 170, 2e, 5 chambres et bain; 170½, 3e, 4 chambres et bain. Succ. A. Plamondon, tél.: 2-8352—3-3826—2-2977. 21fév-26fs-73R

### Haute-Ville

AVENUE TURNBULL, No 10, 2ème étage. Logement de 6 pièces plus chambre de bain, chauffage eau chaude, balcon en avant et en arrière, cour. S'adresser Mme O. Fournier, 74 rue Scott, tél.: 3-4820. 29jan-j.n.o.-73B

FLAT quatre pièces, fini moderne, planchers bois dur, dépense, balcon, etc., plus chambre de bain tuile, place idéale très ensoleillée, 2ième étage. Appartement 265 Des Franciscains. 5fév-26fs-73B

AVENUE MONK, logement 10 chambres, chambre bain, système moderne, un autre sur rue Ozanam, 6 chambres, et plusieurs autres sur la rue Champfleurie. S'adresser J.-A. Lemay, 184, 8ème Avenue, tél.: 6929. 28fév-3fs-73B

COQUERELLES-PUNAISES. — Au contrat, ouvrage garanti avec références; estimés gratuits, prix raisonnables; aussi poudre et liquide au détail, 41, rue St-Augustin, tél.: 2-7328. 26fév-6fs-73B

AVE MONCTON et Chemin St-Louis, 6-7-8 chambres, plus chambre de bain, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser Frs. Jobin, 88, Ch. St-Louis, tél.: 3-1651. 21fév-26fs-73R

AVE MURRAY, 31. — Logement plain-pieds, 8 grandes chambres en plus chambre de bain, chauffage eau chaude, prix bon marché. S'adresser Alph. Morency, notaire, tél.: 6865; rés.: 5680. 23fév-6fs-73T

HAUTE-VILLE, 190 Crémazie, 29 Bourlamaque, 17 Lachevrotière, 102 Artillerie, logements 3-6-7 pièces, chambre bain chauffés ou non, garages. S'adresser Art. Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 14fév-26fs-73R

LOGEMENTS A LOUER, un bas 6 chambres, plus bain, chauffé, 28 Murray. Un 3e, 7 chambres, plus bain, 24 Ave Murray. Un 2e, 7 chambres, plus bain, 32½ Saunders. Un 3e, 8 chambres, plus bain, eau chaude l'été, 41 Lévis, tél.: 3-2522—3-4394. 2fév.-26fs-73R

RUE ST-SIMON No 2, 8 pièces. S'adresser 126 Des Franciscains, Appt. 5, tél.: 3-2641. 26fév-6fs-73R

NOUVEAUX MARIES, très beau logement, St-Jean-Baptiste, 4 chambres, plus bain, galerie, planchers bois dur, tank eau chaude, dépense, hangar même plancher, cour cimeent, garage si désiré, ménage et roll-top à vendre. 232 Richelieu. 5fév-26fs-73R

PAROISSE NOTRE-DAME du chemin, logements à louer de 6-7 et 8 chambres, plus chambre bain, très moderne. S'adresser Les Habitations Manrèse, 114 Dolbeau, tél.: 6681. 18fév-26fs-73R

19, AVE LEVIS — 7 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage privé. S'adresser A. Sévigny, 375 St-Olivier, tél.: 3-2701. 23fév-6fs-73R

# 103,459
## Petites Annonces publiées dans
# LE SOLEIL
## en
# 1934

**La confiance qu'a le public dans nos colonnes d'annonces classées se manifeste clairement puisque**

# Le "Soleil"

**à lui seul a publié**

# 32,825

**Petites Annonces de plus que tous les autres quotidiens de Québec réunis.**

### Limoilou

ST-ESPRIT ET ST-FRS D'ASSISE, 4, 5, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très moderne et très propre, avec ou sans garage. S'adresser 82, 2ème Avenue, tél.: 4-2887. 9fév-26fs-73T

No 67 CANARDIERE.—Logement de 6 chambres, plus chambre de bain, gaz et eau chaude. S'adresser au No 67, tél.: 4-1384. 28fév-6fs-73B

130, 3ème RUE, Limoilou.—Logement à louer 5 chambres, plus chambre bain, 2e étage, coin de rues, bien éclairé. S'adresser téléphone 2-4844. 23fév-6fs-73G

LOGEMENTS de 4, 5 et 6 chambres, plus chambre de bain, planchers bois dur et toutes améliorations modernes. Prix $18.00 à $30.00. S'ad. Louis Ferland, 75, 8ème Rue, tél.: 4-0852 9fév-26fs-73T

LOGEMENT de 3-4-5-6 chambres, avec bain et un garage, Limoilou sur 4e Rue, près de l'église, des grands moulins de papier. S'adresser 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3069. 23fév-26fs-73G

### Haute-Ville

ST-SACREMENT—Logements chauffés, 124 et 126, coin Eymard et Garnier, plein pied, six chambres, plus chambre de bain, garde-manger, bien ensoleillés. Pour informations s'adresser à 122 Garnier. 1mars-6fs-73B

AVENUE BOUGAINVILLE 13-23-36 Côte d'Abraham 89; St-Patrick 78; logements 3-5-6 pièces, plus chambre bain, chauffé, prix modéré, garage. Emile Frenette. 1 Des Braves, 53 Brown, tél.: 7949—6933—3-4840. 11fév-26fs-73R

APPARTEMENTS STE-FOY, coin Murray et Ch. Ste-Foy, 5-6-7 chambres, plus chambres bain en tuile, eau chaude à l'année, très moderne. Rue Saunders, 5 chambres, plus bain, pas chauffé. S'adresser No 1 Ave. Murray, Apt. 3, tél.: 2-4962. 14fév-26fs-73R

APPARTEMENT MONTCALM, 115 Claire-Fontaine, logement 7 pièces, chauffé, eau chaude à l'année, service de concierge exempt de taxe et vidange. S'adresser J.-H. Boisvert, tél.: 3-1281. 22fév-6fs-73R

41½-45 AVE CARTIER, 6 chambres et chambre bain, chauffé; 69 Laurentides, Apt. 1, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, avec ou sans garage chauffé; 5-15, Ave Belvédère, logements de 5 et 6 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique. S'adresser Chrysanthe Jobin, tél.: 5338 ou le soir tél.: 6985 ou 3-1701. 1mars-2fs-73R

FLAT CHAUFFE à louer, planchers bois dur, frigidaire, eau chaude à l'année, 59 St-Ursule, coin St-Louis, tél.: 2-6472. Visible l'après-midi. 19fév-26fs-73R

### Haute-Ville

RUE ARTILLERIE, 1er mai, plain-pieds 4 chambres et chambre de bain, aussi 3 chambres et chambre de bain, améliorations modernes, réservoir à eau chaude avec raccords, en partie meublés ou non meublés. Aussi garages avec éclairage électrique et eau. S'adresser 59 Artillerie, téléphone: 2-1969. 4fév-26fs-73R

212¾-214 LATOURELLE, logements à louer, 6 pièces, garage si désiré, claire de neige, $19.00 chacun. Belle vue. S'adresser 212 Latourelle, tél.: 3-4483. 28fév-2fs-74B

15 DOLBEAU, logement chauffé, eau chaude à l'année, 7 pièces plus chambre bain, avec ou sans garage. S'adresser sur les lieux ou Roy, Baillargeon & Turgeon, notaires, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 28fév-6fs-73R

RUE ST-JEAN entre Cartier et Salaberry, logements chauffés, 633, 637, 7 pièces, plus bain. S'adresser J.-A. Lesage, 80 Chemin Ste-Foy, tél.: 3-4475. 21fév-26fs-73R

RUE JEANNE D'ARC, No 15, 8 pièces, chambre bain, fournaise. S'adresser J.-A. Beaudet, 20 Marché Champlain, tél.: 3-4262. 20fév-26fs-73B

RUE JEANNE-D'ARC, 41-45, logements de 5 et 7 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, chambre de bain, planchers bois dur. S'adresser à 43 Jeanne-d'Arc, tél.: 6703 ou 2-5873. 20fév-26fs-73R

ST-CYRILLE, logements 5-6-7 chambres, plus chambre bain, chauffés ou non, situés près nouveau Collège Jésuites, moderne, prix modéré. S'adresser Eug. Chalifour, 777 St-Cyrille, téls: 8716—8038, soir ou 6954. 27fév-26fs-73R

RUE ST-LOUIS, No 45, logement, 7 pièces, plus chambre de bain, meublé chauffé, réfrigération électrique. Pour informations: R. Labrie, 47 St-Louis, téls: 2-7972—2-6403, le soir: 3-1345. 2fév-26fs-73R

RUE MARQUETTE No 101, 1er plancher, logement moderne, 7 pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude, etc. S'adresser R. Julien, 435 Chemin Ste-Foy, tél.: 5593. 6fév-26fs-73R

3 D'AUTEUIL, coin McMahon, plein-pied, 8 chambres, chauffé, plus bain, plancher bois dur, grande dépense, balcon, véranda, clair neige et vidanges. S'adresser sur les lieux. 23fév-6fs-73R

RUE DELIGNY, 2¾, logement 4 pièces plus chambre bain. 239 Latourelle, 4 pièces plus chambre bain. Auto coach Réo, 1929, bon marché. Alex. Nadeau, 25 Ste-Claire, tél.: 4-0023. 27fév-6fs-73R

6½ LACHEVROTIERE, 7 chambres, plus chambre bain, chauffé, $36. 100, Ave Mailsonneuve, 7 chambres, bain, avec fournaise, $35. Nos 123-129 Artillerie, 4 chambres; 95 Artillerie, bon poste de commerce, rue très centrale. J.-Noël Rondeau, 6 Lachevrotière. 19fév-26fs-73R

## COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS
# LE GUIDE
### Du service que vous désirez chaque jour

### AUTOMOBILISTES

### Automobilistes-Attention

AUTOMOBILISTES: Considérez ces avantages: Signez contrat pour l'entretien de votre auto, $5.00 par mois donne droit graissage régulier, 2 lavages, freins ajustés sur demande; réparations chambre air. Remorquage au garage dans limites de la ville. Tout travail ménanique, grindage valves après 6 mois, peinturage après un an. Réduction gazoline, huile. Contract Auto Service Reg'd, 258 St-Vallier et 69 Ste-Marguerite, tél.: 3-1500 31jan-26fs-C.D.T.

### CHIRURGIENS-DENTISTES

DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery Boston, E.-U., bureau et résidence, 207, 3e Avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 28fév-26fs-C.D.G.

Dr LANDRY, DENTISTE, 205 rue St-Joseph, Québec, tél.: 3-0141. Extraction et plombage des dents, sans douleur, rayons X, travail moderne, prix à la portée de toutes les bourses. Le soir sur appointement. 23fév.-26fs-C.D.T.

### COSTUMIERS

AU TRAVESTIS.—Location de costumes de fantaisie très propres, pour théâtre, mascarade, soirée costumée, etc., hommes, femmes et enfants, prix modéré. S'adresser 59 Manrèse, tél.: 3-4010. Remplirons commandes sur mesures. 12fév-26fs-C.D.R.

### MATELAS

ROYAL MATTRESS COMPANY. Nous réparons et stérilisons différentes qualités de matelas, feutre, laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques, tél.: 3-0503. 167 Avenue Renaud. 4fév-26fs-C.D.T.

### MEDECINS-CHIRURGIENS

DR GEORGES ST-AMANT des hôpitaux de Paris, Lyon et Berck, 205 rue St-Joseph, Québec. Maladies vénériennes, de la peau, du cuir chevelu, traitements électriques, médecine générale, maternité privée, clinique privée, tél.: 4-3662. Rés.: 4-1451. 6fév-26fs-C.D.T.

DOCTEUR CHS RINFRET, voies genito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 71, St-Joseph, Québec. Heures du bureau 9 à 11 heures a.m. et 2 à 4 heures p.m., le soir, 7 à 8 h. 30, tél.: 4-4061. 6fév-26fs-C.D.T.

Dr RENE PLAMONDON, ex-élève des Hôpitaux de Paris. Maladies vénériennes et de la peau, 15 rue Lacroix, tél.: 2-3052. Heures de bureau: 10 à 1 hre et 2 à 6 hres. Le soir sur entente. 21fév-26fs-C.D.R.

### NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71 St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

### OPTOMETRISTE

SPECIALISTE J.-Ed. Mignault O. O. D., Expert - Optométriste, 52, St-Jean, tél.: 2-1803. Examen précis de la vue, lunettes de choix et tous genres. Prix à la portée de toutes les bourses. Le soir sur appointement. 9fév-26fs-C.D.R.

### PRESSAGE-NETTOYAGE

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE, 565 St-Jean, tél.: 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture" Département spécial pour commandes de campagne. Nous sollicitons une commande d'essai. 11fév-26fs-C.D.R.

TEINTURERIE MATHIEU Ltée.— Tout genre de teinturerie, pressage et nettoyage de vêtements pour dames et messieurs. Service prompt dans toute la ville. Acceptons commandes par la malle, 13, St-Albert, tél.: 4-1600. 27fév-26fs-C.D.G.

TEINTURERIE DORCHESTER, Enrg., Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120 rue Dorchester, tél.: 4-2484. 26fév-26fs-C.D.G.

### P. Ferland

TEINTURE, nettoyage de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maisons, etc. Département spécial pour commande de campagne, 155-157, du Pont, coin de la Reine, tél.: 4-3531, lun-mer-ven-sam-au8mars-C.D.F.

NETTOYEUR.—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinture, lavage de tous articles de maisons, Carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg., Pfeiffer, 4 McMahon, tél.: 2-2032. 5fév-26fs-C.D.R.

### SALON DE COIFFURE

### Spécial Permanents 50c

SALON PAULETTE, grande réduction sur permanent avec solution garantie première qualité. Spécial à l'huile, rég. $2.50 pour $1.50. Autres 50c à $4.00. Ondulation eau, massage, manicure, traitement sourcils, 25c. Mme Lauzier, 764 St-Vallier, tél.: 4-2754. 23fév-26fs-C.D.T.

ATTENTION, Mme Couture, autrefois 338, 2e Ave. Déménagé Salon Hamel, 105 Dorchester. Permanent qualité supérieure, 50c à l'huile $1.00, $1.50, $2.50, $5.00. Essayez-les et vous ferez chez nous votre salon de confiance, sans appointement. Mlle Nolin, coiffeuse, tél.: 3-2903. 12fév-26fs-C.D.G.

### Permanent 1 sou

OFFRE SPECIALE d'ici au 15 mars seulement. Exemple : si vous désirez un permanent $1.00 ou plus, ajoutez 1 sou et vous en aurez un deuxième, tous nos permanents sont à l'huile. Salon LaRose, 111 St-Joseph, tél.: 8021. 19fév-26fs-C.D.T.

### Nouveau Salon

GRATIS, 3 ondulationsà l'eau avec chaque permanent à l'huile $1.00 à $5.00 garantis, permanents 50c, coiffures de tous genres, Miles F. Bergeron, autrefois du Salon Alma et Alice Boucher, propriétaire invitent leur nombreuse clientèle. Pour appointement, tél.: 4-0610, 453, 3ième Avenue. 26fév-26fs-C.D.G.

**C'est encore au moyen d'une petite annonce dans le "SOLEIL" qu'on réussit plus facilement à louer ses chambres, appartements, logements.**

### SALON DE COIFFURE

PERMANENTS à l'huile de $1.00 à $5.00. Komol, Shampoo, 50c, Ondulations à l'eau, Shampoo 40c, Marcel, Shampoo 40c, Manicure, calcage des sourcils, 40c, Miles Asselin et Yvonne Moreau, coiffeuses, Salon Bleu, 367 St-Joseph, tél.: 2-8444. 9fév-26fs-C.D.T.

### Permanents à l'huile 50 cts

PERMANENTS à l'huile garantis 50c, par coiffeuse 7 ans d'expérience. Autres permanents huile $1.50, $2.00, $2.50, $3.00, $5.00. Komol 35c, Ondulation eau 25c, Marcel 25c, etc. Mlle Harvey, coiffeuse, 91½ de la Canardière, tél.: 4-3210. 14fév-26fs-C.D.G.

AU SALON BLOUIN, Spécial du Carnaval, Permanent 50c, à l'huile $1.00 à $5.00 garanti pour six mois, Shampoo compris, Ondulation à l'eau, Marcel 25c, Komol 35c, 117, Hermine, tél.: 4-0895. 11fév-26fs-C.D.T.

AU SALON PARIS, manicure gratis, avec toute coiffure à 25c, samedi compris, manicuriste experte. Permanent à l'huile $1.50. Venez sans appointement, M. M. Côté, prop., 487 St-Jean. 26fév-26fs-C.D.R.

50c, 75c, $1.50, PERMANENTS à l'huile garantis sur tous les cheveu. Nouveaux permanents dernier cri de Paris, $3.50 et $5.00. Teinture moitié prix pour un temps limité, un grand spécial pour les blondes. Salon Alma, tél.: 4-3013, 74 St-Joseph. 22fév-26fs-C.D.G.

STUDIO CHARRIER, permanents garantis $1.00 à $7.00, Croquignol, Spiral, Duchess, Hollywood, Marcel, Komol, Massage, traitement à l'huile, Miles R. Charrier, C. Mathieu, 11 années d'expérience, 259 St-Joseph, tél.: 3-2920. 25fév-26fs-C.D.T.

### TAPISSERIES

VOUS TROUVEREZ un bel assortiment de tapisseries Sunworthy, à partir de 10c en montant au No 149 Dollard. Aussi un tapisseur offre ses services. j.n.o.-Tapisseria

### TAXIS

### Frontenac Taxis 2-6818

25 SOUS la course dans nos limites. En appellant une de nos voitures, vous êtes assurés d'avoir voiture spacieuse, sept ou cinq passagers. Nos automobiles sont inspectées tous les mois, freins et mécanique toujours en parfait ordre. 26fév-26fs-C.D.G.

### Taxis Royal .25c, 9494

PRIX SPECIAUX pour compérages, enterrements, mariages. Courses en dehors de la ville, téléphonez à 2-3911 ou 9494. Service jour et nuit. 50 chars à votre disposition. Poste partout en ville jeu-ven-sam-10fs-9mars-CDB

TAXI PRIVE, pour une course en ville, prix régulier, Hôpital Laval, Charlesbourg, Beauport, 75c, Cap-Rouge, Loretteville, $1.25, compérage, mariage, enterrement, $1.00. S'adresser tél.: 4-6513—3-0993. 23fév-lun-merc-sam22avril-26fs-C.D.T.

**Ne restez pas sans espoir si vous perdez un objet précieux, ou un animal auquel vous tenez beaucoup; une petite annonce dans le "SOLEIL" vous aidera à le retracer.**

### Haute-Ville

22 AVENUE MURRAY, 3e étage, logement ensoleillé, 6 pièces, plus chambre bain, dépense, galerie vitrée, balcon, chauffé eau chaude, garage. S'adresser Sun-Trust, 132 St-Pierre. tél.: 2-3751. 23févr-6fs-73R

480 ST-CYRILLE—Logement moderne, sept chambres plus chambre de bain, deuxième étage l'eau chaude à l'année. S'adresser 482 St-Cyrille. 28fév-3fs-73B

31½ RUE STE-MADELEINE, un 2e et 3ème, 8 chambres et bain, $22.00 par mois. S'adreser sur les lieux, tél.: 3-3230. 27fév-6fs-73R

### Basse-Ville

LOGEMENT A LOUER, 6 chambres avec chambre bain, prix modérés, 26 Grand Champlain. S'adresser Hôtel Brochu, 10 Marché Champlain. 27fév-3fs-73R

### Saint-Sauveur

PLUSIEURS logements, rue St-Léon, 169, bas 4 chambres, 146, bas 6 chambres, haut 4 chambres, 148, haut 4 chambres et garage. Ave Renaud, 75, haut 4 chambres; aussi écurie et shed à louer; St-Mathias 113, 6 chambres, plus bain, plancher bois dur, 157, 8e Avenue, 5 chambres, plus bain, 2e étage. U. Girard, 157, 8e Avenue, tél.: 4-1992 ou Notaire E. Delâge, 54 du Pont, tél.: 4-1941. 7fév-26fs-73G

100 RUE ST-BENOIT, logement de 6 chambres, très propre, cour et cave. S'adresser Art. Frenette, 260 rue St-Cyrille, tél.: 5676. 14fév-26fs-73R

215 STE-THERESE. — Beau logement à louer, améliorations modernes avec ou sans-garage. S'adresser J.-U. Bélanger, St-Louis Courville, tél.: 4-5230. 1mars-26fs-73B

LOGEMENT A LOUER, 4 chambres, bains, chaud, 2e étage, visible à 73 rue Demers. Pour information, s'adresser Lauréat Hamel, 77 Demers. 22-23-26-28fév-1mars-73T

53 AVENUE PARENT, logement 5 chambres, planchers bois dur. S'adresser Abel Ratté, 446 St-Cyrille, tél.: 3-0745. 11fév-26fs-73R

RUE LAFAYETTE 134-146, très beaux logements 6 chambres, ensoleillés, plus chambre bain, grand balcon, galerie, garage si désiré. S'adresser R. Julien, 435 Chemin Ste-Foy, tél.: 5593. 13fév-26fs-73R

RUE ST-VALLIER 636 638, 640, 644, logements chauffés variant 5-7 pièces, parfait ordre. Robert Labrie, La Cie Commerciale de Québec, téls.: 2-6403, 2-7972, soir: 3-1345. 15fév-26fs-73R

D'ARGENSON No 11, logements chauffés ou non, 4 à 6 pièces, parfait ordre. S'adresser Robert Labrie. La Cie Commerciale de Québec, téls.: 2-6403, 2-7972, soir: 3-1345. 15fév-26fs-73R

RUE HERMINE, logement chauffé de 8 pièces, plus chambre de bain, buanderie privée, planchers bois dur, eau chaude, galerie, prix modéré, bonne occasion. S'adresser 30 Hermine, tél.: 8194. 28fév-3fs-73T

### Saint-Roch

32 DAULAC, bas, 4 chambres; 2e et 3e, 7 chambres et bain; 34, bas, 4 chambres; 2e et 3e, 7 chambres et bain. Succ. A. Plamondon, tél.: 2-8352—3-3826—2-2977. 21fév-26fs-73R

34, ST-NICOLAS, 2e, 5 chambres; 3e, 5 chambres; 4e, 5 chambres et bain. S'adresser Dr. V. Plamondon, 180 St-Jean, tél.: 2-8352—2-2977. 21fév-26fs-73R

88½ ST-VALLIER, 3e étage, logement de 4 chambres. S'adresser Dr V. Plamondon, 180 St-Jean, tél.: 2-8352 et 2-2977. 21fév-26fs-73R

9½ et 13 ARAGO, logements de 3 et 6 pièces, chambre de bain, hangar, cour, $10.00 et $15.00 par mois. S'adresser sur les lieux. 20-22-23-25-26-28fév-1-2mars-73T

LOGEMENT A LOUER, 4 chambres, chambre de bain, chauffé, cour et hangar, possession immédiate. S'adresser 190 rue Ste-Marguerite. 23-26-28fév-2mars-4fs-73B

9, ANCIEN CHANTIER, 2e, 4 chambres; 3e, 4 chambres; 4e, 4 chambres; 5e, 4 chambres; 9½, bas, 4 chambres, V. Plamondon, tél.: 2-8352—2-2977, 180 St-Jean. 2 fév-26fs-73R

RUE PRINCE-EDOUARD No 256, logement, 4 pièces, plus chambre de bain, 2ème étage. S'adresser Robert Labrie, la Cie Commerciale de Québec, téls : 2-6403, 2-7972, le soir 3-1345. 15fév-26fs-73R

LOGEMENT A LOUER, 6 chambres, eau chaude dans chambre de bain, bas de maison, aussi chambre à louer. S'adresser 83 Richardson. 22fev-1-8mars-3fs-73B

COTE D'ABRAHAM, logement éclairé, 3 chambres, hangars. Aussi boutique convenable pour tout commerce, situé 363, St-Vallier. S'adresser P.-E. Nadeau, 41 Ste-Geneviève, tél.: 4-0502. 27fév-1-4mars-73R

BOULEVARD CHAREST, logement, plain-pied, chauffé, 7 pièces toutes bien claires, chambre de bain, dépense, galerie 15x20. Prix modéré. S'adresser J.-P. Lussier, 100 Blvd Charest. 16fév-26fs-73T

### Quartiers Divers

PLUSIEURS LOGEMENTS de 4-5-6 chambres, situés St-Roch et Limoilou, 2 maisons de 9-10 chambres, au centre de la Haute-Ville. Plusieurs logements modernes et chauffés, dans différents quartiers de la ville. S'adresser Roy, Baillargeon & Turgeon, Notaires, 71 St-Pierre, tél.: 3-1390. 1mars-4fs-73R

ST-CYRILLE, 515 coin Murray, 1076 St-Vallier, 3ième étage, 220 du Roi dans la cour. Entrepôt 2ième étage, 34 Ste-Thérèse, machine à additionner bon marché. S'adresser Alex. Rondeau, 385 de la Reine, tél.: 7060. 12fév-26fs-73G

### Machineries à vendre

POUTRES DE FER — 10 pouces par 15 pds, 12 pouces par 24 pds, angle de fer, channells, câble d'acier, chaînes, tuyaux, valves, moteurs électriques, 1-4 force en montant, chaudière vapeur, 5 à 30 forces, tous à bas prix, Quebec Machinery Supply, 19 Canoterie, tél.: 2-7662. 23fév-6fs-75R

### Magasin à louer

GRAND MAGASIN poste idéal pour gros ou détail, établi depuis 40 ans, centre des affaires, bonne clientèle. Possession avant mai si désiré. Bonnes conditions. Cause mortalité. S'adresser 733 St-Valier. 16fév-26fs-76T

MAGASIN avec logement privé situé à 111 Artillerie, coin Lachevrotière et Artillerie. S'adresser Art. Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 14fév-26fs-76R

MAGASIN ou bureau à louer, chauffé, 1er bloc en haut la Côte la Montagne, prix: $25.00. S'adresser téléphone 2-1674. 28fév-4fs-76B

LACROIX 13 et 13 3-4, magasins à louer Succ. A. Plamondon, tél.: 2-8352—3-3826—2-2977 21fév-26fs-76R

DEUX MAGASINS à louer, un au bas de l'Edifice Guillemette, 37 de la Couronne, chauffé, sous-sol, voûte, etc. L'autre, 23 de la Couronne, refait à neuf, chauffé $65.00 par mois. S'adresser F. Guillemette, 33 de la Couronne. 16fév-26fs-76T

BOULEVARD CHAREST, magasin, 55 pds profond par 20 pds large, chauffé, 2 vitrines, centre d'affaires, conviendrait pour accessoires d'autos, salle d'échantillon, etc. Prix modéré. S'adresser J.-P. Lussier, 100 Blvd Charest. 26fév-6fs-76T

### Maison à louer

MAISON SEULE, située 66 Latourelle, 5 chambres, plus chambre bain, système chauffage. Intérieur entièrement mis à neuf, réparation d'extérieur au printemps. S'adresser téléphone 2-5909 ou 7421. 1mars-6fs-79B

COTTAGE, à louer, 6 chambres, plus chambre de bain, situé aux limites de la ville, 2 minutes des chars. S'adresser 176, St-Jean, L.-A. Roy, Inc. 20fév-26fs-79R

LORETTEVILLE, MAISON à louer à l'année ou à vendre, payable comme loyer, électricité, chambre bain, fournaise air chaud, 10 chambres, hangar, 2e étage, grand terrain, beaux arbres, jeu tennis. S'adresser 29, Charlevoix, tél.: 2-6185. 9fév-26fs-79R

170 ABERDEEN, maison 9 chambres et chambre de bain, galeries en avant et en arrière, avec cour fermée, à proximité de l'école et des tramways. Téléphoner 7084. 23fév-6fs-79R

A LOUER : Maison 23 rue Charlevoix, 11 chambres avec cuisine, chambre de bain et eau froide et chaude dans 5 chambres à coucher. S'adresser 9 rue St-Cyrille, tél. : 3-1308. 25fév-6fs-79R

MAISON A 33 RUE LAPORTE, Québec, à louer ou à vendre, résidence privée de feu l'hon. P.-J. Paradis. Pour informations, s'adresser Taschereau & Taschereau, 71 St-Pierre, Québec. 23fév-6fs-79R

ST-ROMUALD, maison à louer, 8 chambres, et maison à la campagne pour la saison d'été. S'adresser Roy, Baillargeon & Turgeon, N.P., 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 1mars-4fs-79R

### Maison de pension

15 MARCHE FINLAY et rue Dalhousie (2 entrées) deuxième, troisième et quatrième étage, 21 chambres. S'adresser à la Brasserie Champlain, Ltée, 164 de la Couronne, tél.: 5186. 18fév-26fs-79G

### Maison à vendre

MAISONS SEULES, 2 et 3 logements à vendre pour $3,000.00, $4,000.00, $4,500.00, $5,000.00, aussi propriétés 3 logements rapportant $2,160.00 par année, des mieux construites, très bien situées à échanger pour maison seule. S'adresser P.-F. Laliberté, 245, St-Cyrille, tél.: 8281. 23fév-6fs-80R

AVE DES ERABLES.—Solide maison de brique convenable pour docteur ou dentiste ; pouvant être chauffée facilement, porche éclairé, belle cour ; prix en dessous de l'évaluation municipale; cause de vente, départ. S'adresser 183 des Erables. 20fév-26fs-80R

MAGNIFIQUE PROPRIETE à vendre, 64 avenue de Salaberry, spacieuse, ensoleillée, moderne, parfait ordre. S'adresser sur les lieux. 17sept-j.n.o.-80B

MAISON A VENDRE, (genre cottage), en brique, planchers bois dur, 7 chambres, terrain 50 x 80. Bas prix, avec avantages. S'adresser 404 rue Vitré, (St-Pascal). j.n.o.-80B

AVENUE DES BRAVES, maison moderne, onze pièces, magnifique situation, prix raisonnable, disponible n'importe quand, à vendre, louer ou échanger. Pour visiter téléphoner 6338. P. Furois, 126 Ave des Braves. 1mars-26fs-80R

A VENDRE COTTAGE neuf, 8 chambres, plus bain avec douche, Bergerville, près tramway. Chauffage eau chaude ou Buckwheat, foyer ouvert, tuyauteries en cuivre et autres améliorations modernes, terrain 70 x 85, garage, etc. Pour conditions et heures de visite s'adresser 3-3464. 1mars-3fs-80B

MAISON 2 LOGEMENTS 5 chambres plus bain, située route Monument Giffard, revenu $360.00, peu de comptant. Aubaine $3,500.00 Information V. Labrie, 15 Jeanne d'Arc, tél : 9517. 16fév-26fs-80B

OCCASION à vendre en bas de l'évaluation, maison brique solide, 2 logements 10 pièces, modernes, système eau chaude, foyer, garage, grande cour. S'adresser 57 Lachevrotière, tél.: 2-7429. 22fév-26fs-80B

### Maison à vendre

SILLERY.—A vendre maison 12 appartements bois, lambrissée en brique, chauffage central, terrain 60 pieds front par 115 profondeur, près de l'église, école, banque, bureau de poste. S'adresser J.-Arthur Gauthier, tél.: 5912. 23fév-6fs-80R

EN CONSTRUCTION, cottage de 9 chambres, garage chauffé, foyer, améliorations modernes, situé 5 Avenue Ploërmel, en face de Spencerwood, conditions faciles. Autre maison 12 chambres, rue St-Cyrille, près Salaberry. S'adresser Eug. Chalifour, 777 St-Cyrille, tél.: 8038. 30jan-26fs-80R

### Maison de campagne

MAISON NEUVE située sur la Route Valcartier à Château d'Eau, 6 chambres plus chambre de bain, installation eau chaude et froide, très beau terrain avec garage pour deux autos. S'adresser à Marcel Chalifour, tél.: 9713 ou 8716. 23fév-1-2-8-9-15-16mrs-7fs-82B

CHATEAU-D'EAU, cottage habitable à l'année; près rivière et de la gare, l'eau de Loretteville, lumière électrique, 6 chambres, plus chambre de bain; à vendre partie payable comme un loyer si désiré. S'adresser à D.-A. Gauvreau, 89 Montcalm, tél.: jour seulement 7131. 25fév-6fs-82B

### Maternité

MATERNITE LICENCIEE, honnête et tranquille, repas servis dans les chambres, réservez vos places à l'avance à 10 rue d'Artigny. Aussi servante demandée, tél.: 2-1966. 18fév-26fs-Mater-44R

HOPITAL DE LA MISERICORDE.—A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux; aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places, demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice 682 Chemin Ste-Foy, Québec. 23fév-26fs-Maternité-44R

### Maladies

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladies secrètes de l'homme et de la femme, voies urinaires, affection du sang, impuissances, diabètes. Adresser Dr A.-J. Côté, 6967, Ch. Colomb, Montréal. 28fév-26fs-Maladies

### On demande à acheter

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX.—Achetons vieux bijoux, montres, chaînes, bracelets, dents or Evaluation gratis, vous pouvez vendre ailleurs, mais pour obtenir plus haut prix, adressez-vous, Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph, Ch. 10, Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097. 31jan-26fs-86G

ON DEMANDE 2 "Showcase" de 8 pds de longuer ou 2 de 5 pds, convenables pour articles de toilette. S'adresser Parfumerie Grimard, 144 Côte d'Abraham, tél.: 2-8389. 25-27fév-1mars-86B

JE SUIS ACHETEUR d'habits usagés pour hommes. Venez ou écrivez. S'adresser 13, rue Lacroix, en face de la gare du C. P. R. 28fév-3fs-86R

ON DMANDE à acheter clavigraphes usagés pour du comptant. S'adresser Jules Le-Rossignol, 269 Canardière, tél.: 4-3130. 23fév-26fs-86B

VIEIL OR—VIEIL OR, Bijoux, payons plus haut prix. Pesée contrôlée, 18 karats $21.00 l'once. Allouance accordée sur vieilles montres ou vieilles bagues sur l'achat d'une bague ou montre neuve. Catalogue gratis. Omer Rousseau, bijoutier-horloger, 46½ St-Joseph, Québec. 20fév-26fs-86G

ACHETONS CARTES DE TURRET à 15c la série complète où 25c pour 100 cartes mélangées. S'adresser Pharmacies Dubé, 152 St-Jean, 269 St-Joseph ou 212, 3ième Avenue. 25fév-6fs-86B

ACHETONS— Cartes Turret, British Consols ou autres. Le plus haut prix payé. Donnons 10 cartes avec chaque paquet de 25c. S'adresser Couet, Petitclerc, 46¼ St-Joseph. 27fév-6fs-86B

### Objets perdus

BAGUE en marcassite, perdue samedi dans People Stores, 290 St-Joseph, peut-être perdue dans un paquet. Si retrouvée téléphoner : 2-6062, 35 St-Nicolas. 87B

MANCHON SEAL noir contenant différents articles perdus jeudi soir, partir 135½ d'Aiguillon, passant Ste-Marie à St-Jean au tramway Basse-Ville, St-Sacrement jusqu'à Jonction Sillery. Récompense promise, tél.: 4-5644, Bardou Fils. 87B

### Objets perdus

### $35.00 perdus

$35.00 en billet de $5 du Dominion (neufs), perdus lundi après-midi dans la partie haute de la ville. Si retrouvés téléphoner 2-8101 local 357. Récompense promise. 1mars-3fs-87B

PORTE-MONNAIE noir contenant $20.75 et une clef, partant rue Turnbull jusqu'à Grande-Allée. Remettre au Winter Club, 30 Avenue Laurier. 28fév-2fs-87B

### Animaux perdus

CHIEN COCKER brun avec poitrine blanche, répondant au nom de Pitou. Remettre 62, rue Marie-Louise. 1mars-2fs-88B

PERDUE Plume-réservoir en or. Généreuse récompense. Remettre 62, Ave Casot, tél.: 3-4098. 1mars-2fs-88B

# IMMEUBLES

### H.-P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES
5 COTE D'ABRAHAM — Tél.: 5169
PROPRIETES à vendre ou à échanger pour terre ou autre commerce, etc.
Aussi ventes par paiements faciles dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue.
Commerce : Tel que hôtels, épiceries, boucheries, boulangeries, salles à manger, salons de barbier, etc.
Terres, terrains des mieux placés, toute offre sera considérée. 23févr-6fs-114R

### Soc. Prêts-Placements Québec.

81, RUE ST-PIERRE, QUEBEC Tél.: 2-1362

**LOGEMENTS**

ST-SACREMENT
LOGEMENTS de 3-4-5-6-7 chambres, plus chambres de bain, chauffés.
LOGEMENT de 5 chambres, plus chambre de bain, non chauffé.
ST-DOMINIQUE
93-95 RUE FRASER, 5 chambres, plus chambres de bain.
ST-COEUR DE MARIE
107 RUE ARTILLERIE, 6 chambres, plus chambre de bain.
23, RUE LACHEVROTIERE, 5 chambres, plus chambre de bain.
BERGERVILLE
50, RUE FORGET, maison 6 chambres, cottage;
RUE MAXFIELD, maison de 5 chambres.
LIMOILOU
152-156-160-162, 8ème AVENUE, logements de 6 et 7 chambres, plus chambres de bain;
180, LA COLOMBIERE, 3ème étage, 6 chambres, plus chambre de bain;
56, 2ème RUE, 3 logements de 4 chambres, plus chambres de bain;
11, 2ème RUE, 2ème étage, 5 chambres.
ST-PASCAL BAYLON
59, RUE CHAMPFLEURI, maison de 8 chambres, plus chambre de bain;
364, DE LA RONDE, logement de 6 chambres, plus chambre de bain;
198, RUE VITRE, logement de 5 chambres.
ST-MALO
193, AVE DES OBLATS, logement de 12 chambres, plus chambre de bain, chauffé;
47, RUE MONTMAGNY, logement de 4 chambres;
49, RUE MONTMAGNY, logement de 5 chambres;
181, RUE LAFAYETTE, 3 logements de 4 chambres.
ST-JOSEPH
241, RUE NAPOLEON, logement de 3 chambres;
241, RUE NAPOLEON, salle ou boutique;
316-316½-318, RUE MORIN, 3 logements de 3-4-5 chambres.
STADACONA
105-107 RUE DEMEULES, logements de 5 chambres plus chambres de bain;
33 DE LA MARTINIERE, logement de 5 chambres plus chambre de bain.
BASSE-VILLE
10, ESCALIER CHAMPLAIN, 3 logements de 5 chambres plus chambre de bain.
LEVIS
14, RUE DEZIEL, logement de 4 chambres, plus chambre de bain.
Ces logements sont en très bonne condition.

**MAGASINS**

ST-MALO
191, AVE DES OBLATS, magasin chauffé.
BASSE-VILLE
12, ESCALIER CHAMPLAIN;
28-30-34, MARCHE CHAMPLAIN;
29, SOUS-LE-FORT;
35, RUE ST-PIERRE.

S'ADRESSER A LA SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC
81, RUE ST-PIERRE — Tél.: 2-1362
1-4-6mars-73R

**Du comptant pour votre char usagé si vous utilisez les petites annonces classées du "SOLEIL"**

### Emile Brousseau

255 ST-JEAN Tél.: 2-5768
VERITABLE OCCASION.—Coins du Pont et St-François, poste de commerce établi depuis plusieurs années, en plus logement de 10 chambres donnant revenu de $1,200 par année. Prix de vente $6,000.00, évaluation municipale de $12,500.00. Cause de vente: règlement de succession. 26févr-6fs-114R

### Rosaire Drolet

EXPERT DANS L'ACHAT, la vente et location, l'échange de poste d'épicerie licenciés, boulangeries, maison de pension, restaurant, étal de boucher, station de gasoline avec ou sans loyer. Confiez-moi vos transactions. Rosaire Drolet, 194 Des Erables, téléphone: 3-4217. 26févr-26fs-114R

### THE ROYAL TRUST Company

58, RUE ST-PAUL TEL.: 2-4031

**LOGEMENTS A LOUER**

2, DES REMPARTS.—Apt. 4-5 chambres, plus bain, frigidaire, chauffé.
2, DES REMPARTS.—Apt. 6-5 chambres plus bain, frigidaire, chauffé.
RUE D'ARTIGNY, No. 41. — 9 chambres, plus chambre de bain, non chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469A. — 3 chambres, chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A. — 3 chambres, chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A. — 2 chambres, chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A. — 4 chambres, chambre de bain, chauffé.
237 ST-JEAN. — 7 chambres, chambre de bain, non chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A. — 7 chambres, chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 265.—10 chambres, chambre de bain, chauffé, (pouvant servir de bureau et logement privé).
Ave. STE-GENEVIEVE, No. 3.—16 chambres, 2 chambres de bain, non chauffé.
Ave. STE-GENEVIEVE, No. 5.—16 chambres, 2 chambres de bain, non chauffé.
RUE DES PRAIRIES.—No 144, 4 chambres, non chauffé.
RUE DU PONT, No. 25.—4 chambres, non chauffé.
RUE DE LA REINE, No. 93.—5 chambres, non chauffé.
RUE LALIBERTE, No. 142. — 4 chambres, non chauffé.
52½, DE LA RONDE. — 4 chambres et chambre bain.
52, DE LA RONDE. — 4 chambres et chambre bain.
56 STE-JULIE, 6 chambres, plus chambre non chauffé.
6 RUE DE BREBOEUF, 10 chambres non chauffé, chambre bain.
BEAUPORT.—Ave. Royale, 320, 5 chambres, non chauffé et chambre bain.
BEAUPORT.—Ave. Royale, 322, 5 chambres, non chauffé et chambre bain.
GIFFARD, QUE.—2 logements, 4 chambres, non chauffés.
GIFFARD, QUE.—Maison 8 chambres et chambre bain, non chauffée.

**DIVERS**

RUE ST-PAUL, No. 253.—Grand magasin, chauffé.
RUE ST-PIERRE, No. 101.—Bureau sur le deuxième plancher, chauffé.
RUE ST-PIERRE, No 103.—Tout le premier plancher, chauffé (pouvant servir de magasin et bureaux).
RUE ST-JEAN, No. 236.—Local pouvant servir de magasin ou restaurant non chauffé.
RUE RAMSAY, No. 11 1-2.—Grand garage, plancher en béton, non chauffé.
RUE RICHARDSON, No. 84.—Entrepôt non chauffé.
RUE DE LA REINE, No. 137—(Entrepôt non chauffé).

THE ROYAL TRUST Co.
58 rue St-Paul, — Tél.: 2-4031
27févr-6fs-73R

## NAISSANCE

**MARQUIS** — M. J.-Pierre Marquis et Mme Marquis, née Laurentine Blouin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 23 février 1935 et baptisé le 24 février, sous les prénoms de Joseph-Arthur-Jean-Guy.
Parrain, et marraine, M. et Mme Arthur Pelletier, grand-oncle et grand'tante de l'enfant. Porteuse, Mme Adélard Bergeron, cousine. -b

## DECES

**Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation**

**BEAUDOIN** — Décédée à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 28 février 1935, à l'âge de 34 ans 11 mois, est décédé Marie-Reine Piché, épouse de Lorenzo Beaudoin.
Les funérailles auront lieu lundi, le 4 mars, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 17 rue Ste-Thérèse, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 1ermars-2fs-b

**BOIVIN** — A Notre-Dame du Chemin, le 1er mars 1935, à l'âge de 78 ans 3 mois, est décédée dame Emma Boily, épouse de feu J.-B. Boivin.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 hres.
Départ de la maison mortuaire, No 4 rue Dolbeau, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.
Elle était du Tiers-Ordre et des Dames de Ste-Anne. 1ermars-2fs-b

**BOUCHER** — A Québec, le 27 février 1935, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Achille Boucher, employé au Séminaire de Québec, époux de feu Aurélie Lessard.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 299 1-2 rue de la Reine, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Tite des Caps. 28févr-2fs-b

**CAREAU** — A l'Hôpital St-Sacrement, le 26 février 1935, à l'âge de 56 ans, est décédée Dame Emma Rousseau, épouse de feu Edmond Careau.
Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, M. Almanzor Blais, No 148 rue St-Léon, à 7 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 27févr-3fs

**DROLET** — A Ste-Catherine, le 28 février 1935, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Zoël Drolet (organiste), époux de feu Zélia Cantin.
Les funérailles auront lieu lundi, le 4 mars, à 10 heures. 1ermars-2fs-b

**LAPLANTE** — Dans la paroisse du Sacré-Coeur, le 28 février 1935, à l'âge de 48 ans et 11 mois, est décédée dame Odiana Lemelin, épouse de feu Clovis (Pit) Laplante.
Les funérailles auront lieu lundi, à 8 hres.
Départ de la maison mortuaire, 32 1-2, rue St-Mathias, à 7 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles. 1ermars-2fs-b

**PLOURDE** — A l'Hôtel-Dieu, le 27 février 1935, à l'âge de 55 ans, est décédée Dame Elzéar Plourde, née Philomène Lavoie de St-Grégoire.
Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière de la paroisse. 28févr-2fs-b

## REMERCIEMENTS

**GERMAIN** — M. Jos. Germain et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de sa fille Simonne, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

**KEABLE** — M. et Mme Joseph Keable remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur petite Denise, soit par visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

**Pour DOULEUR RHUMATISMALE!**

● RHUMATISME ● LUMBAGO
● SCIATIQUE ● MAL DE DOS

Essayez une boîte de Rumacaps. Le premier jour de traitement vous soulagera remarquablement de la douleur.

**Attaquez la cause**—Le soulagement permanent ne saurait venir que de la disparition de l'acide urique et des autres impuretés du sang. Les Rumacaps soulagent la douleur en en faisant définitivement disparaître la cause. Elles vous donneront aussi vigueur et santé nouvelles grâce à leur action nettoyante et germicide. Commencez votre traitement dès aujourd'hui.

*EMPLOYEZ LES* BOITE DE 50 CAPSULES — $1.00

**RUMACAPS** CAPSULES RHUMATISMALES

**W.-P. LaRoche** PHARMACIEN 270 ST-JEAN


La séance s'ajourne à 11 heures. L'on étudiera vendredi les questions d'arrangements entre les cultivateurs et les créanciers. On prendra ensuite le vote des crédits des ministères des mines et de la santé publique.

## DES REFUGIES

Metz, France, 1er. — Les derniers réfugiés fuyant le régime hitlérien dans la Sarre sont arrivés en France hier sans attendre l'heure où les nazis commenceraient à faire la police de la frontière. On estime que 500 personnes ont passé la frontière à Forbach et Sarreguemines, portant à un total approximatif de 8,000 le nombre des réfugiés depuis le plébiscite de janvier dernier.

## UNE HEMORRAGIE

M. Léo Chartré, âgé d'environ 60 ans, domicilié au numéro 13 de la rue Couillard, a été transporté d'urgence à l'hôpital St-Luc ce matin, à la suite d'une hémorragie. M. Chartré, qui est gardien au Palais de Justice, était à son travail lorsqu'il s'affaissa subitement. Les personnes présentes s'empressèrent auprès de lui et demandèrent l'ambulance Lépine qui conduisit le malade à l'hôpital de la rue Ste-Anne. Les médecins ne s'étaient pas encore prononcés sur son état ce midi.

## PETIT FEU

Les hommes de la brigade du feu ont été appelés vers dix heures et demie ce matin, pour combattre un commencement d'incendie dans l'édifice du 5, 10, 15, situé en face du presbytère de Saint-Roch, sur la rue St-Joseph. Un tuyau surchauffé avait enflammé le planché et l'élément destructeur était sur le point de se communiquer aux murs. Les pompiers, aussitôt sur les lieux, contrôlèrent les flammes en quelques instants et limitèrent les dommages à peu de chose.

## JUGE MALADE

Washington, D.C., 1er (P.C.)—L'honorable juge Olivier Wendell Holmes, de la Cour Suprême des Etats-Unis, qui surnommé jadis "le grand libéral" souffre actuellement d'une pneumonie double qui menace sa vie à tel point qu'on dut avoir recours à l'oxygène pour essayer de le sauver. Trois réservoir de ce précieux gaz furent transportés hier à la résidence du malade mais le docteur A. Claytor qui le soigne est plutôt pessimiste sur les résultats de ce traitement, vu l'âge avancé de son patient. M. Holmes passa 29 ans sur le Banc de la Cour Suprême des Etats-Unis et il atteindra 94 ans le 8 mars prochain. Il connut le président Abraham Lincoln et fut blessé à trois reprises au cours de la guerre civile des Etats-Unis. Le juge Holmes dont les opinions dissidentes sur le Banc de la Cour Suprême furent souvent fameuses, cessa d'exercer ses hautes fonctions le 12 janvier 1932. Il est le fils de feuOliver Wendell Holmes, auteur de plusieurs ouvrages.

## ACQUITTEMENT DE Mme CYR. STEVENS

Montréal, 1er — Madame Philomène Cyr-Stevens, accusée de libelle criminel, et dont le procès s'est déroulée aux Assises, ici, a été acquittée par le tribunal. L'accusation avait été portée par Naz. Bouvier qui fait enquête sur la succession de Charles Leblanc, natif de Québec, mort à Philadelphie en 1816 et qui aurait laissé plusieurs millions. Bouvier prétendait que Mme Stevens s'était rendue coupable de libelle envers lui en écrivant des lettres à différentes personnes. Après avoir entendu la cause, le président du tribunal a honorablement acquitté madame Stevens.

## CES ARRESTATIONS

Berlin, 1.—Les milieux officiels allemands prétendent ne rien savoir aujourd'hui de l'arrestation de Fritz Kamm, leader Nazi parmi les étudiants de Prague, et de deux autres Allemands accusés d'espionnage par les Tchécoslovaques. Tous trois furent arrêtés hier soir par la police tchèque après une perquisition au siège de l'organisation des étudiants allemands de Prague.

## LE TAUX DE LA LIVRE

Londres, 1.—(Trad. de C.P.-Havas). —La livre ayant encore baissé hier par rapport aux devises-or du continent, la City s'intéresse beaucoup au change aujourd'hui. Le Financial News dit : "L'attitude de Londres fait croire sur le continent que le gouvernement britannique verrait d'un bon oeil, pour des raisons politiques, une nouvelle dépréciation de la livre."

## LADY YOUNG DISPARUE

Livingstone, Rhodésie septentrionale, 1.—(A. P.)—Lady Margaret Young, femme du major sir Hubert Young, gouverneur de ce pays, n'est pas revenu d'un vol d'avion au-dessus d'une contrée africaine où abondent les lions, les rhinocéros et autres bêtes sauvages. Un médecin du gouvernement l'accompagnait dans ce vol au-dessus de la brousse. Deux avions les ont cherchés en vain hier et continuent leurs recherches aujourd'hui.

## LES EXPOSITIONS

Ottawa, 1. (P. C.) — L'honorable M. Weir, ministre de l'Agriculture, a déclaré hier que le gouvernement allait augmenter les octrois aux diverses expositions canadiennes. Les exposition de la classe A pourront avoir jusqu'à $5,000 et celles de la classe B jusqu'à $2,500, dans la province de Québec, et $3,000 ailleurs.

## UN OFFICE DES GRAINS

Edmonton, 1. — Mettant fin hier soir à un débat qui, à certains moments, menaça de devenir orageux, la Chambre albertaine a voté à l'unanimité hier soir une résolution approuvant la création, annoncée pour bientôt à Ottawa, d'un office des grains.

## LA FAMINE

Wuhu, Chine, 1er. — Trois millions d'habitants de la province méridionale d'Ahwei, dispersés sur un territoire de 6,000 milles carrés, sont actuellement en proie à la pire famine qu'on ait vue depuis un certain temps dans cette partie de la Chine. Les missionnaires apprennent que la mortalité causée par cette famine est épouvantable.

## SAUVES PAR UN CHIEN

Montréal, 1er. (D. N. C.) — Après avoir, par ses aboiements, éveillé ses maitres qui purent prendre la fuite et éviter la mort au cours d'un incendie qui détruisit leur demeure à Valois, durant la nuit, hier, un chien a été asphyxié à mort pendant que le feu ravageait la maison. Au cours de la nuit, la famille de Mme Elzéar Bélanger de Valois, et ses deux fils, âgés de 17 et 12 ans, dormaient au second étage de leur demeure, quand la fournaise, située dans la cave, fit explosion. Le chien, voyant le feu se propager, se mit à aboyer de toutes ses forces, éveillant les dormeurs qui tentèrent de descendre au premier pour fuir. Cela leur fut impossible et ils durent sauter sur le toit du garage et de là dans la neige. Pendant ce temps l'incendie détruisait toute la maison et le chien, qui les avait sauvés ne pouvant sortir de la cave où il était enfermé, était asphyxié par la fumée.

## SAISIE ILLEGALE

Montréal, 1er. (P. C.) — A l'enquête préliminaire de Blair, des frères Bronfman, Samuel, Abraham, Harry et Allan, de Dave Costley, de Barney Aaron, tous de Montréal, de madame Evelyn Carline, d'Halifax, de William Yule, aussi d'Halifax, l'avocat des accusés, M. Philippe Brais, C. R., a protesté contre l'admission de certains documents comme preuve dans la cause du gouvernement canadien contre ces huit personnages inculpés de fraude. Un montant de plus de cinq millions est en jeu. M. Brais prétend que les dits documents furent obtenus illégalement par les officiers de la gendarmerie royale. M. James Crankshaw, C.R., avocat de la Couronne, déclara : "Nous n'admettons pas que ces documents aient été pris par violence, mais même dans ce cas, la production de ces documents serait absolument légale".

## R. Bilodeau obtient le droit d'aller en appel

(Suite de la page 3)

de l'immeuble, mais elle n'en a acquis la propriété que vers le 14 janvier. Après avoir exécuté son contrat, l'entrepreneur enregistra une déclaration pour assurer son privilège au montant de $946.90. Mme Demers n'ayant pas fait les paiements convenus, le défendeur, M. Dorvigny-H. Deschênes, reprit sa propriété en vertu d'une clause de remeré inscrite au contrat. Vachon a été payé en partie par Mme Demers, mais il reste dû $400 et l'action initiale a été prise pour faire déclarer l'immeuble en question affecté à son privilège et "pour que cet immeuble soit vendu pour que le demandeur soit payé de son dû sur le prix de vente." Deschênes avait contesté l'action et plaidé que sont droit de réméré était devenu caduc, et que lui seul était propriétaire de l'immeuble sans aucun droit de la part du demandeur. La Cour Supérieure avait maintenu cette prétention, contre laquelle Vachon avait logé un appel. La Cour d'Appel à l'unanimité, s'est rangée à l'avis du défendeur que le droit de Mme Demers n'était que conditionnel et précaire à l'immeuble. Le privilège du demandeur se trouvait éteint en vertu des articles 2081 et 1547 du Code civil, et Vachon ne peut avoir recours que contre Mme Demers et nul autre. L'affaire eût peut-être tourné à l'avantage de Vachon, disent les notes des juges, s'il avait fait enregistrer son privilège au moment du contrat en en donnant avis à tous les intéressés. Le jugement de la Cour Supérieure a en conséquence été confirmé avec dépens. La conclusion à tirer de cette affaire, c'est qu'un entrepreneur doit examiner soigneusement les titres de ceux qui lui octroyent des contrats, à moins de prendre des risques.

Jugements ont été rendus ce matin en Cour d'Appel dans les causes suivantes:

Boulanger vs Caisse Populaire de St-Sylvère, rejeté; Vachon vs Deschênes, rejeté; Couture vs Dechênes, rejeté; La Sauvegarde vs Lamontagne, rejeté; Stanley Siscoe Mines vs Davies, maintenu; Banque de Montréal vs Perkins, maintenu, les juges St-Jacques et Barclay, dissidents.

## FEU Mlle LOUIS. DUMAS

St-Anselme, (D.N.C.).—Samedi soir, le 16 février, s'éteignait pieusement dans le Seigneur et entourée des membres de sa famille, Mlle Louisette Dumas, âgée de 17 ans et 9 mois.

Son service fut chanté mardi le 19, dans l'église paroissiale où un grand nombre de parents et d'amis s'étaient rendus.

Louisette laisse pour la pleurer, son père et sa mère, M. et Mme Onésime Dumas, deux frères: Onésime et L.-Philippe; cinq sœurs: Cécile (Mme Jos. Allen), Mlles Bernadette, Emilienne, Jeanne et Thérèse.

Nos sincères sympathies à la famille.


## Bien des femmes et des jeunes filles souffrent d'anémie

MILBURN'S HEALTH AND NERVE PILLS

L'anémie est causée par le fait que le sang devient clair et aqueux, et qu'il manque de corpuscules rouges.

Ce qu'il faut par-dessus tout à la personne anémique c'est une préparation riche en fer si indispensable pour enrichir le sang et régénérer les corpuscules rouges dans le courant du sang.

Les Pilules S & N de Milburn contiennent le fer nécessaire aux fins d'agir à titre de restaurant du sang. Elles redonnent la couleur aux lèvres et aux joues pâles, exsangues, et augmentent la vitalité et l'énergie si essentielles à la bonne santé.


## UN OISEAU RARE

M. le professeur Joseph Dumais en se rendant à son bureau, ce matin, a fait une "trouvaille", qui vaut bien celle de M. Omer Marois qui capturait, mercredi, un papillon bien vivant dont le "Soleil" a publié un croquis. M. Dumais passait sur la rue d'Artigny lorsqu'il aperçut un oiseau au bec allongé, à peu près de la taille du merle, qui gisait, à demi-gelé, sur le bord de la chaussée. Notre concitoyen, un ami sincère des bêtes, recueillit le malheureux et s'en fut l'exiber à M. O. Caron, du service provincial d'Entomologie. M. Caron est d'avis qu'il s'agit d'une "menette" bronzée, genre d'oiseaux qui nous visitent rarement, même pendant la belle saison. M. Dumais projetait de donner les meilleurs soins à son protégé lorsque celui-ci, ayant trop souffert du froid, trépassa... au grand regret de son bienfaiteur.

Ces faits extraordinaires fourniront sans doute à bien des gens l'occasion de faire les commentaires les plus intéressants..

## M. A. LAVERGNE

Ottawa, 1. (P. C.) — M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre des Communes, va beaucoup mieux et on annonçait hier à l'hôpital qu'il pourra reprendre ses fonctions à la Chambre prochainement. M. Lavergne souffrait d'une pneumonie contractée au cours de son voyage de Québec à Ottawa.

## L'OUVROIR DES SS. DE LA CHARITE

Les Dames de l'Ouvroir des Soeurs de la Charité sont priées de prendre note que pour des raisons majeures il n'y aura pas d'assemblée le premier mercredi du mois de mars.


**Toujours *FRAIS***
**Toujours *DELICIEUX***

Nous avons tout le temps en magasin une grande variété de ces morceaux friands qui tentent le goût — frais sortant du four et délicieusement appétissants.

PAIN *et* ROLES
BISCUITS
GATEAUX
PATISSERIES

Pour vos parties de bridge ou toute autre occasion où il est indispensable d'avoir des sandwiches, servez-vous à cet effet du pain Hethrington et vous ne manquerez pas de faire grand plaisir à vos hôtes.

*Livraison dans toutes les parties de la ville et du district le matin et l'après-midi.*

Le pain est le soutien de la vie — la source de force et d'énergie. Servez le meilleur sur votre table — le pain qui est boulangé et cuit avec tout le soin possible et qui est d'une pureté absolue.

**T. HETHRINGTON LTEE**
"BOULANGERIE MODELE"
358-364 rue ST-JEAN. — Tél. : 2-2081


## *Pianos à vendre*

BON PIANO à vendre, en parfait ordre. S'adresser à 18 Côte des Zouaves ou 157 rue Napoléon, entre 9 h. a.m. et 6 h. p.m. 1févr-26fs-93T

## *Propriétés à vendre*

MAGNIFIQUE propriété, comprenant 4 logements privés, poste commerce, garage chauffé 45 x 38, partie commerciale, coin des Oblats et St-Luc, très bon ordre. S'adresser L.-P. Plamondon, 191 Bayard, tél.: 3-3150. lun-merc-sam-18mars-97T

OCCASIONS EN PROPRIETES dans Belvédère, St-Jean Baptiste, St-Sauveur, St-Roch, Limoilou. Conditions faciles. Poste de commerce à vendre, maison seule, $1,500. De la Bruyère Fortier, N P., 37 de la Couronne, tél. 3-0755. Rés 200 des Erables, tél 3-2580 sam-lun-jeu-11mars-26fs-97F

GRANDE PROPRIETE à vendre ou à louer du côté nord du chemin de la Petite Rivière, environ un quart de mille de la limite de la ville. S'adresser à Mme Robert Wright, 170 avenue des Erables. 20févr-12fs-97R

## *Servantes demandées*

SERVANTE d'expérience demandée, sachant faire la cuisine. Ecrire Casier 902, "Le Soleil". 26févr-3fs-104B

BONNE D'EXPERIENCE demandée, sachant faire la cuisine, références exigées. S'adresser 172 la Canardière, tél.: 4-4601. 27févr-3fs-104B

BONNE D'ENFANT demandée avec expérience. Référence de la Haute-Ville. S'adresser personnellement 4 Avenue des Bernières. 26févr-3fs-104B

BONNE SERVANTE générale demandée. S'adresser tél.: 2-8432. 26févr-6fs-104B

SERVANTE demandée, pour ouvrage général. S'adresser à 54 rue Ste-Julie. 1mars-2fs-104B

SERVANTE DEMANDEE pour maison de chambre. Aussi fiat de 2 pièces à louer. S'adresser 547 St-Jean. 104B

## *Terres à vendre*

FERME A VENDRE, 46 acres de terre. Cottage de 9 pièces et dépendances, situé Petit Village, Charlesbourg. S'adresser A.-M. Jack, 37 rue St-Michel, Québec. 26-28févr-2mrs-108R

DEUX TERRES à vendre, ensemble ou séparément, maison, grange, garage 10 1-4 milles de Québec, 1 1-4 mille de l'église et chars. John-T. Laroche, 6 rue Artillerie, tél.: 2-6016. 20févr-26fs-108B

## *Annonces non classifiées*

ROMANS à vendre 10c, 15c et plus. Nous avons un assortiment considérable de livres que nous échangeons à 5c et 10c. Nous sommes acheteurs de livres usagés. J.-A. Breton, 32 d'Abraham, tél.: 2-6393. 5févr-26fs-115R

### Restaurant Peking Oriental

99, RUE ST-JEAN. L'endroit idéal pour vos repas. Prix spéciaux pour les mois d'hiver. Déjeuner club à partir de 20c. Repas réguliers 40c. Table d'hôte 75c. Service spécial de thé après-midi. Service à la carte de luxe. Bières et vins. ven-lun-mer-1mai-115A

## Jean-Louis Gagnon aux assises criminelles

(Suite de la page 3)

ajouter.

"Quand Asselin soulevait toute la jeunesse du Canada français avec l'éloquence brûlante de sa plume, il alla loin dans le champ de l'ironie et de la véhémence, mais il respecta les individus dans leur vie privée".

Tout en attribuant l'article à la glorieuse insouciance de l'accusé bien plus qu'à sa malice, le juge Lactare Roy décrète finalement qu'il y a matière à procès aux Assises.

## Nouvelles accusations portées contre l'Hydro-Electrique

(Suite de la 1ère page)

R. Graustein, président de la Gatineau Company, avait été prévenu que si ce point restait sur la ligne de démarcation, le contrat ne saurait être mis en force.

Toronto, 1er. — (Traduit de la C. P.) — Quand M. Roebuck aura terminé sa tournée oratoire de trois jours dans le monde hydroélectrique d'Ontario ce sera au tour de M. Hepburn, premier ministre, d'exposer clairement la politique qu'il entend suivre dans ce domaine. Il a déclaré hier soir :

Quand M. Roebuck aura fait toutes ses déclarations, présenté sous son vrai jour la terrible situation, je dirai à la Chambre quelle sera notre politique. Qu'un seul membre de l'Opposition vote alors contre elle, s'il l'ose !"

Le premier ministre dit que le cabinet n'a pas encore décidé comment il en agirait. Il a toutefois déclaré que la question des contrats québécois se poserait carrément devant la Chambre, ajoutant : "On ne peut continuer comme ça. On va voir le fond de cette affaire. Je vais écouter le débat avec une oreille de juge et, quand il sera terminé, le gouvernement arrêtera sans tarder les mesures qu'il jugera les meilleures".

## Prajadhipok renonce à la couronne de Siam

(Suite de la 1ère page)

ponsabilité d'une décison.

"Sa Majesté, dit Smaksman, a le sentiment qu'elle manquerait à la courtoisie internationale en faisant durant son séjour en Angleterre, une déclaration offrant le caractère de la propagande."

Le secrétaire n'en a pas moins donné à entendre que Prajadhipok caressait l'espoir que son peuple le rappellerait un jour sur le trône.

## Un débat sur les travaux publics à Ottawa

(Suite de la 1ère page)

d'une somme de $25,000 à Sainte-Anne-de-Beaupré. Il demande si l'édifice mentionné dans les estimés a été demandé par la population du village ou par la municipalité. Le ministre déclare qu'une pétition a été présentée venant de cet endroit, dès 1914. Une autre en 1926 et plusieurs autres depuis.

M. Casgrain demande comment le site a été choisi et il veut savoir si les travaux ont été commencés. Le ministre déclare que le terrain n'a été ni acheté ni choisi. M. Stewart termine son procès en disant que rien n'a encore été fait et qu'aucune scumission n'a été demandée.

M. Joseph Jean, député libéral de Maisonneuve, est surpris que les crédits de cette année ne contiennent rien au sujet du bureau de poste de Maisonneuve, parce qu'il y a plusieurs années déjà, le gouvernement avait conclue une entente pour que l'ancien hôtel de ville de cette municipalité, maintenant annexée, puisse servir de bureau de poste.

Le ministre des travaux publics dit que cet édifice est maintenant occupé par l'institut du radium. Dernièrement, le département des travaux publics était prêt à l'utiliser pour les fins prévues, mais la municipalité de Montréal et le gouvernement de la province de Québec ont décidé d'y maintenir l'institut du radium tant que l'Université de Montréal ne serait pas terminée. Dès que cette institution ouvrira ses portes, le radium y sera transporté et les patients s'y rendront pour leurs traitements.

La province d'Ontario reçoit $599,200 pour ses édifices publics. Cette somme comprend $125,000 de travaux pour la ville d'Ottawa. On vote aussi tous les articles relatifs aux travaux publics dans les autres provinces.

L'hon. J.-C. Elliott, ex-ministre des travaux publics, proteste contre les sommes votées pour les édifices publics de l'Ontario que l'on désire affecter aux fins militaires. Cette année une somme de $256,200 est consacrée à cette fin. Parmi les édifices qui doivent être construits en vertu de la somme de $40 millions mise à la disposition des provinces pour les travaux de chômage, il y avait $2,530,000 pour les édifices militaires. D'après lui, cette politique est peu sage. On a tort également de tranférer aux autres ministères les travaux faits avec l'autorisation du ministère des travaux publics

La Chambre a adopté la somme de $1,744,500 pour les entreprises essentielles dans les ports et les rivières de la province de Québec. Cette liste de travaux qui a déjà été publiée renferme des octrois dans plusieurs comtés de la province de Québec qui longent l'Atlantique ou le fleuve St-Laurent.

M. Jean-François Pouliot, libéral de Kamouraska ne trouve pas aussi belle qu'on le prétend cette partie des vieux édifices parlementaires, les seuls qui aient échappé à la conflagration de 1916, et que l'on appelle la bibliothèque du Parlement. M. Pouliot dit qu'il est temps de construire une bibliothèque pour le parlement, et si l'édifice parait bien de l'extérieur, on ne saurait en dire autant de l'intérieur. Il n'y a plus de place pour les livres, les planchers, endommagés par l'incendie, font du bruit. On devrait recouvrir les planchers de linoleum, pour prévenir le bruit et permettre aux députés de poursuivre leurs études sans être dérangés.

M. Stewart croit que l'édifice est merveilleux d'apparence et il est d'avis que des prélarts sur le plancher, causeraient un grand tort à l'apparence générale de l'édifice. Le ministre des travaux publics annonce cependant qu'il partage les sentiments de M. Pouliot sur la nécessité de changer aussitôt que possible les quartiers-généraux de la cour suprême au Canada.

Le député G.-J. Coote, progressiste de MacLeod, veut avoir un nouvel édifice pour le bureau fédéral de la statistique qui est logée dans un ancien moulin à scie.


**98 Femmes sur 100 disent en avoir bénéficié.**

**Bien portante . . . Toujours heureuse**

**PALE ET FAIBLE, avant d'avoir pris le Composé de Lydia E. Pinkham.**

**"J'étais pâle et faible," dit Mme Louis Fortin, 361 Blvd du Hâvre, Valleyfield, P.Q. "Je pouvais à peine faire mon ouvrage, avant de commencer à prendre votre remède. J'en suis à ma quatrième bouteille. Je me sens très bien portante et toujours heureuse, grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham."**

**Prenez ce remède pour vos douleurs périodiques, avant et après la naissance de l'enfant, à l'âge critique, et chaque fois que vous êtes nerveuse et épuisée.**

**Le COMPOSE VEGETAL de LYDIA E. PINKHAM**
*Employé depuis 60 ans, par les Femmes*



**C. ROBITAILLE**

*a le plaisir de vous annoncer*

**qu'il vient de recevoir**

# 4 chars de MEUBLES NOUVEAUX

C'est jour de grande activité, aujourd'hui, à notre Département des Meubles... Nous venons en effet de recevoir QUATRE CHARS de meubles nouveaux—et il nous faut faire de la place sur notre plancher.

*Tous ces meubles représentent ce qu'il y a de plus nouveau ... de plus élégant ... et, en même temps, de plus solide. Tous proviennent de grands manufacturiers du pays et sont faits pour rencontrer les besoins et les goûts de la population.* Venez donc les voir, en passant et vous renseigner sur la *dernière mode* dans les meubles.

**CHESTERFIELDS**
parmi les populaires marques
"SNYDER"
"KROEHLER"
"SUPER CRAFT"
"BARRYMORE"
"SIMMONS"
Prix depuis $49.00

Ameublement de
**SALLE A MANGER**
fabrication
"McLAGAN"
"PEPPLER"
"SPEISZ"
"VICTORIAVILLE"
Prix depuis $59.00

**FUTURS MARIES**

C'est le temps plus que jamais de vous meubler A BON MARCHE et avec des meubles modernes.

*Retenez-les tout de suite;*

nous vous les livrerons plus tard.

**CHAMBRES A COUCHER**
"McLAGAN"
"PEPPLER"
"MIDDLESEX"
"VICTORIAVILLE"
Prix depuis $39.00

Pianos Radios Laveuses — **C. ROBITAILLE** ENR. — Meubles Poêles Réfrigérateurs

LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITE

# La discussion du bill de Montréal ajournée

**Après deux séances employées hier à l'étude du projet de loi de la Métropole, le Comité des Bills Privés s'ajourne à mardi — Les échevins de Montréal devront revenir.**

Une fois encore les échevins de Montréal durent retourner chez eux avant que leur bill désormais légendaire ne soit entièrement adopté. Cependant il y eut un pas de fait et quelques clauses ont reçu l'approbation du Comité des Bills Privés, hier midi et hier soir. Maintenant que l'entente s'est faite au sein du Conseil de ville, l'opposition vient de l'extérieur et c'est pour permettre aux échevins de Montréal d'en venir à une entente avec les représentants des villes d'Outremont et de Wesmount que plusieurs clauses furent suspendues hier soir.

Au moment où le Comité des Bills Privés, sous la présidence de M. Jos. Cohen, député de Montréal-St-Laurent, s'ajournait à mardi prochain alors que sera poursuivie l'étude du bill de Montréal, l'honorable M. Taschereau exprima le désir de voir les représentants de la métropole se mettre d'accord avec ceux des deux municipalités voisines afin que la semaine le Comité n'ait plus à s'ajourner, mais puisse terminer l'étude du projet de taxation actuellement soumis.

Au début de la séance hier soir, M. Laurendeau, avocat de Montréal, présenta un amendement concernant une clause adoptée le matin même. On sait par le compte-rendu que nous avons donné de la séance de la matinée que les propriétaires d'étaux de boucher à chaîne seront tenus de payer une taxe spéciale sur une échelle s'étendant à partir de cinquante dollars pour le premier étal jusqu'à trois cents dollars pour chaque étal en sus de dix. Au nombre de ces magasins à chaine il en est qui sont à la fois un étal de boucher et une épicerie. Pour ceux-là le propriétaire ne devra payer qu'une taxe bien qu'une autre clause prévoie le même tarif pour les épiceries à chaine.

A l'exception de cet amendement qui fut adoptée, la seule clause étudiée hier soir fut celle qui permettrait à la ville de Montréal d'imposer aux contribuables de Westmount et d'Outremont la même taxe d'eau que celle qu'elle impose à ses propres citoyens. Actuellement les contribuables de Montréal paient 6% de taxe d'eau, tandis que ceux le Westmount et d'Outremont qui sont pourtant desservis par le même aqueduc ne paient que 4% environ. Les échevins de Montréal voudraient, dans le but d'obten'r un revenu supplémentaire de $1.100.000, pouvoir charger 7½% de taxe d'eau, uniformément aux citoyens de Montréal comme à ceux des deux municipalités voisines.

Cette clause provoqua une âpre discussion. Au nom de Westmount et d'Outremont, M. Aimé Geoffrion, C. R., exposa que si Westmount et Outremont ne paient que 4%, c'est qu'ils sont protégés par un contrat à perpé-

(Suite à la page 8, 1ère col.)

## IL RECLAME $301.61

En Cour Supérieure, devant l'honorable juge Wilfrid Laliberté, M. Léonidas Gagnon, cultivateur, de St-Pierre de l'Ile d'Orléans, réclame $301.61 de la Corporation de Prêts de Québec. Il allègue que, vers le 2 décembre 1927, il a acheté de la défenderesse trois débentures de $100 émises par la Compagnie des Théâtres Victoria-Cartier Limitée, échéant le 1er mai 1941. Le tout lui a coûté $301.61. D'après le demandeur, il fut convenu que s'il avait besoin d'argent avant l'échéance, la défenderesse lui rachèterait ses débentures en payant le capital et les intérêts à 3 pour cent pour les derniers six mois de possession. Le demandeur veut actuellement être remboursé et prétend qu'il a fait à cette fin pluseurs demandes verbales et écrites à M. François Letarte, président de la compagnie. Tous les allégués sont niés par la défenderesse, qui ajoute qu'elle n'a jamais contracté avec le demandeur, et qu'aucun lien de droit ou de fait ne les unit.

Le demandeur est représenté par Me Jean Blais, et la défenderesse par Me Pierre Letarte.

## A JACQUES-CARTIER

La répétition hebdomadaire de la chorale paroissiale, aura lieu ce soir, à l'heure et à l'endroit habituels.

## COMITE PERMANENT

Dans le but de former à Québec un comité permanent de l'Association Ambulancière Saint-Jean, eut lieu ce midi au Château-Frontenac, sous la présidence de M. le docteur Wilfrid Leblond, président provisoire, une réunion du comité temporaire de cette association. M. le lt-colonel Arthur Gaboury, président de la Ligue de Sécurité et de l'Association Ambulancière Saint-Jean a confirmé l'élection de ce comité permanent.

# EXCELLENTS CONSEILS DE M. PERRAULT

**Le congrès des ingénieurs du ministère de la Voirie a pris fin hier, au Parlement — Le ministre de la Voirie et des Mines adresse la parole — Remerciements et félicitations.**

Les ingénieurs du ministère de la Voirie ont terminé, hier soir, leurs congrès commencé mardi. Dans l'après-midi, hier, ils ont reçu la visite de l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, qui les a chaleureusement félicités de leur excellent travail. Il les a aussi remerciés de leur assiduité aux séances, et il a eu quelques mots d'éloge pour les congressistes qui ont présenté des travaux aux séances.

Environ 80 ingénieurs ont participé au congrès, sous la présidence du lieutenant-colonel J.-L. Boulanger, qui a assisté à toutes les séances, de même que M. Arthur Bergeron, chef des services du ministère et M. Alphonse Paradis, ingénieur en chef.

L'honorable J.-E. Perrault a rappelé à ses subordonnés la lourde tâche qu'ils doivent remplir. C'est à plusieurs points de vue que la Voirie joue un grand rôle dans notre province, et il incombe aux ingénieurs plus qu'à qui que ce soit de contribuer au progrès du réseau routier, et à l'entretien de toutes les routes. Ils sont tous solidaires les uns des autres, et la collectivité souffre si l'un d'eux néglige de faire son devoir. De même, tous bénéficient du bon travail de chacun.

L'honorable M. Perrault recommanda à ses collaborateurs d'avoir le sens des responsabilités, et de toujours fournir leurs meilleurs efforts. Vivement applaudi, le ministre de la Voirie fut, après son départ, l'objet d'une résolution de félicitations et de remerciements.

## LES NOTAIRES

Les membres du Conseil de la Chambre des Notaires de la province de Québec se sont réunis hier matin au Palais de Justice de Québec pour y étudier certaines questions de régie interne. Après cette réunion, les membres du conseil se sont rendus à Spencer Wood où ils ont été reçus à déjeuner par Son Excellence le lieutenant-gouverneur, l'honorable M. E.-L. Patenaude. Parmi les convives, on remarquait : MM. les notaires J.-A. Trudel, président ; Jos. Sirois, C.-F. Delâge, Edouard Biron, Yves Montreuil, syndic ; Victor Morin, Arthur Courtois, secrétaire-trésorier ; G.-A. Terrault, inspecteur, et Henri Turgeon, secrétaire-correspondant.

## JUGES DE PAIX

Deux nouveaux juges de paix, aux fins de recevoir seulement le serment, ont prêté serment hier devant le juge Arthur Fitzpatrick. Ce sont MM. Arthur Joncas, 6 rue de l'Eglise, St-Romuald, et M. Rodolphe Pouliot, 70 1-2 rue Fleurie, Québec.

## POUR INDECENCE

Un jeune homme de 17 ans a comparu hier devant le juge Arthur Fitzpatrick, sous l'accusation d'avoir incité un enfant de six ans à commettre des actes de grossière indécence. Il a plaidé non coupable et demandé un procès expéditif qui aura lieu le 7 mars.

*L'HONORABLE A. DAVID A L'ECOLE DES BEAUX-ARTS DE QUEBEC*

L'Ecole des Beaux-Arts de Québec avait l'honneur, hier de recevoir la visite de l'hon. A. DAVID, Secrétaire de la province, accompagné de plusieurs personnages de la vie politique et du service civil. Sur la vignette ci-dessus, on voit un groupe photographié par l'artiste du "Soleil" à cette occasion. On remarquera, au centre, l'hon. A. David, M. Charles Maillard, directeur de l'enseignement des beaux-arts dans la province, plusieurs députés et membres du service civil — Mentionnons M François-Xavier Lemieux, sous-ministre des Terres et Forêts, M. Alexandre Desmeules, sous-secrétaire de la province, son adjoint, M. Armand Viau, M. Lucien Dugas, député de Joliette, M. Lamoureux, député d'Iberville, M. W. Grant, député de Champlain, et plusieurs autres députés, hauts fonctionnaires ou professeurs à l'Ecole des Beaux-Arts.

# M. R. FISET REMPORTE LA VICTOIRE

**L'état social de la jeune fille n'est pas supérieur à celui de nos mères, d'après un verdict rendu hier par un auditoire féminin à Notre-Dame du Chemin.**

"L'état social de la jeune fille moderne n'est pas supérieur à celui de nos mères", tel est le verdict rendu, hier soir, à l'issue d'un intéressant débat, en la salle paroissiale de Notre-Dame du Chemin, par un auditoire en grande partie féminin. Deux jeunes orateurs, parlant sous les auspices du Cercle paroissial, ont prononcé des discours devant une foule de plus de 500 personnes attirées par l'intérêt de la question débattue. M. Roméo Langlois, E. E. G. M., s'est fait l'avocat de la jeune fille moderne dont il s'est appliqué avec beaucoup de talent à établir la suprématie. M. Roland Fiset, E. E. G. M., président du cercle Montcalm de l'A. C. J. C., par une thèse solidement échafaudée, a réussi à convaincre l'auditoire que nos mères valaient bien la jeune fille d'aujourd'hui quoiqu'elles ne bénéficiassent pas de certains avantages que procure la vie moderne. Le brillant plaidoyer de M. Fiset lui a conquis la faveur de son auditoire qui lui donna un vote de 386 contre 205.

A l'issue du débat, Mtre Wheeler Dupont a prononcé une spirituelle allocution. Mtre Dupont a loué les qualités respectives des orateurs et il les a félicités de leurs magnifiques travaux. M. le curé Horace Gagnon, qui présidait cette réunion, a clôturé la séance en rendant hommage à l'esprit d'initiative des membres du cercle paroissial des jeunes gens et en les félicitant de leur excellent travail. Des artistes distingués ont exécuté un programme musical vivement apprécié, au cours de la soirée. M. Fortunat Legaré, ténor, et Mlle Muriel Hall, contralto, avaient en effet gracieusement consenti à prêter leur concours et ils ont servi à l'assistance nombreuse un vrai régal artistique. Tous deux ont été réclamés à reprises par l'auditoire et ont répondu avec une bienveillance charmante à plusieurs rappels. Mlle Magnan était au piano d'accompagnement.

Au premier rang de l'assistance, on remarquait M. le curé Horace Gagnon, MM. les abbés P.-L. Dion, aumônier du cercle paroissial de l'A. C. J. C., Stanislas Cantin et Jules Rancourt, vicaires, Charles East, aumônier au Couvent de Mérici, et Stanislas Paradis, vicaire aux Sts-Martys.

(Suite à la page 8, 3e col.)

## AU CONSEIL LEGISLATIF

Au Conseil Législatif, hier, l'honorable Georges Simard a demandé, par motion, que soit déposée toute la correspondance échangée entre le gouvernement et les municipalités de l'île de Montréal au sujet d'un "Greater Montreal". M. Simard veut le rétablissement de la qualification foncière et il est en faveur du système d'arrondissements. Il croit que si les propriétaires seuls choisissent leurs administrateurs, il sera peut-être possible d'avoir une meilleure administration, et les locataires et chômeurs en tireront profit autant que les propriétaires. M. Simard trouve le système municipal de l'île de Montréal désuet, il lui semble qu'on devrait avoir le courage de le changer. Toutefois, il ne préconise aucun système en particulier; il se prononce sur le principe et laisse aux techniciens le soin de décider quel mode d'administration adopter. Puisque Outremont et Westmount sont bien administrées, pourquoi ne se joindraient-elles pas à Montréal pour aider la Métropole ? Autrement, Montréal devra faire payer ses dettes par ses voisins. L'honorable Médéric Martin a ajourné le débat.

## RETRAITE FERMEE

Lundi, 4 mars au jeudi 7 mars, retraite fermée à la Villa Manrèse pour Cultivateurs. Une autre retraite fermée pour hommes et jeunes gens de Lévis aura lieu du jeudi 7 mars au dimanche 10 mars.

Les exercices commenceront à 8 h. 30 le soir de l'ouverture pour se terminer le troisième jour suivant à 4 heures du soir.

Ceux qui désireraient prendre part à l'une ou l'autre de ces retraites sont priés d'en avertir sans retard le Rév. Père Directeur, 100 Chemin Ste-Foy, Québec, téléphone: 5052.

## UN GRAND RALLIEMENT

**Comme le "Soleil" l'a déjà annoncé, le premier ministre de la Province, l'honorable L.-A. Taschereau, sera présent au déjeuner-causerie que donnera le Club Lapointe, demain, à l'Hôtel Victoria, à 1 heure p. m., et où M. Oscar Boulanger, C. R., député fédéral de Bellechasse, prononcera une allocution politique sur des questions d'actualité et de première importance. On n'ignore pas que le député de Bellechasse possède à merveille l'art de la parole et qu'il sait mettre à contribution, quand l'occasion lui est offerte, sa longue expérience de politicien averti et de défenseur fidèle de nos droits. Il n'y a aucun doute sur le succès que va remporter cette causerie. C'est un ralliement digne de mention et qui fera sûrement époque dans l'histoire du populaire Club Lapointe. On sait que l'honorable Ernest Lapointe, C. P., ancien ministre de la Justice, à Ottawa, ainsi que les honorables J.-N. Francoeur et R.-F. Stockwell seront présents.**

**M. Oscar Drouin, C. R., M. P. P., député de Québec-Est, et M. Siméon Barma, président du Club Lapointe, seront les présidents conjoints de cette démonstration qui va réunir des personnages politiques importants, tant dans le domaine fédéral que dans le domaine provincial.**

**L'on peut se procurer des cartes aux endroits suivants : Hôtel Victoria, rue St-Jean, Edgar Langlois, rue St-Jean, Jos. Hunt, 266 rue St-Jean ; Tabagie Centrale, 45 rue de la Couronne, et J.-E. Giguère, 233, rue St-Joseph.**

# CAUSERIE DE M. A. POULIOT AU KIWANIS

**Le professeur de mathématiques à l'Université Laval déclare que le calcul des probabilités envahit tous les domaines de la pensée spéculative et de la science appliquée.**

M. Adrien Pouliot, professeur de mathématiques à l'Université Laval, a démontré hier midi aux membres du club Kiwanis que le calcul des probabilités, ce problème qui a tant fait songer des savants comme Pascal, est en voie d'envahir tous les domaines de la pensée spéculative et ceux de la science appliquée. Sujet aride que M. Pouliot a rajeuni, si l'on peut dire, pour le mettre à portée de ses auditeurs.

Le savant mathématicien fut présenté par M. Gerald Martineau et remercié avec beaucoup d'esprit par M. Lionel Roy, avocat, qui, em-

(Suite à la page 2, 6e col.)

# JEUNE FILLE QUI RECLAME SON FIANCE

**Mlle Kathleen Blakely affirme que Forbes, cet aviateur anglais tué accidentellement près de Messine était son fiancé et non celui de Jane Du Bois.**

Londres, 1.—(Spéciale au "Soleil". —Toute en larmes, une jeune fille vient de déclarer qu'elle était la fiancée de l'un des deux aviateurs anglais dont la mort dans une chute d'avion poussa Jane et Elizabeth DuBois, filles du consul général des Etats-Unis à Naples, à se suicider en se jetant, l'une dans les bras de l'autre, du haut d'un avion en plein vol.

Mlle Kathleen Blakely a dit à Watford, petite ville située à quelques milles de Londres, qu'elle devait se marier avec l'officier d'envolée J.-A.-C. Forbes en juin.

(Suite à la page 2, 8e col.)

## LA SCENE FEDERALE

Ottawa, 1er (D.N.C.) — M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, a appris, hier, à la Chambre des Communes, du ministre des Travaux Publics que les personnes qui ont vendu du bois pour la réparation du quai de Ste-Monique, comté du Lac St-Jean, sont MM. Joseph Rossignol, Pierre-A. Lindsay, David Tremblay, Pit Boudreault, et Pierre Ferland.

La valeur du bois est de $165.69.

Au même député, Sir George Perley annonce que la Russie soviétique a été reconnue officiellement par le Canada en 1924 et non par l'apposition de la signature de notre pays au télégramme du 15 septembre 1934, invitant ce pays à faire partie de la Société des Nations.

Comment le Canada avait reconnu l'existence légale internationale de la Russie, Sir George ne l'a pas dit. Il n'a pas expliqué non plus pourquoi M. Bennett avait apposé sa signature au traité qui reconnaissait la Russie, si elle avait été reconnue officiellement auparavant.

L'hon. M. Rhodes, ministre des Finances, a inscrit au feuilleton un avis de résolution relative aux chemins de fer nationaux du Canada, l'autorisant a prêter de l'argent pour les dettes contractées pendant l'année courante. On discutera cette résolution à une séance subséquente de la Chambre.

M. Bennett qui est absent de la Chambre depuis le commencement de la semaine, reviendra prendre son siège lundi prochain. Il a été retenu au Château Laurier par la grippe et ne sera pas sur pied avant cette date. Non seulement la maladie, mais le surcroit de travail ont brisé son activité coutumière. Sir George Perley a dirigé en son absence les procédures de la Chambre.

—

Au commencement de la séance, M. J.-L. Bowman, président de la Chambre, a demandé aux députés de ne pas parler trop fort quand le greffier lit les motions, les interpellations et les votes. Souvent, pendant que ces procédures s'accomplissent, les députés parlent à tue-tête, et personne n'a la moindre idée de ce que le président communique à la Chambre. M. Bowman ajoute qu'à l'avenir, quand il s'agit de pairage, les députés qui sont à la droite de l'Orateur annonceront le nom des députés avec qui ils sont paires et l'on procédera ensuite à l'enregistrement des noms des députés à la gauche de l'Orateur. M. Bowman demande aussi que la conversation pendant les débats soit aussi discrète que possible.

Cette déclaration du président est accueillie par les applaudissements de la députation, ce qui prouve que les semonces de l'Orateur n'étaient pas sans besoin.

## LE SALON DE L'AUTOMOBILE

**Le Salon de l'Automobile s'ouvrira à Québec le 9 mars prochain. Il durera toute une semaine, nous annonçait ce matin, M. Roméo Racine, secrétaire-trésorier de l'Association des Marchands d'Automobiles. Comme d'habitude, les différents modèles des diverses marques d'automobiles seront exposés au Manège Militaire où le public de Québec et des environs pourra aller les voir. Ce sera le treizième salon de l'Automobile à Québec. On anticipe un beau succès. Des améliorations considérables dans la carrosserie, les lignes et l'architecture des véhicules, des perfectionnements utiles dans les moteurs et dans l'agencement du mécanisme font des nouveaux modèles quelque chose d'intéressant et de vraiment beau à voir. Québecois et Québecoises auront donc tout intérêt à visiter ce treizième salon où les marchands d'automobiles de Québec exposeront, du 9 au 16 mars prochains, leurs diverses voitures. L'ouverture aura lieu samedi prochain à 3 heures et 30 et sera fort probablement présidée par Son Honneur le maire J.-E. Grégoire.**

# TEMOIGNAGE D'ESTIME A M. BOISJOLY

**Le personnel du Service des enquêtes du Canadien National, et de nombreux représentants de la R. C. M. P., de la Police provinciale et de la Police municipale, prennent part à un dîner en l'honneur de M. Boisjoly.**

Le personnel du service des enquêtes du Canadien National et un groupe fort imposant d'invités, officiers pour la plupart de la Gendarmerie Royale du Canada, de la Police Provinciale, de la Police Municipale et de divers autres services d'investigation, publics et privés, ont rendu un magnifique témoignage d'estime, hier, à M. L.-C. Boisjoly, du service des enquêtes du C. N. R., à Québec, qui prend sa retraite, après seize années de service. Plusieurs chefs de police de différentes villes de la province, des représentants du C. P. R., du Service Préventif de la Commission des Liqueurs et d'autres institutions du genre, étaient présents à cette fête intime qui a réuni plus d'une centaine de convives. Cette cérémonie eut lieu à l'Hôtel Victoria, au milieu d'un entrain et un enthousiasme remarquables. Plusieurs officiels furent invités à prononcer des discours. De nombreuses santés furent proposées en l'honneur du héros de la fête. En un mot, la gaieté y régna en maitresse. Tous les convives étaient heureux de trouver une opportunité de féliciter l'un des leurs, M. Boisjoly, qui se retire du service, après avoir réalisé une carrière remplie d'un travail fructueux et digne des éloges dont il a été l'objet, à la démonstration d'hier.

Le banquet était présidé par M. Lucien Brousseau, ingénieur du C. N. R., a Québec et ami personnel de M. Boisjoly. Il sut s'acquitter de sa tâche délicate avec tout l'esprit et le tact que nécessitait cette fonction. A la table d'honneur, aux côtés du maitre de cérémonie, on remarquait, le héros de la fête, M. L.-C. Boisjoly, M. Georges-A. Shea, directeur des enquêtes, M. J.-E. Morazain, surintendant général du C. N. R., pour le district de Québec; M. C.-V. Darveau, C.R., aviseur-légal du C. N. R., le capitaine Emile Trudel, directeur de la Police municipale; le colonel Léon Lambert, chef de la Police Provinciale, le major H.-R. Gagnon, chef de la R. C. M. P. à Québec; M. A.-C. Mélançon, surintendant des usines de St-Malo; M. Rosaire Lemire, chef des détectives provinciaux et son assistant, M. Adol-

(Suite à la page 11, 1ère col.)

## RETRAITE FERMEE DE LA LIGUE CATH. FEMININE

La Ligue Catholique féminine organise une retraite fermée pour ses ligueuses et les femmes d'oeuvres de la ville et du diocèse.

Elle sera prêchée par le R. P. Brouillet, S.J., chez les RR. SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception, à Notre-Dame du Cénacle, du 25 au 28 mars.

Celles qui veulent profiter de ces pieux exercices sont priées de s'inscrire le plus tôt possible. Elle peuvent s'adresser aux présidentes paroissiales ou à mademoiselle Marguerite Moffet, 195 rue Ste-Marguerite, Québec, tél.: 9757.

## "Les Voltigeurs de Québec"

Tous les sous-officiers et soldats qui ont leurs uniformes devront se rapporter à leur commandant de compagnie lundi soir prochain à huit heures du soir, au Manège Militaire.

Ceux qui désirent suivre les exercices cette année ou ceux qui n'ont pas encore leur uniforme devront se présenter le quatre, cinq ou six (lundi, mardi, mercredi) prochains entre sept heures et demie et neuf heures du soir.

L'adjudant,
Théo. Miville-Dechêne
Capitaine.
28-1-2

# Paris ne redoute plus les crues de la Seine

## VOL AVEC EFFRACTION

Des cambrioleurs que la police n'a pu retracer encore ont pénétré avec effraction dans la salle paroissiale de Saint-Malo, au cours de la nuit de mardi à mercredi dernier. Ils se sont emparé d'une provision de cigarettes, de chocolat et de diverses friandises qui se trouvaient dans le petit magasin de cette salle paroissiale. Les détectives Guillemette, Gaulin et Tanguay font actuellement enquête au sujet de ce vol.

# M. A. MAROIS PRECHE LA COOPERATION

**Dans son discours présidentiel, M. Alfred Marois déclare que les hommes d'affaires de Québec ne coopèrent pas tous à l'oeuvre de la Chambre de Commerce — Un appel.**

Douze directeurs ont été élus, hier, à l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de Québec, présidée par M. Alfred Marois, I. C., qui occupait pour la première fois le siège présidentiel depuis sa réélection à l'unanimité à la tête de cette importante institution locale. Ce sont MM. J.-P. Belavance, Lucien Borne, Robert-C. Cream, Léon-T. Desrivières, E.-C. Joseph, P.-E. Larocque, Adjutor Marcoux, Narcisse Matte, Joseph Mercier, François Morissette, Maurice Samson, et B.-S. Scott.

On sait que l'executif de la Chambre de Commerce de Québec, comme le "Soleil" l'annonçait alors, a été élu à l'unanimité, sur représentation du comité de Nominations. M. Alfred Marois a été maintenu dans ses fonctions. Les autres membres du Conseil sont les suivants : M. L.-B. Ramsay, premier vice-président, M. Lionel Langlois, deuxième vice-président, et M. Wilfrid Boulet, également maintenu au poste de trésorier.

Cette assemblée générale annuelle a réuni un grand nombre de membres. Dans son adresse présidentielle, M. Marois déclara qu'avant d'accepter de nouveau ce poste, il avait longuement réfléchi, soulignant que les conditions présentes dans lesquelles il était obligé de travailler étaient loin d'être intéressantes et encourageantes. Il fit observer que c'était uniquement par esprit civique, dans l'intérêt de Québec, et surtout pour démontrer qu'il ne refusait pas une coopération

(Suite à la page 5, 1ère col.)

## UNE REUNION INTIME AU CAFE DU PARLEMENT

Les secrétaires des ministres ont manifesté leur camaraderie, hier, par un dîner intime au Café du Parlement. L'iniative est due à M. Lucien Viau, secrétaire particulier de l'honorable Irénée Vautrin, ministre de la Colonisation. On remarquait à cette réunion: M. L.-J. Paquin, secrétaire particulier de l'hon. E.-L. Patenaude, M. Fritz Hecker, secrétaire de l'hon. L.-A. Taschereau, M. Arsène Morin, secrétaire de l'hon. Honoré Mercier, M. Antonio Rochette, secrétaire de l'hon. J.-E. Perrault, M. J.-A. Drolet, secrétaire de l'hon J.-N. Francoeur, M. Edouard Fournier, secrétaire de l'hon. C.-J. Arcand, M. Armand Viau, secrétaire de l'hon, Athanase David, M. Lucien Viau, secrétaire de l'hon. Irénée Vautrin et M. Alexandre Larue, secrétaire de l'hon. Adélard Godbout.

**Le cours du fleuve a été dragué, creusé, rectifié et élargi de sorte que rien maintenant ne saurait permetre les inondations — Toutes les mesures sont prises pour empêcher le débordement de la Seine.**

Paris, 1er. (C. P.—Havas) — Grâce à des travaux gigantesques dont le coût total atteint 250 millions de francs, la ville de Paris est désormais à l'abri des crues catastrophiques de la Seine. La montée des eaux qu'on enregistra ces derniers temps n'inspire donc aucune inquiétude aux autorités de la capitale auxquelles la saison des pluies permet seulement d'apprécier l'efficacité des mesures de protection prises depuis la fin de la guerre.

Au lendemain des terribles inondations de 1910, une commission de techniciens avait été constituée pour étudier les meilleurs moyens d'empêcher le retour du fléau. En apparence, la solution était aisée; la preuve fut rapidement établie que les grandes crues étaient toujours causées par la conjonction, à l'entrée de Paris, des courants de la Marne et de l'Yonne. Il suffisait donc de construire un canal de dérivation de la Marne qui contournat la capitale pour se jeter dans le fleuve en aval de Paris. Mais il fallut renoncer à cette entreprise dont le coût se serait élevé à un milliard de francs, sans qu'on put en espérer un rendement économique appréciable. On commença donc par appliquer un certain nombre de palliatifs répondant tous à un but défini: faciliter l'écoulement des eaux. Le pont de la Tournelle et le pont de N.-Dame furent reconstruits sans piles en rivière. L'écluse de la Monnaie fut supprimée. Les quais, formant saillie, furent rescindés. Une éxutoire de crue fut aménagé à Saint-Maur et diverses opérations de calibrage furent menées à bien, en dépit de difficultés considérables, notamment en amont de l'île Saint-Louis et de l'île de la Cité.

En aval de la capitale, le lit du fleuve fut élargi et dragué, et les berges en terres pourvues d'un revêtement de maçonnerie. Pour assurer une protection meilleure aux populations riveraines, les quais et les parapets des ponts furent surelevés. Les réversoirs d'orage furent munis de portes à flots pour éviter l'inondation par les bouches d'égouts des quartiers centraux ou périphériques. Enfin, des mesures administratives furent élaborées pour faciliter et accélérer la défense contre les crues.

Lorsque la Seine atteint la côte d'Alerte, c'est à dire 4.38 mètres au pont d'Austerlitz, un système de protection est automatiquement déclenché. Toutes les brèches sont obstruées. Des pompes fixes ou mobiles entrent en action et des sacs de terre

(Suite à la page 5, 1ère col.)

## UNE ARRESTATION

Paris, 1.—Les agents de la Sûreté nationale préposés à la lutte contre les stupéfiants ont arrêté hier Albert Rosenbaum sous l'accusation d'avoir un faux passeport canadien et de s'être dérobé à un ordre d'expulsion du territoire français. Cet individu est natif de Pologne, mais son passeport, censé avoir été émis à Ottawa, le fait naître à Montréal le 20 mai 1900.

## Me L. GALIPAULT

Dans le compte-rendu du jugement de Son Honneur le Recorder dans la cause des quatre conducteurs de taxis accusés d'avoir violé l'ordonnance de la Commission des services publics, nous avons dit hier que Mtre Langis Galipault était l'avocat de la défense avec Mtre Corriveau. C'est une erreur car Mtre Galipault représentait les Taxis 2-2000, l'une des compagnies en cause.


Chez POLLACK

L'Article le plus sucré de notre vente à 9c vous est offert pour *le "Samedi Gras"*

TIRE à la MELASSE

"Comme celle du bon vieux temps" faite à Québec par un confiseur de renom

la livre 9c

Vous goûterez ce produit avec délice car elle est fabriquée suivant toutes les règles de l'art et toute fraîche!

*Rez-de-Chaussée*

M. POLLACK LTEE